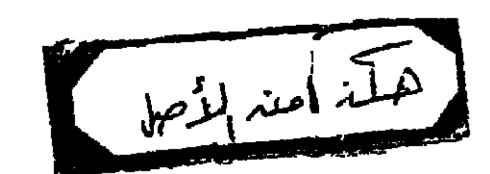
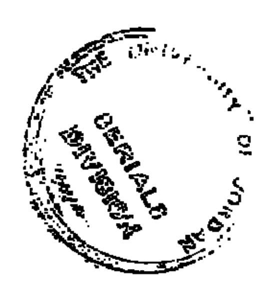




Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15661 – 7 F

SAMEDI 3 JUIN 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La réforme des institutions européennes

Les Quinze se réunissent, samedi 3 juin à Messine (Sicile), afin de préparer l'aménagement du traité de Maastricht. Les ministres des affaires étrangères évoqueront surtout la démocratisation du fonctionnement des institutions et la redistribution des rôles entre le Conseil et la Commission. p. 2

Une « Union de la gauche » pour les municipales

Le PCF et le PS sont parvenus à s'unir dans 75 % des villes de plus de 10 000 habitants dans la perspective des élections municipales. Les *« primaires »* seront limitées à quatre-vingt-dix villes, dont vingt-cinq gérées par des maires communistes. p. 5

Les médecins et la crainte du sida

Un médecin, directeur d'une clinique à Marseille, a comparu pour avoir refusé une interruption de grossesse à une jeune femme séropositive. Le ministère public a requis sa relaxe, estimant qu'un réflexe de peur, même infondé, ne permet pas de conclure à un délit de discrimination. p. 8



Jérusalem la sulfureuse

« Avant, cette ville était mortelle... » Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La nuit, à la fois si près et si loin de la cité pieuse, la jeunesse israélienne danse un shabbat profane sur les pierres sacrées. p. 10

La Coupe du monde de rugby

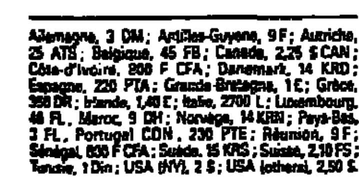
Avant la rencontre France-Ecosse du samedi 3 juin, le capitaine de l'équipe au chardon explique, dans un entretien accordé au *Monde*, l'avantage psychologique pris par ses coéquipiers sur les Français. p. 20

Les grands travaux de Beyrouth

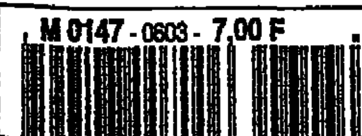
Le patrimoine architectural de la capitale libanaise est menacé. Bien souvent, des tours remplacent les constructions qui reflétaient les évolutions d'un style original. p. 25

Les éditoriaux du « Monde »

L'Ukraine choisit l'Europe ; Le PCF et ses maires p. 12



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0603 - 7,00 F

Paris et Londres affichent leur fermeté face aux atermoiements de l'ONU en Bosnie

Un vif échange a opposé, le 26 mai, M. Chirac à l'amiral Lanxade, chef d'état-major des armées

LE PRÉSIDENT de la République, Jacques Chirac, a confirmé jeudi 1er juin à Vannes, lors des obsèques des deux soldats français morts le 27 mai à Sarajevo, l'attitude de fermeté qu'il entend observer dans la crise bosniaque.

Déjà, la semaine dernière, le chef de l'Etat s'en était pris, lors d'un conseil restreint à l'Elysée, le 26 mai, à la politique menée par l'ONU en Bosnie, qu'il avait qualifiée de « laxiste » ; il avait en substance reproché au chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade, de trop laisser les « casques bleus » français à la merci de cette politique « onusienne », responsable de leurs déboires actuels. Au terme d'un vif échange, l'amiral Lanxade avait estimé n'avoir plus la confiance du président de la République. Interrogé vendredi matin 2 juin sur Europe 1, le chef d'état-major a refusé de commenter l'incident et affirmé qu'un *« grand consensus »* règne à Paris.



La force d'action rapide que Paris et Londres entendent constituer en Bosnie devrait être un instrument au service de cette *« fermeté »* évoquée par le chef de l'Etat. Les ministres de la défense des pays membres de l'OTAN et de l'Union européenne en discuteront, samedi 3 juin, à Paris. L'une des difficultés sera, pour la France et la Grande-Bretagne, de s'assurer un contrôle direct sur une telle force, sans paraître toutefois trop ostensiblement court-circuiter l'ONU, ce qui risquerait de provoquer l'opposition de Moscou notamment.

L'autre difficulté sera sans doute, samedi, pour Londres et Paris, d'obtenir l'engagement de leurs partenaires à participer à une telle force. Les Américains notamment ne semblent pas vouloir y contribuer autrement que sous forme d'un appui à la logistique. Le président Bill Clinton a confirmé, jeudi 1er juin, qu'il ne souhaite pas envoyer de soldats en Bosnie *« dans un rôle de combattants »*. En dépit des « contacts » qui ont été établis avec les Serbes de Bosnie, par l'intermédiaire du CICR notamment, aucun dénouement à la crise des otages ne se dessinait encore vendredi. Radovan Karadzic a brandi la menace d'une *« tuerie »* en cas d'intervention militaire des Occidentaux.

Lire page 3

Un maire de Tokyo pas comme les autres

TOKYO
de notre correspondant

Le courage du nouveau maire de Tokyo, Yukio Aoshima, tranche dans l'atmosphère délétère qui règne dans les sphères dirigeantes nipponnes, ce monde politique paralysé par les jeux d'intérêt. En décidant, le 31 mai, d'annuler l'Exposition mondiale des villes, prévue à Tokyo au printemps 1996, M. Aoshima a un double mérite : celui de respecter sa promesse électorale et celui de bousculer la longue liste des grands projets sans profit pour les contribuables mais source d'énormes pots-de-vin pour les politiciens.

La décision du maire suscite d'innombrables commentaires. A la colère de ceux qui attendaient une nouvelle affaire juteuse s'ajoute la surprise provoquée par quelqu'un qui fait preuve de cran, dans un monde où les tractations en coulisses et les médiations douteuses sont de mise. M. Aoshima a pris sa décision en dépit de l'avis contraire du conseil général, adopté à une écrasante majorité, et de l'assaut des milieux d'affaires.

La suppression de ce projet coûtera peut-être plus cher en dédommagements que sa réalisation. Mais, du moins, la majorité de l'opinion publique est satisfaite : selon un sondage du journal *Nihon Keizai*, 49 % des habitants de Tokyo étaient favorables à cette annulation. Pour une fois, les citoyens ont le sentiment d'avoir été entendus.

La décision du maire de Tokyo est en soi une petite révolution : c'est la première fois qu'un élu annule un grand projet de travaux publics dans un pays où, jusqu'à maintenant, ils étaient menés à terme afin de ménager les intérêts en jeu. En revanche, comme le séisme de Kobé l'a montré, les municipalités qui se lancent dans ces opérations somptuaires négligent les infrastructures. Le projet de l'Exposition des villes – d'un coût de 12 milliards de francs – avait été décidé au moment de l'euphorie spéculative de la fin des années 80.

Ancien comédien puis sénateur indépendant, M. Aoshima s'est présenté à la mairie de Tokyo sans faire campagne, annonçant simplement son programme dans lequel figurait l'annulation de l'Exposition des villes. Son élection, le 9 avril, fut interprétée comme un signe de révolte contre l'ensemble de la classe politique. Aujourd'hui, le maire lance un défi aux cercles dirigeants : *« Nous sommes arrivés à un point-limite dans le rejet du monde politique par l'opinion publique*, déclare-t-il. *Il faut montrer que les promesses ont un sens. »*

Reste à savoir comment M. Aoshima pourra gouverner une ville dont le budget avoisine celui d'un pays comme la Corée du Sud avec l'hostilité de la majorité du conseil général. S'il continue de faire prévaloir certains principes sur l'incurie et les intérêts de clientèle, il pourrait amorcer une réforme politique très attendue.

Philippe Pons

La résistance du pouvoir administratif

« GOUVERNER AUTREMENT », avait proclamé Pierre Mauroy, au temps de la gauche triomphante, avant de se glisser avec délectation dans les habits d'une République où la technocratie règne depuis 1958.

« Rendre le pouvoir aux politiques », a promis Jacques Chirac tout au long de sa campagne présidentielle. Pour ce faire, celui qui se veut l'héritier du fondateur de la Ve République assurait que le changement promis se verrait aussi dans l'art de gouverner. Un tel ébranlement d'habitudes trentenaires ne peut, certes, que prendre du temps, mais force est de constater que les débuts du *nouveau septennat* ne garantissent pas qu'il est déjà engagé. Bien au contraire.

Les apparences, il est vrai, semblent prouver que le nécessaire a été fait pour que ceux à qui les électeurs ont confié le pouvoir disposent des moyens de l'exercer. C'est, en tout cas, la raison qui a été avancée pour expliquer la composition d'un gouvernement plus nombreux qu'aucun autre formé par la droite depuis 1958.

Conformément à une thèse toujours défendue par François Mitterrand, il fallait que chaque ministre ait un secteur de compétence suffisamment étroit pour qu'il puisse être au contact direct de son administration et lui imposer ses vues. Cette règle a subi, toutefois, quelques exceptions quand le poids politique d'un allié imposait de céder à ses appétits de puissance ; c'est la seule explication à la recomposition d'un vaste ministère de l'économie et des finances au bénéfice d'Alain Madelin.

Le souci de la primauté du politique a aussi conduit à créer des ministères nouveaux ou à doter certains membres du gouvernement de titres soulignant les priorités de l'action gouvernementale. Le résultat en est une complexité des structures ministérielles qui obligera à une coordination dont toutes les expériences passées prouvent qu'elle est fort délicate.

Cet émiettement aura certes pour conséquence de renforcer le pouvoir du premier ministre, mais il va encore alourdir la tâche de Matignon, déjà pesante.

Thierry Bréhier

Lire la suite page 12

Alain Juppé a réuni le premier comité interministériel pour l'emploi

LE PREMIER MINISTRE, Alain Juppé, a réuni à l'hôtel Matignon, vendredi 2 juin, le premier comité interministériel pour l'emploi, en présence de dix-sept ministres et du secrétaire d'Etat qui est chargé de l'animation de cette instance, Anne-Marie Couderc.

Ce comité, qui se réunira régulièrement sous la présidence du premier ministre, devait définir une *« méthode »* de travail et faire un premier bilan de la mobilisation des préfets qui ont été invités, le 22 mai, à désigner *« immédiatement »* dans leur département un *« commissaire à l'emploi »*. Ces derniers ont pour mission de réactiver les comités départementaux de l'emploi, de la promotion sociale et de la formation professionnelle.

Parallèlement, M. Juppé a achevé, vendredi 2 juin au matin, une série de trois réunions, commencée la veille, avec les ministres de plein exercice, afin d'évoquer leur lettre de mission. Il a une nouvelle fois été question de l'emploi. A cette occasion, le chef du gouvernement a indiqué que la situation budgétaire était plus difficile que celle qu'il avait envisagée. Il a donc demandé à ses interlocuteurs de privilégier les économies. Les lettres de mission devraient parvenir aux ministres au début de la semaine prochaine.

Lire page 30

Le Chili exorcise son passé



AUGUSTO PINOCHET

L'ARMÉE DE TERRE chilienne a finalement accepté, pour la première fois, que deux de ses anciens plus hauts responsables soient emprisonnés, en vertu d'une condamnation pour atteinte aux droits de l'homme sous la dictature. Et le chef de ce corps toujours puissant et redouté, le général Augusto Pinochet, a fait taire les récalcitrants.

Telles sont les suites, réconfortantes pour la santé de la démocratie chilienne, du verdict de la Cour suprême du Chili, qui a notamment condamné à sept ans de prison ferme le général à la retraite Manuel Contreras, l'ancien chef des services secrets pendant la dictature. Celui-ci avait commandité en 1977 l'assassinat, à Washington, d'Orlando Letelier, ancien ministre de Salvador Allende. S'estimant *« blessés »*, d'anciens généraux devenus parlementaires avaient menacé de recourir à *« quelques coups d'éclat »* pour soutenir Manuel Contreras, qui refuse d'aller en prison. Mais le général Pinochet a lâché son ancien collaborateur et veut contraindre les généraux de l'armée de terre à respecter les juges, même lorsqu'ils statuent contre leurs intérêts.

Lire page 4



CONFÉRENCE Le groupe de réflexion chargé de préparer la négociation sur la réforme des institutions européennes, prévue pour 1996, se réunit pour la première fois samedi à Taormina, en Sicile, sous le parrainage des ministres des affaires étrangères des Quinze. ● LE RENDEZ-VOUS a été fixé pour coïncider avec l'anniversaire de la conférence de Messine, qui, au même endroit, avait donné, en 1955, le coup d'envoi aux travaux qui conduisirent au traité de Rome, signé le 25 mars 1957. ● LA PERSPECTIVE de l'élargissement de l'Union à de nouveaux membres de l'est et du sud du continent l'oblige à se doter de nouvelles structures de décision et de fonctionnement, dont l'élaboration va dominer, pendant les prochains mois, le calendrier politique européen, et qui fera l'objet d'importants débats dans chacun des pays membres.

Les Quinze entament leur discussion sur les institutions de l'Europe

Quarante ans après la conférence de Messine, l'Union européenne se penche sur sa future architecture. Dans la perspective de son élargissement à l'Est, des décisions difficiles devront être prises pour renforcer sa cohésion

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Comment aménager et compléter le traité de Maastricht afin d'en corriger les défauts, de rendre l'action de l'Union plus efficace et de la préparer dans le même temps au futur élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) ? Telle sera la mission de la Conférence intergouvernementale (CIG) qui, conformément à ce que prévoit le traité, se tiendra en 1996, et dont la phase de préparation va maintenant s'engager de façon active avec la première réunion, le 3 juin à Messine, du groupe de réflexion chargé de présenter un choix d'options aux chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, lors de leur session de décembre, à Madrid.

Le débat pourrait s'engager sur l'ampleur des réformes à entreprendre. Faut-il déjà réfléchir de façon approfondie à l'organisation politique et économique d'une Union comptant de vingt-cinq à trente pays ? Ou bien, plus modestement, se limiter à pallier les carences les plus évidentes du traité et à remodeler un dispositif institutionnel conçu pour les six pays fondateurs et qui, depuis, n'a fait l'objet que d'adaptations très partielles ?

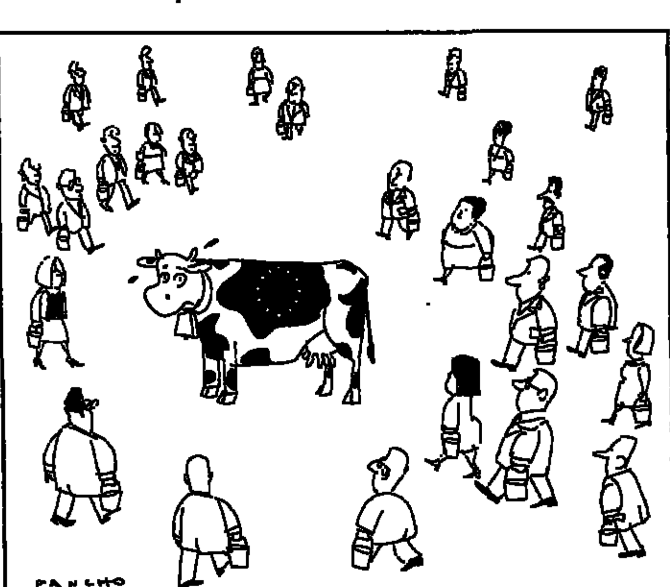
Les partisans de l'approche la plus ambitieuse, parmi lesquels Marcelino Oreja, le commissaire en charge des questions institutionnelles, considèrent qu'il sera difficile de délibérer du fonctionnement d'une Europe à trente sans évoquer son financement et, par voie de conséquence, les aménagements à apporter à la politique agricole commune (PAC) ou aux politiques structurelles (en faveur des pays et régions les plus pauvres de l'Union), qui sont les plus coûteuses pour le budget européen.

LE RISQUE DE PARALYSIE

Nul doute que le dossier budgétaire, c'est-à-dire la répartition des moyens disponibles, devra être ouvert dans la perspective de l'élargissement. Mais, redoutant que le débat budgétaire (un thème très sensible outre-Rhin) ne paralyse la CIG, il semble bien que les Allemands préfèrent l'aborder plus tard, et dans une autre enceinte. C'est ce qui ressortait des propos tenus récemment par Helmuth Kohl devant le groupe du Parti populaire européen (PPE) du Parlement européen, à Strasbourg. L'Allemagne devrait être rejointe par la France : lors de son premier conseil bruxellois, Michel Barnier, le nouveau ministre délégué aux affaires européennes, a souligné son souci de ne pas voir la CIG trop se disperser et sa préférence pour une négociation principalement axée sur les aménagements institutionnels.

Au premier rang des nombreux sujets de discussion figurent l'amélioration du processus de décision, la démocratisation du fonctionnement des institutions et la redistribution des rôles entre le Conseil et la Commission. Les Allemands, partisans d'un renforcement des pouvoirs du Parlement européen, y ont un intérêt puissant vu l'influence déterminante qu'ils exercent au sein de cette Assemblée (où les Français, au contraire, n'ont aucun poids). Le débat portera sur l'extension de la procédure de codécision: instaurée par le traité de Maastricht, elle associe le Parlement, à part égale avec le Conseil, à l'action législative de l'Union et, moyennant des défauts qui peuvent certainement être corrigés, a fonctionné de façon plutôt satisfaisante. Une telle extension, que le Parlement souhaite la plus large possible, ne fera pas l'unanimité, pas plus que la volonté de l'Assemblée de voir ses pouvoirs budgétaires étendus à la PAC.

Dans une Communauté nombreuse et de moins en moins homogène, la paralysie guette s'il faut l'unanimité pour aller de l'avant. Il s'exercera donc une forte pression pour élargir le champ des décisions prises à la majorité qualifiée. Avec quelles limites ? Pour quels sujets ? Ce seront des questions au cœur de la conférence. L'abaissement du seuil de la majorité, souhaitable si l'on veut faciliter la décision, promet d'être délicat, à l'image de ce qui s'est passé en mars 1994, à Ioannina (Grèce), avant le précédent élargissement : les Anglais, qui entendent pouvoir facilement bloquer le processus, risquent de faire cause commune avec les pays méditerranéens – Espagne en tête –, de plus en plus méfiants à l'égard d'une Union dont le centre de gravité se déplace vers le nord-est et soucieux de pouvoir s'opposer à ce qu'ils regarderaient comme de graves dérives budgétaires.



Il faudra aussi redéfinir les règles du vote, la pondération des voix entre « grands » et « petits » pays, sachant qu'avec l'élargissement, le nombre des seconds va fortement s'accroître, contribuant, s'il n'y avait pas correction, à un déséquilibre aggravé au détriment des premiers. Jean-Louis Bourlanges, le rapporteur de la Commission institutionnelle du Parlement, avait imaginé un système de double majorité (majorité simple des Etats et majorité de la population), qui aurait pu permettre de surmonter ce conflit potentiel, mais qui n'a finalement pas été retenu par l'Assemblée.

LE RÔLE DE LA COMMISSION

Le traité de Rome a installé la Commission au cœur du dispositif communautaire: organe supranational, elle est la mieux placée pour définir l'intérêt collectif, arbitrer, puis, grâce à son pouvoir d'initiative, conférer le dynamisme nécessaire à la construction européenne. Conservera-t-elle ce rôle central d'impulsion ? Rien n'est moins sûr. Elle est menacée techniquement et politiquement.

Techniquement, parce que chaque Etat membre voudra continuer à désigner un commissaire et que, même dans l'hypothèse où les cinq « grands » (L'Allemagne, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie) renonceraient à leur second commissaire, un collège de 25 ou 30 membres s'apparenterait davantage à une assemblée qu'à un directoire et, de surcroît, aurait toutes les chances d'être peu représentatif du rapport de forces réel au sein de l'Union. Politiquement, car le sentiment dominant semble être aujourd'hui ce que Jean-Louis Bourlanges appelle *« une hostilité phobique à l'égard de la Commission »*.

Cette méfiance s'est déjà manifestée, lors de la négociation du traité de Maastricht, lorsqu'il a fallu définir le mode de fonctionnement de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), ainsi que celui de la coopération dans les affaires intérieures et judiciaires. Dans les deux cas, la Commission a été très largement écartée. Le problème se pose à nouveau. Une des tâches prioritaires de la CIG, acceptée comme telle par l'ensemble des gouvernements, est de donner un nouvel élan à la PESC, à la mise en place d'une défense commune et à la coopération policière et judiciaire. Les résultats obtenus sur ce terrain depuis la conclusion du traité de Maastricht sont sinon nuls du moins très faibles. L'échec de l'action européenne dans l'ex-Yougoslavie le rappelle cruellement chaque jour. La volonté de combler les carences de Maastricht et de faire, notamment de la PESC et de la politique de défense, le grand dessein qui émergera de la Conférence, paraît sincèrement partagée.

EXERCICE D'ÉQUILIBRE

On pourrait assister, par souci d'efficacité, à une certaine « communautarisation » du « troisième pilier » (coopération policière et judiciaire). Mais, en matière de politique étrangère et de défense, si l'on peut envisager une extension des décisions prises à la majorité, le Conseil des ministres et le Conseil européen entendront rester les maîtres du jeu. Comment faire pour éviter que la montée en puissance de ces nouvelles politiques communes, en dehors du strict cadre communautaire, ne porte pas atteinte à l'influence de la Commission ? Elisabeth Guigou, dans un rapport au groupe socialiste du Parlement européen, avait proposé que la Commission et le Conseil soient associés au sein de l'organe de préparation de la décision dont il faudra doter la PESC, si l'on veut sortir du bricolage actuel. Jacques Delors avait approuvé l'idée et c'est probablement une piste à explorer.

Dernier thème central pour la CIG, l'organisation de la géométrie variable, c'est-à-dire d'une action différenciée, où quelques pays, éclaireurs de pointe de l'Union, décident d'aller de l'avant sans attendre ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas les suivre. L'idée est de ne pas se priver du dynamisme, de la capacité d'entraînement d'un noyau sans mettre en péril pour autant la cohésion de l'ensemble. Un exercice d'équilibre où la moindre des difficultés ne sera pas de préciser, dans de telles configurations, la place de la Commission et du Parlement.

Philippe Lemaître

Le groupe de réflexion veut travailler dans la clarté

C'EST UN ANNIVERSAIRE symbolique qu'ont choisi les autorités européennes pour donner le coup d'envoi aux préparatifs de la conférence intergouvernementale, qui devra, à partir de 1996, décider comment réviser les institutions de l'Union. Il y a quarante ans, les 1er et 2 juin 1955, les chefs de gouvernement des six pays fondateurs de l'Europe – Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas – se réunissaient à l'ombre de l'Etna. C'est à Messine qu'il fut décidé de lancer les travaux qui aboutirent, deux ans plus tard, aux traités de Rome, fondateurs de la Communauté européenne.

C'est au même endroit, samedi 2 juin, dans un salon de l'hôtel San Domenico, à Taormina, que se constituera officiellement le groupe de réflexion chargé par les quinze Etats qui sont aujourd'hui membres de l'Union de concevoir un tableau de marche pour la réforme des institutions. La démarche est rendue d'autant plus nécessaire qu'approche le moment où l'Europe devrait englober la quasi-totalité des Etats du continent. Pour marquer l'anniversaire de la Conférence, les présidents de la Commission, du Parlement européen et les ministres des affaires étrangères de l'Union étaient conviés à une cérémonie à la mairie de Messine, avant d'assister, comme il y a quarante ans, à un spectacle au théâtre grec de Taormina.

Le groupe de réflexion compte dix-huit participants. Il est constitué des représentants personnels de chaque ministre des affaires étrangères. En France, il s'agit de Michel Barnier, qui vient d'entrer dans ses nouvelles fonctions de ministre délégué aux affaires européennes. A leurs côtés siégeront le commissaire européen responsable du dossier institutionnel, l'Espagnol Marcelino Oreja, et deux représentants du Parlement européens – la Française Elisabeth Guigou, pour le Parti des socialistes européens, et l'Allemand Elmar Brok, pour le Parti populaire européen, qui regroupe les partis de tradition chétienne-démocrate et les conservateurs britanniques.

« COMMUNIQUER AVEC LE PUBLIC »

Ce groupe, dont la création avait été prévue dès le traité de Maastricht, sera présidé par le secrétaire d'Etat espagnol aux affaires européennes, Carlos Westendorp, dont le gouvernement prend la relève de la France, le 1er juillet, pour assurer la présidence semestrielle de l'Union. Il devra rendre un rapport à la fin de l'année au Conseil européen de Madrid. Quinze réunions de travail sont prévues d'ici là, la première étant fixée pour les 13 et 14 juin à Luxembourg.

Comme base de travail, il dispose des rapports sur le fonctionnement du traité de Maastricht qu'ont rédigés les différentes institutions de l'Union : le conseil des ministres, la Commission, le Parlement européen et le comité des régions. Tous les participants sont bien conscients que leur rôle n'est pas d'entamer une négociation, mais de mettre celle-ci sur les rails. Il s'agit en priorité de déterminer les questions qui exigent une solution et de proposer des options, souligne-t-on aussi bien au cabinet de M. Barnier, à Paris, qu'à Madrid. *« Communiquer avec le public »* est aussi le mot d'ordre de M. Westendorp.

Elisabeth Guigou, qui, avec Elmar Brok, a parcouru ces derniers mois les capitales européennes afin de prendre le pouls des Parlements, insiste sur la nécessité de rendre visible le débat pour éviter, cette fois, que le public soit pris de court, comme cela avait été le cas après Maastricht. En tant que représentante du Parlement européen, Mme Guigou estime qu'elle se doit, avec M. Brok, d'empêcher les gouvernements de se laisser aller sur la pente des compromis faciles, qui ne régleraient pas les problèmes. *« Il ne faut pas que l'on se masque la réalité »*, insiste-t-elle, en estimant que le groupe de réflexion est précisément là pour poser les bonnes questions. A charge ensuite pour la Conférence intergouvernementale d'y répondre quand elle se réunira officiellement, en 1996.

H. de B.

La résolution de Messine

Les six gouvernements ***« croient le moment venu de franchir une nouvelle étape dans la voie de la construction européenne ». « Ils sont d'avis que celle-ci doit être réalisée tout d'abord dans le domaine économique. Ils estiment qu'il faut poursuivre le développement d'institutions communes, la fusion progressive des économies nationales, la création d'un marche commun et l'harmonisation progressive de leurs politiques sociales. Une telle politique leur paraît indispensable pour maintenir à l'Europe la place qu'elle occupe dans le monde, pour lui rendre son influence et son rayonnement et pour augmenter d'une manière continue le niveau de vie de la population. »*** **Tel fut l'appel lancé le 2 juin 1955 à Messine par les représentants des six pays fondateurs de la construction européenne. Le traité fondateur, instituant la Communauté économique européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique, fut signé à Rome deux ans plus tard, le 25 mars 1957.**

Un début difficile

IL Y A QUARANTE ANS, la résolution de Messine ouvrait la voie à la future construction européenne. Du traité de Rome à celui de Maastricht, beaucoup de chemin a été parcouru. Mais à l'heure du conflit bosniaque et des interrogations sur la Russie, l'appel à œuvrer pour maintenir la place de l'Europe dans le monde est plus d'actualité que jamais.

Cet appel fut lancé le 2 juin 1955, au pied de l'Etna, par six chefs de gouvernement ou leurs représentants. La conférence de Messine clôturait les efforts de Jean Monnet, du Belge Paul-Henri Spaak, ministre des affaires étrangères, et du premier ministre néerlandais, Johann Willem Beyen, pour surmonter les dégâts infligés à l'idée européenne par le refus du Parlement français de ratifier, le 30 août 1954, la création par les Six d'une Communauté européenne de défense (CED). La CED devait permettre de lier le réarmement de l'Allemagne de l'Ouest, voulu par les Américains pour cause de guerre froide, avec la crainte de voir resurgir une armée allemande autonome. Elle prévoyait de fondre les forces armées des signataires sous le parrainage de l'Alliance atlantique. Il faudra attendre trente-cinq ans pour voir réapparaître l'idée d'une armée européenne.

Cette affaire vint montrer aux Européens qu'ils ne pouvaient avancer qu'avec prudence. Pourtant, l'Europe embryonnaire ne pouvait se contenter du premier pas qu'a constitué la création, en 1951, de la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA). Il était urgent de donner plus de substance au projet européen. Les gouvernements d'Edgar Faure en France, et de Konrad Adenauer, en Allemagne, s'en laisseront convaincre. Mais la conférence de Messine eut beaucoup de mal à s'entendre, au cours d'une séance de nuit dans un salon de l'Hôtel San Domenico de Taormina, sur le texte de sa résolution.

★ *Le Grand Pari*, de Christian Pineau et Christiane Rimbaud. 359 pages. Editions Fayard. 1991.

Le projet de libre-échange entre l'Europe et l'Amérique du Nord suscite des réserves à Paris

« **L'IDÉE** *d'étudier, d'approfondir le renforcement de la relation transatlantique, commerciale et économique, mérite réflexion* », a déclaré, jeudi 1er juin à Paris, André Ouellet, ministre canadien des affaires étrangères, à l'issue d'un entretien avec son homologue français, Hervé de Charette. Le projet de créer une zone de libre-échange entre l'Amérique du Nord et l'Union européenne (UE), qui avait déjà été évoqué à Paris, en décembre 1994, par Jean Chrétien, premier ministre canadien, à l'occasion d'un discours au Sénat, n'a pas emporté l'adhésion de M. de Charette. En réponse aux propos tenus par son homologue canadien, le ministre français des affaires étrangères a déclaré que la question du libre-échange entre l'Alena (accord de libre-échange nord-américain) et l'Union européenne *« n'était pas tranchée »* et que l'on n'en était encore qu'à *« la phase exploratoire »*.

M. de Charette a souligné que, au sein des membres de l'UE, *« tout le monde n'était pas tout à fait sur la même longueur d'ondes »*, ajoutant dans sa réponse à André Ouellet que la perspective d'un rapprochement des deux blocs devrait nécessairement *« s'inscrire dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce* (OMC) ».

L'accueil de Paris au projet manque donc toujours de chaleur. La position française n'a pas changé puisque, déjà, M. Balladur avait fait savoir à Bruxelles que l'initiative prise le 4 avril sur le même sujet par le commissaire Leon Brittan, qui avait soumis aux Quinze un projet de mandat de négociations, ne lui semblait pas opportune. De son côté, Alain Juppé, dans son discours de politique générale prononcé le 23 mai à l'Assemblée nationale, avait évoqué l'instabilité des taux de change – allusion à peine voilée aux fluctuations du dollar –, qui *« sapent les bases mêmes du libre-échange »* –, soulignant d'autre part que, avant *« de nous engager dans tout nouveau cycle de négociations ou d'envisager une zone de libre-échange euro-américaine »*, il fallait s'assurer *« de la bonne mise en place et du bon fonctionnement de l'OMC »*.

Le Canada justifie sa proposition d'amorcer un nouveau cycle mondial de négociations par la fin de la guerre froide (un lien stratégique a disparu, qu'il faut remplacer entre les nations occidentales), la nécessité de jeter des ponts entre les ensembles régionaux et d'aller plus loin que les accords conclus dans le cadre de l'OMC, notamment en matière d'investissements. En fait, et le Canada ne le dissimule pas, il s'agit aussi, en développant commerce et investissements avec l'Europe, de réduire la dépendance du pays vis-à-vis du grand voisin américain.

AL. V.

Paris et Londres veulent éc
aux lourdeurs de l'ONU en

En Espagne, Felipe Gonz

Partisans et adversaires de l'a

Paris et Londres veulent échapper aux lourdeurs de l'ONU en Bosnie

Ils entendent garder un contrôle direct sur la force d'action rapide

La formation d'une force d'action rapide composée d'unités aéromobiles comprenant 4 000 hommes sera au cœur de la réunion organisée samedi 3 juin, à Paris, entre ministres de la défense de l'OTAN et de l'Union européenne. Elle serait placée sous commandement onusien local, celui des généraux Janvier et Smith.

IL SE CONFIRME chaque jour un peu plus que la France et la Grande-Bretagne ne font plus guère confiance aux procédures de l'ONU et entendent garder le contrôle direct d'éventuelles opérations militaires en Bosnie. En témoignent, notamment, l'écho des réprimandes faites la semaine dernière par Jacques Chirac à l'amiral Lanxade, comme les paroles de fermeté prononcées par le président de la République, jeudi 1er juin à Vannes, lors des obsèques *des deux jeunes gens tombés* samedi dernier pour reprendre un poste de la Forpronu conquis par les Serbes.

L'idée d'une force d'action rapide, pour laquelle la Grande-Bretagne achemine déjà des éléments en Bosnie, avant même sa création officielle, répond à ce souci d'échapper à l'inefficacité de la chaîne de commandement onusienne. Le fait que M. Boutros-Ghali, dans le document – passablement décalé par rapport à la situation – qu'il a présenté mercredi au Conseil de sécurité, n'ait même pas fait allusion à cette force en gestation est un signe des problèmes qu'elle pose au plan politique.

Tout projet d'intervention musclée échappant au contrôle de l'ONU risque de se heurter à l'opposition de la Russie. Le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, s'est d'ailleurs inquiété mercredi *« des discussions sur l'envoi possible de forces en Bosnie en dehors de l'opération des Nations unies »*. Aussi les responsables politiques occidentaux prennent-ils soin d'affirmer que la force d'action rapide sera placée sous l'égide de l'ONU, et même sous commandement onusien. Il s'agit toutefois, dans leur esprit, du commandement onusien local (celui qu'exercent le général Janvier et le général Smith, avec lesquels Paris et Londres peuvent être en contact direct) et non de la lourde de chaîne de décision passant par le représentant de l'ONU, Yasushi Akashi, et remontant parfois jusqu'au secrétariat général à New York.

MENACES DE « TUERIE »

C'est lors de la réunion organisée samedi à Paris entre les ministres de la défense de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne que devraient se dessiner les contours de cette force d'action rapide que Londres et Paris souhaiteraient voir composée d'unités aéromobiles comprenant environ 4 000 hommes. Il est vraisemblable que la France et la Grande-Bretagne fourniront l'essentiel des effectifs. En effet, le président américain Bill Clinton et des responsables du Pentagone ont fait des déclarations très prudentes démentant l'idée que les Etats-Unis pourraient pleinement participer à l'entreprise. *« Je ne suis pas partisan d'envoyer nos troupes là-bas dans un rôle de combattants »*, a déclaré jeudi Bill Clinton.

« Les Etats-Unis ne tiennent pas à fournir une sorte de force de réaction rapide pour la protection générale la Forpronu, au sens où celle-ci serait amenée à intervenir et régler au cas par cas des situations tactiques », avait indiqué mercredi un haut responsable du Pentagone, sous couvert de l'anonymat. En revanche, les Etats-Unis vont devoir préciser samedi à leurs alliés s'ils sont prêts à fournir des forces pour acheminer le matériel, assurer un pont aérien ou fournir la logistique.

En ce qui concerne les otages, le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, a indiqué jeudi que *« des contacts directs et indirects »* sont en cours pour obtenir la libération des soldats de l'ONU détenus par les Serbes bosniaques. Il a précisé que la Grande-Bretagne est notamment en liaison *« avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui agit au nom des Nations unies »*. M. Hurd a aussi annoncé qu'il recevrait *« la semaine prochaine »* Andreï Kozyrev, et qu'il était *« très important de faire en sorte que les Russes restent engagés »* dans le processus.

Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, s'est, pour sa part, félicité jeudi que le groupe de contact *« privilégie une solution politique »* du conflit. M. Karadzic a souligné que toute action armée pour libérer les otages serait *« absurde »* et constituerait *« une erreur catastrophique »* conduisant à *« une tuerie »*. *« Ils pourraient être libérés beaucoup plus facilement par une déclaration, un engagement de la communauté internationale à ne plus bombarder les Serbes »*, a-t-il dit.

Sur le terrain, de violents combats ont éclaté à nouveau, jeudi 1er juin, dans Gorazde, à l'est de la Bosnie, sur laquelle se sont abattus des centaines d'obus qui ont fait treize blessés. Un avion français Super Etendard de reconnaissance de l'OTAN a essuyé, jeudi en fin de matinée, un tir de missile sol-air alors qu'il survolait Sarajevo. L'avion a regagné le porte-avions français *Foch* sans être touché.

Vif échange de propos entre M. Chirac et le chef d'état-major des armées

A l'origine de cette altercation, qui a eu lieu durant un conseil restreint, vendredi 26 mai, à l'Elysée : le rôle que l'ONU fait jouer aux « casques bleus » français

L'AMIRAL Jacques Lanxade n'a pas commenté, vendredi 2 juin, à Europe 1, les informations d'une lettre confidentielle, *le Monde du renseignement*, selon lesquelles il aurait offert, la semaine dernière, au chef de l'Etat sa démission de son poste de chef d'état-major des armées. A l'issue d'un conseil restreint consacré à la Bosnie, Jacques Chirac aurait, selon la même source, refusé cette proposition. A Europe 1, le chef d'état-major des armées a déclaré : *« C'est le rôle d'un conseil restreint que de permettre que toutes les parties prenantes, politiques et militaires, expriment leurs points de vue. La situation en Yougoslavie est tendue. C'est aussi la raison pour laquelle tout le monde doit s'exprimer avec franchise. Il y a aujourd'hui un très grand consensus. »*

L'amiral Lanxade fait allusion au conseil restreint réuni vendredi 26 mai, à l'Elysée, après les raids de l'OTAN sur des dépôts de munitions près de Pale et après les prises d'otages de « casques bleus » – notamment français – et la capture de matériels ou d'uniformes, en particulier des blindés Sagaie français, par les Serbes.

Au cours de cette réunion, M. Chirac, qui est colonel de réserve de l'arme blindée-cavalerie, a critiqué la façon dont les « casques bleus » se sont laissé *« déshabiller »* avant d'être faits prisonniers. Il a dénoncé en substance la tactique de l'ONU qui consiste à *« laisser des « casques bleus » isolés et exposés »* pour, ensuite, réclamer un regroupement et un renforcement du dispositif afin de mieux garantir sa protection et sa capacité à riposter à toute agression extérieure. Le chef de l'Etat a parlé de *« laxisme »*, et il s'est déclaré résolu à ne pas baisser la garde là où sont implantés, en particulier, les bataillons français de l'ONU.

L'amiral Lanxade a estimé qu'il s'agissait de *« jugements sévères »* qu'il ne pouvait pas accepter, dès lors que bien des initiatives, qui sont en réalité des *« non-prises de décision »*, relèvent du commandement de l'ONU. Il a souligné que les prises d'otages chez les « casques bleus » – celles de mai 1995 n'étant pas les premières puisqu'il y en eut déjà l'an dernier – sont *« intolérables »* mais qu'elles sont *« un risque accepté par les gouvernements »*. Sans présenter explicitement sa démission, il a laissé entendre que c'était *« une situation difficile »* pour le chef d'état-major *« s'il n'y avait plus de confiance »* entre le chef des armées (le président de la République) et lui-même ès qualités.

Si l'on en croit des témoins de cette altercation, qui parlent de *« tension forte »*, le premier ministre, Alain Juppé, a fait part de son expérience précédente de chef de la diplomatie et il a rappelé que les états-majors français, à plusieurs reprises dans le passé, étaient intervenus en vain pour, en quelque sorte, *« durcir »* la ligne observée par les responsables politiques et militaires de l'ONU. De son côté, le ministre de la défense, Charles Millon, a cherché à calmer le jeu.

C'est à l'issue de ce conseil restreint qu'une série de consignes ont été transmises au « patron » du secteur de Sarajevo, le général français Hervé Gobilliard. Ces directives visent à montrer une certaine fermeté face à ceux que le gouvernement français appelle des *« terroristes »* et que l'amiral Lanxade, à Europe 1, a accusés de *« se mettre en marge de la communauté internationale, comme l'avait fait Saddam Hussein avec le succès qu'on sait »*. Il s'est agi de demander aux « casques bleus » français de s'organiser pour *« résister à toute nouvelle agression »* et de *« se préparer à intervenir quand et là où ce sera nécessaire »*.

J. I.

La France ne tolérera ni l'humiliation ni la haine ethnique

***« La France ne tolérera plus que ses soldats soient humiliés, blessés ou tués impunément par ceux qui ont choisi de s'opposer à leur mission de paix et de protection des populations »*, a déclaré Jacques Chirac jeudi 1er juin à Vannes, où il présidait un hommage solennel aux deux « casques bleus » français tués samedi à Sarajevo, Marcel Amaru et Jacky Humblot. *« Notre présence militaire en Bosnie est fondée sur une idée simple et forte : la sécurité de l'Europe se joue aujourd'hui dans cette région. Nous n'accepterons pas non plus le retour de la haine ethnique et de la barbarie sur le continent »*, a poursuivi le président de la République. M. Chirac a salué *« l'héroïsme »* des deux soldats, *« morts au combat, morts pour l'honneur de la France et de ses armées »*.**

En Espagne, Felipe Gonzalez écarte l'idée d'un remaniement ministériel

MADRID
de notre correspondant

Comment Felipe Gonzalez peut-il procéder pour relancer le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et redynamiser son gouvernement après la défaite des élections municipales et régionales du 28 mai ? Au lendemain du scrutin, certaines voix se sont élevées au sein de la commission exécutive du parti en faveur d'une rénovation *« des idées et des personnes »*. D'ores et déjà, Felipe Gonzalez a écarté tout remaniement ministériel qui aurait permis d'apporter du sang nouveau au sein de l'exécutif et il a même estimé qu'il n'avait pas perçu de *« pression significative »* à l'intérieur de la formation qu'il dirige.

Il est cependant évident que les choses vont être remises à plat lors du comité fédéral du samedi 3 juin, au cours duquel les socialistes doivent non seulement faire leur autocritique mais définir de nouvelles stratégies s'ils veulent avoir quelques espoirs de l'emporter lors des prochaines élections générales.

« GAGNER DU TEMPS »

José Bono, président de la communauté autonome de Castille-La Manche, la seule où le PSOE a obtenu la majorité absolue, a dit les choses sans ambages : *« Il faut procéder à des changements dans la façon de gouverner, dans le gouvernement, le parti et les idées. Il faut le faire sans aucune crainte. »* Felipe Gonzalez doit réagir, et reprendre l'initiative face au bouleversement politique provoqué par les dernières élections. Tel est le défi auquel doit répondre le président du gouvernement qui, par ailleurs, est soumis à la pression de Jordi Pujol, président de la généralité de Catalogne, lequel lui assure une majorité parlementaire. L'homme fort de Barcelone a du mal à digérer le recul enregistré par son parti (Convergence et Union) le 28 mai, soit 3,3 %. Cette perte d'audience est généralement attribuée à son alliance de fait avec les socialistes, ce qui ne serait pas du goût de militants d'un parti plutôt catalogué à droite.

Jordi Pujol, afin de démontrer que ce soutien était malgré tout profitable à la Catalogne, a tapé du poing sur la table. Modérément, certes. Mais il a demandé à son allié, Felipe Gonzalez, de respecter ses engagements et de faire preuve *« de volonté et de capacité »*. *« Le problème est de savoir si nous pouvons discuter ou si le gouvernement pense simplement gagner du temps en nous donnant de temps en temps une sucette pour nous divertir. »*

DATE LIMITE

Jordi Pujol n'a pas pour autant l'intention de rencontrer pour le moment son allié de Madrid, mais il formule un certain nombre de revendications, c'est-à-dire le transfert promis par le pouvoir central de plusieurs compétences à la Catalogne. Pour faire bien comprendre que son soutien a une date limite (la fin de cette année), il a averti que la mise au point du projet de budget 1996 *« serait très difficile »*. Chacun sait que sans accord sur ce point-clé, il n'y aura plus de pacte parlementaire. Autre pomme de discorde probable, la décision de Juan Alberto Belloch, ministre de l'intérieur et de la justice, de présenter avant la fin du mois de juin la loi de réforme libéralisant l'interruption volontaire de grossesse à laquelle Jordi Pujol est hostile.

Devant le comité fédéral du PSOE, Felipe Gonzalez va donc être contraint de manœuvrer au plus près. Il devra tout à la fois ne pas décevoir son associé catalan, démontrer sa capacité de rebondir et prouver qu'il est encore capable d'insuffler une nouvelle énergie à un moment où l'on commence de plus en plus à parler d'un hypothétique successeur.

Michel Bole-Richard

Partisans et adversaires de l'accord avec l'Union européenne s'opposent en Turquie

L'Europe est l'enjeu des élections municipales partielles du dimanche 4 juin

ANKARA
de notre correspondante

Si les élections municipales du dimanche 4 juin dans deux villes et trente-quatre villages de Turquie concernent moins d'un million de personnes, sur 65 millions d'habitants, leur résultat pourrait, pourtant, peser sur l'avenir du pays tout entier. L'enjeu en est, en effet, l'entrée du pays dans une union douanière avec l'Europe. Les marges de manoeuvre du premier ministre, Tansu Ciller, favorable à cette union, sont, en effet, si étroites qu'un succès électoral pourrait lui permettre de faire adopter par l'assemblée nationale les réformes exigées par le Parlement européen pour ratifier, à l'automne, l'accord d'union douanière.

Alors que cette heure de vérité approche, la querelle oppose partisans et adversaires de ces amendements législatifs – pourtant timides – qui sont, dans les faits, la condition *sine qua non* mise par les parlementaires européens. Le concept même du rapprochement avec l'Europe fait l'objet d'un débat animé dans les cercles politiques.

Ces différends se reflètent aux plus hauts échelons du pays. Alors que le gouvernement de coalition *mené par Mme Ciller tente de* convaincre les députés conservateurs d'assouplir quelques lois et de lever l'article 8 de la loi antiterroriste – qui permet d'emprisonner intellectuels et journalistes pour « propagande séparatiste » –, le président de la République, Suleyman Demirel, s'est récemment lancé dans la bataille aux côtés du camp opposé. Le chef de l'Etat a notamment accusé les Européens de vouloir diviser la Turquie et, pour preuve, il n'a pas hésité à déclarer qu'Alain *Juppé avait critiqué* la nature unitaire de l'Etat turc. Face au démenti du Quai d'Orsay – accepté par la presse turque –, le président a admis qu'il avait *« déduit »* les intentions de la France des propos du ministre, et s'est entêté dans des déclarations provocantes, allant jusqu'à affirmer que *« l'Etat n'est pas lié par les promesses de démocratisation faites par le gouvernement »*, semant ainsi la consternation dans les ambassades occidentales à Ankara.

La rivalité entre le chef de l'Etat et Mme Ciller, qui lui a succédé à la tête du Parti de la juste voie (DYP), est connue. Mais il est significatif que M. Demirel, dont la longue expérience politique lui permet de mesurer pleinement l'impact de ses propos, ait choisi de s'opposer ouvertement au premier ministre à un tournant crucial pour le futur du pays et de relancer le débat alors qu'il ne reste que quelques semaines pour faire adopter toute une série de lois techniques et politiques avant les vacances d'été.

UN TOURNANT CRUCIAL

Sachant que le temps presse, l'opposition au sein du Parlement traîne les pieds. Des projets de lois surgissent – telle la récente proposition d'ajuster les heures officielles du déjeuner pour que les fonctionnaires puissent participer à la prière du vendredi – qui mobilisent l'attention du public et détournent les parlementaires de leur travail le plus pressant.

Si les passions sont si vives à propos de ce rapprochement avec l'Europe, c'est que l'enjeu, pour la Turquie, dépasse largement les considérations économiques. L'accord signé le 6 mars est devenu un véritable symbole de changement, une étape irréversible qui ancrera la Turquie au modèle occidental. Les adversaires de l'accord, qu'ils soient islamistes tournés vers l'Orient ou nationalistes inquiets de l'impact européen sur la souveraineté turque, mènent une lutte de dernière minute pour s'opposer à un développement que la majorité de la population a, en fait, déjà accepté.

« Les blocages sont dans la classe politique, c'est navrant. Je vois une force énorme au sein de la population, beaucoup de jeunes bien formés, des femmes dynamiques et modernes. Ces querelles stérilisent ces forces », expliquait ainsi Catherine Lalumière, président de l'alliance radicale au sein du Parlement européen, à l'issue d'une récente visite à Ankara. Au cours de ce séjour, elle a eu l'occasion d'entendre les récriminations des autorités turques au sujet des critiques incessantes des Européens sur les droits de l'homme et la question kurde. L'exemple le plus irritant pour les Turcs reste l'ultimatum de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le 26 avril, qui menaçait la Turquie d'expulsion si elle ne réformait pas ses lois avant juin. Une mise en demeure que certains diplomates occidentaux en poste à Ankara jugent *« maladroite et manquant de style »*. *« La population turque est d'une extrême sensibilité et de nombreux intermédiaires s'ingénient à brouiller les cartes et à faire peur à la population en disant que ces réformes vont détruire la Turquie »*, concède Mme Lalumière.

L'entrée en vigueur de l'accord de libre échange pourrait déterminer non seulement la direction générale de la politique étrangère de la Turquie mais également influencer les courants politiques à l'intérieur du pays. Elle pourrait notamment permettre à Mme Ciller, isolée au sein de son parti, d'organiser des élections anticipées avec des chances de succès. Le premier ministre serait alors en mesure d'imposer sa marque sur son parti et d'en écarter les députés trop conservateurs ou les fidèles supporters du président de la République.

Si, à long terme, comme l'explique un diplomate occidental, *« le terrain se dérobe sous les pieds du président »* et de ceux qui refusent le changement, le problème actuel reste que la Turquie n'a que quelques mois pour effectuer la transition. La course contre la montre a commencé.

Nicole Pope

« Les Européens devraient être attentifs »

« La Turquie est travaillée par des mouvements radicaux. Les Européens devraient être attentifs. Ils critiquent violemment la Turquie sans réaliser les dommages causés dans un pays à la recherche de son Etat-nation »*, estime Ozdem Sanberk, nouvel ambassadeur de Turquie à Londres, qui a dirigé pendant quatre ans l'administration du ministère des affaires étrangères. Architecte du récent accord d'union douanière avec l'Europe, Ozdem Sanberk est convaincu de la *« vocation européenne »* de son pays, selon la vision d'Atatürk, le fondateur de la République, qui voulait un projet d'Etat-nation moderne. *« Ce ne sont pas des slogans vides. Nous voulons adopter les valeurs qui s'attachent à la civilisation européenne. Nous sommes fiers de notre spécificité culturelle, mais nous aspirons à partager une identité politique. L'union douanière permettra d'écarter l'incertitude dans nos relations, de maintenir le consensus en Turquie autour d'une vision européenne et de continuer le processus de modernisation. »

Le Chili entame un délicat retour sur son passé avec le verdict de l'affaire Letelier

Deux des plus hauts responsables militaires de la dictature vont être emprisonnés

Les généraux de l'armée de terre chilienne, toujours dirigée par le général Pinochet – auteur du coup d'État contre Salvador Allende en 1973 –, ont décidé, jeudi 1er juin, de ne pas contester le verdict de la Cour suprême dans l'affaire Letelier, assassiné à Washington en 1976. L'ancien chef des services secrets, Manuel Contreras, accusé d'avoir commandité cet attentat, a été condamné à sept ans de prison, qu'il refuse de purger.

SANTIAGO DU CHILI
de notre correspondant

Le procès de l'affaire Letelier, qui vient de se terminer à Santiago – presque dix-neuf ans après les faits –, a pris, au fil du temps, des allures de symbole. Cela est dû, en premier lieu, à la personnalité des deux condamnés, le général Manuel Contreras, l'ancien chef de le DINA (services secrets du régime militaire chilien), qui devra purger une peine de sept ans d'emprisonnement, et son ancien adjoint, le général Pedro Espinoza, condammné, lui, à passer six ans derrière les barreaux. Bien que la plupart des hommes politiques chiliens, y compris le socialiste Juan Pablo Letelier, fils de la victime, aient affirmé d'une seule voix que *« ni le général Pinochet ni l'armée de terre ne sont en cause »*, ce sont tout de même deux des anciens plus hauts responsables militaires chiliens qui ont été traduits en justice pour des atteintes aux droits de l'homme.

Il s'agissait aussi du seul procès portant sur des faits antérieurs à la loi d'amnistie votée en 1978 et ayant pu aboutir. Soumis aux pressions de l'opinion publique, tant chilienne qu'internationale, influencé par des secteurs de son propre camp, qui avaient exprimé des réserves sur les méthodes de la DINA et de Manuel Contreras, le général Pinochet avait dû exclure l'assassinat d'Orlando Letelier de la liste des *« faits de violences commis entre septembre 1973 et mars 1978 »* gommés par ladite amnistie. Rares sont ceux qui doutaient de la responsabilité du général Contreras dans cette affaire.

L'été 1976 touchait à sa fin lorsque, à Washington, la violente explosion d'une voiture piégée tuait Orlando Letelier et sa secrétaire, Ronnie Moffit, citoyenne américaine. Ancien ministre des affaires étrangères et ex-ambassadeur de Salvador Allende aux États-Unis, Letelier était, lui, devenu officiellement, onze jours plus tôt, un apatride. Un décret de la junte militaire l'accusant de mener *« une campagne publicitaire destinée à isoler le Chili sur les plans politique, économique et culturel »* l'avait déchu de la nationalité chilienne. Orlando Letelier fut, après le coup d'État, interné dans un camp dont il ne sortit que fin 1974. Au moment de son départ du Chili, un officier lui avait glissé : *« N'oubliez jamais que le bras de la DINA est très long. »* Installé à Washington avec sa famille, Letelier militait activement contre un gouvernement dont les atteintes aux droits de l'homme étaient alors condamnées unanimement. La demande de suspension de l'aide américaine au Chili faite le 16 juin de la même année par un groupe de sénateurs avait, par ailleurs, mis en évidence l'audience croissante dont il jouissait dans la capitale nord-américaine.

PLUSIEURS PRÉCÉDENTS

Le jour de l'attentat, le 21 septembre 1976, nul ne douta de la responsabilité des services secrets chiliens. Plusieurs précédents rendaient peu crédible la thèse des proches de la dictature, qui dénoncèrent un complot de la CIA destiné à déstabiliser le général Pinochet. Le 30 septembre 1974, à Buenos Aires, un attentat avait coûté la vie au général Carlos Pratz, prédécesseur de Pinochet, resté fidèle au régime d'Allende. Un an plus tard, le 6 octobre 1975, à Rome, l'ancien vice-président chilien, Bernardo Leighton, démocrate chrétien, était à son tour victime d'un attentat, dont il sortit grièvement blessé.

Pour le gouvernement des États-Unis, la mort de Letelier fut un double affront. La DINA avait osé transformer ce pays en terrain de chasse aux opposants et, pire encore, une citoyenne américaine en était aussi la victime. Dès lors, les États-Unis ont tout fait pour mettre la main sur celui qui, à leur avis, en était l'éminence grise : le général Manuel Contreras. En 1978, la justice américaine essaya, en vain, d'obtenir son extradition. Ils réussirent ensuite à obtenir les aveux – en échange d'une réduction de leur peine – de ceux qui avaient pris part, sur ordre de Manuel Contreras, à l'exécution de l'attentat.

Tout menait donc vers ce fils, petit-fils et arrière-petit-fils de militaires qui avait toujours été, aux dires de ses camarades, *« un fanatique du renseignement, des opérations secrètes et du jeu d'échecs »*. Dès le premier jour du régime militaire, il s'était déjà fait remarquer en annonçant notamment que *« les mauvais éléments surpris en train de propager de faussses nouvelles seront fusillés séance tenante »*. Il prit en charge la direction de la DINA, avec pour mission d'*« empêcher les marxistes de mener une guerre subversive »*.

Arrivé à la retraite, le général Contreras devint un prospère agriculteur du sud chilien. Une retraite paisible, jusqu'au retour, en 1989, du régime démocratique, dont les efforts, somme toute assez prudents, pour rendre justice aux victimes de la répression ne pouvaient tout de même pas l'épargner.

Eduardo Olivares

De l'utilité du général Pinochet

Ayant décidé de ne pas faire bénéficier les responsables de la mort d'Orlando Letelier de l'amnistie décrétée en 1978, le général Pinochet ne peut que se déclarer prêt à respecter le verdict de la justice. Au passage, il accuse les partis de la majorité présidentielle de vouloir transformer un procès judiciaire en procès politique et historique des forces armées. A l'issue d'une réunion tenue jeudi 1er juin, les généraux de l'armée de terre, commandée par l'ancien dictateur, ont confirmé qu'ils ne soutiendront pas Manuel Contreras, qui refuse de se rendre en prison *« tant qu'il n'y a pas de justice véritable »*.

Cette attitude d'une armée toujours redoutée suscite, sous le sceau de l'anonymat, les commentaires inattendus de politiciens, dont des membres de la Concertation (démocrates-chrétiens et socialistes) au pouvoir : *« Finalement,* dit-on, *le fait que l'ancien dictateur soit resté chef d'une armée de terre qu'il mène toujours au pas n'a pas que des inconvénients. »*

Le ministre argentin de l'économie prévoit une reprise au second semestre

IL N'Y AURA PAS de récession économique en Argentine en 1995, mais on ne peut exclure une hausse du chômage, affirme Domingo Cavallo, le ministre argentin de l'économie, de passage à Paris le jeudi 1er juin. D'une part, les exportations ont très fortement augmenté (de 47 %) depuis le début de l'année, générant un excédent commercial de 300 millions de dollars sur le seul mois d'avril, alors que l'an dernier on enregistrait un déficit mensuel de 500 millions. *« Certes,* explique au *Monde* l'homme du « miracle argentin », *les ventes à l'étranger ne représentent encore que 6 % du produit intérieur brut (PIB), mais leur croissance représente l'équivalent de 2 points de PIB. »* D'autre part, en dépit des restrictions de crédit, les investissements continuent à augmenter : *« Les entreprises ont maintenu leurs perspectives à long terme malgré la contraction de la consommation. »*

Le ralentissement constaté au deuxième trimestre, comme la baisse des rentrées fiscales qui l'a suivi, devrait donc être provisoire : *« L'impact de la crise sur l'économie s'est fait sentir avec un décalage de trois mois,* estime M. Cavallo. *Mais je pense qu'une certaine reprise se fera sentir au second semestre – y compris pour la consommation – et que la croissance atteindra 3 %. Car, depuis avril, la crise financière qui avait freiné la consommation de biens durables a commencé à s'atténuer. »* Les taux d'intérêt, qui avaient grimpé jusqu'à 20 %, sont déjà redescendus à 9,4 %, un peu au-dessus du niveau de décembre 1994, mais la décrue va se poursuivre et permettre une reprise du crédit.

« Les analystes qui croient à une récession en 1995 font la même erreur que les années précédentes, dit encore le ministre. *Ils ne regardaient que la croissance de la demande et pas celle de l'offre. Or la déréglementation, l'augmentation des investissements du secteur privé, le nouveau climat de stabilité ont entraîné une hausse de la productivité qui, à son tour, a stimulé les investissements »* et a permis une croissance économique supérieure à 7 % par an depuis 1991. A partir de 1996 et jusqu'à la fin du siècle, la croissance devrait remonter à 5 % par an : les taux antérieurs, plus élevés *« s'expliquaient en partie par une récupération consécutive à la crise des années précédentes »*.

CHÔMAGE TOUJOURS EN HAUSSE

Pour lutter contre le chômage, qui touche 12,5 % de la population active, le gouvernement argentin a engagé toute une série de mesures : un allègement des charges des entreprises ; une réforme du marché hypothécaire pour relancer la construction, forte consommatrice de main-d'œuvre ; enfin, des programmes de formation des jeunes sans qualification et de recyclage des chômeurs, assortis d'une déréglementation du marché du travail. Mais on ne peut en attendre un effet immédiat, admet le ministre. Il peut même y avoir une aggravation temporaire du chômage, en raison de la croissance forte de la population active. *« Au cours des années 1990-1994, la désinflation et la stabilité économique ont permis 750 000 créations nettes d'emplois. Et pourtant le chômage a augmenté. C'est que la population active a augmenté plus rapidement que l'emploi du fait de l'arrivée de nombreux jeunes et, surtout, des femmes sur le marché du travail, qui entraîne une croissance de la population active de 3 ou 4 %. S'y ajoute aussi l'immigration venant des pays voisins, où les salaires sont moins élevés. Même avec une croissance économique rapide, on ne peut créer autant d'emplois : on n'arrive qu'à 2 % par an... »*

Cette année, la contraction de la consommation laisse donc prévoir une hausse du chômage. M. Cavallo table sur une forte progression de l'emploi et une diminution du chômage d'ici la fin de la décennie : *« Le Chili connaissait en 1982 un taux de chômage de 24 %. Avec les moyens que nous mettons en œuvre, il est revenu à 5 % en dix ans... »*

Guy Herzlich

Les Etats du Proche-Orient cherchent à renforcer leurs liens avec l'Allemagne

Le chancelier Kohl entreprend un voyage attendu en Egypte, en Jordanie et en Israël

BONN
de notre correspondant

Le voyage de six jours qu'entreprend le chancelier Helmut Kohl au Proche-Orient, à partir du vendredi 2 juin, symbolise l'importance croissante que l'Allemagne entend avoir dans la région. L'Egypte, puis la Jordanie et Israël seront les trois étapes d'une visite attendue : le chancelier allemand, qui sera accompagné de nombreux chefs d'entreprise, ne s'était pas rendu depuis 1983 au Caire et à Amman, et depuis 1984 à Tel Aviv et à Jérusalem. Les trois pays concernés attendent de l'Allemagne une aide économique et des investissements mais souhaitent aussi confier à l'Allemagne un rôle politique renforcé, dans le processus de paix entre Israël et les pays arabes.

Ce n'est pas un hasard si le périple du chancelier ne passe pas par la Syrie et le Liban, mais se limite aux deux pays arabes qui ont accepté de signer la paix avec Israël. Les dirigeants de l'Etat juif considèrent aujourd'hui l'Allemagne comme *« leur deuxième partenaire après les Etats-Unis »*, comme l'a indiqué récemment Avi Primor, ambassadeur d'Israël à Bonn. Lors de son séjour en Israël, qui sera le *« point central »* de la visite selon ses proches conseillers, le chancelier discutera de coopération économique, mais aussi militaire avec Itzhak Rabin, le premier ministre, Shimon Peres, le chef de la diplomatie, et le président Ezer Weizmann.

M. Kohl se rendra aussi à Jéricho et rencontrera Yasser Arafat. Il ne souhaite cependant pas faire jouer à l'Allemagne un rôle d'« intermédiaire » privilégié dans le conflit israélo-arabe, comme il l'a précisé, cette semaine. Un diplomate israélien ajoute : *« Lorsqu'il parle avec nous, c'est toujours en tant que représentant de l'Europe, et pas en tant qu'Allemand. »* L'Allemagne, au-delà de l'aide qu'elle fournit dans le cadre des programmes européens de soutien aux Palestiniens, et dans celui du processus de paix – 500 millions d'écus entre 1994 et 1998 – fournit, à titre bilatéral, le plus important soutien financier européen aux régions autonomes palestiniennes.

PREMIER PARTENAIRE D'ISRAËL

Le chancelier Kohl inaugurera, lundi 5 juin, à la frontière jordano-israélienne, un projet d'extraction d'eau potable, en compagnie de M. Rabin et du roi Hussein, projet financé par l'Union européenne (UE) et par l'Allemagne à titre bilatéral. Ce geste symbolique s'ajoute à la promesse faite par Bonn de participer à la réalisation d'un barrage sur le Jourdain dont le coût s'élève à 150 millions de dollars, et qui a fait l'objet d'un accord germano-israélien, lors d'une visite de M. Peres, en septembre, à Bonn.

Devenue le premier partenaire commercial d'Israël en Europe – et ce au prix d'un important déficit commercial pour l'Etat juif – et son allié politique privilégié parmi les pays de l'UE, l'Allemagne n'a cependant ni l'intention, ni les moyens de faire oublier le passé. Après une visite au mémorial de Yad Vashem, le chancelier, qui est accompagné d'Ignatz Bubis, président du conseil central des Juifs en Allemagne, s'entretiendra avec les dirigeants israéliens d'un projet de monument en souvenir de l'Holocauste, qui doit voir le jour, l'an prochain, à Berlin. Jeudi, juste avant la visite du chancelier en Israël, les dirigeants allemands ont décidé que le 27 janvier, date anniversaire de la libération d'Auschwitz, serait désormais consacré, en Allemagne, à la commémoration de l'Holocauste. Il ne s'agira cependant pas d'un jour férié.

Lucas Delattre

Six dissidents cubains ont été libérés

LA HAVANE. Les autorités cubaines ont libéré, mercredi 31 mai et jeudi 1er juin, six prisonniers politiques dont une mission à dominante française avait demandé l'élargissement pour raisons humanitaires ou médicales. Après Sebastian Arcos, vice-président du Comité cubain des droits de l'homme (illégal), le journaliste et poète Yndamiro Restono, âgé de quarante-sept ans, a regagné jeudi son domicile. Tous deux s'étaient vu offrir à plusieurs reprises d'être libérés à condition de s'exiler, ce qu'ils avaient refusé. Agustin Figueredo, Pedro Castillo, Ismaël Sambra et Luis Gonzalez ont bénéficié des mêmes mesures. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **TCHÉTCHÉNIE : la Russie a protesté officiellement** auprès de la Turquie, accusant ses services secrets d'envoyer des agents aux côtés des indépendantistes tchétchènes, a indiqué, jeudi 1er juin, le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Grigori Karassine a précisé que l'ambassadeur de Turquie à Moscou avait été convoqué, mardi, pour recevoir la protestation russe. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : Vitali Ignatenko, directeur de l'agence ITAR-TASS** et ancien porte-parole de Mikhaïl Gorbatchev, a été nommé vice-président, mercredi 31 mai, par décret du président Eltsine. Les attributions de M. Ignatenko n'ont pas été précisées mais il pourrait être chargé de la politique d'information. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE : le pape se rend à Bruxelles,** samedi 3 et dimanche 4 juin, pour béatifier un missionnaire belge du XIXe siècle, le Père Damien, qui a consacré sa vie aux lépreux.

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : quelque 4 500 Amérindiens Uwas de la région de** Curaba (au nord-est de Bogota) ont menacé de se suicider s'ils perdaient leurs terres au profit d'une compagnie pétrolière étrangère. Les suicides commenceront en août si le différend n'est pas réglé d'ici là, a rapporté, jeudi 1er juin, le sénateur amérindien Lorenzo Muelas. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : l'attaché militaire brésilien à Londres,** le capitaine Armando Avolio Filho, accusé d'avoir torturé des prisonniers politiques dans les années 70, a été limogé par le président Fernando Henrique Cardoso, qui s'était lui-même exilé à l'époque du régime militaire en place de 1964 à 1985. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : l'armée israélienne a tué au moins un activiste intégriste** du Hamas, vendredi 2 juin, à Hébron, en Cisjordanie occupée, en donnant l'assaut d'une maison où des militants étaient retranchés, a indiqué la radio de l'OLP. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : à l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de l'écrivain-journaliste Tahar Djaout,** seize organisations de défense de la liberté de la presse ont lancé, vendredi 2 juin, à l'initiative de Reporters sans frontières (RSF), un appel pour que cessent *« les attaques, harcèlements, intimidations et censures des journalistes »* en Algérie. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : Pékin a procédé au tir d'un missile balistique** intercontinental (ICBM), a indiqué, mercredi 31 mai, le porte-parole du gouvernement japonais. *« Les capacités nucléaires chinoises seront notablement renforcées »*, a commenté une source de l'Agence de défense japonaise citée par le *Sankei Shimbum.*

AFRIQUE

■ **BURUNDI : les violences dans les deux derniers quartiers hutus de Bujumbura,** mercredi 31 mai et jeudi 1er juin, auraient fait onze morts, dont quatre soldats, selon les rares témoignages obtenus des habitants. Les autorités burundaises, qui attribuent ces attaques aux *« bandes armées »* hutues, avancent le chiffre de trois morts, un soldat et deux civils. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : l'un des pères de l'indépendance, Michael Adekunle Ajasin,** et le docteur Beko Ransome-Kuti, président de Campagne pour la démocratie (CD), ont été arrêtés, jeudi 1er juin. Les forces de sécurité avaient déjà appréhendé, la semaine passée, plusieurs opposants, dans le but, semble-t-il, de prévenir toute manifestation à l'approche du deuxième anniversaire de l'élection présidentielle du 12 juin 1993, annulée par les militaires. – *(AFP.)*

■ **SÉNÉGAL : les corps du sous-préfet de Sindian,** une localité de Casamance (sud du pays), et de ses trois collaborateurs, portés disparus depuis le 24 avril, ont été retrouvés mercredi 31 mai à proximité de la frontière avec la Gambie. A tort ou à raison, les enquêteurs ont toujours dissocié la disparition du sous-préfet de celle des quatre touristes français portés disparus depuis le 6 avril. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **DETTE RUSSE : le vice-premier ministre russe, Oleg Davidoff,** a entamé, le 1er juin, à Paris, des négociations avec les représentants de ses créanciers publics, occidentaux et japonais, pour obtenir un rééchelonnement – le troisième en deux ans – de la dette publique russe. Ces négociations portent sur 10 milliards de dollars, soit environ le quart de cette dette. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : l'indice composite des directeurs d'achat** sur l'activité manufacturière est descendu à 46,1 % en mai, contre 52 % en avril. La production est redescendue à 48,5 % contre 55,2 %, les commandes à 43,2 % contre 52,5 % et l'emploi à 43,9 % contre 47,7 %. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : le président de la banque centrale, Persio Arida,** a démissionné le 31 mai. Il a été remplacé par Gustavo Loyola. Ce départ est considéré comme un prélude à une baisse des taux d'intérêt et à une dévaluation en douceur de la monnaie. – *(AFP.)*

Les armes bactériologiques de l'Irak restent menaçantes

BAGDAD. L'Irak refuse de dissiper les soupçons concernant sa capacité à menacer les pays du Golfe avec des armes bactériologiques et retarde ainsi lui-même la levée de l'embargo, a déclaré, jeudi 1er juin, à Manama, le chef de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement irakien, Rolf Ekeus. Les agents bactériologiques sur lesquels l'Irak n'a toujours pas donné d'explications claires à l'ONU peuvent servir à développer suffisamment de bactéries de maladies, comme l'anthrax, pour *« tuer la population du globe »*, a indiqué M. Ekeus. – *(AFP.)*

Le FMI suspend son programme d'ajustement structurel avec le Congo

WASHINGTON. Le Fonds monétaire international (FMI) a suspendu le programme d'ajustement structurel (PAS) avec le Congo, en raison de la faiblesse des performances économiques de ce pays, a-t-on appris jeudi 1er juin. Cette mesure, décidée le 29 mai, obligera les institutions financières internationales, comme la Banque mondiale et la Caisse française de développement (CFD), à suspendre l'essentiel de leur aide. De même, elle interdit au Congo de négocier un nouveau rééchelonnement de sa dette publique avec le Club de Paris, dont la réunion est prévue ce mois-ci. – *(AFP.)*



: dissidents cubains
t été libérés

…es armes bactériologiques
de l'Irak restent menaçantes

Le FMI suspend son programme
d'ajustement structurel avec …

MUNICIPALES **Le Parti communiste est globalement satisfait du résultat des négociations conduites avec le Parti socialiste en vue de la constitution de listes communes dans les villes de plus de 10 000 habitants. L'union a été réalisée dans 75 % des cas. Le scrutin du dimanche 11 juin ne devrait donc connaître que 90 « primaires » à gauche, dont 25 dans des villes gérées par des maires communistes.**

● A CHÂLONS-SUR-MARNE (Marne) comme à Bourges (Cher), deux bastions communistes, les maires sortants vont tenter de contenir les appétits de la droite locale, qui attend depuis longtemps sa revanche.

● EN SEINE-SAINT-DENIS, les maires « refondateurs » ont une attitude moins réservée que leurs collègues orthodoxes, vis-à-vis de la coopération avec l'Etat et d'autres collectivités locales en matière d'aménagement urbain.

Le Parti communiste est parvenu à limiter le nombre des « primaires »

Des listes d'union de la gauche ont été constituées dans 552 villes de plus de 10 000 habitants. Les principaux cas de discorde avec le Parti socialiste concernent les régions Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais

ANDRÉ LAJOINIE est globalement satisfait. Chargé, entre autres, des élections et des collectivités locales au sein du secrétariat national du Parti communiste français, il constate que l'union à la base, en vue des municipales, s'est plutôt bien passée. Sur 742 villes de plus de dix mille habitants, des listes d'union PC-PS, parfois ouvertes aux écologistes, à Radical ou au Mouvement des citoyens, ont été constituées dans près de 75 % des cas, soit dans 552 communes. Sous réserve de modifications de dernière heure, avant la clôture, vendredi 2 juin à minuit, du dépôt des listes, il n'y a que 90 « primaires » à gauche, dont 25 dans des villes actuellement gérées par des maires communistes.

Il s'agit de Saint-Quentin (Aisne), où le maire, Daniel Le Meur, repart avec des conseillers sortants exclus du PS, Septèmes-les-Vallons (Bouches-du-Rhône), Fleury-les-Aubrais et Saran (Loiret), Villerupt (Meurthe-et-Moselle), Denain, Fourmies et Raismes (Nord), Les Clayes-sous-Bois, Limay et Trappes (Yvelines), Palaiseau et Ris-Orangis (Essonne), Champigny-sur-Marne, la ville de Jean-Louis Bargero – secrétaire général de l'Association nationale des élus communistes et républicains – Choisy-le-Roi et Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), Persan-Beaumont (Val-d'Oise) et de huit villes du Pas-de-Calais : Auchel, Avion, Carvin, Harnes, Libercourt, Méricourt, Oignies et Sallaumines. Lors des élections municipales de 1989, le taux de « primaires » s'élevait à près de 40 %.

« Nous ne cherchons pas à jeter de l'huile sur le feu, précise M. Lajoinie. *Il faut tout faire pour réduire le nombre des primaires d'ici la date limite et faciliter les fusions des listes entre les deux tours. »* Pour le PCF, les élections municipales sont l'occasion de *« faire échec à l'hégémonie de la droite »*, sans attendre les législatives de 1998. Constatant qu'il n'y a *« pas d'abattement à gauche »*, M. Lajoinie veut croire au *« réflexe républicain, qui consiste à ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier »*.

Sur le plan interne, le dirigeant communiste envisage avec la même philosophie la compétition entre le maire sortant d'Argenteuil (Val-d'Oise), Robert Montdargent (communiste refondateur), et une liste PCF-PS-Verts conduite par l'un de ses anciens adjoints, Roger Ouvrard. Il faut simplement, dit M. Lajoinie, que ce soit *« une primaire intelligente »* et que chacun joue le jeu entre les deux tours pour éviter que la droite ne l'emporte. A Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), en revanche, la direction du PCF *« joue le jeu »* vis-à-vis d'un autre refondateur, l'ancien ministre Jack Ralite, menacé par Jean-Jacques Karman, fils d'un ancien maire. Dans un communiqué du 31 mai, la fédération de Seine-Saint-Denis du PCF estime que *« rien ne justifie l'attitude de Jean-Jacques Karman et des membres du comité de section qui le suivent dans sa volonté de présenter une autre liste, sous prétexte de sous-représentation du Parti communiste »*.

Jean-Louis Saux

Seine-Saint-Denis : refondateurs et orthodoxes divergent sur le projet de la Plaine

L'IMPLANTATION du grand stade à Saint-Denis, dont le chantier de construction a démarré le 2 mai, bouleverse les données économiques et urbaines de la Plaine-Saint-Denis. Ce site de 700 hectares aux portes de la capitale fait l'objet, depuis dix ans, d'une charte d'aménagement – le projet urbain – signée par Aubervilliers, Saint-Denis et Saint-Ouen, ainsi que par le conseil général, à majorité communiste, de Seine-Saint-Denis. L'arrivée d'un équipement sportif d'importance nationale justifie une plus grande implication – notamment financière – de l'Etat et de la région pour les transports et les voies d'accès au site. A cette occasion, les maires communistes refondateurs de Saint-Denis et d'Aubervilliers, Patrick Braouezec et Jack Ralite, adoptent la stratégie d'un partenariat renforcé avec l'Etat, le conseil régional et la ville de Paris, propriétaire d'une partie des berges du canal de Saint-Denis. A l'inverse, les municipalités « orthodoxes » de Saint-Ouen et de La Courneuve se montrent plus réticentes, dans la crainte d'être dépossédées de la maîtrise de leur urbanisme.

Territorialement, La Courneuve n'est pas concernée par le projet urbain de la Plaine. Aussi n'avait-elle pas signé la charte intercommunale de départ. Saint-Ouen, en revanche, a signé ce document initial, mais ne participe pas à une autre initiative contractuelle, le « contrat de développement urbain », en cours d'élaboration entre l'Etat, Aubervilliers et Saint-Denis : cette procédure, qui complète la précédente, est une application du schéma directeur de la région Ile-de-France, qui a fixé à la Plaine Saint-Denis le statut de « pôle de développement et de restructuration urbaine ».

« Si Saint-Ouen n'y participe pas, c'est parce qu'une part mineure et peu importante de son territoire est concernée », explique Jean-Pierre Heinen, adjoint au maire chargé des sports, mais aussi conseiller général délégué à l'emploi. En fait, la raison profonde de cette absence est d'un autre ordre : *« Ce qui est important, c'est l'autonomie des communes. Le maire doit rester maître des décisions d'urbanisme »*, souligne l'élu communiste.

LA MAÎTRISE DU FONCIER

Ce contrat de développement urbain doit, en effet, identifier pour les trois années à venir les actions prioritaires et dégager leur financement. M. Braouezec, en faisant le point récemment sur l'ensemble du dossier d'urbanisme de la Plaine, n'a pas manqué de relever le caractère *« contradictoire »* du partenariat avec l'Etat et la région, notamment dans le domaine sensible, en proche couronne parisienne, de la maîtrise du foncier.

Aubervilliers et Saint-Denis ont, par exemple, dans le cadre du contrat de développement urbain, signé une convention avec l'Agence foncière et technique de la région parisienne, afin d'acquérir, grâce à la mobilisation de fonds d'Etat, un certain nombre de terrains destinés à des équipements structurants et des logements. *« Il a fallu plusieurs réunions pour se mettre d'accord sur les termes de cette convention, notamment quant à la maîtrise, par la ville, de la destination des terrains acquis »*, a indiqué le maire de Saint-Denis, faisant écho aux arguments de Saint-Ouen. *« La Plaine Saint-Denis est une des expériences d'intercommunalité les plus riches qui se développent en France »*, estime pour sa part Jack Ralite, convaincu que *« la surface communale n'est pas la plus pertinente pour la résolution de certains problèmes »*.

Cette conception des relations entre collectivités locales apparaît comme une des caratéristiques de la gestion des communistes dits « refondateurs », même si M. Braouezec précise qu'« [il] *ne sait pas trop* » ce que ce terme signifie et lui préfère celui de *« communiste critique »*. *« La différence est que nous relevons le défi de ce partenariat conflictuel avec l'Etat et la région, ce qui, d'ailleurs, nous oblige à mieux définir nos objectifs, alors que de l'autre côté, j'ai le sentiment qu'on évite ce partenariat, en vertu d'une méfiance définitive envers les interlocuteurs qui nous sont* a priori *hostiles »*, explique le maire de Saint-Denis.

ASSOCIER LES HABITANTS

M. Braouezec se refuse cependant à entretenir une *« opposition un peu caricaturale »* entre sa gestion et celle de son voisin de La Courneuve, James Marson, maire depuis vingt-deux ans. Celui-ci a accepté de participer au grand projet urbain (GPU) qui, parallèlement au projet urbain et au contrat de développement urbain, a pour objet de désenclaver le nord-est de la Plaine, c'est-à-dire les quartiers sensibles des Francs-Moisins à Saint-Denis, la cité des 4 000 à La Courneuve, et le Landy à Aubervilliers.

Site industriel séculaire, la Plaine Saint-Denis reste un des pôles de l'économie francilienne, avec près d'un millier d'entreprises et plus de quarante mille emplois, dans des secteurs d'activité traditionnels (énergie, production industrielle) ou plus récents (maintenance, audiovisuel). D'une superficie de près de dix fois celle de la Défense, il représente un gisement foncier considérable, donc très convoité, si près de Paris. La réussite de sa rénovation est un enjeu politique important à moyen terme pour les villes intéressées et leurs maires.

« Nous voulons nous inscrire non pas dans l'urgence immédiate, mais dans un processus de développement durable », explique M. Braouezec en annonçant l'organisation, en octobre, des « assises pour la Plaine » : *« Avant de signer quelque contrat que ce soit, nous en présenterons les données* (...) *à la population et à tous nos partenaires »*, précise-t-il. A cette volonté de *« faire des citoyens les principaux protagonistes »* de l'aménagement futur de ce quartier, en recueillant leurs souhaits en matière de transports et d'environnement, s'ajoute la préoccupation, pour les maires, de peser de tout le poids des populations touchées face aux puissants partenaires que sont les administrations, les grandes entreprises publiques, le conseil régional et la Ville de Paris.

Pascale Sauvage

Bourges : cinq listes pour succéder à un « maire d'exception »

BOURGES
de notre correspondant

Bourges, communiste depuis 1977, se prépare à tourner une page de son histoire. Tour à tour, les deux prétendants majeurs au fauteuil de maire l'ont signifié à leur manière. Jean-Claude Sandrier, maire (PC) sortant qui a succédé il y a deux ans à Jacques Rimbault, après son décès, a rappelé quel avait été *« ce maire d'exception »*, dont il devait continuer la tâche. Le surlendemain, concluant la présentation de sa liste, le candidat RPR, député, conseiller général et conseiller municipal d'opposition, Serge Lepeltier, reprenait une formule favorite de l'ancien maire : *« On doit servir Bourges et non pas s'en servir. »*

Chacun va donc tenter de clore ce chapitre d'histoire locale, dans des styles, au fond, assez proches. Jean-Claude Sandrier, cinquante ans, et Serge Lepeltier, quarante et un ans, sont tous deux grands, calmes, courtois, discrets. Pratiquant le même humour retenu, ils ont sagement labouré le terrain local, qu'ils connaissent bien. Le premier a été adoubé par François Mitterrand en personne (*Le Monde* des 26-27 mars). Le second, chiraquien par fidélité plus que par calcul, a, dès le début des hostilités internes au RPR, privilégié le terrain local. Tous deux ont manifesté la volonté de pratiquer ce que l'un appelle *« l'ouverture »*, l'autre *« le grand rassemblement »* en offrant une bonne part sur leurs listes aux candidats sans appartenance affichée, tout en réservant les postes-clés aux « politiques ».

REPORTS INCERTAINS

Les deux têtes de liste ont encore sacrifié à l'environnement, en récupérant à gauche les Verts, à droite, Génération écologie, présentés en quatrième position. Rajeunies, présentant des visages nouveaux – plus de la moitié à gauche, 90 % à droite –, les deux listes se distinguent malgré tout par leur composition sociologique : sept médecins, deux avocats, six commerçants, quatre directeurs sur la liste de Serge Lepeltier ; onze enseignants, un médecin, trois sans-emploi avec Jean-Claude Sandrier.

L'élection présidentielle a vu la ville basculer à droite : en sept ans, la gauche, qui avait en 1988 une avance de 3 826 voix, a pris un retard de 1 736 suffrages. Compte tenu du report, mal maîtrisable, des voix de l'électorat de Jean-Marie Le Pen (12,36 %) et d'Arlette Laguiller (5,37 %), les résultats des 11 et 18 juin restent très ouverts. Cinq listes seront en présence, avec celles du Front national et de Lutte ouvrière, et une autre – annoncée – intitulée « Bourges mieux vivre ».

Patrick Martinat

Châlons-sur-Marne : l'ancien cheminot Jean Reyssier livre son dernier combat

CHÂLONS-SUR-MARNE
de notre envoyée spéciale

Pressé par les siens, Jean Reyssier repart au combat. Pour la quatrième fois, le maire communiste de Châlons-sur-Marne va affronter le député RPR Bruno Bourg-Broc, vice-président du conseil régional de Champagne-Ardenne. A soixante-treize ans, cet ancien cheminot *« communiste et fier de l'être »*, qui a battu tous les records de longévité à la tête de la ville, n'avait pas très envie de se lancer. Mais il demeure le seul candidat communiste capable de conserver au Parti sa dernière capitale de région. La personnalité de celui que de nombreux Châlonnais appellent *« le Jean »* semble en effet le principal atout de l'équipe sortante. Adepte des tournées de quartier, le maire connaît sa ville, serre les mains et écoute les doléances. *« Il ne dit jamais non. Il laisse ce soin à ses adjoints »*, expliquent ses détracteurs.

Après dix-huit ans de règne, Jean Reyssier a rencontré des difficultés pour reconduire une liste d'union de la gauche. Les Verts, partie prenante de la majorité municipale jusqu'en 1990, ont constitué une liste avec des dissidents du PS, deux élus de Radical (eux aussi en froid avec Jean Reyssier) et des personnalités associatives très critiques sur la gestion passée. Les projets d'urbanisme du maire ont laissé des traces. *« M. Reyssier a une gestion de cette ville au coup par coup »*, affirme Francis Leloup, conseiller vert sortant.

Ce que reprochent au maire ses anciens alliés, c'est surtout l'absence de transparence dans l'attribution de certains marchés publics et l'attitude des services techniques réputés « verrouiller » les dossiers au détriment des élus. Les *« deux maires du Palais »*, Michel Namura, secrétaire général, et Yves Kapel, directeur des services techniques, tireraient seuls les ficelles. *« L'exemple du centre culturel Pierre-Dac est une illustration limpide : on a découvert une construction complètement différente des plans adoptés et, avec les rallonges budgétaires sans cesse votées au conseil municipal, on ne sait pas où passe l'argent »*, dénonce Roger Canard, adjoint Radical sortant. En clair, la gestion de la ville par l'appareil du PC est sur la sellette, avec des soupçons d'irrégularités. Convaincus que les *« forces vives de la gauche »* se retrouvent dans leur liste et que, sans leur apport, Jean Reyssier ne conservera pas la mairie, les rebelles ont placé la barre haut : s'ils font plus de 15 %, leur appui pour le second tour dépendra d'une promesse d'audit des comptes communaux et de deux postes d'adjoints.

Le maire, lui, conduira une liste d'union (PC-PS-Mouvement des citoyens) moins large que celle de 1989, après quelques tiraillements du côté du PS, qui, derrière Bertrand Wiedemann-Goiran, jeune candidat malheureux aux législatives de 1993, a eu des velléités de primaires. Si les socialistes se sont rangés derrière la bannière du maire, il a fallu toute la persuasion des instances nationales, soucieuses de préserver les accords nationaux. M. Wiedemman-Goiran, qui voulait remettre en cause l'hégémonie du PC sur la gauche, a été désavoué par le bureau national en février et est reparti à Paris.

A droite, en éternel challenger, Bruno Bourg-Broc (RPR) veut croire cette fois-ci en sa bonne étoile. Après la mise à l'écart de l'UDF-CDS Pierre Dellon, sorti perdant de primaires aux dernières cantonales, celui qui se voyait déjà ministre de l'éducation du gouvernement Juppé, ou au moins secrétaire d'Etat à la francophonie, est persuadé que cette quatrième tentative sera la bonne : *« Châlons doit sortir du ghetto où dix-huit ans de gestion communiste l'ont enfermée : la ville a été laissée sur le bord de la route du développement économique »*, assure le député. Et de prendre comme exemple l'absence d'implantation d'entreprises depuis dix-huit ans.

Châlons, ville de tradition militaire et administrative, compte deux tiers de ses emplois dans le secteur public. M. Reyssier se défend en rétorquant que *« c'est un mauvais procès de* [lui] *imputer la situation économique »* et qu'il s'est *« battu comme un chien pour défendre le secteur public »*. Le candidat RPR, assuré, lui, de la *« lassitude »* des Châlonnais, met également l'accent sur l'âge du maire pour douter de sa capacité à achever un nouveau mandat. Il espère profiter de la dynamique de la campagne présidentielle pour enlever la mairie : pour la première fois, la gauche a été minoritaire à Châlons...

Fort de ses 17,7 % lors de la présidentielle, le Front national, doit, comme M. Bourg-Broc, faire face à une liste dissidente menée par un ancien candidat FN aux cantonales, allié à un buraliste qui souhaitait lancer une liste de commerçants. Du coup, Jean Bonnet, ancien chef d'entreprise qui a pris la tête de liste FN, a eu bien du mal à constituer sa liste : il a lancé un appel aux bonnes volontés *via* la presse locale !

En 1989, la ville n'avait pas hésité à renouveler sa confiance au vieux communiste. Le duel des deux *« dinosaures »* semble aujourd'hui lasser les Châlonnais. Les challengers des deux bords espèrent brouiller les cartes.

Sylvia Zappi

Le challenger du challenger

Bruno Bourg-Broc, candidat RPR à la mairie de Châlons-sur-Marne, devra compter sur une liste concurrente à droite, menée par une conseillère élue sur sa liste en 1989. *« Bruno Bourg-Broc n'aurait pas dû prendre la tête de liste. Il a subi trois défaites cuisantes, et il ne passe pas à Châlons »*, explique Monique Hénault, qui lui reproche surtout sa tendance à tout « verrouiller » au détriment de ses partenaires : *« Si BBB prend la mairie, on remplacera un appareil PC par un appareil RPR. M. Bourg-Broc n'est là que dans les deux mois qui précèdent une campagne électorale, sinon il passe son temps à Paris. Il a même démissionné de son poste de conseiller municipal en 1993 sous prétexte qu'on ne pouvait rien faire dans l'opposition alors que cela faisait seize ans qu'il y siégait ! »*, assure-t-elle. Mme Hénault entend en tout cas discuter fermement son éventuel soutien au deuxième tour.

Clermont-Ferrand : un duel incertain s'engage entre Valéry Giscard d'Estaing et Roger Quilliot

Le maire socialiste de la capitale de l'Auvergne a renoncé à se retirer pour affronter l'ancien président de la République

Maire de Clermont-Ferrand depuis 1973, ancien ministre du logement, Roger Quilliot va affronter, aux élections municipales des 11 et 18 juin, Valéry Giscard d'Estaing en un duel non dénué de polémiques. L'ancien président de la République, président du conseil régional, tente sa chance dans la capitale arverne trente-six ans après une tentative infructueuse, en 1959, lorsqu'il était jeune secrétaire d'Etat. Six listes sont en présence, dont deux d'extrême gauche et une du Front national, qui a peu de chances d'être présente au second tour.

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

La dédicace est de Jacques Bardoux. Elle ouvre son dernier livre, publié en 1958. « *A mon petit-fils, Valéry Giscard d'Estaing* (...) *qui continue après moi, dans notre Auvergne, l'action politique commencée par mon père il y a cent ans.* » C'est en Auvergne, à Clermont-Ferrand, que l'ancien président de la République s'apprête à honorer ce qui sera peut-être son dernier grand rendez-vous politique, de loin le plus risqué. En quarante ans de vie publique, M. Giscard d'Estaing n'a guère subi que deux défaites électorales. Il a longtemps souhaité, en vain, laver l'affront présidentiel de 1981. Il tente aujourd'hui le diable dans la capitale arverne, trente-six ans après une tentative malheureuse que saluait son grand-père par sa dédicace. En 1959, jeune secrétaire d'Etat aux finances, élu député du Puy-de-Dôme trois ans auparavant, il avait crânement défié la gauche dans le bastion inexpugnable du socialiste Gabriel Montpied, installé là depuis la Libération. Distancé au premier tour, M. Giscard d'Estaing s'était sagement retiré pour ménager l'avenir et la possibilité de succéder un jour à l'aïeul évoqué par la dédicace, Agénor Bardoux, maire de Clermont-Ferrand pendant les années troublées de 1870 et de 1871.

C'est dans l'alchimie du sens de la famille, de l'appréciation politique et du besoin d'action qu'il faut chercher la clé d'un engagement improbable qui fait s'interroger les derniers giscardiens. Depuis que M. Giscard d'Estaing est revenu en Auvergne, après la défaite de 1981, la droite a tout gagné : la région en 1986, le conseil général en 1992 – même si elle risque de le perdre lors du prochain renouvellement cantonal – et les six circonscriptions législatives en 1993. Clermont-Ferrand a résisté.

> La ville se sent prise en otage par ce duo issu d'une génération politique passée

Elle est restée cette ville de gauche qui a encore donné plus de 51 % de ses suffrages à Lionel Jospin. « *Au soir du second tour de l'élection présidentielle. J'ai hésité* », confie sans ambages M. Giscard d'Estaing. « *Mais il était trop tard. Se retirer aurait signifié que les municipales étaient perdues d'avance. Je suis le seul à pouvoir l'emporter.* »

L'engagement de l'ancien chef de l'Etat a appelé en retour celui de Roger Quilliot, ancien ministre du logement et maire depuis le retrait de Gabriel Montpied, en cours de mandat, en 1973. A soixante-neuf ans passés, l'ancien secrétaire d'Albert Camus aurait volontiers pris sa retraite. A vrai dire, personne parmi ses amis ne l'aurait véritablement déploré. Faute d'avoir su, à l'inverse de son prédécesseur, préparer sa succession, Roger Quilliot est contraint de contrer un adversaire autrement coriace que ceux qu'il a pris l'habitude de battre dès le premier tour depuis 1977.

Les deux hommes font campagne sur des thèmes qui leur correspondent peu. A peine plus jeune que son adversaire, Valéry Giscard d'Estaing plaide pour « *le renouveau* », « *le changement vital* », et Roger Quilliot, bardé de prudence, pour « *l'audace* ». Pour constituer leurs listes, l'un et l'autre n'ont pas hésité à rudoyer leur propre camp. Le président de l'UDF a fait plier un député UDF implanté dans les quartiers populaires de Clermont-Ferrand, Michel Fanget, qui a dû se résoudre à accepter la cinquième place de la liste. Et le notable socialiste a renouvelé son équipe en rétrogradant sévèrement ses adjoints. Le plus fantasque et le plus imaginatif d'entre eux, Maurice Pourchon, ancien président de la région Auvergne, ne l'a pas accepté : il a claqué bruyamment la porte. Le socialiste et le libéral défendent, peu ou prou, les mêmes projets : une salle de spectacle, un tramway, rien qui puisse exacerber les passions.

Car la ville se sent un peu prise en otage par ce duo issu d'une génération politique passée. « *La campagne municipale manque d'adhésion* », soupire le président de l'université Clermont-II, Jean-Marc Monteil, vainement courtisé par les deux principaux candidats. « *Le Clermontois hésite. Il se dit qu'il faut que Quilliot s'en aille, mais se refuse pour autant à voter Giscard* », conclut-il. « *C'est plus la faiblesse de la gauche qu'une véritable dynamique de la droite qui a expliqué les revers subis par le PS au cours de ces dernières années* », estime Pierre Mazataud, géographe et spécialiste de la carte électorale auvergnate. « *En 1993, sur ses terres de Rochefort-Montagne, Valéry Giscard d'Estaing n'avait d'ailleurs pas réalisé son meilleur score* », ajoute-il.

Au cours de son dernier mandat municipal, Roger Quilliot a vécu cruellement la mutation de la manufacture Michelin, une entreprise hors normes et tentaculaire, un Michelin-Ville imbriqué dans la capitale auvergnate. C'est aujourd'hui une société plus classique, délestée d'un encadrement social prenant en charge les Bibendums de la maternité au cimetière. En quinze ans, elle a divisé par deux ses effectifs, qui représentent aujourd'hui le quart de la population active clermontoise, et désespéré plus d'un sous-traitant. Pris à la gorge, le maire placide qui avait fait du silence une manière de gestion a démissionné spectaculairement, le 14 novembre 1991. Puis il a repris son mandat, assuré de délocalisations qui n'ont apporté au total, selon son adversaire UDF, que quelques dizaines d'emplois.

M. Quilliot réplique en assurant avoir obtenu, par son initiative, des crédits communautaires que le président de région, malgré son entregent européen, n'avait pas été capable d'attirer en Auvergne. « *On prête des pouvoirs magiques au président de région, mais, lorsqu'il veut retarder la fermeture d'une entreprise à Riom, dans la banlieue de Clermont, ses interventions restent sans effets* », assure-t-il. La gestion du conseil régional d'Auvergne n'a jamais suscité plus d'enthousiasme que celle de la mairie. « *Clermont la discrète entend bien le rester ; l'histoire le prouve, la discrétion n'empêche pas l'efficacité, bien au contraire* », écrit le maire sortant dans son journal de campagne, où il met peu en valeur la politique modèle qu'il a menée en matière de logement social.

En dépit de leur respect mutuel, les deux hommes se cantonnent à des polémiques sans grande envergure. M. Giscard d'Estaing rappelle que M. Quilliot n'est clermontois que depuis 1963, par le hasard d'une mutation universitaire, et affirme que l'urbanisme de la ville est une calamité. En retour, son adversaire moque « *le météorite qui traverse de temps à autre le ciel clermontois* » et assure que l'ancien chef de l'Etat s'emmêle dans les limites communales lorsqu'il évoque l'aménagement des côtes de Clermont.

« *La liste de Roger Quilliot est solide, et ses réseaux municipaux actifs* », s'inquiète Michel Fanget. Pour son malheur, M. Giscard d'Estaing est allé de déboires en déboires avec ses propres colistiers. Quatre d'entre eux, en infraction avec le code électoral, ont déclaré forfait, parmi lesquels Jean-Louis Machuron, président de Pharmaciens sans frontières (PSF), et François Vigouroux, président du directoire des caisses d'épargne de la région Auvergne, dont le président de la région, qui vantait partout sa compétence, voulait faire son adjoint chargé des finances. Cette cascade de défections a quelque peu rasséréné les socialistes. Michel Charasse, battu sévèrement par M. Giscard d'Estaing aux élections régionales de 1992, est même sorti de son silence en moquant les efforts déployés par l'ancien chef de l'Etat pour « *racommoder une liste qui se détricote au fur et à mesure qu'il découvre un code électoral centenaire* ».

Roger Quilliot et Valéry Giscard d'Estaing risquent beaucoup dans cette affaire incertaine qui engonce un peu plus Clermont-Ferrand, à son corps défendant, dans un habit de grisaille un peu désuet. Parce qu'il aura vu sa ville basculer, ou parce qu'il aura échoué une seconde fois, l'un des deux risque d'être particulièrement amer au soir du 18 juin.

Gilles Paris

Six listes en présence

Outre celles de Roger Quilliot et de Valéry Giscard d'Estaing, les Clermontois pourront compter avec une liste « socioprofessionnelle » conduite par Jean-Yves Fafournoux, ancien conseiller municipal de M. Quilliot, et Claude Michy, organisateur de spectacles et de manifestations sportives. Dans cette ville de tradition ouvrière, où Arlette Laguiller a obtenu un de ses meilleurs scores à l'élection présidentielle, deux listes se disputeront l'électorat de l'extrême gauche. La première, conduite par Danielle Auroi, rassemble les Verts et la LCR. La seconde, emmenée par Daniel Séguy, a été constituée, non sans difficulté, par Lutte ouvrière. La quatrième liste, celle du Front national, risque de ne pas être présente au second tour. Le 23 avril, au premier tour de la présidentielle, M. Le Pen n'a obtenu que 11,06 % et en 1989, le candidat FN aux élections municipales avait obtenu 5,89 % des suffrages.

CLÉS

Un mode de scrutin complexe

Le mode d'élection, pour six ans, des conseillers municipaux et des maires n'a pas été modifié depuis le renouvellement de 1983. Hormis les cas particuliers de Paris, Lyon et Marseille, les conseils municipaux comptent de 9 à 69 membres en fonction de la population. Les règles applicables diffèrent selon la taille des communes.

● **Les communes de moins de 3 500 habitants (de 9 à 23 conseillers municipaux) :** scrutin majoritaire à deux tours. La déclaration de candidature n'est pas obligatoire. Les électeurs peuvent « panacher », c'est-à-dire de rayer ou d'ajouter des noms sur la liste qu'ils ont choisie. Dans les communes de moins de 2 500 habitants, les candidatures isolées et les listes incomplètes sont autorisées.
Dans les communes de 2 500 habitants et plus, les bulletins distribués aux électeurs doivent comporter autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir, même si les électeurs conservent la faculté de déposer dans l'urne des listes incomplètes.
Les voix sont décomptées par candidat, et non par liste. Sont élues dès le premier tour les personnes ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart du nombre des inscrits.
Au second tour, l'élection a lieu à la majorité relative. Il n'est pas nécessaire d'avoir été candidat au premier tour.

● **Les communes de 3 500 habitants et plus :** les candidats se présentent sur des listes comportant autant de noms que de sièges à pourvoir, sans que les électeurs aient le droit d'ajouter ou de supprimer des noms, ni de modifier l'ordre de présentation. La déclaration de candidature à la préfecture est obligatoire. Cette déclaration devait être déposée, pour le premier tour, avant vendredi 2 juin à minuit.
La liste qui obtient au premier tour la majorité absolue des suffrages exprimés se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir, arrondie à l'entier supérieur. Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne entre toutes les listes *ayant recueilli plus de 5 % des* suffrages exprimés, y compris la liste arrivée en tête.
Si aucune liste n'a rassemblé la majorité absolue des voix, un second tour est organisé, auquel peuvent participer les seules listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour. Toutefois, les listes qui ont obtenu au moins 5 % des voix sont autorisées à fusionner avec une liste pouvant se maintenir. Les candidats ayant figuré sur une même liste au premier tour ne peuvent figurer sur plusieurs listes au second. Les listes doivent être posées à la préfecture au plus tard le mardi qui suit le premier tour, soit le 13 juin à minuit.
Au terme du vote, la liste arrivée en tête se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir (arrondie à l'entier supérieur). Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix, à la proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

● **Les cas particuliers de Paris, Lyon et Marseille :** Paris, Lyon et Marseille élisent à la fois des conseils municipaux et des conseils d'arrondissement. Les 163 conseillers de Paris, les 73 conseillers municipaux de Lyon et les 101 conseillers de Marseille sont élus par secteur, en même temps et sur les mêmes listes que les conseillers d'arrondissement. Tandis qu'à Paris et à Lyon ces secteurs recoupent les limites des arrondissements, chacun des huit secteurs marseillais est constitué de deux arrondissements.
Le nombre des conseillers municipaux élus dans un secteur représente le double de celui des conseillers municipaux désignés dans ce même secteur, sans pouvoir être inférieur à dix ni supérieur à quarante. Le nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir varie de trois à dix-sept en fonction de la population du secteur.
Une fois les conseillers municipaux désignés, suivant les règles en vigueur pour les communes de 3 500 habitants et plus, les sièges de conseillers d'arrondissement sont répartis de la même façon, entre les suivants de liste non élus, au Conseil de Paris ou aux conseils municipaux de Lyon et de Marseille.

Une nomination à Matignon contestée

QUINZE JOURS après sa nomination, le conseiller du premier ministre pour les affaires judiciaires, André Ride, a quitté ses fonctions. Ancien procureur de Toulon, M. Ride n'a fait aucune déclaration mais Matignon indique qu'il a « *préféré une nouvelle affectation* ». La nomination de son successeur, Jean-Claude Antonetti, vice-président du tribunal de Paris, a suscité la colère de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) et du Syndicat de la magistrature (SM, gauche). Ces organisations s'étonnent que le gouvernement ait, de nouveau, fait appel à un membre de l'Association professionnelle des magistrats (APM), une organisation de droite qui a réuni 13 % des voix lors des élections professionnelles. En effet, Alexandre Benmakhlouf, secrétaire général adjoint de l'APM de 1984 à 1986, est directeur de cabinet du garde des sceaux et Dominique Matagrin, secrétaire général de l'APM jusqu'en mai, a été chargé d'une mission par M. Toubon.

MUNICIPALES

■ **LIONEL JOSPIN : l'ancien candidat socialiste à l'élection présidentielle** s'est déclaré « *inquiet et déçu de la façon dont le gouvernement commence* ». Lionel Jospin, qui participait à une réunion de soutien, jeudi 1er juin, au candidat socialiste à la mairie de Grenoble, Michel Destot, a déclaré : « *On a du mal à croire que le gouvernement qui se met en place sera véritablement impartial lorsqu'on constate qu'il y a dix ministres qui étaient, il y a encore quelques semaines, des élus de la Ville de Paris, surtout lorsque l'on découvre de quelle façon semblent être réglées les attributions de logements.* »

■ **TROTSKISTES : le mouvement Lutte ouvrière (LO)** présente des listes aux élections municipales dans plusieurs grandes villes : Angers, Belfort, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Creil, Limoges, Lille, Lyon, Montbéliard, Mulhouse, Rennes, Rouen et Saint-Nazaire. A Paris, des candidats LO seront présents dans les 11e, 13e, 18e, 19e et 20e arrondissements. En banlieue parisienne, des listes ont été constituées à Arcueil, Argenteuil, Aubervilliers, Gennevilliers, Ivry, Pantin, Saint-Denis et Vigneux. Arlette Laguiller, porte-parole de LO, sera tête de liste aux Lilas.

■ **REBELLES : Jean-Philippe Hubin**, conseiller RPR de Paris dans le 7e arrondissement depuis 1989 mais écarté de la liste officielle cette année, a pris la tête d'une liste concurrente, aussitôt après la présentation, mardi 30 mai, par Jean Tiberi, maire de Paris, des têtes de liste de la majorité dans cet arrondissement (Martine Aurillac et Michel Roussin). C'est le troisième arrondissement – après le 16e et le 2e – où deux listes rivales se réclament de la majorité.

■ **AUTOROUTE :** au cours d'une manifestation organisée, jeudi 1er juin, au Théâtre Marigny à Paris, par le comité de soutien de Jean Tiberi, candidat RPR à la Mairie de Paris, Hubert Flahault, président de la chambre de commerce et d'industrie de la capitale, a annoncé que son organisme était résolu à « *fédérer beaucoup d'énergies* » pour créer une autoroute souterraine entre l'aéroport de Roissy et Paris. Il a suggéré que la Ville se joigne à ce groupe d'investisseurs.

DÉPÊCHES

■ **MISE EN EXAMEN : les quatre enfants de Maurice Arreckx, sénateur** (UDF) et ancien président du conseil général du Var, ont été mis en examen, jeudi 1er juin, pour « *recel d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux* ». Ils ont été longuement interrogés sur la provenance du million de francs, versé à chacun d'entre eux par leur père en août 1992, sur des comptes en Suisse baptisés « Spirou », « Mayol », « Waterloo » et « Malèche ». M. Arreckx, mis en examen pour « *corruption, recel d'abus de confiance et recel d'abus de biens sociaux* », qui a été remis en liberté sous contrôle judiciaire le 15 mai, a indiqué jeudi qu'il « *envisage la retraite* ». « *Il y a peu de chance pour que je me représente aux élections sénatoriales* » de septembre 1995, a-t-il précisé.

■ **PÊCHE : Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture**, de la pêche et de l'alimentation, a déclaré, mercredi 31 mai, devant l'assemblée générale des caisses de crédit maritime, qu'une « *large concertation aurait lieu avec tous les professionnels avant de décider si la pêche doit à l'avenir être maintenue dans une filière de l'alimentation ou rattachée à un département ministériel autonome* ». M. Vasseur a précisé que le plan de soutien de février 1995 à la pêche artisanale « *sera poursuivi* ».

Essonne : le FN présent sur des listes RPR-UDF dans deux villes

SERGE DASSAULT (RPR), tête de liste RPR-UDF à Corbeil-Essonnes (Essonne), a-t-il comme colistiers un ou plusieurs lepénistes ? M. Dassault a vigoureusement démenti, jeudi 1er juin, les rumeurs selon lesquelles il aurait conclu un accord avec le Front national pour les élections municipales. « *Aucun membre de la liste de Serge Dassault n'est inscrit comme membre du Front national* », a-t-on indiqué dans l'entourage corbeillois de l'industriel.

Cette précision est intervenue alors que le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a rappelé, jeudi également, qu'il « *ne cautionnera aucune alliance électorale avec l'extrême droite* » et que les membres du RPR qui ne respecteraient pas ce principe « *se placeraient d'eux-mêmes en dehors* [du] *mouvement* ». Malheureusement pour M. Dassault, France 2 a diffusé le soir même un reportage dans lequel l'un de ses colistiers, Charles Lelièvre, indiquait qu'il était bel et bien bien membre du FN.

A Corbeil-Essonnes, le parti de Jean-Marie Le Pen a décidé de ne pas s'aligner dans la course à la mairie, détenue par les communistes depuis 1959. Est-ce en échange de contreparties politiques ? « *Notre unique objectif est de faire tomber ce bastion communiste, c'est ce qui justifie notre position* », précise Jacques Ollivier, délégué départemental du FN.

QUESTION DE CONFIANCE

Les responsables de ce parti ont cependant dû longuement peser leur décision. Dans cette grosse ville industrielle, le FN est habitué à réaliser de bons scores et sa candidature aux municipales aurait constitué un danger pour les deux listes de droite (un dissident RPR, Jacques Gering, a également formé une liste). « *Si le Front national est candidat, je ne gagnerai pas au premier tour* », pronostiquait d'ailleurs, il y a deux semaines, M. Dassault. Sans compter que le Front pouvait, lui aussi, prétendre emmener sa liste au second tour...

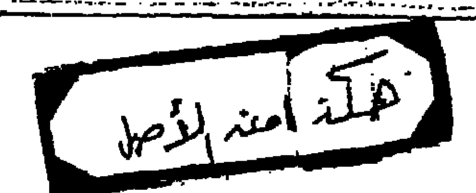
Y a-t-il eu alors un accord ? Il y a deux mois, M. Dassault avait posé la question de confiance devant le bureau exécutif de l'UACE, son association politique locale. Dans l'hypothèse où le FN ne renoncerait pas à faire une liste, faudrait-il négocier ? « *Hormis quelques exceptions, le bureau exécutif s'était montré opposé à toute négociation* », témoigne un militant. Si le candidat RPR affirme ignorer les étiquettes des personnes figurant sur sa liste, il apparaît cependant que deux de ses colistiers – dont M. Lelièvre – auraient fait la navette entre l'UACE et la mouvance de Jean-Marie Le Pen qui, à Corbeil-Essonnes, regroupe environ deux cents adhérents et sympathisants.

INITIATIVES INDIVIDUELLES

Le Front national, lui, se défend d'être officiellement représenté sur la liste Dassault. « *S'il y a dans cette liste des personnes proches de notre parti, je m'en réjouis, mais il s'agit d'initiatives individuelles et non de présence ès qualité Front national* », précise M. Ollivier.

Le rappel à l'ordre de M. Mancel, le secrétaire général du RPR, s'explique aussi par la situation de la commune de Courcouronnes, également située dans l'Essonne. François-Joseph Roux (RPR), qui conduira la liste RPR-UDF contre le maire (div. g.), Guy Briantais, ne se cache pas, en effet, d'avoir embarqué au moins quatre représentants de la liste des « droites courcouronnaises » qui, lors des municipales de 1989, avait été soutenue par le FN. Parmi eux, deux conseillers municipaux sortants en position d'être adjoints au maire en cas de victoire. Pour autant, plaide M. Roux, « *il n'y a pas d'encartés au Front national sur ma liste* ».

Patrick Desavie



Essonne : le FN présent sur des listes RPR-UDF dans deux villes

Le secteur associatif représente désormais plus de 800 000 emplois

Une étude comparative internationale révèle la nouvelle expansion du « troisième secteur »

Coincé entre le public et le privé, ce « troisième secteur » est très mal connu, même s'il est créateur d'emplois. Pour la première fois, une étude comparative internationale, présentée au cours d'un colloque jeudi 1er juin, tente de faire le point. Son versant français a été réalisé par le Laboratoire d'économie sociale (LES) et financé par la Fondation de France. Dans ce secteur associatif, l'emploi se développe.

DEUX CONCLUSIONS de l'étude du Laboratoire d'économie sociale sur le *« troisième secteur »* sont remarquables. En 1990, l'emploi associatif représentait 803 000 salariés en équivalent temps plein, soit 4,2 % des emplois rémunérés en France, ce qui équivaut, par exemple, à la moitié le l'emploi dans le bâtiment et les travaux publics. En second lieu, le secteur associatif est en pleine expansion. De 1981 à 1991, alors que l'emploi a stagné, voire diminué, *dans la plupart des secteurs* économiques, il a progressé de 40 % dans les associations pendant cette période, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,4 %. Cette étude évalue aussi le budget total du secteur associatif à 217 milliards de francs environ, soit 3,3 % du produit intérieur brut français. L'enquête, qui devrait être renouvelée chaque année, montre d'ores et déjà que les tendances – notamment sur le développement de l'emploi – observées ces dernières années se confirment.

En France, la connaisance économique de ce *« troisième secteur »*, selon l'expression couramment employée dans les pays anglo-saxons pour désigner toutes les activités sans but lucratif qui ne relèvent ni du privé ni du public, se heurte à une double difficulté. Estimé autour de 700 000, le nombre exact d'associations n'est pas connu. Le flux de création tourne autour de 60 000 par an (contre 40 000, il y a dix ans). En revanche, on ne sait pas combien d'associations cessent de fonctionner. *Seconde difficulté*, le *« troisième secteur »*, qui regroupe des associations et des fondations, recoupe en France la notion d'économie sociale dont le spectre est plus large, car elle inclut les mutuelles et les coopératives.

LA PLACE DOMINANTE DE L'ETAT

Comparable par sa taille à celui des autres pays développés, Allemagne et Grande-Bretagne notamment, le secteur associatif français se distingue par son mode de financement et par ses domaines d'activités. La place de l'Etat reste dominante. Les ressources publiques assurent près de 60 % du financement du secteur associatif, contre un tiers fourni par ses recettes propres. Avec 15 milliards de francs, les dons privés ne représentent que 7 % du budget total. Cette dernière source de financement est en moyenne en France plus faible que dans les autres pays industrialisés, mais elle est en constante augmentation.

Le secteur associatif français est caractérisé par sa forte concentration. *Quatres domaines sont prépondérants* : les services sociaux, l'éducation et la recherche, la santé, la culture et les loisirs. Ils représentent à eux seuls 88 % des associations répertoriées, 86 % des dépenses courantes, 90 % de l'emploi rémunéré et 70 % du travail bénévole. Il est même prépondérant dans les services sociaux, où il constitue près de 60 % des emplois. Les organisations non lucratives, gestionnaires d'établissements ou de services sociaux emploient 300 000 salariés en équivalent temps plein, soit autant que toute l'industrie automobile. A ce travail salarié s'ajoute un bénévolat important (environ 130 000 en équivalent temps plein). C'est aussi dans ce secteur que l'emploi associatif a connu le boom le plus significatif. Il a plus que doublé en dix ans. En revanche, on observe une relative faiblesse des associations professionnelles et syndicales.

Par sa taille et sa présence à l'échelon local, le secteur associatif devient un acteur presque incontournable pour maintenir ou *créer des emplois de proximité*. Pour Francis Charhon, directeur général de la Fondation de France, cette enquête, qui se situe dans le prolongement de celle réalisée en 1994 sur le don et le bénévolat, doit permettre de *« faire prendre conscience de l'importance du secteur non lucratif, tant en termes d'emploi que de valeur »*. Le secteur associatif doit toutefois évoluer vers une plus grande transparence et une plus grande professionnalisation s'il veut assurer son développement.

Alain Beuve-Méry

M. Puech entend poursuivre une politique contractuelle

Le ministre de la fonction publique a annoncé qu'il appliquerait tous les accords signés par ses prédécesseurs

L'ANNONCE par le ministre de la fonction publique, Jean Puech, de la poursuite de la politique contractuelle satisfait les syndicats qui en sont parties prenantes, mais pas les *« contestataires »*, comme la CGT ou la FSU, qui réclament de nouvelles négociations (*Le Monde* du 1er juin). Comme le prévoit un accord salarial conclu le 9 novembre 1993, le gouvernement augmentera les salaires d'1,4 %, le 1er novembre 1995. Les syndicats ont toutefois obtenu de M. Puech *qu'il leur donne rendez-vous, le* 29 juin, pour examiner les conditions d'un ajustement des salaires sur l'inflation. L'Union des fédérations de fonctionnaires UNSA souhaite que le gouvernement prenne en compte l'effet d'une éventuelle hausse de la TVA (*Le Monde* du 2 juin).

Jean Puech profitera de ce rendez-vous pour dresser le bilan du nombre d'emplois créés dans la fonction publique depuis la signature de l'accord de 1993, qui devait permettre le recrutement d'environ 10 000 agents. Il a annoncé qu'il ouvrirait, à l'automne, des négociations salariales portant sur 1996 et 1997. Le ministre de la fonction publique a proposé de créer, dès le mois de juillet, un groupe de travail sur l'aménagement du temps de travail, en vue d'un accord en octobre. Le gouvernement souhaite mieux prendre en compte les besoins des usagers. La CFDT a prévenu qu'elle ne se satisferait pas d'une négociation qui ne porterait pas, non plus, sur la réduction du temps de travail. La plupart des organisations syndicales sont d'accord pour réclamer à la fois réduction du temps de travail et créations d'emplois.

Une commission paritaire, enfin, se réunira le 6 juillet, pour préparer le prochain volet de l'accord Durafour (devant concerner le haut de la catégorie A), qui devrait s'appliquer en août. La CFTC a rappelé qu'elle demandait une revalorisation des salaires de la haute fonction publique et qu'elle ne se satisfaisait pas de la nouvelle bonification indiciaire attribuée aux titulaires de postes fonctionnels.

R. Rs

DISCRIMINATION Le docteur Michel Maure, directeur d'une clinique à Marseille, comparaissait jeudi 1er juin devant la huitième chambre correctionnelle du tribunal de Marseille pour *« discrimination »*, à la suite d'une plainte déposée par une jeune femme enceinte et séropositive. En 1993, une interruption volontaire de grossesse lui avait été refusée, les médecins ayant visiblement redouté d'être contaminés ● LORS DE L'AUDIENCE, ceux-ci ont admis que des précautions permettent d'éliminer ce risque. Le parquet a requis la relaxe du docteur Maure, estimant qu'un réflexe de peur ne permet pas de conclure à un délit de discrimination. Le jugement a été mis en délibéré ● AIDES ET LE PLANNING FAMILIAL, parties civiles, estiment, elles, que *« la peur de la contamination est une discrimination lorsque l'on a affaire à des professionnels de la santé »*.

Une femme séropositive poursuit le médecin qui lui avait refusé un avortement

Le procès, devant le tribunal correctionnel de Marseille, du directeur d'une clinique qui avait refusé de pratiquer une interruption volontaire de grossesse sur une patiente séropositive montre que le manque d'information peut entraîner des discriminations

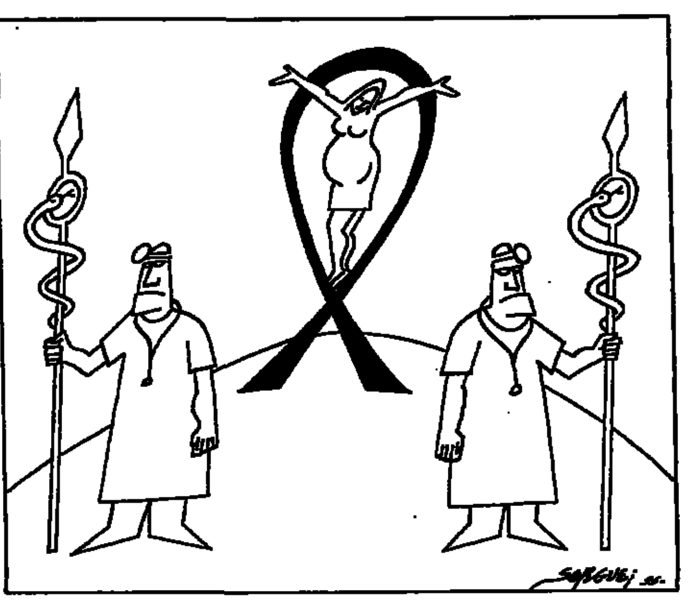
MARSEILLE
de notre correspondant

La peur de la contamination par le virus du sida peut-elle, lorsqu'elle touche des médecins, être considérée comme la source d'un délit par discrimination ? Cette question se trouvait, jeudi 1er juin, au centre du procès de Michel Maure, quarante-six ans, médecin-anesthésiste et directeur d'une clinique marseillaise. Poursuivi devant la 8e chambre correctionnelle du tribunal de Marseille pour *« discrimination en raison de l'état de santé »*, ce médecin comparaît pour une infraction passible d'un an d'emprisonnement et d'une amende de 20 000 francs.

Cette audience est l'aboutissement d'une plainte avec constitution de partie civile déposée le 4 mars 1993 par Dalila, une employée de collectivité âgée de vingt-neuf ans. En raison de sa séropositivité, la jeune femme avait choisi d'interrompre sa grossesse, refusant de donner naissance à un enfant auquel le virus aurait pu être transmis. Dans les délais légaux imposés pour l'IVG, elle consultait, le 26 janvier 1993, une conseillère du Planing familial, qui l'orientait vers le docteur Pierre Assas.

Averti de la séropositivité de sa patiente, le médecin fixe à Dalila un rendez-vous le 29 janvier à la clinique chirurgicale Saint-Bernard, un établissement privé où il exerçait depuis six ans. Après avoir réglé le montant du tiers payant (480 francs) et subi un électrocardiogramme, Dalila remplit les 57 cases du formulaire préopératoire, soulignant de deux traits de stylo rouge sa réponse affirmative à la question concernant la séropositivité. Depuis 1987, date à laquelle elle a appris sa contamination par le VIH, la jeune femme n'a jamais caché son état, ni à sa famille, au sein de laquelle elle vivait alors, ni au médecin qu'elle consultait. *« Je patientais dans ma chambre lorsque le docteur Assas est entré. A l'expression de son visage,* a-t-elle expliqué au tribunal, *j'ai compris qu'il y avait un problème. J'ai cru qu'il manquait un papier. Le médecin m'a dit que le directeur de la clinique, qui devait pratiquer l'anesthésie, refusait de faire l'IVG car j'étais séropositive. »* En urgence et dans un état de détresse psychologique – *« je pleurais, j'étais vraiment mal »* –, Dalila subira l'intervention cinq jours plus tard à l'hôpital public de la Conception.

Deux années d'instruction n'ont pas apporté toute la lumière sur les responsabilités. Devant le tribunal correctionnel, le docteur Maure, en tant que prévenu, et le docteur Assas, comme témoin, se sont renvoyé la balle, s'accusant réciproquement d'avoir pris la décision de ne pas réaliser l'IVG. Dans un premier temps, le docteur Assas avait déclaré en effet aux policiers que le docteur Maure l'avait prévenu que son établissement *« n'était pas équipé pour traiter les risques de contamination du personnel et des locaux opératoires »*. A l'audience, le docteur Assas a convenu qu'aucun élément particulier n'est nécessaire pour pratiquer une intervention légère sur un patient séropositif. *« Le virus ne saute pas à la figure. Il faut veiller à* « recapuchonner » *les aiguilles et à jeter les compresses immédiatement. Deux paires de gants valent mieux qu'un test de dépistage. »* Dans une seconde version, le docteur Assas devait expliquer le refus du docteur Maure par la peur de la contamination. *« Il m'a dit quelque temps plus tard :* « Tu vas contaminer toute la clinique. »



Dénonçant un *« coup monté »* d'Aides-Provence et du Planning familial – deux associations qui se sont portées partie civile –, le docteur Maure est resté constant dans ses déclarations. *« Je n'ai jamais refusé l'IVG. C'est le docteur Assas qui a pris la décision de ne pas la pratiquer »*, accuse le directeur de l'établissement. *Il est venu me voir et m'a dit :* « J'ai une patiente qui a le sida. Je l'envoie à la Conception. » *Je croyais qu'il venait de le découvrir, que c'était pour lui la première fois qu'il devait faire une IVG sur une personne séropositive. »* Comme gage de la bonne foi du directeur, Me Alain Haddad a cité dans sa plaidoirie les trois IVG réalisées en 1993 à la clinique Saint-Bernard sur des femmes porteuses du virus VIH. *« On a utilisé ma clinique pour faire un cas médiatique »*, s'est emporté le docteur Maure.

La confrontation entre les deux médecins n'a fait qu'entretenir le flou sur les circonstances dans lesquelles l'IVG avait été refusée à la jeune femme. Dans ces conditions, et nonobstant de précédentes réquisitions de renvoi devant le tribunal correctionnel, le parquet a conclu à la relaxe du docteur Maure. Dominique Tailhardat, procureur de la République adjoint, a expliqué qu'un réflexe de peur – *« encore faut-il savoir lequel des deux a eu peur ! »* – ne suffit pas à qualifier pénalement le délit de discrimination.

« DÉLIT POUR MÉPRIS ORDINAIRE »

Le président d'Aides-Provence, Alain Molla, s'est insurgé contre cette analyse du parquet. *« En 1995, il est temps de dire que la peur de la contamination est une discrimination, surtout lorsque l'on a affaire à des professionnels de la santé »*, a-t-il déclaré à l'issue de l'audience. *« Ce qui révolte Aides, c'est que Dalila, qui a eu le courage de dire sa séropositivité, s'est retrouvée exclue d'une clinique alors que d'autres se taisent et sont opérés par des médecins qui ne le savent pas. »*

Avant de réclamer 10 000 francs de dommages-intérêts pour le préjudice moral subi par Dalila, Me Henri Labi a voulu rappeler que, *« depuis 1987, depuis qu'elle connaît sa séropositivité, cette jeune femme a appris à se voir rabrouer. Elle n'a pas attendu le 29 janvier 1993 pour connaître la discrimination. Si, pour d'autres, cette affaire est une affaire de principe,* a plaidé Me Labi, *pour Dalila, ce délit pour mépris ordinaire, c'est l'affaire de sa vie. »*

Un ruban rouge effiloché à la bandoulière de son sac, la jeune femme, pourtant forte de caractère, a quitté la salle d'audience lorsque l'avocat du docteur Maure a – maladroitement, reconnaîtra-t-il par la suite – qualifié de *« détail »* la différence existant entre être malade du sida et être séropositif... Ce procès a d'ailleurs laissé apparaître de multiples ignorances : celle de magistrats pensant que le test de dépistage est obligatoire avant chaque opération ; celle du docteur Assas, qui, dans une déclaration, évoque la décontamination des ascenseurs utilisés par les malades du sida ; celle du docteur Maure, persuadé qu'*« il n'y a pas plus de différence entre séropositivité et sida »*.

Le jugement a été mis en délibéré au 6 juillet.

- Luc Leroux

Les dispositions légales

● **Dépistage.** La rubéole, la toxoplasmose, la syphilis et le virus de l'hépatite B doivent obligatoirement être recherchés chez la femme enceinte. La loi du 27 janvier 1993 a ajouté à cette liste l'obligation pour les médecins de proposer systématiquement aux futures mères un test de dépistage de l'infection par le virus du sida. Diverses études évaluent entre 17 % et 20 % les praticiens qui ne se conforment pas à cette disposition.

● **Discrimination.** L'article 416 du code pénal prévoit que *« sera punie d'un emprisonnement de deux mois à deux ans et d'une amende de 2 000 francs à 20 000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement, toute personne fournissant ou offrant de fournir un bien ou un service qui, sauf motif légitime, hormis en matière de discrimination raciale, l'aura refusé soit par elle-même, soit par son préposé, à raison de l'origine de celui qui le requiert, de son sexe, de ses mœurs, de sa situation de famille, de son état de santé, de son handicap, ou de son appartenance ou de sa non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, ou aura soumis son offre à une condition fondée sur l'origine, le sexe, les mœurs, la situation de famille, l'état de santé, le handicap, l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée. »*

Les cas de conscience des femmes et des praticiens

« CES CONSULTATIONS font partie des plus difficiles que j'ai connues dans ma carrière », confie le professeur Roger Henrion (maternités Port-Royal - Baudelocque, hôpital Cochin, Paris). Le gynécologue-obstétricien atteste ici de la situation extrêmement délicate dans laquelle se trouve le praticien face à une femme enceinte séropositive. Faut-il lui conseiller l'interruption de grossesse ? Faut-il l'en dissuader ? Les réponses sont complexes et multiples. On estime à 20 % environ le taux de transmission materno-fœtal du virus du sida et on observe qu'il est stable depuis dix ans. A l'heure actuelle, regrette le professeur Henrion, *« les données manquent, mais on admet qu'environ mille femmes séropositives sont enceintes chaque année. On pourrait ainsi admettre le chiffre d'une femme séropositive pour mille femmes enceintes »*.

Cette proportion varie considérablement d'un département à l'autre. La dernière enquête « Prevagest », publiée dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* du 18 avril, évalue la prévalence de l'infection par le VIH chez les femmes enceintes de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur à 3,4 pour mille. Dans les départements étudiés, qui sont particulièrement exposés à l'épidémie, 51,4 % des femmes enceintes séropositives ont mené leur grossesse à terme et 48,6 % l'ont interrompu, soit par interruption volontaire de grossesse (31,4 %), par interruption médicale de grossesse (14,3 %) ou à la suite d'une fausse couche spontanée (2,9 %).

La situation ne semble pas avoir évolué depuis 1992, mais les chercheurs ont noté en PACA un certain vieillissement de la population de femmes enceintes contaminées par le VIH et une diminution de la prévalence de l'infection chez les femmes âgées de vingt à vingt-quatre ans. Il ont également constaté une diminution de la séroprévalence chez les femmes ayant subi une interruption médicale de grossesse.

A cet égard, ils évoquent deux hypothèses : un changement d'attitude des équipes médicales qui pourraient avoir tendance à recommander moins souvent une interruption de grossesse compte tenu des nouvelles possibilités de traitement et une meilleure information des femmes contaminées, qui induirait une plus grande proportion de grossesses désirées.

« Si la femme enceinte a un nombre de lymphocytes CD4 inférieur à 200 et si on a la preuve d'une réplication virale active, commente le professeur Henrion, *le risque de transmission materno-fœtal peut atteindre 40 % à 60 %. »* Dans ce contexte, *« le bilan de l'état médical de la femme est capital,* poursuit le spécialiste, *et il est très important d'inciter son partenaire à connaître sa sérologie. Or dans ma consultation, environ un sur trois refuse de subir un test de dépistage »*. En outre, *« quel que soit le bilan de santé de la femme, il est indispensable de savoir si elle a un logement, un métier, si son couple est stable, si des membres de la famille peuvent s'occuper de l'enfant. Nous devons donc adapter notre discours en fonction de chaque situation. Il s'agit de considérer non seulement le risque de contamination, mais aussi l'avenir de l'enfant »*.

« Face à une femme dont le nombre de lymphocytes CD4 est supérieur à 500 et dont le mari est négatif, précise le professeur Henrion, *je dirais :* « Vous avez un risque, mais vous pouvez continuer votre grossesse ». *Si les deux sont séropositifs, au chômage et sans famille, c'est bien sûr la femme qui décide, mais je proposerais l'interruption de grossesse. »*

LES EFFETS À LONG TERME

L'administration d'AZT à une femme enceinte permet certes de réduire significativement le risque de contamination mais *« le problème des effets à long terme demeure,* déplore le professeur Henrion. *Nous avons tous été échaudés par l'affaire du distilbène* [un médicament qui a induit des lésions cancéreuses chez les filles des femmes traitées], *c'est pourquoi le Conseil national du sida a récemment recommandé un suivi à vie des enfants nés de mères séropositives traitées par AZT »* (*Le Monde* du 29 avril). Cette inconnue complique d'autant le choix qui incombe à la femme enceinte séropositive. Un choix déjà difficile à faire en l'absence de dépistage prénatal de l'infection et donc sur la seule base du risque.

L'évolution des connaissances, la formation, les convictions et l'origine géographique des médecins entrent également en jeu. Paul Cesbron, président de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception (Ancic), confie qu'il essaie de *« sensibiliser les centres à ce problème ». « Nous leur avons proposé une formation organisée avec Aides autour du dépistage, de l'annonce de la séropositivité et de l'interruption de grossesse, mais ce phénomène n'est toujours pas pris correctement en charge. Dans la région parisienne, les gens ont des connaissances, ils sont à peu près formés, mais la situation est fort différente en province. »*

« Pour des raisons d'image de marque et de peur de perdre une clientèle, renchérit de son côté Yves Brossard, directeur médical du centre d'hémobiologie périnatale (Paris), et co-auteur de l'étude « Prevagest », *les cliniques privées rechignent à prendre en charge des femmes enceintes séropositives. »* M. Brossard juge finalement *« préférable que ce type d'intervention ait lieu en milieu hospitalier, qui a l'habitude et les réseaux nécessaires pour orienter les femmes vers des prises en charge médicales, sociales ou psychologiques »*.

Laurence Folléa

L'efficacité du traitement par AZT

De récentes études ont démontré l'efficacité de l'administration d'AZT pendant la grossesse, le traitement permettant de réduire significativement le risque d'infection, qui chute dès lors de 20 % en moyenne, aux alentours de 8 % (*Le Monde* du 23 février 1994). Environ 90 % des femmes enceintes séropositives seraient aujourd'hui traitées avec cet antiviral. On sait également que l'allaitement est un facteur de risque supplémentaire, de l'ordre de 10 % à 20 %, et que le risque de transmission materno-fœtale du virus est intimement lié à l'âge et à l'état de santé de la mère (*Le Monde* du 20 mai 1994 et du 24 janvier).

Par ailleurs, les modes de contamination des femmes enceintes ont changé. *« Entre 1987 et 1993,* indique Yves Brossard, directeur médical du centre d'hémobiologie périnatale (Paris), *nous avons observé une baisse de moitié du nombre de femmes enceintes toxicomanes contaminées par la voie intraveineuse, un doublement des patientes originaires des pays de haute endémie et un accroissement discret, de l'ordre de 50 %, des femmes infectées par la voie sexuelle, dont les deux tiers avaient été contaminées par des partenaires toxicomanes. »*

Mme Codaccioni assure ne pas vouloir revenir sur la loi Veil

COLETTE CODACCIONI aurait aimé être le « ministre de la vie ». Quoi de plus naturel pour cette femme qui *« baigne dans le liquide amniotique depuis* [son] *plus jeune âge »*, comme elle l'a confié, jeudi 1er juin, au cours de sa première conférence de presse. Las, elle n'est « que » ministre de la solidarité entre les générations, même s'il est entendu qu'elle mettra toute son énergie à promouvoir les valeurs familiales. Bien qu'elle se soit défendue de vouloir ramener les femmes à la maison ou entraver l'application de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), elle n'a probablement pas convaincu les mouvements les plus attachés aux « avancées » qui ont marqué les dernières décennies.

Le ministre de la solidarité entre les générations a assuré qu'elle *« ne reviendra pas »* sur la loi Veil. *« Je ne suis pas opposée à l'IVG, puisque c'est la loi »*, a-t-elle déclaré. Ancienne sage-femme au CHU de Lille, elle a rappelé « [son] *émotion »* à la vue des femmes qui mourraient à l'hôpital *« après être passées par des « faiseuses d'ange »*, reconnaissant que Simone Veil avait eu *« le courage de faire voter »* une loi qui mettait fin à la pratique des avortements clandestins. Mais pour nuancer aussitôt son propos : *« A titre personnel, je suis sage-femme et chrétienne, et pour ces deux raisons, je suis pour l'éducation à la vie. Je ferai en sorte qu'elle soit préservée. »*

« EXTRÊME DÉTRESSE »

Contrairement à de nombreux médecins, qui alertent depuis des mois les pouvoirs publics sur les mauvaises conditions de fonctionnement des centres d'IVG, Mme Codaccioni a jugé que la loi Veil était *« bien appliquée »*. Trop bien ? *« Il y a 200 000 IVG par an, ce n'est pas exactement comme le souhaitait Mme Veil »*, a-t-elle précisé. L'IVG *« ne doit pas être un confort »*. Les femmes souhaitant se faire avorter sont, selon elle, *« en situation d'extrême détresse »* et elle *« fera tout »* pour qu'elles ne le soient plus. Afin d'éviter *« d'en arriver »* à un avortement, *« il faut faire en sorte que les moyens de contraception soient suffisants et efficaces »*.

Les précisions de Mme Codaccioni intervenaient au lendemain de la mise en cause de son directeur de cabinet, Clara Lejeune-Gaymard, par l'Union des femmes françaises (UFF). Cette organisation dans la mouvance du Parti communiste accusait la plus proche collaboratrice du ministre d'être *« très liée »* aux commandos anti-IVG et réclamait sa *« démission immédiate »*. Interrogée par *Le Monde*, l'UFF n'a pu produire, à l'appui de ses accusations, que les liens de parenté entre le professeur Jérôme Lejeune, décédé en 1994 et qui fut le conseiller scientifique jusqu'au début des années 80 de l'association anti-avortement Laissez-les vivre, et sa fille Mme Lejeune-Gaymard.

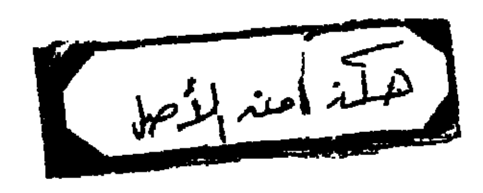
Mme Codaccioni, pétrie de valeurs familiales, n'hésite pas à se définir comme une *« féministe »*. Un féminisme dont elle donne une traduction bien à elle : *« La femme est le pivot de la famille, et la famille le pivot de la société. »* Elle a d'ailleurs précisé qu'elle souhaitait *« apporter une touche familiale à l'ensemble des politiques publiques, comme par exemple la fiscalité, le logement ou l'éducation »*. Elle est, sur ce point, dans la droite ligne du rapport sur la famille qu'elle avait remis fin 1993 à Edouard Balladur. Alors députée RPR du Nord, elle y dressait un bilan alarmiste de la situation démographique. *« La France n'a plus d'enfants, la France se meurt, la France a mal pour son avenir »*, écrivait-elle. Elle préconisait une politique plus nataliste, et notamment des réformes qui sont aujourd'hui inscrites dans le programme de travail du gouvernement : allocation parentale de libre choix, développement des modes de garde des enfants, statut du parent au foyer (couverture maladie, retraite, droit à la formation).

Jean-Michel Bezat

it refusé un avortement

des praticiens

la loi Veil



M. Pozza s'explique sur l'affaire du pot-de-vin pour un logement de la Ville de Paris

INTERROGÉ par *France-Soir* (édition du 2 juin), Henri Pozza, maire-adjoint RPR du douzième arrondissement de Paris, chargé du logement social, qualifie de « *machination politique* » sa mise en cause dans l'affaire du pot-de-vin de 30 000 francs perçu par Patrice Cayeux, militant RPR, en contrepartie de l'attribution accélérée d'un logement à un journaliste d'*Infomatin* (*le Monde* du 31 mai). S'estimant « *bafoué et humilié* », il indique qu'il a été « *jeté* » de la liste des municipales.

M. Pozza, qui a assisté à une perquisition jeudi 1er juin dans les locaux de la mairie du douzième arrondissement et qui devait être entendu par les enquêteurs vendredi, explique qu'il y a « *des difficultés à placer* » le type de logement en question – prêt locatif intermédiaire (PLI) –, pour lequel il faut justifier de ressources égales à quatre fois le loyer (celui attribué au journaliste d'*Infomatin* s'élevait à 5 951 francs mensuels pour 78 m², terrasse, parking et charges comprises). La mairie du douzième venant de se faire livrer quarante logements PLI à la suite de la fin d'un chantier, M. Pozza indique : « *J'ai regardé mon fichier de demandeurs, seules quelques personnes correspondaient pour 40 logements. Alors, j'ai alerté tous mes collègues en leur disant : «J'ai des PLI, je n'ai pas assez de candidats. Si vous avez des candidats, dites-le moi. Sinon, la direction du logement va me les reprendre.» Et donc M. Cayeux m'a dit : « J'ai un ami qui peut payer, il m'en a demandé un ». Moi, je suis un militant, mon bureau est ouvert à tous. M. Cayeux était là. Cela fait plus de vingt ans que je le connais, c'est même l'un de mes colleurs d'affiches. Ma secrétaire a pris tous les renseignements et a envoyé la candidature au cabinet du maire de Paris. Et, moi, j'ai écrit la lettre à ce monsieur.* »

« *Comment croire*, ajoute enfin M. Pozza, *qu'un type* [Patrice Cayeux] *puisse faire partie d'un réseau alors qu'il donne un reçu en échange de l'argent qu'il a pris !* »

Patrice Cayeux, Martine Moulin, la secrétaire ayant servi d'intermédiaire et une troisième personne dont l'identité n'a pas été révélée étaient toujours placés en garde à vue, vendredi en fin de matinée.

La Cour de cassation rejette les pourvois de Paul Touvier

La condamnation de l'ancien chef de la milice lyonnaise est définitive

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, jeudi 1er juin, les pourvois formés par Paul Touvier, condamné en avril 1994 à la réclusion criminelle à perpétuité pour « *complicité de crime contre l'humanité* ». Les débats ont principalement porté sur les notions de crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

LA CONDAMNATION de Paul Touvier, quatre-vingts ans, à la réclusion criminelle à perpétuité pour « *complicité de crime contre l'humanité* » est désormais définitive. Dans un arrêt rendu jeudi 1er juin, la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par Christian Le Gunéhec, a rejeté les pourvois formés par l'ancien chef du deuxième service de renseignements de la milice lyonnaise contre l'arrêt de la cour d'assises des Yvelines du 20 avril 1994 constatant sa culpabilité.

Au cours des débats qui se sont déroulés le matin même, les avocats de Paul Touvier avaient tenté d'obtenir la cassation en développant douze moyens d'importance diverse. Si les moyens portant sur les arrêts incidents rendus au cours de l'audience de la cour d'assises étaient souvent peu convaincants, la véritable discussion a principalement porté sur les notions de crime de guerre et de crime contre l'humanité et sur l'application en droit interne de l'accord de Londres du 8 août 1945 à des faits commis en 1944 et dont le caractère imprescriptible n'a été inscrit dans la loi française qu'en 1964.

Déjà, tout au long de l'interminable procédure menée contre Paul Touvier, ces questions avaient divisé les juristes et, à l'audience, Me Jacques Pradon soupirait contre « *les incohérences d'un droit qui en croyant servir la mémoire a desservi le droit* ».

Le milicien avait ordonné l'exécution de sept otages juifs en juin 1944

L'avocat général Jean Libouban lui a répondu en s'appuyant notamment sur les différents arrêts de la chambre criminelle qui, de Klaus Barbie à Paul Touvier, ont peu à peu dégagé une série de principes allant à l'encontre des arguments de la défense.

Ainsi le principal moyen portait sur la non-rétroactivité de la loi pénale. Paul Touvier a, en effet, été condamné pour avoir ordonné l'exécution par la milice de sept otages juifs à Rillieux-la-Pape (Rhône). Ce massacre, commis en représailles contre l'assassinat par la Résistance du secrétaire d'Etat à l'information de Vichy, Philippe Henriot, a eu lieu le 29 juin 1944. Or, la défense soutenait que l'incrimination de crime contre l'humanité n'ayant été créée que par l'accord international du 8 août 1945, son application en France violait le principe de la non-rétroactivité de la loi pénale consacrée par le préambule de la Constitution de 1958.

Dans son arrêt, la chambre criminelle reprend une définition qu'elle avait déjà utilisée pour observer que Paul Touvier a été condamné en application des textes en vigueur à l'époque des faits et réprimant l'assassinat en précisant : « *La répression de crime de droit commun constitutif de crime contre l'humanité au sens du statut du tribunal militaire international de Nuremberg annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945, relève selon ce texte de la loi nationale.* »

Maurice Peyrot

Les éleveurs des Alpes-Maritimes crient au loup

L'APPROCHE des élections municipales fait resurgir le loup dans les Alpes-Maritimes. Eleveurs, chasseurs et quelques élus ont décidé de marquer leur colère contre sa présence dans la montagne en manifestant vendredi 2 juin à Nice, au moment même où se réunit le conseil d'administration du parc national du Mercantour. C'est en effet dans ce sanctuaire où la chasse est interdite – et où le gibier prospère – que quelques spécimens de *Canis lupus* ont élu domicile depuis trois ans. Les gardes moniteurs du parc en ont identifié dix à ce jour, qui évoluent en deux groupes. Ces visiteurs venus d'Italie se sont fait depuis la dent sur chamois, sangliers et rongeurs de tout calibre, mais aussi sur les moutons qui, aujourd'hui, paissent la plupart du temps sans surveillance dans les alpages.

Les éleveurs crient au massacre : 172 moutons égorgés l'an passé. L'administration du parc du Mercantour, elle, en a dénombré 98. C'est déjà beaucoup, d'autant qu'il faut dédommager le propriétaire pour chaque bête tuée ou blessée, et lui verser en outre une prime de 1 500 F « *pour le dérangement du troupeau* ». Au ministère de l'environnement, on fait observer que ce tribut au loup, pour notable qu'il soit localement, est peu de chose au regard des milliers de moutons qui, chaque année, sont tués par la foudre ou les chiens errants. Peu de chose aussi au regard des millions de moutons qui paissent paisiblement dans le reste de la France, y compris dans les départements de l'Est où chassent quelques lynx. « *Les moutons élevés dans le milieu naturel en subissent les inconvénients* », note Gilbert Simon, directeur de la nature et des paysages. Pas question, pour autant, de déclarer leurs prédateurs naturels ennemis de la nation.

Le retour du loup dans les Alpes-Maritimes est même considéré comme « *un hommage à la bonne qualité du milieu* » par Marie-Odile Guth, la directrice du parc du Mercantour. Car ces quelques loups des Apennins ont franchi les Alpes sans s'attarder sur le versant italien, moins accueillant malgré l'existence du parc national de l'Argentera. A Paris, on observe que chasseurs et éleveurs italiens s'arrangent très bien des quatre cents loups qui vivent dans la Botte, notamment dans le parc national des Abruzzes, à 200 kilomètres de Rome.

Pour en avoir le cœur net, le ministère de l'environnement a commandé un sondage à la Sofres, mené les 12 et 13 mai auprès d'un millier de citoyens français : 79 % ont répondu que le retour du loup était une bonne nouvelle, et même 80 % dans le Sud-Est. Eleveurs et chasseurs devront faire avec.

Roger Cans

L'amère chronique d'un père en souffrance

Cœur à vif et verbe haut, M. Gäte affronte la justice pour obtenir l'autorité parentale sur sa fille

« *PAR LA PRÉSENTE, nous vous informons que Mme M. a refusé de recevoir le piano que vous avez commandé pour votre fille et que vous désiriez lui offrir à titre de cadeau de Noël. Elle nous a donné les raisons suivantes : « refus de recevoir tout cadeau qui pourrait inciter à créer des contacts entre M. Gäte et sa fille.* » Fin 1989, la vie de Guy-Antoine Gäte bascule. Une vie de couple qui s'est brisée, des visites à son enfant qui s'estompent, un fort désir de demeurer « *pleinement un père* », puis cette lettre du marchand de pianos qu'il tourne et retourne... Alors vient le temps de la justice : le dépôt d'une demande de droit de visite et d'exercice en commun de l'autorité parentale sur Alexie, sa fille adoptive, alors âgée de huit ans.

L'histoire de Guy-Antoine Gäte, reporter-photographe baroudeur de cinquante et un ans, prend forme sous les traits de celle qui, en octobre 1981, n'est qu'un petit bébé d'une semaine, abandonné dans un hôpital de Bangkok. « *Partout à travers le monde, je fixais sans cesse les regards des enfants. J'ai voulu aller plus loin. Faire autre chose que passer.* » Alexie aura donc un père. Et une mère, sa compagne, qui la reconnaît un mois plus tard en France.

L'entrée en justice de M. Gäte se fait sur une première incompréhension. Fin 1989, lorsque son cadeau de Noël est repoussé, la justice répond par la prudence. En mars 1990, le juge aux affaires matrimoniales d'Avignon réserve le droit de visite et d'hébergement dans l'attente des conclusions d'un expert-psychiatre et d'une enquête sociale. « *Derrière une image d'éternel provocateur* », cette enquête cerne un « *homme sensible* », « *très touché par l'éloignement de sa fille et déprimé* », « *un père tendre et affectueux* ». Mais la personnalité du père, mélange d'agressivité et de désespoir, d'excès et de provocation, le dessert. « *Ces excès*, précisent alors les experts, *ne sont que l'expression de sa révolte et de son désespoir d'être coupé de sa fille.* » Un expert note, sans plus de précision, qu'« *un drame familial en 1967 l'incite à s'engager dans la Légion étrangère* ».

« UN PAPA SOUS SURVEILLANCE »

Le juge fixe donc en juin les conditions précises de l'exercice du droit de visite : « *les deuxième et quatrième samedis de 14 heures à 19 heures, puis les deuxième et quatrième dimanches du mois de septembre de 10 heures à 18 heures* ». Ce cadre rigoureux ne résiste pas aux passions. C'est une audience de référé pour que l'enfant soit effectivement présentée par la mère. Puis un nouveau cadre de visite en Avignon qui fait de lui « *un papa de trois heures* » (« *huit cents kilomètres pour venir voir ma fille trois heures !* »). Puis le retrait du droit de visite, à la suite d'un geste violent envers la mère, en présence de l'enfant. Enfin le rétablissement de ce droit, dans un cadre encore *plus strict, en présence d'une tierce personne.*

Guy-Antoine Gäte se plie aux décisions. L'assistante sociale chargée de superviser les visites relève « *toute la tendresse* » déployée par le père. Mais l'homme à la sensiblité exacerbée ne résiste pas à la sévérité des contraintes judiciaires. Il ne veut pas pour sa fille, dit-il, d'« *un papa sous surveillance* ».

En juin 1991, le juge tranche. Il somme la mère de « *ne pas faire obstacle par son attitude au rétablissement des contacts entre le père et l'enfant* » et le père « *de regagner la confiance de l'enfant, notamment en la protégeant de toute violence à l'occasion d'un éventuel contact avec la mère* ». Il fixe à nouveau un cadre de rencontres progressif entre le père et l'enfant. Mais il déboute M. Gäte de sa demande d'exercice en commun d'autorité parentale qui, à l'époque, revenait de droit à la mère pour les couples non mariés.

Pour ce père, c'est une nouvelle provocation. A ses yeux, l'exercice en commun de l'autorité parentale doit témoigner sa « *présence constante* », son « *affection à l'égard de l'enfant* ». Etre reconnu comme père, en somme, comme il a jadis reconnu sa fille. Mais tout se retourne contre ce justiciable rebelle à la logique de l'institution. Il a lu Bruno Bettelheim et tout Dolto. Il s'occupe d'enfants handicapés. Il ne veut plus être « *un père imposé par la justice* ». Alors, il préfère renoncer à son droit de visite. « *Pour qu'Alexie, quand elle en éprouvera le besoin, aidée par sa mère, vienne d'elle-même.* »

Mal lui en prend. Quand il dépose en 1992 une nouvelle demande d'exercice en commun de l'autorité parentale, on lui oppose qu'il a précisément renoncé à son droit de visite. Quand il en dépose une autre encore en 1994, il se voit reprocher son « *inconséquence* ». Comble pour lui, il observe qu'entre-temps la législation a changé : depuis janvier 1993, les pères et mères naturels partagent de droit l'autorité parentale sur les enfants qu'ils ont reconnus, s'ils vivent en commun au moment de la reconnaissance.

Depuis, Guy-Antoine Gäte, déjà poursuivi pour outrage à magistrat, ne cesse de clamer haut et fort sa haine de l'institution judiciaire. Dans ses propos excessifs, il y a du désespoir bien sûr et de la violence, dont personne ne sait plus si elle est cause ou fruit de son histoire. Mais il y a aussi, cachée, une plaie plus profonde : « *ce drame familial* » mentionné sans plus de précision par l'expert-psychiatre, qui éclaire d'un autre jour sa quête d'autorité parentale. Car bien avant Alexie, voilà bientôt trente ans, il y eut une première vie brisée : la mort accidentelle d'une première femme, amour d'enfance, et d'une fillette de cinq ans. Mais cela, qu'il ne dit pas d'emblée, la justice ne semble l'avoir vu.

Jean-Michel Dumay

Le projet de loi d'amnistie au conseil des ministres du 14 juin

LE PROJET de loi d'amnistie a fait l'objet de deux réunions interministérielles destinées à examiner les observations des ministères concernés et les arbitrages techniques. L'amnistie de droit ne devrait pas concerner les infractions au code de la route qui ont entraîné un retrait supérieur à deux points sur le permis de conduire. L'amnistie dite *au quantum* devrait s'appliquer pour sa part aux peines de prison inférieures à trois mois de prison ferme et neuf mois de prison avec sursis, soit en deçà des seuils fixés lors des amnisties de 1981 et 1988.

D'une façon générale, les ministères ont demandé des cas d'exclusion du bénéfice de l'amnistie. Le ministère de l'environnement, qui a fait valoir qu'il y avait très peu de condamnations dans son domaine, a ainsi demandé l'application stricte de la loi.

Le projet de loi d'amnistie devrait être examiné au conseil des ministres du 14 juin, et non lors de celui du 21, comme nous l'avions indiqué dans *Le Monde* du 2 juin.

Une campagne des Eglises pour « accueillir l'étranger »

JACQUES STEWART, président de la Fédération protestante de France, Mgr Joseph Duval, président de la Conférence des évêques et Mgr Jérémie, président du Comité interépiscopal orthodoxe, ont lancé, jeudi 1er juin, une nouvelle campagne oecuménique intitulée « Accueillir l'étranger ». Cent cinquante organismes chrétiens sont invités à mener des actions d'information et de « *vigilance* », a alerter les élus locaux et nationaux, à prendre des initiatives concrètes de rapprochement entre les communautés, dans les banlieues et quartiers en difficulté. Dans un appel à « *vivre ensemble* », le Conseil des Eglises chrétiennes dénonce notamment « *la multiplication arbitraire et injuste des mesures administratives et policières* » visant les étrangers. Sans se prononcer explicitement pour l'abrogation des lois Pasqua, il souligne l'urgence d'un grand débat « *public et démocratique* » sur l'immigration.

DÉPÊCHES

■ **FUSILLADE : une quinzaine de jeunes, pour la plupart originaires de la cité des Bosquets à Montfermeil** (Seine-Saint-Denis) ont été déférés, jeudi 1er juin, devant le parquet de Bobigny, après de violents règlements de comptes intervenus dans la nuit du 29 au 30 mai, entre beurs et Africains, qui avaient fait deux blessés par balles. Une altercation entre une jeune Africaine et plusieurs jeunes d'origine maghrébine avait dégénéré en bataille rangée. Coups de poings, coups de feu, cocktails molotov, l'affrontement s'était poursuivi une partie de la nuit. Lors des interpellations, les policiers du commissariat de Gagny ont retrouvé de nombreuses armes à feu ainsi que 1,2 kg de cannabis. Une information judiciaire a été ouverte.

■ **ÉDUCATION : le bac 1995 « *s'annonce mal* », avertissent dans un communiqué commun** la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves), des syndicats d'enseignants, d'agents et d'intendants de la FEN (Fédération de l'éducation nationale) et la FIDL (Fédération indépendante et démocratique lycéenne). La mise en place du nouveau bac, lors de cette session qui débute le 9 juin avec l'épreuve de philosophie, « *fragilise l'examen* » en raison « *de l'augmentation du nombre d'épreuves, du nombre illimité d'options, de la multiplication des épreuves écrites* ». Il serait aussi « *plus difficile à obtenir* » : la direction de l'évaluation du ministère tablerait « *sur une diminution du taux de réussite* ». Pour remédier à cette complexification croissante, les signataires proposent d'instituer des épreuves en cours de formation pour les enseignements facultatifs.

■ **GARDE À VUE : le procureur général près la cour d'appel de Lyon a donné des instructions écrites** pour faire cesser « *le menottage dans le dos* » des personnes placées en garde à vue à l'hôtel de police de Lyon, cette pratique étant « *manifestement dérogatoire* », selon son expression, à celles en vigueur à Paris ou à Marseille. La commission des droits de l'homme du Barreau de Lyon avait saisi le procureur général, après les protestations de certains avocats choqués de voir les gardés-à-vue rester entravés durant l'entretien de trente minutes avec leur défenseur, prévu par la loi après la vingtième heure de garde à vue.

■ **NON-LIEU : Michel Gagneux, ancien PDG de la Sonacotra**, a bénéficié de deux non-lieux dans des procédures qui mettaient en cause sa gestion à la tête de la société nationale spécialisée dans le logement des immigrés, entre 1986 et 1992. Le juge d'instruction parisien Jacqueline Meyson a ainsi clos l'information ouverte pour ingérence, qui s'était traduite par la mise en examen de M. Gagneux. Un second non-lieu a conclu la procédure ouverte en 1993, à la suite d'une plainte pour abus de confiance, abus de biens sociaux et de pouvoirs sociaux, déposée par les successeurs de M. Gagneux à la tête de la Sonacotra (*Le Monde* du 12 février 1993). Ceux-ci n'ont pas formé d'appel contre la décision du magistrat.

■ **AMIANTE : les ministères de l'environnement et de la santé ont mis en place un groupe de travail** santé pour évaluer le degré d'exposition de la population à l'amiante. Plusieurs associations estiment que l'exposition à ce produit pourrait provoquer plus de 100 000 décès dans les vingt prochaines années (*Le Monde* du 31 mai). Dans un communiqué, le ministère de l'environnement estimait, jeudi 1er juin, que « *si les effets de l'amiante sur l'organisme humain sont bien connus, grâce à des études épidémiologiques réalisées dans les milieux professionnels exposés, il reste a évaluer le degré d'exposition de la population* ». La veille, le ministère de la santé avait annoncé la préparation d'un décret visant à rendre obligatoire le contrôle des niveaux de particules d'amiante dans les bâtiments suspects (*Le Monde* du 2 juin).

■ **TABAGISME : les résultats de l'étude du Comité français d'éducation pour la santé (CFES)** sur les jeunes et le tabac, diffusée à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac (*Le Monde* du 1er juin), amènent le Centre de documentation et d'information sur le tabac (CDIT) à s'interroger sur l'efficacité de la loi Evin, qui interdit toute publicité pour la cigarette. « *La proportion de jeunes qui fument a augmenté de 4,5 % en 1994 par rapport à 1993. Or l'un des objectifs principaux affichés par les promoteurs de la loi du 10 janvier 1991 était, au contraire, la diminution de la consommation de tabac chez les jeunes* », souligne le CDIT, qui réclame un « *vrai bilan* » de cette loi.

■ **VANDALISME : des incidents ont éclaté à Nantes**, dans la nuit du jeudi 1er au vendredi 2 juin. Une centaine de jeunes gens du quartier de Bellevue se sont rassemblés pour réclamer vengeance après une querelle de voisinage au cours de laquelle un adolescent de quinze ans avait été blessé d'une balle au visage. L'auteur du coup de feu a été arrêté par la police ; mais un peu plus tard, alors que le calme semblait revenu, les jeunes ont renversé des voitures en stationnement et brisé des vitrines.

Des prêts accordés à Lille aux RMIstes créateurs d'entreprise

POUR AIDER les chômeurs et les RMIstes du Nord - Pas-de-Calais à créer leur propre emploi, l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) et le Crédit municipal de Lille viennent de passer une convention visant à leur faciliter l'accès au crédit bancaire. Par cet accord, l'ADIE, qui a déjà financé ainsi plus de 1 200 chômeurs créateurs d'entreprise depuis 1990, s'engage à accueillir et à soutenir les personnes intéressées tout en s'assurant de la faisabilité de leur projet. Après accord du comité de crédit de l'ADIE, le Crédit municipal de Lille s'engage pour sa part à leur accorder un prêt pouvant atteindre 30 000 francs, remboursable sur trois ans. Les deux partenaires se sont fixés comme objectif d'aider une centaine de nouveaux entrepreneurs la première année. Une convention identique avait été signée à Nantes au mois de janvier.

HORIZONS

ENQUÊTE

Jérusalem la sulfureuse

Ville sainte, ville folle. « Israël sera un pays normal quand nous aurons nos prostituées et nos voleurs », disait Ben Gourion. Si près et si loin de la cité pieuse, la jeunesse israélienne danse un shabbat profane sur les pierres sacrées

QUINZE heures. Un vendredi comme les autres au marché couvert Mahané Yéhouda. Où l'on voit que, dans la métropole de pierres blanches, chacun choisit la ville qui répond à ses désirs. Papillottes en bataille sous le chapeau noir réglementaire, un gros rabbin s'époumone dans une mini-corne de buffle. *« Shabbat ! Shabbat ! Eteignez les enseignes ! Fermez les caisses ! Tirez les rideaux ! Allons, dépêchons ! »* Ce matin, comme tous les vendredis, les médias, journaux, radios, télévisions, ont annoncé les horaires du sacro-saint repos hebdomadaire.

Aujourd'hui, la sirène municipale que les touristes mal informés prennent parfois pour une alerte antiaérienne sonnera à 18 h 56. A partir de ce moment et pour vingt-quatre heures, interdit de manipuler de l'argent, de conduire, d'appuyer sur un interrupteur électrique, de boire ou de s'amuser. C'est la règle, mais seuls les volontaires s'y plient. La jeunesse résiste.

19 heures. Angle des rues Mounbaz et Moshé-Zimora. Où l'on découvre qu'à la nuit tombée le sang de la « ville nécropole » bouillonne encore. Ici, on est au cœur du quartier russe. Non que les ex-Soviétiques y soient très nombreux – la municipalité a plutôt tendance à les parquer dans les faubourgs pris sur des terres arabes, au nord et au sud de la ville – mais c'est là que l'Eglise russe dresse encore ses bulbes bruns décatis. A cinq cents mètres de là, un long murmure monte des deux cents synagogues pleines à craquer de Méa Shéarim. Le ghetto tout entier est bouclé par des barrières de police. Cent quarante rues interdites à la circulation. Les *« noirs »*, comme l'on dit ici, prient. Dans la vieille ville, le mur des Lamentations est pris d'assaut. De l'autre côté de la rue des Prophètes, qui marque la frontière entre deux mondes, les soldats sont en goguette, les minettes en mini, les alcools dans les verres et le rock'n'roll dans la moelle épinière. Pour les rabbins qui se sont essayés plusieurs fois à faire boucler tout cela, le Quartier russe, c'est Sodome et Gomorrhe.

21 heures, même endroit. A 1 kilomètre d'ici, les trois sanctuaires les plus sacrés du Dieu dont parlent les rabbins, les abbés et les oulémas sont gardés par l'armée. A l'heure où *« la plus chaste des villes »* se couche, les mécréants se réveillent. Chez Diana, à Talpiot, comme dans les autres bouges de la Ville sainte passe un grand frisson luxurieux. Invisibles le jour, d'étranges pèlerins prennent possession de la nuit. Les patriciens et les pharisiens de la ville dorment à poings fermés. Plébéiens du rock'n'roll, zélotes du cannabis, prophètes de l'amour libre et Messalines de bazar sortent de leurs tanières. La nuit sera torride. Pris d'assaut, les bars du *« Russian compound »* refuseront bientôt du monde. Autour des tables encombrées de canettes, toute une faune de blasphémateurs et de gredins divers, gauchos et fachos, faux prophètes et vrais désaxés, soldats fanfarons et junkies décharnés, punkettes asexuées et libellules affriolantes referont tous ensemble le monde et son « nombril », Jérusalem. En attendant, Dany-le-tondu, serveur chez Serguei, fait hurler sa sono avec du *heavy metal* dégoulinant. *« Ce soir, c'est shabbat, c'est la fête, mon pote ! »* Sur le trottoir d'en face, les *« arzim »*, loubards, voyous, banlieusards de Guilo, Ramot et autres cités-clapiers édifiées dans la périphérie, sur des territoires arabes annexés, ont garé leurs montures d'acier. Le tombeau d'Hérode n'est pas loin, mais leur culte à eux se nomme Harley-Davidson.

22 heures, un bar voisin dénommé, Dieu seul sait pourquoi, The Cannabis. Où l'on se rend compte à l'évidence que l'hébreu n'est plus seulement la langue des prophètes. A l'écart, sur la terrasse de l'établissement, un gros type en débardeur blanc est plongé dans le journal de la ville, *Yerushalaïm*. On discute. Il est coiffeur. *« Je regarde les petites annonces, comme ça, pour rigoler. Ecoutez celle-là :* « Médecin, 28 ans. Religieux traditionaliste. Cherche femme mariée pour jeux interdits. » *Gonflé le type, non ? Et celle-ci :* « Femme, jolie, mariée, cherche relations de plaisir avec jeunes filles, propres sur elles et de préférence religieuses ». *Et celle-là :* « Couple 37-38 ans, très expérimenté, cherche autre couple pour jeux de lit. Envoyez photos. » Les encarts publicitaires pour « salons de massage » et « centres de relaxation » – *« L'institut Orgasma vous propose ses Brésiliennes et ses Russes. Clientèle orthodoxe acceptée »* – remplissent plusieurs pages, chaque semaine, le jour du shabbat, dans presque tous les quotidiens hébraïques du pays. *« Le sexe, vous savez, c'est universel »*, lâche, soudainement pensif, l'homme au débardeur.

Les encarts publicitaires pour « salons de massage » remplissent plusieurs pages, le jour du shabbat, dans presque tous les quotidiens hébraïques du pays

Motti, le barman, s'approche. Mordechaï pour l'état civil, il a trente-deux ans, un katogan noir sur la nuque et une épouse ravissante. Jadis, il a pris part à la grande bataille biblique, dite *« de l'espace et des libertés »*. Dix ans de lutte déjà, et ce n'est pas fini. En ce temps-là, dès le jeudi soir, la sortie de Jérusalem bouchonnait. *« Go west, young man ! »* C'était le mot d'ordre. L'ouest, la mer, les spectacles, les boîtes de nuit, les discos, les bons restaurants de Tel Aviv. Et, sur les plages, le bronzage intégral. Là-bas, les choses n'ont pas vraiment changé. Le mois prochain, le conseil municipal débat de la création du premier *« quartier chaud »* de la cité. Pour contrôler d'un peu plus près tout ce joli monde. Fatigués d'en fermer un clandestin chaque semaine, des policiers demandent aussi l'ouverture légale du premier casino en Terre sainte. Tel Aviv et ses fruits défendus attirent toujours. Mais, grâce à Motti et à ses collègues, Jérusalem n'est plus seulement cet ensemble de tombeaux, de synagogues et de forteresses, de mosquées et de ruines sacrées qui fascine tant les touristes, les érudits et les religieux. Les côtes de porc, chez Guillys, attirent aussi, chaque semaine, des milliers d'amateurs de cuisine non cachère. Le mois prochain, McDonald's ouvre son premier restaurant non cachère dans la Ville sainte. *« Les juifs sont comme tout le monde*, explique Motti, *après le boulot, ils veulent s'éclater. »*

23 heures. New Amsterdam, autre bar avec vue imprenable sur les remparts historiques du *« cœur du monde »*. *« C'est la Bible et l'Evangile à la main que l'on doit parcourir Jérusalem »*, écrivit Chateaubriand. Mais l'on s'aperçoit rapidement que les habitants de la cité sulfureuse n'ont pas lu le vicomte. Au New Amsterdam, la clientèle est éparse. Rapide sondage parmi les attablés. En quelle année du calendrier judaïque sommes-nous ? Long silence dans l'assistance. *« On n'en sait rien. » « Dans les trois mille et quelque chose ? »*, hasarde un courageux. Perdu, on est en 5755.

Drorit a vingt-six ans et des cheveux bleus. Elle est vendeuse-serveuse dans l'un des trois bars à vin de Jérusalem. *« Avant, cette ville était mortelle. Il n'y avait rien, rien du tout. »* Un client lui coupe la parole : *« Avant l'Intifada, nous, on allait faire la fête à l'Est, chez les Arabes. Je me souviens de deux ou trois bistrots sympas et même d'un disco, sur le mont des Oliviers. »* Aujourd'hui, en dehors de trois salles de jeux vidéo, cinq bars à touristes qui ferment au crépuscule, il n'y a plus rien à l'Est. Pas un cinéma. Quant au câblage-télé qui déroule chaque soir ses quarante-deux chaînes internationales dans les salons juifs, à l'Ouest, il s'arrête à la limite de l'ancienne frontière. *« Jérusalem réunifiée »*, disent-ils... Depuis le début de la révolte des pierres, fin 1987, la plupart des habitants de la partie conquérante de Jérusalem n'a pas mis les pieds dans la partie conquise.

Plébéiens du rock, zélotes du cannabis, prophètes de l'amour libre et Messaline de bazar sortent de leurs tanières. La nuit sera torride

Minuit. Purple Rain. Bar musical. Où l'on apprend que la « Lumière des nations » ne déteste pas la pénombre. Il prétend d'abord que son nom est Yossi et puis, devant l'air dubitatif de son vis-à-vis, il avoue que c'est Youssef. *« Les rares Palestiniens de Jérusalem-Est qui fréquentent les bars juifs de l'Ouest s'appellent toujours Yossi ou Moshé »*, nous avait-on prévenu. *« Dès qu'il y a un attentat quelque part, ils disparaissent. Ils reviennent quand les choses se sont un peu tassées. »* Pour l'heure, Youssef se moque de la politique. Il a une grosse chaîne en or massif autour du cou et un garage qui marche, à Wadi Joz, ancien village palestinien annexé à la « capitale éternelle » d'Israël en 1967. D'un geste de propriétaire, l'homme passe un bras autour des hanches généreuses de Sarah, sa compagne de ce soir. Cheveux roux décolorés, double menton naissant et corsage boudiné, la fille n'est pas vraiment appétissante, mais *« elle appartient au peuple élu et ça, pour moi*, ricane l'Arabe, *ce n'est pas rien »*. Dans l'établissement à l'éclairage bleu, une dizaine de visages surplombés de kippas multicolores se sont tournés vers le couple. Pas d'agressivité particulière. Au Purple Rain, naguère branché *grunge* et *acid jazz*, c'est du *« rigdi-rigdi »*, une sorte de « soupe » orientalo-locale, qui coule maintenant des haut-parleurs. Et le *« rigdi-rigdi »*, vous explique-t-on, cela attire *« les Seph', les Marocains et les Arabes »*.

1 heure, samedi. Place Yoël-Moshé-Salomon. Où l'on sacrifie joyeusement le veau d'or dans des volutes de fumée magique. Depuis la fin de l'après-midi, comme chaque jour, les *freaks* du cru ont déplié leurs étals sur l'esplanade. En plus pâlichon, c'est San Francisco, début des *seventies*. A la lueur de lampes à pétrole, les héritiers éthérés du *« Peace and love »* écoulent à prix d'or des colifichets de cuivre et de cuir. Garantis *« fait main »*. Cheveux longs, bandeau bleu ou rouge sur le front, certains proposent des petits narguilés de verre et des clips nacrés, pour tirer sur la cigarette de haschish sans se brûler les lèvres. La clientèle est disparate. Des *« mestoulim »* – perversion locale d'un mot arabe qui signifie *high* – tournent sans fin, crocs en avant et œil concupiscent, autour des petites sabras bronzées qui papotent là depuis des heures, longues chevelures frisées, talons compensés et jupettes ultra-courtes.

FACE à l'esplanade, déambulant nonchalemment entre les tombes de l'ancien cimetière musulman rebaptisé *« Independence Park »*, des dealers guettent la clientèle. Morceaux de buvards imbibés de LSD, dosés de coke, cubes de « H », herbe du Sinaï... Seuls sont abordés ceux qui ont la tête de l'emploi. La maréchaussée veille. Chaque semaine ou presque, on apprend que, dans tel ou tel parc de la ville, vingt, trente gamins ont été arrêtés en pleine *acid party*. Studieuse le jour, licencieuse et perverse la nuit, Jérusalem, à cette heure-ci, résonne des lamentations du buveur de bière et du *« mestoulim »* en manque.

2 heures. Underground, taverne à soldats, dans le quartier piétonnier de Nahalat Shiva. Musique hip-hop, guitares destroy, ambiance kakie. En attendant les barbares, les conscrits d'Israël s'amusent. *« L'Underground*, confie Joe, l'air égrillard, *c'est l'endroit favori des petites gazelles diasporiques du Sentier et de Brooklyn. »* Fusil d'assaut M16 ou Galil à l'épaule, les enfants-soldats leur apparaissent irrésistibles. Ivre de bonheur et d'alcool fort, il y a là Annette, qui passe d'une paire de bras à l'autre dans de grands rires.

3 heures. Le Q, rendez-vous des hommes qui aiment les hommes, des femmes pour femmes mais aussi des hétéros en mal d'épices. On n'y entre pas comme dans un moulin. Il y a un cerbère : *« Vous êtes membre ? »* Pas un soldat à l'horizon. On est prié de laisser son uniforme et son arme à la maison. Un éphèbe se pâme sous les assauts d'un grand primate velu.

4 heures. Route de Bethléem, rebaptisée *« le chemin des Dames »* par un humoriste immigré de l'Hexagone. Orly annonce vingt-huit ans ; on en lit dix de plus dans ses yeux. Visiblement, la dame a un fort penchant pour l'héroïne. Elle sort du Décadance, une nouvelle boîte de Talpiot, tout près. Cela fait cinq ans qu'Orly vend ses charmes dans le coin. Naguère, affirme-t-elle, sa clientèle était composée à 80 % de Palestiniens. *« Ils venaient d'Hébron ou de Bethléem. Maintenant, c'est terminé. »*

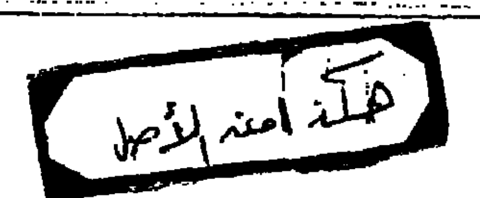
Depuis mars 1993, bouclage militaire oblige, rares sont ceux qui parviennent encore à passer les mailles du filet pour goûter aux délices de la Ville sainte. Orly a beau baisser ses prix, les clients se font rares. Mais pourquoi ne pas changer de bitume ? Dans le centre-ville, au pied du bâtiment de la censure militaire, cela ne marcherait pas mieux ? *« Oh, là-bas, il y a déjà beaucoup de concurrence. »*

Patrice Claude

Impossible neut

le socialisme demain

COURRIER DU « MONDE »



fureuse

béiens du rock, zélotes du cannabis,
phètes de l'amour libre
Messaline de bazar
tent de leurs tanières. La nuit sera torr



Impossible neutralité

par Patrice Canivez et Guy Coq

ON ne peut encore savoir comment la crise ouverte par la prise des « casques bleus » en otage sera résolue. Dans la situation présente, deux remarques peuvent être faites. Premièrement, les images des « casques bleus » prisonniers, enchaînés, ont provoqué un choc. Il s'agit d'une humiliation d'une portée considérable, car elle révèle l'extrême faiblesse des pays occidentaux.

D'une certaine manière, c'est le dénouement d'un malentendu. L'ONU et les principaux pays fournisseurs en « casques bleus », notamment la France et la Grande-Bretagne, ont constamment affirmé qu'ils n'étaient en guerre contre personne, renvoyant dos à dos les Serbes et les Bosniaques. Mais les Serbes, de leur côté, n'ont jamais considéré les « casques bleus » comme une force neutre. Ils ne les ont acceptés sur le sol de la Bosnie-Herzégovine et de la Croatie qu'à condition de pouvoir en faire des alliés objectifs ou, à défaut, de les faire plier dans une sorte de bras de fer. Entre les Serbes et l'ONU (ou entre les Serbes et l'OTAN), il est clair depuis longtemps, du point de vue des Serbes, qu'il doit y avoir un vainqueur et un vaincu, même si le conflit qui les oppose est fait de ruses et d'épreuves de force plutôt que d'affrontements directs. En refusant de prendre en compte cette réalité, l'ONU a préparé sa « défaite » et celle de l'OTAN : ce n'est pas un hasard si les images diffusées par la télévision de Pale sont des images de capitulation (à Lukavica).

L'humiliation subie en Bosnie-Herzégovine n'est donc pas seulement le résultat d'une frappe aérienne mal préparée; comme l'a déclaré Alain Juppé ce dimanche 28 mai. Lors de l'ultimatum de février 1994, les Serbes ne s'étaient pas risqués à prendre des « casques bleus » en otage, comme ils auraient pu le faire dès cette époque. C'est donc la longue série de nos reculades et de nos abandons (à l'unique exception de cet ultimatum) qui a convaincu Karadzic et Mladic qu'ils pouvaient tenter avec succès l'ultime épreuve de force avec les Occidentaux. C'est parce qu'ils ont réussi à nous faire plier à plusieurs reprises que les Serbes de Bosnie ont décidé de jouer leur va-tout.

C'est cette logique de l'épreuve de force qui apparaît désormais en toute évidence. De ce fait, les méthodes serbes sont dénoncées par l'ONU comme celles d'une *« organisation terroriste »*, tandis que les responsables français parlent de *« barbarie »*. Cela appelle une deuxième remarque. Il aura donc fallu que la vie de trois cents « casques bleus » soit menacée pour que les pratiques des responsables de la « purification ethnique » et du carnage gratuit soient reconnues par l'ONU comme des pratiques de terreur.

La moindre des choses est donc d'exiger que nos diplomates changent de langage à l'égard des gouvernements légaux de la Bosnie-Herzégovine et de la Croatie. Les soldats de l'ONU pris en otage par les hommes de Karadzic sont victimes du terrorisme serbe. Les 250 000 morts bosniaques et croates sont victimes du même terrorisme. En considérant comme également fauteurs de guerre les spécialistes de la terreur et les gouvernements légalement reconnus qui tentent de défendre leur population, l'ONU fait le jeu des premiers. On ne doit plus tolérer, notamment, cette « tactique » de l'ONU qui consiste à surévaluer les violences dont sont responsables les Bosniaques ou les Croates – voire à les inventer, comme on l'a vu en Croatie après l'offensive en Slavonie occidentale –, de manière à faire équilibre aux massacres orchestrés par les Serbes.

Il faut que nos diplomates changent de langage vis-à-vis des gouvernements légaux de Croatie et de Bosnie

La question est donc de savoir si la terreur va payer. De la réponse à la question dépend la paix à moyen et long terme. Car aucun accord de paix, fût-il obtenu dans le cadre d'une reconnaissance purement formelle de la Bosnie-Herzégovine par Belgrade, ne durera s'il est avéré que la terreur est plus forte que le droit. Dans l'immédiat, on peut se poser quelques questions relatives à la redéfinition du mandat des « casques bleus » – redéfinition exigée avec insistance par Paris. Ce mandat réaménagé devrait permettre à la Forpronu de se renforcer sur le terrain et de se défendre plus efficacement. Qu'en sera-t-il cependant de l'accomplissement de sa mission ? Il n'est pas besoin d'un nouveau mandat pour que la Forpronu protège effectivement les zones de sécurité. La résolution 836 de l'ONU (4 juin 1993) le stipule déjà, en autorisant le recours à la force. Qu'en sera-t-il de l'aide humanitaire et du ravitaillement des villes assiégées, des enclaves et de Sarajevo ? Il n'est pas non plus besoin d'un nouveau mandat pour cela, la Forpronu ayant déjà l'autorisation d'utiliser la force pour imposer l'aide humanitaire.

En un mot, la nouvelle détermination affichée par les Occidentaux en général, et par les Français en particulier, concerne-t-elle essentiellement la sécurité des « casques bleus », ou bien est-il désormais sérieusement question de remplir l'intégralité de la mission pour laquelle ils ont été envoyés sur place ? Telle est l'une des questions décisives, car si le prix de la libération des « casques bleus » devait être le renoncement à toute forme de pression efficace sur les Serbes, donc à l'usage de la force, on voit mal quelle mission il resterait à remplir aux forces de l'ONU. Si leur présence sur place n'empêche pas les Serbes, à l'avenir, d'affamer et de bombarder les enclaves et les zones de sécurité, les civils bosniaques paieront, une fois de plus, le prix du sang pour la « politique de paix » de l'ONU.

Il faut donc renoncer à la fiction de la neutralité. Si nous ne voulons pas prendre des risques pour les défendre, du moins laissons-leur – en levant l'embargo sur les armes – le droit et les moyens de se défendre. Cela n'implique pas, pour autant, la renonciation à toute forme de négociation, mais on ne négocie pas de la même manière avec le chef d'une organisation terroriste et avec le président d'un Etat membre de l'ONU. Le terrorisme ne connaît pas de « neutres », il ne connaît que des amis ou des ennemis. Une fois qu'on l'a reconnu, il n'y a d'autre choix que d'être son complice ou son adversaire.

***Patrice Canivez** et **Guy Coq** sont membres du Comité Vukovar-Sarajevo.*

Le socialisme demain

par Alain Bergounioux

LA tenue rapprochée des élections municipales après l'élection présidentielle n'a pas permis que le débat s'engage à gauche. Cela est compréhensible mais ne durera pas. Tant il est nécessaire et urgent de tirer les enseignements de la période passée pour mettre en œuvre le renouveau attendu. C'est, en effet, bien d'une gauche nouvelle que nous avons besoin, qui part des traditions historiques diverses pour les dépasser.

Il s'agit, pour l'essentiel, de trouver les voies et les moyens pour peser effectivement dans l'économie mondiale, pour promouvoir la justice et la solidarité tout en respectant le désir d'autonomie des individus, pour définir et mettre en œuvre des formes d'organisation politique plus ouvertes et plus proches.

N'oublions pas que la gauche a tiré historiquement sa force de son poids dans l'Etat national, d'un soutien du mouvement ouvrier (au sens large du terme), de la mise en œuvre réussie d'une bonne protection sociale – ce que les Anglo-Saxons appellent l'Etat providence. Or, aujourd'hui, il apparaît clairement que l'Etat national est, souvent, trop petit pour les grands problèmes et trop grand pour les petits problèmes, que la fragmentation sociale domine, que les grandes réformes nationales perdent de leur efficacité. Ce sont ces réalités qui demandent des efforts d'adaptation. Les socialistes sont les premiers concernés. Des réponses qu'ils trouveront dépendront les chances d'un renouveau d'ensemble de la gauche.

Trouver une capacité de régulation de la politique économique exige, d'abord, une maîtrise de la réalité économique internationale. Pour équilibrer le jeu mondial, il faut une force européenne en matière monétaire, financière, industrielle et sociale.

C'est une épreuve redoutable de volonté politique, car il ne s'agit pas seulement de coordonner les politiques monétaires, il faut aussi éviter une évolution trop différentielle des coûts de production selon les pays, créatrice de différences de compétitivité telles qu'elles nuisent à l'emploi dans certains pays tout en profitant à d'autres. La tâche est nécessaire, elle est évidemment ardue, tant les forces syndicales n'ont pas encore suffisamment acquis une réelle influence en Europe.

L'expansion continuera, donc, pour plusieurs années, d'être par trop soumise aux variations de l'économie financière, aux exigences de la politique de l'offre. Les cycles économiques ont d'ores et déjà une durée de vie plus courte, récessions et reprises alterneront. Le socialisme ne peut pourtant pas accepter de conduire une « auto-exploitation » des salariés et de mener un démantèlement de la protection sociale afin d'obliger la fiscalité des entreprises ! La réponse européenne nécessaire n'aura une efficacité qu'à terme. Entre-temps, toutes les politiques qui peuvent favoriser la croissance sont à encourager.

Mais cela n'est pas suffisant. Offrir un travail à tous ne peut pas faire l'économie d'une redistribution du travail et des revenus. Pour créer les emplois en nombre nécessaire – de manière massive par conséquent –, les gouvernements doivent, donc, à la fois, assurer le financement sur fonds publics d'emplois supplémentaires et faciliter une importante réduction du temps de travail.

La redistribution est au cœur du projet social-démocrate. Il ne faut pas l'entendre comme, dans les années de grande croissance, la répartition des surplus, mais bien comme la redistribution de ce qui est essentiel à la dignité de l'homme, le travail et, donc, nécessairement la richesse. A partir de là peut se déployer tout un projet de société construit autour d'une organisation différente du travail dans notre société, d'un nouvel humanisme qui intègre la définition de nouveaux droits pour les individus, marquant une nouvelle conception du progrès social (le droit de disposer de son corps, le droit à la formation continue, le droit au logement, le droit à l'information, etc.), qui fasse toute sa place à notre responsabilité vis-à-vis des équilibres naturels, qui permette la diffusion de responsabilités réelles pour les associations, etc.

De nouvelles frontières existent bien pour le progrès social. Mais rien ne se fera de solide si le socialisme européen ne place pas explicitement au cœur de sa démarche politique l'idée de la redistribution du travail.

Le type de parti politique dans lequel doit être mené ce travail ne peut être indifférent. Il faut un parti qui permette la pensée libre et l'innovation. Le Parti socialiste des années 70 avait su réveiller le militantisme, il avait compris certaines évolutions sociales et culturelles. Les années de pouvoir ont peu à peu glacé cet effort. Il serait évidemment bienvenu que, pour aborder les années à venir, l'état d'esprit change. Mais il ne faut pas pour autant tomber dans un unanimisme stérile. La vigueur est dans la démocratie ; les militants doivent avoir de vrais choix et de réelles responsabilités.

Pour un parti de gauche, six enseignements doivent être tirés de l'évolution de notre société. Ils sont un préalable aux réformes concrètes. Premièrement, la fragmentation de la société est une donnée. Le socialisme ne peut se reposer sur une « légitimité de classe » qui lui permette de ne pas comprendre les nécessités de l'écoute, du dialogue, des compromis pour proposer ses réformes. Deuxièmement, les raisons d'une adhésion à une action politique sont de plus en plus diverses. Les militants ne doivent pas tirer de leur position une supériorité qui fait considérer les citoyens comme une masse indistincte. Troisièmement, si les individus doivent être privilégiés, dans leurs attentes et leurs droits, les actions politiques doivent aussi encourager le développement et l'accomplissement personnels.

Rien ne se fera de solide si le socialisme européen ne place pas au cœur de sa démarche la redistribution du travail

Quatrièmement, les actions décentralisées, innovantes, souples, doivent être favorisées. Cinquièmement, la présence médiatique continuelle renforce l'exigence de transparence. Sixièmement, et en conséquence des points précédents, la démocratie ne peut pas être une invocation rituelle, elle doit être placée au centre des valeurs de la gauche, les moyens, et non plus seulement les fins, deviennent une part essentielle du message politique.

A partir de là, les principes des réformes nécessaires apparaissent avec clarté. Un parti de gauche d'aujourd'hui doit être davantage proche de ses électeurs et de ses sympathisants. Un parti de gauche doit devenir un parti de participation, ouvert, accessible, et sans doute « contrôlé » par les citoyens qui se reconnaissent dans ces principes, avec des formes de primaires pour les candidats aux différentes élections. Un parti de gauche doit prévenir l'influence exclusive d'une oligarchie trop restreinte.

Pour cela, des réformes structurelles sont nécessaires, pour aller vers un parti décentralisé, moins professionnel, qui refuse le cumul des mandats, en nombre mais aussi dans le temps. Un parti de gauche doit faire pleinement sienne la culture démocratique dans ses valeurs morales et civiques. Les financements doivent être totalement transparents. Enfin, un parti de gauche doit être le parti du droit. Il doit le garantir à ses adhérents, il doit permettre la libre expression, le droit au vote personnel et secret. Transformer réellement ses modes propres d'organisation n'est pas seulement un problème interne, c'est apporter la preuve du renouveau et donner une légitimité à l'action politique.

Le Parti socialiste est dans l'opposition. Il doit la mener avec fermeté en gardant le souci d'être compris par une majorité de Français dans ses critiques comme dans ses propositions. Il doit surtout tirer parti du temps donné pour construire une cohérence entre les idées, les structures, les pratiques, pour, bien sûr, donner corps à l'espoir suscité, il y a peu, par la campagne de Lionel Jospin, mais aussi pour réaliser en pleine conscience la rénovation dont la gauche française a besoin.

***Alain Bergounioux** est membre du bureau national du Parti socialiste.*

AU COURRIER DU « MONDE »

EXPOSITION BRANCUSI : « NE MARCHEZ PAS SUR LA DALLE ! »

Les organisateurs de la rétrospective Brancusi achèvent toute possibilité d'éprouver un sentiment esthétique. Tout est fait en sorte que le public ne voie rien, n'éprouve rien et, surtout, comprenne bien que ce qui est important ce ne sont pas les œuvres, c'est de ne pas marcher sur la dalle !

Les salles sont obscures, éclairées artificiellement, la lumière du jour y fut bannie à tout jamais par Renzo Piano, sans doute le fruit d'une longue réflexion sur l'espace muséal ! Les sculptures de Brancusi sont parquées dans des enclos en béton : impossibilité en conséquence de tourner autour, d'en éprouver la spatialité, la proximité, il en résulte une grande confusion du regard, ainsi qu'une frustration.

Si par mégarde vous vous approchez un peu trop près, une alarme se déclenche aussitôt, on assiste au spectacle dérisoire de gens tournant autour de dalles en béton cherchant désespérément à appréhender la beauté, le tout dans un concert d'alarmes électroniques et de suffocation.

Quant à la salle où est reconstitué l'atelier de Brancusi, on se croirait au Musée de l'homme, au département d'ethnologie : les outils du maître sont posés sur un socle en pierre, afin de bien vous faire comprendre qu'il s'agit d'un sculpteur, espèce en voie de disparition. Finalement, ces médiocres *« concepteurs »* ne nous parlent que d'eux-mêmes, ils considèrent l'art comme un *« fait »*, un simple *« fait historique »*. Brancusi est dépossédé de son œuvre par la vanité de ces intermédiaires.

Va-t-on indéfiniment laisser la bêtise détruire le sens ?

Wilfried Prager
Paris

VŒUX POUR LES PORTEURS DE JOIE

Vieux militant socialiste, j'ai mené campagne pour Lionel Jospin, par devoir au début, puis par réelle conviction, car il a fini par m'apparaître comme le plus apte à répondre à cette double exigence de rigueur morale et de modestie politique que les citoyens semblaient avoir manifestée au cours de ces derniers mois. (...) En face, il n'y avait à mon sens qu'un programme attrape-tout, qui s'adressait plus à la passion des électeurs qu'à leur raison. (...) Et puis il y a eu cette soirée du 7 mai. La joie brute, spontanée, non feinte, la joie communicative de ces dizaines de milliers de personnes qui dansaient à la Concorde, et qui, justement, s'étaient reconnues dans ce projet minimaliste. (...)

Et face à cette joie, le dépit m'a d'abord fait souhaiter que cette foule immense finisse à son tour par ressentir ce douloureux désenchantement qui m'a étreint lorsque j'ai commencé à observer, voici une dizaine d'années, les premières de nos faiblesses. Mais ce sentiment m'a rapidement fait honte : il ressemblait trop à cette jalousie obscène qu'ont éprouvée depuis toujours ces générations d'hommes mûrs qui attendaient avec avidité que leurs successeurs échouent, parce qu'eux-mêmes s'étaient montrés incapables d'imprimer au temps la marque des élans de leur jeunesse.

Alors je me suis poussé à l'optimisme, et j'en suis venu à souhaiter, sincèrement, sans arrière-pensée, que Jacques Chirac parvienne vraiment à guérir la société française des maux dont elle est atteinte, même s'il ne me paraît pas le plus qualifié pour le faire. (...) Car je ne voudrais pas d'une nouvelle alternance qui ne serait dans quelques années que le fruit amer d'un échec supplémentaire des élites politiques, et qui ne pourrait à ce titre que renforcer l'extrémisme et la démagogie.

Alors souhaitons simplement qu'ils réussissent, ces porteurs de joie, là même où nous avons failli, et qu'en réussissant ils forcent la gauche à devenir meilleure, à parfaire cette rénovation que la campagne et le score de Lionel Jospin ont permis d'amorcer.

Bertrand Lordon
Saint-Etienne

Le Monde

L'Ukraine choisit l'Europe

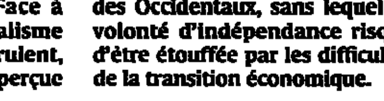
EN signant, jeudi 1er juin à Bruxelles, un accord intérimaire avec l'Union européenne et en s'engageant à resserrer les liens entre son pays et l'OTAN, le président Leonid Koutchma vient résolument d'arrimer l'Ukraine à l'Europe. C'est une victoire diplomatique de taille pour un homme qui passait pourtant pour le « pion de Moscou » lors de son élection en 1994.

Ces décisions ont effectivement de quoi inquiéter le Kremlin. Ainsi, l'Ukraine est parvenue à signer un accord que les Quinze hésitent à conclure avec la Russie pour cause de massacres en Tchétchénie. De plus, Kiev se permet de narguer Moscou, qui vient pourtant de rappeler avec force, cette semaine, son opposition à tout élargissement de l'OTAN vers ce qu'elle considère toujours comme sa chasse gardée.

Kiev, à n'en pas douter, crée la surprise. En 1991, personne en Occident, et encore moins à Moscou où l'on considère toujours ce pays comme un « vassal » historique de la Russie, ne pariait bien cher sur la viabilité de l'indépendance de l'Ukraine. Toutefois, l'image de ce pays, ainsi que l'intérêt que lui prête l'Occident, a radicalement changé. Or ce changement d'attitude des Occidentaux à l'égard des 52 millions d'Ukrainiens intervient précisément au moment où les relations entre la Russie et ses partenaires européens se tendent. Face à l'émergence d'un nationalisme russe de plus en plus virulent, l'Ukraine est aujourd'hui perçue comme un contrepoids indispensable.

Rien n'a mieux illustré le chemin parcouru par l'Ukraine, le deuxième « géant slave » à l'Est après la Russie, que le contraste saisissant offert par les deux dernières visites à Kiev des présidents américains. En 1991, George Bush choquait les Ukrainiens en les incitant à renoncer à leurs velléités d'indépendance pour rester au sein de ce qui était encore l'URSS. Quatre ans plus tard, en mai 1995, Bill Clinton, accueilli en héros sur les bords du Dniepr, n'a pas eu de mots assez élogieux pour soutenir la nouvelle équipe réformatrice du président Leonid Koutchma.

Cette nouvelle donne n'est pas uniquement le fruit de considérations « géostratégiques ». A la différence notoire de la Biélorussie, qui a plébiscité son retour dans le giron russe, l'Ukraine a donné des gages rassurants à l'Occident. Après les premières années brouillonnes de l'indépendance, le gouvernement de Kiev, sous la houlette de M. Koutchma, a levé le voile sur les ambiguïtés entourant le processus de dénucléarisation du pays. Et, contrairement aux attentes de nombre de ses partisans, qui se retournent maintenant contre lui, notamment au parlement, le président a engagé un vaste programme de réformes économiques. Face à l'hostilité russe, l'Ukraine a plus que jamais besoin d'un soutien résolu des Occidentaux, sans lequel sa volonté d'indépendance risque d'être étouffée par les difficultés de la transition économique.



Le PCF et ses maires

MAINTENU par Robert Hue, à l'élection présidentielle, légèrement au-dessous de son niveau des élections législatives de 1993, mais au-dessus de celui de la présidentielle précédente, le Parti communiste s'apprête à affronter son scrutin favori, qui est aussi le plus névralgique : les municipales. Même si celles de 1983 et de 1989 lui avaient causé des pertes douloureuses, le PCF demeure, avec un millier de maires, le troisième parti municipal de France, derrière le PS et le RPR, alors que son poids parlementaire est des plus réduits et qu'il ne gère que deux départements sur quatre-vingt-seize en métropole.

Des villes telles que Le Havre ou Bourges, de fortes cités de la banlieue parisienne comme Argenteuil, Montreuil, Saint-Denis ou Nanterre, lyonnaise comme Vénissieux ou Vaulx-en-Velin, marseillaise comme Martigues ou Aubagne, témoignent de la splendeur passée de l'empire municipal communiste. Cinq ans après l'effondrement du système soviétique, certaines de ces places fortes sont menacées, mais aucun raz de marée anti-« rouges » ne semble devoir engloutir les derniers territoires du communisme municipal.

L'audience personnelle des maires, l'efficacité de leurs équipes, le contrôle qu'elles parviennent à exercer sur l'urbanisme, la force des traditions, le manque d'appétit des hommes de droite pour nombre de ces villes, mal lotles économiquement et socialement, expliquent assez la résistance probable du PCF dans son archipel urbain, sans qu'il soit nécessaire d'invoquer la fraude électorale, jadis fréquente, mais rendue plus difficile, aujourd'hui, par les lois et règlements.

Il faut y ajouter la mutation de la gestion communiste. Les maires issus du PCF ont su, comme d'autres, adapter leurs méthodes et substituer des couleurs plus vives à la grisaille longtemps propre aux banlieues des rues Lénine ou Maurice-Thorez et des cités Gagarine. Certains d'entre eux, comme Jack Ralite à Aubervilliers ou Patrick Braouezec à Saint-Denis, ont même pris le « risque » de renouveler leur équipe, en puisant largement hors des formations politiques. L'affaiblissement du parti a souvent permis à ces édiles de s'émanciper de l'autorité politique de la direction nationale. Les investigations des juges dans les passations de marchés publics tendent à rendre plus malaisée la contribution des municipalités au financement du parti.

Ayant gagné en autonomie et soucieux de compenser par leur réussite et leur popularité la perte de prestige d'une idéologie tombée en désuétude, les maires communistes, derrière un secrétaire national issu de leurs rangs – mais aussi sans attendre son accord, si celui-ci se heurtait aux rivalités internes à la direction –, peuvent devenir des partenaires importants dans une entreprise de rénovation de la gauche. Ils le peuvent d'autant plus qu'ils dirigent leurs villes en association avec les socialistes, voire avec des écologistes, et que le poids de leurs alliés croît à mesure que diminue celui de leur parti.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

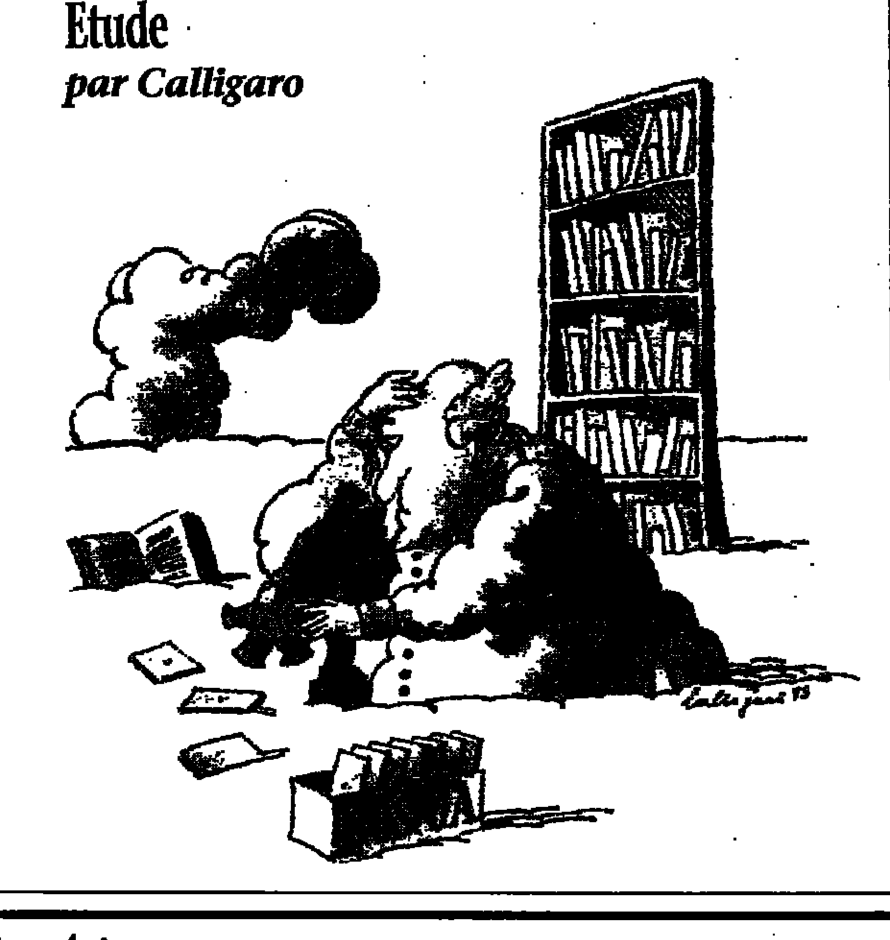
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261 311F

Etude

par Calligaro



La résistance du pouvoir administratif

Suite de la première page

Certains secrétaires d'Etat sont chargés d'assister Alain Juppé dans ce rôle de coordination, mais quel pourra bien être le pouvoir d'Anne-Marie Couderc, en charge de l'action *« pour »* l'emploi, alors que toutes les administrations de ce secteur sont placées sous l'autorité de Jacques Barrot, ministre du travail, du dialogue social et de la participation ?

Cette volonté d'affichage a aussi entraîné la remise à jour d'un ministère du plan, investi en outre de la responsabilité du *« développement économique »*. Jean Arthuis se voit ainsi doté des mêmes prérogatives de coordination de la *« politique du gouvernement en faveur du développement économique, de la création et de la compétitivité des entreprises »* qu'Alain Madelin dans l'équipe formée par Edouard Balladur. Cependant, cet exemple aurait justement dû rappeler qu'une telle pétition de principe est sans effet si le coordinateur ne dispose pas de prérogatives administratives lui permettant de remplir son rôle. Or ce n'est pas davantage le cas aujourd'hui qu'hier.

Un ministre, en fait, ne peut agir que s'il dispose d'une administration à ses ordres. Or bien loin de clarifier des structures gouvernementales trop souvent complexes, Jacques Chirac et Alain Juppé n'ont fait que les compliquer. Ainsi, Claude Goasguen, en charge de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté, devra partager ses compétences avec Jean Puech, ministre de la fonction publique, et Bernard Pons, responsable, entre autres, de l'aménagement du territoire, qui, tous deux, interviennent sur des domaines voisins du sien. De même, Elisabeth Hubert, ministre de la santé publique et de l'assurance-maladie, partagera l'autorité sur la direction de la Sécurité sociale avec Colette Codaccioni, ministre de la solidarité entre les générations.

De tels exemples pourraient être multipliés. Or, être sous la responsabilité de deux, voire de trois patrons, est le meilleur moyen pour un organisme d'échapper à toute autorité. Placé dans cette situation, un directeur d'administration centrale habile pourra être facilement son seul maître. De même, le souci de transversalité a conduit à permettre à certains ministres de faire appel *« en tant que de besoin »* aux services d'autres ministères ; pourtant, là aussi, les expériences passées ont montré l'inefficacité de telles solutions.

Cette évidence est telle que le rapport commandé à Jean Picq par Edouard Balladur sur la réforme de l'Etat (*Le Monde* du 18 mai), et qui plaidait pour un pouvoir administratif fort, préconisait des structures gouvermentales simplifiées autour de quinze ministres, chacun doté d'une administration propre, pour que chaque membre du gouvernement ait les moyens de mettre en œuvre ses choix politiques. Ses conclusions n'ont donc guère été écoutées, si ce n'est sa demande de voir réduire les cabinets ministériels.

Cette relative spécificité française est, c'est vrai, trop souvent un écran dommageable entre le ministre et son administration. L'existence de cabinets transforme de brillants jeunes gens en vrais patrons des ministères sans avoir suivi le cursus normal d'une carrière, mais elle permet aux membres du gouvernement de disposer d'une expertise politique face aux propositions administratives. Bien utilisés, ils sont donc, ou ils devraient être, un instrument de la suprématie du politique sur la technocratie. Jean Picq ne niait pas cette fonction, mais il pensait que quatre personnes suffiraient à la remplir.

La consigne de Jacques Chirac semble aller dans son sens, puisque chaque ministre n'a droit, selon l'importance de son portefeuille, qu'à sept, cinq ou trois conseillers. Mais outre qu'il faudra, à l'usage, vérifier que des « officieux » ne viennent pas compenser la faiblesse des effectifs officiels, le choix des directeurs des cabinets – une fonction dont Jean Picq préconisait la suppression – prouve que, conformément à l'usage, les ministres ont pris – et ont été invités à prendre par Matignon, soucieux d'efficacité – comme principaux collaborateurs de parfaits représentants de la technostructure administrative. La haute fonction publique, essentiellement fruit de l'« Enarchie », continue à régner. Certes, la plupart d'entre eux sont engagés à droite, mais leur profil de carrière assure surtout qu'ils seront, comme par le passé, davantage les représentants de leur administration auprès du ministre qu'un contre-pouvoir au service du politique.

La réduction des effectifs des cabinets pourrait aussi avoir un effet inverse de celui qui est officiellement recherché. Si le ministre ne peut pas s'appuyer sur des collaborateurs dont il est assuré de la fidélité, il pourra être tenté de faire le nécessaire pour que les directeurs d'administration – avec qui il devra travailler en direct – aient les mêmes options politiques que lui. C'est le système des « dépouilles », pratiqué dans les pays où il n'y a pas d'institutions comparables à celle des cabinets à la française. Si la volonté d'un « Etat impartial » interdit cette « chasse aux sorcières », le pouvoir appartiendra d'autant plus à l'administration que la complexité des structures gouvernementales obligera chaque ministre à dépenser beaucoup de temps et d'énergie en arbitrage et en conciliation avec les autres membres du gouvernement.

Rendre le pouvoir aux politiques, en obligeant l'administration à n'être qu'un outil au service des élus, est un beau programme en démocratie et une vaste ambition en France. Pour y parvenir, une vraie « réforme de l'Etat » est indispensable. Si Jacques Chirac et Alain Juppé en ont la volonté, alors le ministère de Claude Goasguen est le plus important de l'équipe qu'ils ont constituée. Mais, à terme, une telle réforme imposera aussi... un profond remaniement du gouvernement actuel.

Thierry Bréhier

RECTIFICATIFS

Le Pirée

Dans l'article intitulé « A la santé du Pirée », publié dans *le Monde* du 1er juin, une erreur a affecté le montant des recettes de la marine marchande. Cette activité a rapporté 2 milliards (et non millions) de dollars à la Grèce en 1994, soit 10 milliards de francs environ.

Surendettement

Dans l'article de Michel Klopfer « Le spectre du surendettement des communes » (*Le Monde* du 30 mai), une erreur de transcription imputable au *Monde* nous a fait imprimer que la capacité de désendettement moyenne des départements est de quinze ans. Il fallait lire : cinq ans.

PRÉCISION

Jacqueline Beaujeu-Garnier

Suite à la publication de la notice nécrologique de Jacqueline Beaujeu-Garnier dans nos éditions datées 6 mai, Jean Bastier, président par intérim de la Société de géographie, nous demande de préciser que Jacqueline Beaujeu-Garnier a écrit, outre les ouvrages cités dans notre article, *L'Atlas de Paris et de la région parisienne*, et qu'elle a contribué à la création du Centre de recherches et d'études sur Paris et l'Ile-de-France (Crepif), dont elle a présidé le conseil scientifique de 1981 à 1995.

AU FIL DES PAGES / International

Incertaine Italie

LA IIe République italienne naît dans la douleur et nul ne peut jurer qu'elle ne ressemblera pas comme une sœur jumelle à la première. La victoire de Silvio Berlusconi en mars 1994, appuyée sur le changement du système électoral, a créé une illusion que la chute du gouvernement dirigé par le *Cavaliere*, dans la plus pure tradition des intrigues parlementaires, a vite dissipée. Le livre de Patrick McCarthy, professeur au Centre européen de Bologne de l'université Johns Hopkins de Baltimore, permet d'approcher les raisons qui ont provoqué la dégénérescence de *« l'ancien régime »*, à défaut d'en façonner immédiatement un nouveau.

Le livre a été écrit avant la fin de l'expérience Berlusconi, mais cela n'enlève rien à sa pertinence ; ce n'est ni une histoire de l'Italie depuis la fin de la guerre ni un simple compte-rendu de l'agonie démocrate-chrétienne, c'est une étude, nourrie de retours en arrière, qui éclairent l'actualité. On regrettera simplement que les Presses de Sciences Po, qui publient l'ouvrage, ne soient pas plus exigeantes sur la qualité de la traduction. Des anglicismes mêlés à des italianismes rendent la lecture parfois chaotique. Mais ce défaut ne doit pas dissuader de s'intéresser à nos voisins transalpins.

Patrick McCarthy passe en revue les causes avancées traditionnellement pour expliquer la crise du système politique italien : la fin de la guerre froide libère les électeurs catholiques de l'anticommunisme, donc de leur fidélité à la démocratie-chrétienne ; les pressions de la Communauté européenne poussent le gouvernement de Rome à adopter des politiques économiques et financières plus rigoureuses, qui, combinées avec la crise économique des années 90, provoquent la colère de la population ; le *« clientélisme concurrentiel »* entre la DC et le Parti socialiste de Craxi, à partir des années 80, mine le régime de l'intérieur, alors que la Mafia s'attaque à l'Etat, traditonnellement épargné ou complice ; les juges se révoltent, non par idéalisme, mais parce qu'ils sont *« persuadés que leur allié* (la classe politique) *va à sa perte »* ; la Ligue du Nord propose de résoudre le problème de l'Etat italien *« en y mettant fin »*. Mais l'auteur insiste aussi sur les changements de la société italienne, sur la fin de la domination de l'Eglise catholique, et plus particulièrement du Vatican. Il est très sévère pour le rôle joué par Pie XII dans la création de la DC et dans la politique de cette dernière, même si certains de ses leaders ont, avec plus ou moins de conviction, tenté d'échapper à la tutelle papale. « *Le Vatican*, écrit Patrick McCarthy, *a un projet dont la DC fait partie. La DC n'en a aucun.* » Et il est convaincu que l'Eglise était parfaitement au fait de la corruption et des liens entre « son » parti et les organisations mafieuses : « *Le pillage de la* Cassa per il Mezzogiorno *fait contrepoint au culte de la Vierge.* »

L'Eglise catholique a au moins un point commun avec la Parti communiste ; pour maintenir leur hégémonie spitirituelle, idéologique et politique, tous deux ont besoin d'un Etat affaibli. Car McCarthy n'est pas plus indulgent pour les communistes qui, dans les premières années de la République, se sont condamnés à l'immobilisme en refusant le réformisme au nom d'une phraséologie révolutionnaire coupée de toute réalité. Après leur transformation en Parti démocratique de la gauche (PDS), ils ne réussissent pas à faire admettre aux électeurs la justesse de leur diagnostic. Ils peignent les difficultés de l'Italie quand Silvio Berlusconi est porteur d'un message optimiste beaucoup plus séduisant.

Le patron de la Fininvest est-il vraiment cet homme politique moderne qui allait bouleverser la vieille démocratie parlementaire pour lui substituer la « démocratie d'opinion », fondée sur le mariage entre la télévision et les sondages ? Avant même que l'aventure soit interrompue, Patrick McCarthy avait débusqué le « vieil homme » sous l'éternel bronzage. Certes, Silvio Berlusconi avait été attiré, dans les années 80, par les mises en scène des congrès socialistes montés par Craxi, mais justement ses liens avec le chef du PSI sont un des élements qui le rattachent à l'« ancien régime ». Ce n'est pas le seul. Son discours populiste – un populisme non pas contestataire mais gouvernemental – a des accents rappelant les années 30, jusque dans les attaques *ad hominem* contre les adversaires politiques. Derrière un langage moderniste, le *Cavaliere* fait appel aux plus vieilles traditions italiennes, méfiance envers l'Etat, anticommunisme, goût de l'entreprise familiale ; avec, pour couronner le tout, une *« collusion plus forte que jamais entre le pouvoir politique et le pouvoir économique »* sous son éphémère gouvernement. Silvio Berlusconi laisse un autre héritage politique : il a fortement contribué, rappelle justement Patrick Mccarthy, à forger la respectabilité de l'Alliance nationale « postfasciste » de Gianfranco Fini, parachevant ainsi l'évolution commencée sous Craxi.

Et maintenant ? Le pâle Lamberto Dini poursuit sa tâche de président du conseil avec une ténacité digne d'admiration, mais son gouvernement assure la transition. Vers quel système, nul ne le sait. Mais nombreux sont les observateurs romains que leur scepticisme pousse à parier sur un retour du face-à-face entre démocrates-chrétiens et communistes, quel que soit le nom dont ils s'affubleront.

Daniel Vernet

★ **L'Italie dans la tourmente, de Patrick McCarthy, Presses de Sciences Po, 266 p., 198 F.**

AU FIL DES PAGES / International

Incertaine Italie

DISPARITIONS

■ **ANTONIO FLORES** n'a pu supporter que quinze jours la mort de sa mère, la célèbre chanteuse Lola Flores. Ce musicien âgé de trente-trois ans a succombé, mardi 30 mai, à une surdose de barbituriques et d'alcool. Artiste et poète également, il avait surtout chercher à se faire une identité dans le monde de la chanson. Fier de ses origines gitanes qu'il revendiquait, Antonio Flores avait eu du mal à percer dans l'ombre de sa mère, à laquelle il vouait un véritable culte. Leur relation était si intense que sa soeur Lolita estimait qu'il souffrait toujours du complexe d'Œdipe.

Cinq jours avant sa mort, il avait donné un dernier concert à Pampelune devant deux mille personnes. Un concert dédié bien évidemment à sa mère et au cours duquel il déclara : *« J'ai brûlé six vies, et, la dernière, je veux la vivre à tes côtés. »* Antonio Flores a donc rejoint celle dont il ne pouvait pas vivre séparé et dont la disparition l'avait plongé dans une profonde dépression. Il est mort dans la cabane que sa mère avait fait construire pour lui au fond du jardin et dans laquelle tous les deux passaient des journées entières.

■ **MIKE PENTZ**, physicien britannique, est mort le 29 mai dans sa maison de Bonnieux (Vaucluse) d'une leucémie. La vie de Mike Pentz aura été tout entière consacrée à deux causes : la diffusion du savoir scientifique et la lutte contre l'arme nucléaire. Né en 1924 en Afrique du Sud, il a été recruté en 1948 comme physicien à l'Imperial College de Londres, où il devient spécialiste de spectrométrie. En pleine guerre froide, il adhère au mouvement Science pour la paix et participe à toutes les manifestations contre la bombe atomique. En 1957, il s'installe à Genève, où il collabore à la création du CERN, l'accélérateur européen de particules. En 1969, il revient en Angleterre pour diriger la faculté des sciences de la toute nouvelle Open University, un établissement d'enseignement supérieur de formation permanente. Il renoue avec sa passion pour la pédagogie des sciences, née jadis en Afrique du Sud lorsqu'il dispensait des cours du soir aux Noirs du Cap. Il s'est brusquement retiré en 1986 pour aller vivre le reste de ses jours en France.

■ **LUCIEN MÉTÉYÉ**, journaliste au *Figaro* et collaborateur pendant de longues années de l'Agence France Presse, vient de décéder à l'âge de soixante-neuf ans. Lucien Météyé a commencé sa carrière de journaliste après la seconde guerre mondiale, pendant laquelle il s'était engagé, à dix-huit ans, dans l'armée américaine. Il entre au *Figaro* et, dans les années 50 et 60, couvre la décolonisation en Tunisie, puis la guerre d'Algérie. A la fin des années 60, il devient journaliste accrédité au ministère de l'intérieur et entame alors sa collaboration de journaliste-pigiste à l'AFP.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 31 mai a approuvé les promotions et les nominations suivantes dans les armées :

● TERRE. – *Sont promus : général de division*, le général de brigade Eric Pougin de la Maisonneuve ; *commissaire général de division*, les commissaires généraux de brigade Yves Martin et Guy Nemsguern (nommé directeur du commissariat en circonscription militaire de défense de Metz) ; *général de brigade*, les colonels Jean Vola, Jean-Pierre Jacob et Jehan-Benoît Cassagnou (nommé commandant la force des missiles Hadès).

Sont nommés : inspecteur du génie, le général de division André Bourachot ; commandant l'école supérieure et d'application du génie, le général de division Philippe Mansuy ; directeur du génie en circonscription militaire de défense de Metz, le général de division Michel Clavery ; commandant l'école d'application de l'artillerie, le général de brigade Jean Garnier ; *inspecteur technique des bâtiments et travaux du génie*, le général de brigade Pierre Novello ; directeur de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le général de brigade Alain Magon de la Villehuchet ; *sous-chef « opérations-logistique » à l'état-major de l'armée de terre*, le général de brigade Jean-Claude Lafourcade ; *commandant l'école d'application de l'aviation légère de l'armée de terre*, le général de brigade Armel d'Avout d'Auerstaedt ; *gouverneur militaire de Nancy, commandant la 4e division aéromobile*, le général de brigade Charles Moncby ; *sous-chef « télécommunications et systèmes d'information » à l'état-major de l'armée de terre*, le général de brigade Jean Notaux ; *adjoint au sous-chef d'état-major « ressources humaines-organisation » à l'état-major de l'armée de terre*, le général de brigade Jean-Louis Vincent ; *directeur adjoint à la direction centrale du commissariat de l'armée de terre*, le commissaire général de brigade Paul Utéza.

● MARINE. – *Sont promus contre-amiral*, les capitaines de vaisseau Claude Gaucherand et Gilbert Harismendy.

Est nommé adjoint au commandant la force d'action navale, le contre-amiral Jacques Célérier.

● AIR. – *Sont promus : général de division aérienne*, les généraux de brigade aérienne Maurice Rougevin-Baville et René Perret ; *général de brigade aérienne*, les colonels Georges Dreyssé, Jean-Claude Marsat et Daniel Turi.

● GENDARMERIE. – *Sont promus général de brigade*, les colonels Jean-Pierre Villermain-Lécolier, Paul Rocher et Daniel Desjardins (nommé commandant l'école des officiers de la gendarmerie nationale).

Sont nommés : adjoint au directeur de la protection et de la sécurité de défense, le général de brigade Nicolas Spillmann ; *adjoint au général commandant la région de gendarmerie Méditerranée et la circonscription de gendarmerie de Lyon*, le général de brigade Jean-Louis Drevon ; *adjoint au général commandant la région de gendarmerie Nord-Est et la circonscription de gendarmerie de Metz*, le général de brigade Lionel Clouard ; *adjoint au général commandant la circonscription de gendarmerie d'Ile-de-France*, le général de brigade Christian Joncour ; *commandant la légion de gendarmerie mobile d'Ile-de-France*, le général de brigade François Budet.

● ARMEMENT. – *Sont nommés : chargé de mission auprès du directeur de l'administration et des ressources humaines*, l'ingénieur général de première classe Jacques de Longueville ; *chargé de mission auprès du délégué, directeur de la stratégie industrielle et technologique*, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Dages.

● SERVICE DE SANTÉ. – *Sont promus : médecin général inspecteur*, les médecins généraux François Leterrier et Joseph Giannuzzi ; *médecin général*, les médecins chefs Georges Wannin et Patrick Buffe.

ÉDUCATION

Jean-Marie Schléret (UDF-Rad., Meurthe-et-Moselle) a été nommé président de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires par le ministre de l'éducation nationale. Cette nomination, ainsi que celle des quarante-huit membres de l'Observatoire, officiellement créé le 9 mai, met fin à un long processus préparatoire, engagé avec la mise en place d'une commission pour la sécurité des établissements scolaires, à la suite de la réforme avortée de la loi Falloux. Jean-Marie Schléret, ancien président de la PEEP (fédération des parents d'élèves de l'enseignement public), l'avait présidée depuis sa création, en janvier 1994, jusqu'à la remise d'un rapport final au ministre, François Bayrou, en avril de la même année. Une de ses principales conclusions proposait la création de l'Obervatoire, organisme permanent chargé d'étudier l'immobilier et les équipements scolaires dans le public et le privé sous contrat. L'Observatoire est placé sous l'autorité du ministre de l'éducation nationale et doit produire, chaque fin d'année civile, un rapport qui sera rendu public.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 2 juin sont publiés :

● **Compétences** : douze décrets fixant les attributions d'une partie des membres du gouvernement (*Le Monde* du 2 juin). Le premier concerne les attributions du premier ministre (Alain Juppé). Les suivants concernent les ministres de l'économie et des finances (Alain Madelin), des affaires étrangères (Hervé de Charette), des relations avec le Parlement (Roger Romani), du travail, du dialogue social et de la participation (Jacques Barrot), du développement économique et du plan (Jean Arthuis), de la santé publique et de l'assurance-maladie (Elisabeth Hubert), de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion (Eric Raoult), de la solidarité entre les générations (Colette Codaccioni), de l'industrie (Yves Galland), des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat (Jean-Pierre Raffarin), des technologies de l'information et de la poste (François Fillon). *(Lire page 1 et 12.)*

AU CARNET DU MONDE

Naissances

– Marie BOBULESCO,
Isabelle ROSSELIN,
et Michel ROCHARD,
sont heureux de faire part de la naissance de

Etienne Gabriel ROCHARD

le 29 mai 1995.

– « Depuis trois ans,

Déneb

illumine notre vie ».

Fred, Martine, Léa, Zohra...
et toute sa famille galactique !..

Mariages

– Paris. Grenoble. Bazancourt.

Mme Michel PRÉVOTEAU,
M. et Mme Bruno ANGLÈS D'AURIAC,
sont heureux de faire part du mariage, le 3 juin, de

Jean-Baptiste et Elisabeth.

– Claude, Killou, Anne, Jacques, Baptiste, Mathilde, Claire, Philippe, François-Xavier, Nathalie, Vincent, Matthieu, Agnès, Didier, Alice, Jérôme, Véronique, Emmanuel, Michel, Ginette, Chantal, Charly, Sébastien, Marc, Patrick, Sabine, Mathilde, Lorraine, Camille, Hélène, Valentin et Antoine souhaitent à

Marie-Claire et Christophe

de vivre heureux... et d'avoir beaucoup d'enfants !

Décès

– Ulrika Dubos,
son épouse,
Anna et Alain Bosser,
Isabelle et Thierry André,
ses enfants,
Max et Jules,
ses petits-fils,
Et ses amis,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean-Michel DUBOS,

à l'âge de soixante ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Paul Fournel, président de la Société des gens de lettres de France,
Les membres du comité,
Guy Seligmann, président de la Société civile des auteurs multimédia,
Le délégué général, Laurent Duvillier,
Les sociétaires,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean de BEER,
vice-président de la Société
des gens de lettres (1973-1976),

survenu le 31 mai 1995, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Ils s'associent à la douleur de la famille.

Hôtel de Massa,
38, rue du Faubourg-Saint-Jacques,
75014 Paris.

– Sa famille

a la douleur de faire part du décès du

Professeur P. GUEDJ,
chirurgien des hôpitaux,
membre titulaire
de la Société internationale de chirurgie,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 mai 1995, à Roquebrune-Cap-Martin.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Carol Heitz,
son épouse,
Anne-Marie, Hervé, Bruno, Laurence, Elisabeth, Rémy, Denis, Nicolas,
ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Carol HEITZ,
professeur émérite et président honoraire
de l'université Paris-X-Nanterre,
membre de la Commission
supérieure des monuments historiques,
membre d'honneur de la compagnie
des architectes en chef
des monuments historiques,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
officier des Arts et lettres,

survenu le 31 mai 1995, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 juin, à 14 heures, en l'église paroissiale de Saint-Germain-en-Laye, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale à Toulouse-le-Château (Jura).

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, rue de la Justice,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Mme veuve Lâm Ngoc Chân,
sa mère,
M. et Mme Lâm Ngoc Châu,
M. et Mme Lâm Ngoc Giao,
Mme Lâm Ngoc Mai,
ses frères, belles-soeurs et soeur,
Lâm Ngoc Minh Michel,
son fils,
Mme Tsang King Sang Yoline,
maman de Michel,
Toute sa famille,
Et ses proches,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. LÂM NGOC BICH Maurice,

survenu le 28 mai 1995, à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 7 juin, à 15 heures, en la chapelle de l'Est (cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Hardelot (Pas-de-Calais).

Mme Lucienne Madeuf-Senepart,
son épouse,
Le professeur Bernadette Madeuf-Michalet,
Le docteur Pierre Madeuf,
Mme Anne-Marie Madeuf,
ses enfants,
Le professeur Charles-Albert Michalet,
son gendre,
Mme Frédérique Madeuf-Desaunois,
sa belle-fille,
Flora Michalet,
Amélie Madeuf,
Louis Madeuf,
ses petits-enfants,
Toute la famille,
Et tous ses amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Henri MADEUF,
ingénieur civil des Mines,
directeur honoraire de l'Agence générale
des Charbonnages de France à Amiens,
officier de réserve honoraire,

survenu à Boulogne-sur-Mer, le 31 mai 1995, dans sa soixante-dix-huitième année, administré des sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

La messe de funérailles sera célébrée le mardi 6 juin, à 11 heures, en l'église d'Hardelot.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

62152 Hardelot,
108, avenue de l'Yser.
75017 Paris,
6, place Tristan-Bernard.
59650 Villeneuve-d'Ascq,
76, allée de la Charte.
75005 Paris,
6, rue Geoffroy-Saint-Hilaire.

– Yves et Josette Nordmann
et leurs enfants,
Maïté Nordmann,
Marielle et Patrice Fontanarosa
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert NORDMANN,

survenu le 25 mai 1995, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu à Hegenheim (Haut-Rhin), dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, avenue Marguerite,
92100 Boulogne.

Sevasta ONFROY,
née Titza Dimitresco,

nous a quittés le 29 mai 1995, dans sa quatre-vingt-onzième année.

De la part de
Nicole et André Warusfel-Onfroy,
Jean-Claude et Marie-Noëlle Onfroy,
ses enfants.

10, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
Paris-4e.
51, rue Blanche,
Paris-9e.

– Françoise Pous,
son épouse,
Elise, Jean-Christophe Pous, Pascale Brice et Pascale Lefort,
ses enfants,
Jacques, Paul, Marie-Thérèse et Anne-Marie,
ses frères et soeurs,
Tous ses parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Georges POUS,

survenu le lundi 29 mai 1995.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 7 juin, à 9 heures, à la salle laïque du funérarium de Vitry-sur-Seine, 49-51, quai Jules-Guesde, 94400 Vitry-sur-Seine.

Il sera inhumé au cimetière de Villejuif, à 11 heures.

– M. et Mme Richard Vilon,
ses enfants,
Jérôme Vilon,
Marc Vilon,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

François VILON,
sculpteur,
ancien combattant,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien président de la section sculpture
de la société des artistes français,

survenu à Paris, le 20 mai 1995, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

L'inhumation a eu lieu, selon les souhaits du défunt, à Lourdes, le 24 mai, dans la plus stricte intimité.

173 *bis*, rue du Général-de-Gaulle,
97434 Saint-Gilles-les-Bains (Réunion).

– La communauté scolaire du lycée de Corbeil-Essonnes,

a la tristesse d'annoncer à tous ceux qui l'ont connu la disparition prématurée de

M. Serge ZOZOR,
proviseur du lycée de Corbeil
depuis 1992,

le 1er mai 1995.

« Ton regard me poursuit, muet, jusque dans le vent du printemps. »
L.-S. Senghor

95, boulevard Jean-Jaurès,
91100 Corbeil-Essonnes

Anniversaires

– 5 juin 1945,

Michel CANONNE.

De Buchenwald à la frontière en wagon à bestiaux ou découvert. Pourquoi ?

– Il y a vingt ans, le grand rabbin

Henri SCHILLI,
directeur du Séminaire israélite de France,

nous quittait.

Un office religieux aura lieu mercredi 7 juin 1995, à 19 h 45, au Séminaire, 9, rue Vauquelin, Paris-5e.

« Le temps passe, le souvenir reste. »

Souvenir

– Il y a un an,

François JOUHANNEAUD

trouvait la mort au cours d'une mission humanitaire, à Tuzla, en Bosnie.

En souvenir de son dévouement, la famille vous prie de vous unir à sa prière et d'avoir une pensée pour tous ceux qui apportent soutien et réconfort au peuple bosniaque et pour tous ceux qui œuvrent pour la paix en Yougoslavie.

Conférence

– Rav Léon Askénazi (Manitou), « Le mariage », d'après le traité *kidouchin*, mardi 6 juin 1995, à 19 heures, Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris (PAF).

Soutenances de thèse

– Le mercredi 7 juin 1995, à 14 heures, à l'université Paris IV-Sorbonne, M. Guy Gauthier soutiendra une thèse de doctorat en histoire ayant pour sujet : « Les relations politiques et économiques de la France et de la Roumanie de 1916 à 1926. »

– Françoise Leroy Garioud, amphi Richelieu, à la Sorbonne, mardi 6 juin, à 9 heures. « Henri Cadiou, trompe-l'œil ». Tableaux.

COMMUNICATIONS François Fillon, le ministre des technologies de l'information, va devoir préciser sa position sur la privatisation ou l'ouverture du capital de France Télécom et le changement de statut de l'entreprise. ● LA POSITION du gouvernement n'est pas arrêtée, souligne le ministre, mais il n'est pas question de s'engager tête baissée dans la réforme de statut ● LE SYNDICAT SUD veut s'opposer à cette réforme alors que la direction de l'exploitant public et les responsables du budget plaident pour une évolution rapide du dossier à laquelle Matignon semble plutôt favorable. ● LA RENCONTRE franco-allemande, jeudi 1er juin, a débouché sur une réaffirmation du projet Atlas de rapprochement entre France Télécom et Deutsche Telekom. Paris souhaiterait que Bonn accélère la libéralisation de ses infrastructures alternatives, comme le réclame Bruxelles.

M. Fillon peaufine sa stratégie sur le dossier France Télécom

L'ouverture du capital et le changement de statut seront gérés très politiquement. Le nouveau ministre de tutelle tient un discours de fermeté face aux dirigeants de l'exploitant public et tend la main aux syndicats

« IL VA FALLOIR caler le langage. » En deux déclarations, François Fillon et son entourage ont pu mesurer combien le sujet France Télécom était brûlant. Il y a deux jours, le mercredi 31 mai, lors de la séance hebdomadaire des questions à l'Assemblée nationale, le ministre des technologies de l'information indiquait qu'il souhaitait *« donner des armes »* à l'exploitant public *« afin de profiter de l'élargissement des marchés »*. *« C'est le mandat que le premier ministre m'a confié, et je vais m'employer, avec notamment les agents de France Télécom que je recevrai mardi 6 juin, à mettre en œuvre des propositions qui seront ensuite présentées au Parlement »*, déclarait-il au lendemain d'une journée nationale d'action *« contre la privatisation et pour la défense du service public »* suivie par 64 % des agents. Immédiatement, le syndicat SUD contre-attaquait en appelant dans un communiqué *« le personnel et tous les syndicats à réagir rapidement »* aux déclarations du ministre des PTT et rappelait *« solennellement son opposition à tout changement de statut de l'entreprise et toute transformation en société anonyme »*.

Le lendemain jeudi 1er juin, dans un entretien publié par le quotidien régional *Ouest-France*, mais recueilli semble-t-il avant son intervention à l'Assemblée nationale, M. Fillon indiquait qu'il n'était pas question de privatiser France Télécom et que le gouvernement n'était pas en mesure de se prononcer aujourd'hui sur l'ouverture du capital de l'opérateur public. Ce qui était alors interprété comme un virtuel retour en arrière. A tort. L'ouverture du capital semble toujours d'actualité. C'est surtout sur l'éventualité d'une privatisation que le ministre a voulu clarifier la situation.

Côté syndical, fort de la mobilisation lors de la journée nationale d'action du 30 mai, il s'agit de *« maintenir la vigilance »* et de tuer dans l'oeuf toute velléité de passage en force sur le dossier de la réforme. Pour des raisons différentes, les dirigeants de France Télécom d'une part, les responsables des finances publiques d'autre part, plaident pour une évolution rapide du dossier. Matignon y serait plutôt favorable, quand le ministère des technologies de l'information, lui, souhaite, ou affirme souhaiter, ne pas se précipiter, vouloir prendre son temps.

Coté exploitant public, la transformation de l'entreprise en société anonyme, avec l'ouverture de son capital à des actionnaires minoritaires, est tout à la fois jugée nécessaire et urgente. Nécessaire pour renforcer son alliance avec Deutsche Telekom grâce à des participations croisées et pour pouvoir déployer en toute tranquillité l'autre volet de sa politique internationale (la prise de contrôle partiel d'opérateurs étrangers dans les pays qui privatisent leur opérateur) sans être exclue du jeu en raison de sa nature exclusivement publique. Nécessaire aussi pour être à l'abri des tentations de l'Etat, qui, par le passé, a toujours contraint l'opérateur a apporter sa contribution financière au sauvetage de la filière électronique.

La réforme est urgente, plaident les dirigeants de France Télécom, pour mettre l'entreprise sous tension, donner un signal fort en matière d'évolution des mentalités, et aborder ainsi dans les meilleures conditions possibles l'échéance de 1998, c'est-à-dire la concurrence complète dans les télécommunications, conformément au calendrier accepté par la France et prévu dans le cadre de l'Union européenne.

Séguiniste de conviction – il fut partisan du « non » au traité de Maastricht –, exerçant une tutelle sur France Télécom et La Poste, M. Fillon se retrouve en première ligne dans le débat sur la déréglementation européenne. La ligne de conduite que semble dessiner son ministère est la suivante : afficher un discours combatif sur le service public – une notion, rappelle son entourage, auxquels les Français sont viscéralement attachés ; prendre acte des décisions adoptées en matière de télécommunications – l'échéance de 1998 a été acceptée par la France, il faut s'y préparer. Et se battre à Bruxelles sur La Poste, où les grandes décisions en matière de mise en concurrence des activités courrier sont aujourd'hui encore en discussion.

M. Fillon entend gérer ces deux dossiers (France Télécom et La Poste) de façon beaucoup plus politique que ses prédécesseurs du gouvernement Balladur. L'idée est aujourd'hui de reprendre la main. La tutelle laisse entendre qu'elle ne se rangera pas forcément à tous les arguments de France Télécom, et notamment qu'il n'est pas question de s'engager tête baissée dans un processus de réforme de statut sur mesure présentée par l'exploitant. Ce qui ne signifie aucunement que cette réforme n'aura pas lieu ou qu'elle sera différée.

« Tout est ouvert », plaide-t-on au ministère de l'avenue de Ségur, en multipliant les appels du pied en direction des syndicats. Le ministre s'est engagé fermement à maintenir le statut de fonctionnaire des agents de France Télécom. Il pourrait même, croient savoir certains partenaires sociaux, ouvrir également cette possibilité aux nouveaux embauchés, les salariés recrutés par la nouvelle société France Télécom ayant alors le choix entre un statut de fonctionnaire et un statut de droit privé.

Cette ouverture serait spectaculaire et désarmerait une partie des critiques syndicales qui soulignent que, seulement maintenu, le statut de fonctionnaire ne peut être qu'un cadre d'extinction. Mais, outre qu'elle ferait grincer bien des dents au budget, cette mesure pose d'incommensurables problèmes juridiques.

Caroline Monnot

COMMENTAIRE

QUESTIONS DE VOCABULAIRE

Le dossier France Télécom réhabilite l'art du langage, les joies et délices de la sémantique. Avec un plaisir inachevé, pouvoirs publics, responsables de l'exploitant et dirigeants syndicaux épuisent, décortiquent, reconstruisent les significations du mot privatisation. En annonçant, jeudi 1er juin, que *« la privatisation de France Télécom n'était pas à l'ordre du jour »*, M. Fillon n'a pas opéré de changement politique majeur. De privatisation – c'est-à-dire de désengagement de l'Etat, cédant son contrôle sur l'opérateur de téléphone –, il n'a jamais été question. La réforme de statut envisagée jusqu'à présent vise à doter l'établissement public d'un capital afin de permettre l'entrée d'actionnaires minoritaires, l'Etat conservant une participation minimale de 51 %, comme s'y était engagé le gouvernement précédent.

On pourrait dès lors employer le terme de privatisation partielle. L'opérateur s'y refuse. Pour lui, il s'agit plutôt d'une ouverture du capital. Ce qui s'avère strictement identique. Seule la charge symbolique est différente. Quant aux syndicats, ils évoquent la privatisation dans un sens plus large. Pour eux, elle s'applique dès le changement de statut. Si l'opérateur, actuellement établissement public, change son statut pour celui de société, France Télécom entre de plain pied dans le droit privé, indépendamment de la propriété du capital. Une telle richesse de vocabulaire autorise toutes les ambiguïtés. Le dossier France Télécom n'a jamais été un exemple de *« parler clair »*. Le maintien du statut de fonctionnaire en est une autre illustration. Il s'agit – sauf décision politique contraire – du maintien du statut du personnel en place, et non dans l'absolu. On voit mal en effet une société de droit privé recruter des fonctionnaires, sauf acrobatie juridique majeure, puisque leurs carrières, promotions, nominations, rémunérations dépendent exclusivement de l'Etat et des autorités déléguées.

C. M.

Paris plus pressé que Bonn de libéraliser

Paris souhaiterait que les Allemands commencent à libéraliser avant 1998 les infrastructures de télécommunications dites alternatives. Une condition jugée nécessaire à l'obtention du feu vert de la Commission européenne sur le projet Atlas d'alliance entre Deutsche Telekom et France Télécom. La France, qui estime être allée plus loin sur ce point que son partenaire outre-Rhin – l'utilisation des infrastructures alternatives a été autorisée aux gestionnaires de services de radiotéléphone mobile et la SNCF qui possède un réseau de communication vient d'être autorisée à le louer –, aimerait un geste des Allemands. Bonn est plus réticent, craignant de perturber le processus de privatisation de Deutsche Telekom. Mais dans le communiqué diffusé à l'issue de l'entrevue, jeudi 1er, juin, entre Francois Fillon, ministre français des technologies de l'information, et son homologue allemand, Wolfgang Boetsch, ce thème n'est pas mentionné. Les deux ministres soulignent en revanche l'ouverture plus grande à la concurrence à laquelle, selon eux, le projet Atlas doit contribuer.

Le distributeur américain Kmart poursuit sa descente aux enfers

KMART, DEUXIÈME groupe américain de grande distribution, poursuit sa descente aux enfers. Le groupe de Troy (Michigan) a annoncé, jeudi 1er juin, le second plan de restructuration en moins de neuf mois : fermeture de soixante-douze magasins et licenciements secs de 5 800 personnes. L'an dernier, Kmart avait fermé ou transféré cent vingt supermarchés, diminuant ses effectifs de 7 100 personnes pour les ramener à 344 000 personnes.

Jeudi, c'est le responsable opérationnel du groupe qui a détaillé ce nouveau plan de sauvetage. Faute de patron ! Fin mars, en effet, le conseil d'administration avait contraint à la démission Joseph Antonini, trente et un ans de maison dont huit à sa tête. Deux mois après, le groupe se cherche toujours un responsable capable d'endiguer sa descente aux enfers.

L'annonce par la presse, à la mi-mai, de l'arrivée aux commandes de Richard Cline, patron d'une compagnie... gazière et administrateur de Kmart, a été qualifiée de *« prématurée »*. On n'en a plus entendu parler depuis. Pressentis aussi, Kenneth Macke, ancien président du groupe Dayton Hudson (la chaîne Target), Michael Bozic, patron du distributeur Hills Stores et Myron Ulmann, ancien président de RH Macy's, ont réservé leur réponse. Ce qui faisait dire à une revue spécialisée américaine, qu'il était *« désespérant »* de voir un tel groupe *« sans capitaine »*.

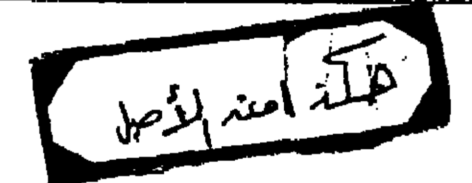
Jusqu'en 1989, pourtant, Kmart était le premier distributeur américain et mondial. L'année suivante, son rival Wal-Mart Stores le dépassait pour le première fois d'une courte tête : 32,6 milliards de dollars de chiffre d'affaires contre 32,1. En 1994, l'écart est devenu gigantesque : Wal-Mart pesait 82,5 milliards de dollars (415 milliards de francs), loin, très loin de la médiocre performance de Kmart (36,7 milliards de dollars, soit 184 milliards de francs). Le retournement, d'envergure, trouve sa source dans l'histoire même de Kmart. Parti le premier, le distributeur du Michigan avait révolutionné la distribution américaine dans les années 60, imposant outre-Atlantique le concept des grandes surfaces de périphérie – un entrepôt sommaire bourré de marchandises bon marché. La croissance a été fulgurante, les profits énormes et l'endormissement sur des lauriers si vite acquis, à la mesure de cette réussite. Le groupe américain a notamment dédaigné d'investir dans la gestion informatique des stocks.

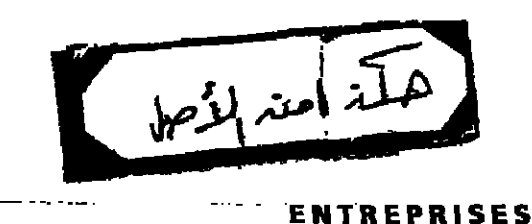
A la fin des années 80, Kmart s'est rendu compte que Wal-Mart, mais aussi Dayton Hudson et sa chaîne de magasins Target, qui avaient massivement investi dans cette technique, étaient en train de le rattraper. En 1990, le distributeur du Michigan annonçait un programme d'embellissement de ses supermarchés de 2,3 milliards de dollars. En 1992, il lançait les Super Kmart Centers, un nouveau concept de magasins combinant l'alimentaire et les autres produits de grande consommation.

En 1993 et 1994, enfin, Kmart se décide à se serrer la ceinture et à accélérer sa mue. Les fermetures de magasins et les suppressions d'emplois se multiplient, l'avion de la compagnie est vendu. Plus de 1,3 milliard de dollars supplémentaires sont investis dans la transformation des supermarchés. Trop peu. Trop tard, sans doute.

L'année dernière s'est achevée sur une énorme perte de 974 millions de dollars (4,9 milliards de francs). Au premier trimestre 95, le groupe a enregistré un nouveau déficit de 28 millions de dollars malgré une reprise sensible de ses ventes. La première après huit trimestres consécutifs décevants...

P.-A. G.
(avec l'agence Bloomberg)





France Télécom

...iquement.

...ublic et tend la main aux syndicats

...is plus pressé que Bonn de libéraliser

Les petits actionnaires d'Eurotunnel réclament un conciliateur de justice

Ils veulent imposer davantage de transparence aux banques

Devant l'assemblée générale annuelle des actionnaires, qui s'est tenue mercredi 31 mai à Londres, la direction d'Eurotunnel a assuré que le groupe ne ferait pas faillite. Elle a aussi confirmé que l'avenir du tunnel sous la Manche se jouera pour partie au cours de la prochaine saison d'été.

CHRISTIAN CAMBIER, président de la société de portefeuille Prigest et fondateur de l'Association pour l'action Eurotunnel, qui a réuni ses adhérents jeudi 1er juin, à Paris, ne manque pas d'énergie pour défendre les intérêts des petits actionnaires du tunnel sous la Manche. Après avoir proposé différentes solutions, sérieuse comme un moratoire sur les marges dont bénéficient les banques, ou provocatrice comme la nationalisation du tunnel, il suggère que soit nommé, par le président du tribunal de commerce de Paris, un conciliateur de justice pour éviter d'arriver à une situation de crise.

Ecrasé par le poids de sa dette, la société Eurotunnel a besoin d'un ballon d'oxygène financier de la part de ses banquiers. *« Il faut qu'il y ait une restructuration financière à froid et ne pas attendre que la société soit acculée »*, estime M. Cambier, qui veut connaître le décompte des commissions, honoraires, marges et autres facturations qu'ont touchés les banquiers. Leur montant est estimé, selon nos calculs, au minimum à 6,3 milliards de francs (*Le Monde* du 25 mars). Pour lui, ces discussions pourraient être menées sous la houlette d'un conciliateur de justice. Une solution que n'envisage pas l'exploitant du tunnel sous la Manche. D'autant plus, fait remarquer ce dernier, qu'il n'existe pas de négociations officielles avec les banques. *« Il n'y a pas de conflit entre nous et les banquiers*, explique-t-on à la direction d'Eurotunnel, *et les négociations sur le refinancement de la dette devraient avoir lieu après la saison d'été »*, discussions dont l'issue sera décisive.

Pour l'heure, chacun examine, de son côté, différents scénarios qui vont d'un moratoire sur les marges bancaires, voire les intérêts, à une émission d'obligations ou à la transformation d'une partie de la dette en capital. *« Vient un point où, à force d'augmenter les marges, on finit par mettre en péril le principal »*, avait déclaré Patrick Ponsolle, coprésident de la société franco-britannique, le 12 avril, à l'occasion de la présentation des résultats.

Alastair Morton, l'autre coprésident, a enfoncé le clou, mercredi 31 mai, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, à Londres. Il faut réduire le service de la dette *« aussi vite que possible »*, a-t-il déclaré. *« Ceci pourrait être réalisé par la réduction des intérêts de la dette existante, après discussion avec le syndicat des banques créancières, ou par la conclusion de l'arbitrage dans le conflit des chemins de fer »*, auxquels Eurotunnel réclame 20 milliards de francs.

Sur ce dernier point, l'exploitant franco-britannique attend une décision début juillet ou, au plus tard, à la fin septembre. A l'instar d'Eurotunnel, M. Cambier s'inquiète de la faiblesse des recettes perçues auprès des chemins de fer, qui louent la moitié de la capacité de l'ouvrage. Aux conditions actuelles de péages, elles ne pourront assurer, en 1997, que *« 2 milliards de francs de recettes, soit moins du quart du chiffre d'affaires nécessaire pour équilibrer l'exploitation du tunnel »*, assure-t-il.

Il demande, d'autre part, une recomposition du conseil d'administration *« tendant à remplacer par des administrateurs indépendants »* six administrateurs, qui ont, selon lui, par leur fonction au sein des banques prêteuses, un conflit d'intérêts personnels avec leur responsabilité de représentation de l'ensemble des actionnaires.

Enfin, le défenseur des petits actionnaires n'épargne ni les pouvoirs publics ni les fournisseurs de matériels. Il propose que les premiers, qui, par leurs exigences en matière de sécurité, ont accru le coût de l'ouvrage et les retards de mise en service, garantissent les créances bancaires sur cinq ans, ce qui aiderait à la négociation avec les banques ; M. Cambier s'interroge, d'autre part, sur la possibilité d'engager la responsabilité des seconds, compte tenu des différents incidents techniques qui affectent le matériel roulant.

M. L.

L'été décisif

« *Nous ne ferons pas faillite cet automne* », a affirmé Alastair Morton, coprésident d'Eurotunnel, lors de l'assemblée générale à Londres, pour faire taire des rumeurs persistantes faisant référence au niveau d'endettement du groupe franco-britannique. Les navettes du Shuttle auraient conquis, selon la direction, 35 % du marché du transport de fret entre Douvres et Calais, et plus du quart du trafic tourisme. Le dimanche 28 mai fut la journée la plus chargée dans le tunnel sous la Manche, avec un trafic de 4 800 véhicules. La 500 000e voiture particulière devrait être transportée en juin. Dès cet été, 7 500 voitures et 2 000 camions pourraient être acheminés chaque jour. Côté ferroviaire, la cadence, prévue de 12 à 15 allers-retours quotidiens ne sera pas atteinte avant la fin de l'année. Ce qui légitime, aux yeux d'Eurotunnel, le litige l'opposant aux compagnies de chemins de fer à cause du retard dans la mise en service des TGV Eurostar.

La Compagnie nationale de navigation s'allie à la Compagnie maritime belge

Les deux armements rassemblent leurs flottes dans le transport de pétrole brut pour concurrencer les Norvégiens, leaders dans le secteur

GILLES BOUTHILLIER, PDG de la Compagnie nationale de navigation (groupe Worms et Cie), et Marc Saverys, administrateur délégué de la Compagnie maritime belge (CMB), ont annoncé, mercredi 31 mai à Paris, la signature d'un accord pour regrouper dans une société commune leurs flottes de navires transporteurs de pétrole brut. *« De la sorte*, a indiqué M. Bouthillier, *la nouvelle société filiale – Euronav Luxembourg – se placera au tout premier plan européen, derrière les Norvégiens, leaders dans ce domaine. Il s'agit d'un accord cohérent et ambitieux et le moment de nous rapprocher est particulièrement bien choisi. »*

La nouvelle compagnie maritime, disposant de 80 millions de dollars (400 millions de francs) de fonds propres apportés à égalité par chaque partenaire, gérera directement 14 navires, dont 7 très récents. La CMB avait notamment commandé, fin 1993, 3 tankers de la classe des 100 000 tonnes dans les chantiers coréens Samsung, pour 136 millions de dollars (680 millions de francs), qui vont lui être livrés entre juillet 1995 et juillet 1996. Le groupe français, pour sa part, a pris livraison en 1994 de son « navire amiral », le *Provence*, de 280 000 tonnes.

Les bateaux navigueront sous le pavillon français des Kerguelen pour les plus gros et sous les registres économiques des Bermudes et du Liberia pour les autres. Luxembourg a été choisi pour siège de la société, de préférence à Paris ou Anvers, en raison des avantages fiscaux substantiels dont elle pourra tirer profit (exonérations en cas de réinvestissement des plus-values) et de l'importance de cette place financière pour lever éventuellement des capitaux supplémentaires. Gilles Bouthillier sera le président et Nicolas Barnaud le directeur général

UN MARCHÉ DÉPRIMÉ

Selon les dirigeants français et belge, le marché du transport pétrolier est actuellement très déprimé, et il ne pourra donc que se redresser dans les années à venir. *« Il faut savoir aller à contre-courant »*, a déclaré M. Saverys. La flotte mondiale est vieille (plus de quinze ans en moyenne) et les envois de tankers à la casse d'ici à l'an 2000 vont être nombreux étant donné les nouvelles exigences en matière de sécurité et de protection de l'environnement. *« Notre corps de bataille de 14 navires est déjà important*, a ajouté M. Bouthillier, *mais il est raisonnable d'envisager la commande de 2 ou 3 navires supplémentaires à court terme. »* La difficulté tient à la lourdeur des investissements puisqu'un pétrolier neuf de 280 000 tonnes à double coque coûte au minimum 475 millions de francs. Des accords vont être recherchés avec les chantiers, les affréteurs (notamment Elf, Total, BP et Petrofina) et les armateurs, pour aboutir à des *« partages de risques »* et faciliter ainsi la reprise nécessaire de l'investissement. *« Il n'est pas exclu que nous retenions les chantiers européens, à condition qu'ils soient exactement aussi compétitifs que leurs concurrents japonais, extrêmement performants »*, ont ajouté les deux dirigeants.

En 1994, la CNN a accusé un déficit de 160 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,85 milliard. La CMB, elle, a dégagé un résultat positif.

François Grosrichard

Volvo privilégie son activité poids lourds

GÖTEBORG
de notre envoyée spéciale

C'était le 2 décembre 1993, la nouvelle tombait d'une infernale guerre de communiqués : Volvo et Renault rompaient leurs fiançailles. Dès le premier trimestre 1994, le groupe suédois dévoilait sa stratégie : se recentrer sur son activité de base (les poids lourds, la voiture, les moteurs marins et d'avions) et se séparer des autres pôles d'ici à la fin 1996.

Le groupe de Göteborg a repris le contrôle intégral de sa filiale automobile Volvo Car, de sa cousine dans le poids lourd Volvo Trucks et de VME dans les travaux publics. Parallèlement, il a cédé son pôle agroalimentaire Procordia (qui devrait lui rapporter près de 9 milliards de couronnes suédoises, soit 6,3 milliards de francs) et sa banque d'investissement Alfred Berg. Pharmacia devrait, pour sa part, être vendu en 1996 et Swedish Match (allumettes) fait actuellement l'objet de négociations. Ces deux dernières cessions devraient rapporter à Volvo près de 19 milliards de couronnes (soit quelque 13,3 milliards de francs). Le constructeur est aussi en droit, depuis le 24 mai, de céder la participation de 11,3 % qu'il détient encore dans Renault. *« Nous attendons pour cela de savoir ce que le gouvernement français décidera de faire »*, a précisé Sören Gyll, PDG du groupe, mardi 30 mai.

Pour l'heure, le groupe a annoncé un investissement de 300 à 400 millions de dollars (1,5 à 2 milliards de francs) dans l'activité poids lourds aux Etats-Unis où les camions suédois représentent 12,3 % du marché des plus de quinze tonnes. Volvo Trucks va par ailleurs dépenser 2,1 milliards de couronnes suédoises (1,4 milliards de francs) pour accroître de dix mille unités ses capacités de production en Europe (où il détient une part de marché de 17,5 %), *« des véhicules qui pourraient être exportés vers l'Asie »*, explique Staffan Rydin, vice-président et directeur financier de Volvo Trucks Corporation.

Il faut dire que les poids lourds constituent l'activité phare du groupe. Au premier trimestre 1995, Volvo a réalisé un chiffre d'affaires de 43,4 milliards de couronnes (30,3 milliards de francs), en hausse de 21 % par rapport à la même période de l'année précédente, dont 22 milliards sont attribuables à Volvo Car et 15 milliards à Volvo Trucks. Mais l'activité poids lourds participe au résultat d'exploitation (2,8 milliards de couronnes) à hauteur de 1,6 milliard, contre 900 millions pour l'automobile. Une répartition qui souligne tout l'effort que doit encore faire Volvo pour que son activité automobile remplisse ses objectifs : une marge opérationnelle de 7 % (4,2 % à la fin mars 1995).

Mais hormis le lancement à l'automne prochain de la V40 (nom de code du modèle produit à Nedcar, l'usine hollandaise commune à Volvo et Mitsubishi) et la mise au point d'un cabriolet en collaboration avec la société britannique TRW, les projets annoncés sont peu nombreux. On parle à Göteborg d'une éventuelle implantation américaine, d'une gamme élargie de produits qui permettrait à Volvo de produire 500 000 unités à l'horizon 2000 contre 352 000 aujourd'hui, sans que sa vocation de spécialiste soit pour autant remise en question. Mais *« aucune décision n'a encore été prise »*, se plaît à rappeler Sören Gyll.

Virginie Malingre

Une saga du management moderniste

AUTOUR d'HEC Montréal et de l'université McGill, s'affirme une école originale de pensée à laquelle appartient Patricia Pitcher, auteur de *Artistes, artisans et technocrates dans nos organisations*. Elle y décrit la firme ABC, une multinationale de services financiers riches d'actifs, atteignant des dizaines de milliards de dollars. Un beau travail d'ethnologie : l'auteur observe de l'intérieur pendant plusieurs années, elle écoute, elle enquête. Elle possède une connaissance intime des milieux de la haute finance grâce, notamment, à son passé d'économiste en chef de la Bourse de Toronto.



BIBLIOGRAPHIE

L'histoire d'ABC est toute simple. James, un génie des services financiers, conduit à bride abattue une firme prospère. Riche en émotions, visionnaire, entreprenant, James est un artiste. A ses côtés, une communauté de cadres sages, réalistes, dignes de confiance que Patricia Pitcher labellise *« artisans de la gestion »*. Puis une nouvelle tribu s'infiltre. Voici la venue des technocrates bourrés de qualités à la mode : brillants, présomptueux, analytiques. Bientôt, une belle cacophonie règne entre tous ces caractères. Malins, opportunistes nés, ivres de conduites stratégiques, les technocrates triomphent. Ces virtuoses du management moderniste réussissent l'exploit de détruire l'œuvre des artistes et des artisans.

Ces scènes de la comédie sociale du management dévoilent plusieurs morales. La bonne santé des firmes ne nécessite qu'une pincée de technocrates modernistes. Les artistes sont des atouts essentiels, mais ils sont rares. Le succès durable des entreprises dépend de l'ouvrage des artisans managers, compagnons des artistes.

Jean G. Padioleau

★ *Artistes, artisans et technocrates dans nos organisations*, **Patricia Pitcher. Préface d'Henri Mintzberg. Montréal, Presses HEC, 1994.**

La Macif est contrainte de céder sa filiale Tréma avant le 17 juin

La mutuelle paie ses diversifications hasardeuses

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Macif prévue pour le 18 juin devrait être animée. Après avoir annoncé un peu rapidement un retour aux bénéfices (7 millions de francs), le 16 mai, la première mutuelle d'assurance automobile de France devrait finalement annoncer une perte historique sous la pression de la commission de contrôle des assurances (*Le Monde* du 24 mai). Sous la contrainte, la Macif a dû prendre 300 millions de francs de provisions sur sa filiale à 75 % Tréma qui ne représentent qu'une partie des risques de moins-values évalués à 700 millions. L'opération-vérité des comptes promise devrait faire la lumière sur la situation exacte de Tréma et sur les conditions de sa cession imminente.

Une bonne partie des problèmes de la Macif, comme de la plupart des mutuelles en difficulté, provient de diversifications hasardeuses effectuées dans les années 1980. Tréma est le premier développeur-investisseur et gestionnaire de centres commerciaux d'Europe. La valeur comptable des différentes galeries marchandes détenues en France, en Italie et en Espagne, ainsi que d'autres biens immobiliers, atteint 5,4 milliards de francs. Pour financer le développement de Tréma, la Macif est engagée sur des garanties à hauteur de 1,4 milliard de francs et sur des avances en compte courant de près de 1,7 milliard. Et les revenus des loyers, inférieurs aux estimations initiales, ne couvrent pas le remboursement des avances.

La situation difficile de Tréma n'empêche pas un certain nombre de repreneurs de se manifester, à commencer par la Foncière Euris qui, au terme d'une négociation en cours, devrait racheter la majeure partie des actifs et des dettes associées avec une moins-value de l'ordre de 600 millions de francs pour la Macif qui garderait à sa charge les opérations les moins rentables ou les projets en cours de réalisation comme les centres de Vénissieux et de Nice, les bureaux de Madrid et l'hôtel de Turin.

PLUSIEURS REPRENEURS

Au total, la Foncière Euris rachèterait pour 2,8 ou 2,9 milliards de francs un patrimoine en exploitation dont la valeur comptable ressort à 3,5 milliards. Pierre Féraud, le président de la Foncière Euris, est en terrain connu puisqu'il a été, de février 1987 à octobre 1990, un des responsables de l'immobilier à la GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires) et, à ce titre, a siégé au conseil de Tréma. La GMF possédait 10 % du capital de Tréma avant de céder sa participation fin 1993 à AXA. La vente de Tréma devrait être conclue avant le 7 juin et la réunion du conseil du groupe immobilier.

Mais la Foncière Euris n'est pas le seul repreneur sur les rangs. Si Tréma suscite des convoitises, c'est que, compte tenu de l'urgence pour la Macif de sortir de son périmètre de consolidation le groupe immobilier afin d'éviter de devoir réaliser des provisions considérables, la mutuelle se voit obligée de garantir les loyers pendant de nombreuses années. L'acheteur de Tréma a donc une certitude sur le rendement de son investissement et peut, en sélectionnant les actifs les plus rentables, espérer des plus-values importantes dans quelques années. L'homme d'affaires américain William Meeker, adossé à des promoteurs américains, serait sur les rangs et au contraire d'Euris – qui serait entièrement financé par des prêts, notamment de la Macif – proposerait d'apporter directement des capitaux.

LOCATION D'ACTIFS

Plus étonnant encore, une autre solution américaine a failli aboutir. Un protocole d'accord devait être signé le 10 mai avec des investisseurs d'outre-Atlantique représentés par Realty holdings of America. Realty holdings gère 10 milliards de dollars d'investissement dans l'immobilier et notamment des centres commerciaux. L'opération était montée par Jacques Vandier, fondateur et président de la Macif, et par Roger Flament, actionnaire à hauteur de 15 % de Tréma. Elle a été annulée au dernier moment. Il s'agissait d'un montage un peu particulier qui consistait en fait à louer pour au moins dix-huit ans les actifs de Tréma aux investisseurs américains représentés par Realty holdings. Ces derniers s'engageaient à reprendre l'ensemble des actifs pour un peu plus de 5,6 milliards de francs, soit leur valeur comptable plus une plus-value de 5 %.

Mais il semble bien que les dirigeants de la Macif ont eu soudain des doutes sur la « qualité » des intermédiaires et des capitaux et sur la possibilité effective, compte tenu du montage de l'opération, de « déconsolider » Tréma. Ces atermoiements étonnants à la direction de la Macif rappellent, dans un contexte différent, les tentatives désespérées de la GMF en 1993 et en 1994 pour céder un certain nombre de filiales dans une situation difficile. Ils soulignent également l'intensité des luttes de pouvoir à la tête de la Macif et la volonté de certains dirigeants de tourner la page en accélérant le remplacement du fondateur, Jacques Vandier, dont le départ est prévu dans deux ans quand il aura atteint la limite d'âge de soixante-dix ans.

Eric Leser

Le Crédit lyonnais a porté plainte contre la Société générale

La polémique entre les deux banques est avivée par une accusation de « concurrence déloyale »

Le tribunal de commerce de Paris a été saisi, le 15 mai, d'une plainte pour *« concurrence déloyale et publicité trompeuse »*, déposée par le Crédit lyonnais à l'encontre de la Société générale qui avait envoyé des lettres aux clients de la banque publique pour leur proposer ses services. La banque dirigée par Marc Viénot est celle dont les critiques contre le plan de sauvetage du Lyonnais par l'Etat ont été les plus vives.

AU MOMENT où la Commission de Bruxelles et le nouveau gouvernement examinent le plan de sauvetage du Crédit lyonnais afin de décider s'il sera modifié ou non, la polémique entre la banque publique et l'une de ses principales concurrentes, la Société générale, prend une nouvelle dimension. Le Crédit lyonnais a révélé qu'il avait porté plainte contre la Société générale pour *« concurrence déloyale et publicité trompeuse »*. Un moyen pour la banque publique de démontrer la difficulté de sa situation commerciale et les mauvaises intentions de ses concurrents, qui sont également les principaux opposants au plan de sauvetage.

Il s'agit en tout cas d'une grande première dans le secteur bancaire français, qui donnait parfois plutôt l'impression de fonctionner comme un cartel. Mais l'âpreté de la concurrence et les difficultés du secteur ont changé les mentalités et les pratiques. Manifestement excédé par les remises en question publiques et répétées de la Société générale contre le plan de sauvetage, Jean Peyrelevade, le président du Lyonnais, a décidé de contre-attaquer.

C'est le 15 mai que le tribunal de commerce de Paris a été saisi de la plainte à l'encontre de la Société générale. Le Crédit lyonnais réclame 1 franc de dommages et intérêts. Il reproche à la banque privée d'avoir envoyé un peu partout en France des lettres à certains de ses clients soigneusement sélectionnés, les invitant à changer de banque car ils avaient *« peut-être le sentiment que* [leur] *banque a des difficultés... à* [leur] *faire des propositions vraiment compétitives »*. La banque publique expliquait, jeudi 1er juin, avoir décidé de saisir la justice *« devant le caractère systématique »* de cette opération, même si son nom n'est pas expressément cité. *« De nombreux clients de régions différentes ont reçu des lettres similaires, ce qui montre bien qu'il s'agissait d'une initiative centrale. Nos clients, qui nous en ont fait part, ont été choqués, et la réaction a été inverse de celle escomptée par la Générale »*, assure-t-on au Lyonnais.

La Société générale affirme que *« la lettre litigieuse a été envoyée à des clients de plusieurs autres banques que le Crédit lyonnais »*. Cette affirmation n'a pu être confirmée. De plus, en dehors du Crédit lyonnais, il y a peu de banques en France qui ont *« des difficultés... »*. On peut également s'interroger sur la manière dont la Société générale a pu obtenir le nom de clients du Crédit lyonnais. Certains d'entre eux ont porté plainte auprès de la Commission nationale informatique et libertés. Jean Peyrelevade a indiqué, dans le quotidien régional *La Voix du Nord* du jeudi 1er juin, qu'il pensait que la Société générale avait prélevé la liste des clients du Lyonnais d'un fichier informatique d'échanges interbancaires. La Générale est ainsi accusée d'avoir obtenu le nom et l'adresse de clients du Lyonnais lors d'échanges de chèques entre établissements. M. Peyrelevade a même affirmé : *« Ce ne serait pas la première fois que la Générale agirait de la sorte. »*

Les relations entre les deux banques n'ont cessé de se dégrader au cours des dernières semaines. Marc Viénot, le président de la Société générale, a été le premier et le principal pourfendeur du plan de sauvetage du Crédit lyonnais. Il a saisi, avec Michel Pébereau, le président de la BNP, la Commission de Bruxelles, dénonçant une distorsion de concurrence *« inacceptable »*. Le président du Crédit lyonnais a critiqué le manque de solidarité de ses confrères : *« Un communiqué commun de deux banques contre un confrère, c'est du jamais vu dans la profession bancaire ! »*

L'AFB SUR LA RÉSERVE

Mais la Société générale persiste et signe. *« Il est piquant que la banque publique se plaigne d'une concurrence déloyale au moment même où elle exige du contribuable un effort d'un montant supérieur aux fonds propres de la seule Société générale pour combler des pertes dues précisément aux risques inconsidérés qu'elle avait pris à l'abri de son statut »*, explique la banque dans un communiqué. Et la Générale de conclure : *« La Commission de Bruxelles vient au demeurant de décider une enquête sur le bien-fondé de ce projet d'aide publique anticoncurrentielle. »*

L'Association française des banques (AFB) se refuse à participer à la polémique, même si elle y est indirectement liée. En avril 1994, M. Peyrelevade a décidé de ne plus participer aux travaux de l'AFB, lui reprochant son manque de solidarité. L'AFB réclamerait aujourd'hui 15 millions de francs d'arriérés de cotisation au Crédit lyonnais ; et, comme l'adhésion est obligatoire, M. Peyrelevade a indiqué... qu'il attendait l'huissier.

E. I.

Front commun contre le plan de sauvetage

La Société générale et la BNP cherchent depuis deux mois à obtenir *« des aménagements »* du plan de sauvetage du Crédit lyonnais afin de réduire des *« distorsions de concurrence »*. Marc Viénot et Michel Pébereau, les présidents de la Société générale et de la BNP, ont envoyé une lettre commune, en date du 22 mars, au commissaire européen à la concurrence Karel Van Miert pour exposer leurs griefs et démonter la mécanique du plan de sauvetage. Les experts de la Société générale ont rendu publics leurs calculs de la facture du sauvetage du Lyonnais. Selon eux, il en coûtera au final entre 45,20 milliards et 57,20 milliards de francs à l'Etat et au contribuable. En retirant de ces sommes le produit pour l'Etat de la privatisation de la banque, estimé à 17 milliards de francs, le coût budgétaire final serait compris entre 28,2 et 40,2 milliards de francs.

Lazard monte en puissance dans le capital de l'italien Generali

LA BANQUE LAZARD, *via* son pôle d'assurances La France, et la compagnie d'assurances italienne Generali ont confirmé, dans un communiqué commun publié jeudi 1er juin, le rapprochement de leurs activités d'assurances en France. L'opération était attendue depuis la suspension de cotation, lundi 29 mai à la Bourse de Paris, des titres des compagnies La France SA et La France IARD, deux filiales de Lazard, et de La Concorde du groupe Generali (*Le Monde* du 31 mai).

Le rapprochement va d'abord permettre aux Generali, numéro un de l'assurance italienne, d'accroître leurs parts de marché et de rationaliser progressivement une nébuleuse composée en France de sept sociétés, dont La Lutèce, L'Equité, La Compagnie continentale d'assurances, Northern Star Insurance, La Fédération continentale, Europe Assistance et L'Européenne de protection juridique. Les sept compagnies françaises du groupe Generali seront regroupées au sein d'une nouvelle entité baptisée Generali France Holding. Elle sera détenue à 52 % par le groupe italien et à 48 % par La France SA. Cette dernière apportera à la nouvelle holding ses participations de 75,2 % dans France IARD (assurance-dommages) et de 97,4 % dans France Vie (assurance-vie).

Le groupe Generali a annoncé son intention *« de maintenir la spécificité de chacune des compagnies »*. L'opération valorise à 1,61 milliard de francs France IARD et à 1,94 milliard France Vie. Les portefeuilles des deux sociétés France Vie et France IARD totalisent ensemble un peu moins de 6 milliards de francs de primes annuelles. Ces opérations permettront à La France de dégager des plus-values d'environ 2 milliards de francs après impôt et devraient *« préserver la capacité de La France à servir son dividende actuel, voire contribuer à l'améliorer »*.

SUCCESSION

Autre volet de l'accord, Lazard va accroître son poids dans le capital des Generali. La rémunération des apports de La France se fera également par une augmentation de sa participation de 43,5 % dans la holding luxembourgeoise Euralux qui possède 4,77 % des Generali. La France va récupérer des titres, notamment d'Eurafrance, afin de porter à plus de 70 % sa part du capital d'Euralux. *« Aux termes de ces opérations, La France SA disposera directement et indirectement d'une position renforcée dans le secteur des assurances. Elle détiendra (à travers Euralux) dans Generali une participation dont le niveau en fait l'un des tout premiers actionnaires de cette société et d'une participation très significative dans la holding française du groupe Generali en France »*, indique le communiqué.

En toile de fond de cette opération, qui n'a pu être montée qu'avec l'accord de Mediobanca, alliée de longue date de Lazard qui possède 6 % des Generali, se profile la succession, annoncée comme prochaine, du président des Generali, Eugenio Coppola di Canzano, âgé de soixante-treize ans. Parmi les successeurs possibles, le nom d'Antoine Bernheim, associé-gérant de Lazard et vice-président des Generali à Trieste revient fréquemment. Le rapprochement en France entre Lazard et Generali confirme la montée en puissance de M. Bernheim

E. L.

Le dollar s'est replié après le maintien des taux directeurs allemands

Le billet vert est redescendu sous la barre des 5 francs

LES OPÉRATEURS des marchés financiers se sont une nouvelle fois montrés trop impatients. A l'issue de son conseil bimensuel, jeudi 1er juin, la Bundesbank a annoncé qu'elle laissait inchangés ses taux directeurs. Le taux d'escompte, son taux plancher, reste fixé à 4 %, et le taux Lombard, son taux plafond, à 6 %. Les investisseurs espéraient pourtant un geste de la banque centrale allemande. Preuve de leur déception, le dollar a très nettement fléchi après la décision de la Bundesbank, revenant d'un niveau de 5,04 francs jeudi matin à 4,95 francs vendredi matin. Face à la monnaie allemande, le billet vert s'est replié de 1,4370 à 1,4070 mark et, face à la devise japonaise, de 85,90 à 84,60 yens.

M3 RECULE

Au cours des derniers jours, plusieurs membres du conseil de la Bundesbank avaient, par leurs déclarations, nourri l'espoir des marchés financiers. *« Nous ne pouvons exclure une nouvelle réduction des taux d'intérêt »*, avait ainsi affirmé mardi 30 mai Reimut Jochimsen. La veille, Edgar Meister s'était félicité de *« la tendance très positive de l'inflation »* et de *« l'évolution très favorable de la masse monétaire »*, qui mettent l'Allemagne dans *« une situation très confortable »*. Le taux d'inflation s'est inscrit à 2,1 % au mois de mai, son plus bas niveau depuis le mois de décembre 1988, et il pourrait rapidement descendre sous la barre des 2 %.

L'agrégat monétaire M3 a pour sa part reculé de 1,8 % en rythme annualisé au mois d'avril, alors que la Bundesbank s'est fixé un objectif de croissance compris entre 4 % et 6 %. Edgar Meister s'était également inquiété des conséquences négatives que pourrait avoir l'appréciation du deutschemark sur la croissance de l'économie allemande. Les experts de l'OCDE ont fortement révisé à la baisse leurs perspectives de croissance en Allemagne pour 1996. Le produit intérieur brut progresserait de 2,7 % l'année prochaine, et non plus de 3,5 % comme prévu au mois de décembre.

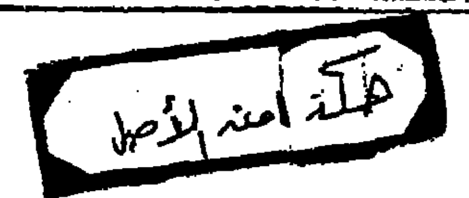
Toujours prompts à déchiffrer les signaux envoyés par la Bundesbank, les marchés financiers en avaient déduit qu'une baisse des taux directeurs allemands était imminente. Les interventions massives des banques centrales sur le marché des changes, dans l'après-midi du mercredi 31 mai, avaient conforté cet espoir. Cette action concertée n'était-elle pas la première étape d'un vaste plan international destiné à soutenir le dollar, dont la seconde allait consister en un assouplissement de la politique monétaire allemande ? Ce scénario ne s'est pas vérifié.

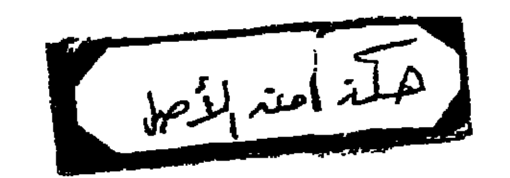
PARTIE REMISE

Les économistes étaient dans l'ensemble moins optimistes que les opérateurs des marchés financiers. Ils n'ont guère été surpris par le statu quo décidé par la Bundesbank. Ils soulignent que son président, Hans Tietmeyer, a expliqué à plusieurs reprises qu'une baisse des taux directeurs allemands n'était pas en mesure de mettre un terme à la chute du dollar. Ils précisent toutefois que la décision prise jeudi ne remet pas en cause la tendance à la baisse des taux d'intérêt en Allemagne. La partie n'est que remise.

Les économistes du Crédit lyonnais estiment que, d'ici à la fin du mois d'août, le taux des prises en pension *« baissera progressivement jusqu'à 4,25 % »*. Ce taux, qui définit le niveau effectif auquel les banques allemandes se refinancent, se situe aujourd'hui à 4,51 %. La Bundesbank dispose donc d'une marge de baisse de 0,5 % avant qu'il ne vienne buter sur le taux plancher que constitue l'escompte, qui s'établit à 4 %. Les experts sont persuadés que la Bundesbank va s'engager dans un assouplissement *« par petites touches »* de sa politique monétaire en abaissant le taux de ses prises en pension. Cette stratégie aurait le mérite de préserver un potentiel de baisse des taux en Allemagne. Elle pourrait se révéler utile dans le cas où de nouvelles tensions apparaîtraient au cours des prochaines semaines sur le marché des devises européennes, en particulier sur la parité franc/mark.

P.-A. D.





porté plainte
générale

e accusation de « concurrence déloyale »

le sauvetage

capital de l'italien Generali

LE MONDE diplomatique

Deux systèmes de distribution de l'électricité vont coexister dans l'Union européenne

Des difficultés restent à surmonter

BRUXELLES (Union européenne)
De notre correspondant

Jeudi 1er juin, à Luxembourg, les ministres des Quinze chargés de l'énergie ont adopté un texte prévoyant la coexistence au sein de l'Union de deux mécanismes d'organisation de marché : d'une part, l'ATR (accès des tiers aux réseaux) qui avait été proposé par la Commission et qui prévoit une libéralisation radicale, d'autre part, « l'acheteur unique » préconisé par la France comme moyen de parvenir à une ouverture maîtrisée du marché. La proposition française vise à maintenir intacte les obligations de service public et la programmation à long terme, clé de la sécurité de l'approvisionnement ainsi que de la consolidation du choix du nucléaire.

Les conclusions adoptées par le Conseil laissent de nombreux points en suspens, mais reflètent indéniablement un rapprochement des positions en présence (*Le Monde* du 2 juin). L'objectif de la future directive demeure *« l'approfondissement de la concurrence au bénéfice de l'ensemble des consommateurs »*. Moyennant des précautions, ce souci de libéralisation a été partagé par les quinze délégations. Les Français sont parvenus à faire accepter l'idée, soutenue par une majorité de délégations, de la mise en œuvre d'une programmation à long terme. L'acheteur unique est responsable de la gestion du réseau et de l'évaluation des besoins. En cas de sous-capacité, c'est lui qui lance des appels d'offres. Cette position d'arbitrage – que les Anglais ne sont pas loin de considérer comme équivalant à une fermeture du marché – serait atténuée, d'une part, par l'existence de *« consommateurs éligibles »*, utilisateurs industriels pouvant négocier directement des contrats avec des producteurs, y compris étrangers, et, d'autre part, par l'existence d'un système d'autorisation d'installations de nouvelles centrales par des producteurs indépendants.

Les impératifs de la programmation à long terme voudraient que l'acheteur unique – EDF en France – puisse éventuellement refuser une autorisation d'installation ou même un contrat d'importation. Yves Galland, le ministre de l'industrie qui présidait la réunion, a énoncé les difficultés les plus sérieuses restant encore à surmonter. D'abord, la définition des différentes catégories de consommateurs éligibles ainsi que leurs droits. Ensuite, la limitation des quantités pouvant être importées par les consommateurs éligibles. Enfin, les conditions dans lesquelles une demande d'autorisation pour l'installation d'une unité de production pourra être rejetée.

Philippe Lemaitre

La privatisation d'Usinor-Sacilor sera achevée le 4 juillet

LA PRIVATISATION d'Usinor-Sacilor (*Le Monde* du 2 juin) va s'inscrire dans un calendrier très serré. L'opération sera bouclée le 4 juillet, selon les indications données le 1er juin par Francis Mer, PDG du groupe. Le prix définitif de l'action sera connu le 26 juin. La campagne de préplacement débutera le 13 juin, au lendemain de la publication du prix minimal de cession du groupe fixé par la commission de privatisation.

Parallèlement, la composition du *« groupe d'actionnaires stables »*, pour lequel un appel d'offres devrait être lancé très rapidement, devrait être annoncé le 20 juin. Ce groupe, qui détiendra environ 15 % des actions, sera composé *« de partenaires, de fournisseurs de produits, de crédit ou des services »*, a indiqué Francis Mer. Air liquide, dont le nom a souvent été cité comme participant au tour de table, ne semble pas intéressé. *« Nous pourrons peut-être à l'avenir nouer des alliances dans le cadre de projets industriels précis. Mais nous n'envisageons pas pour l'instant de prendre une participation dans le capital d'Usinor-Sacilor »*, précise-t-on dans le groupe.

■ **AUTOMOBILE : les immatriculations sur le marché français ont diminué de 4,2 % en mai par rapport au même mois de l'année précédente.** Ce recul doit être nuancé dans la mesure où les ventes de mai 1994 avaient bénéficié des premiers effets de la prime Balladur. Depuis le début de l'année, la croissance du marché est donc limitée à 1,3 %. Les promotions n'auront pas suffi à doper le marché. Fiat a vu ses ventes diminuer de 29,5 % à cause, selon la filiale, d'une rupture de stock, et Peugeot de 15,8 % (la fin de vie de la 405 et l'essoufflement de la 205 expliquent ce recul). Renault tire mieux son épingle du jeu puisque ses immatriculations n'ont reculé que de 0,5 %. De même que Citroën, dont les ventes n'ont baissé que de 3,1 %. Mais les français ont vu leurs immatriculations diminuer de 6,2 %, tandis que les étrangers n'enregistraient qu'une baisse de 1 %. Les japonais ont même enregistré une hausse de leurs ventes de 5,3 %.

■ **CASINO : le groupe de distribution stéphanois** a démenti, jeudi 1er juin à Saint-Etienne, être l'objet d'une OPA. *« Il n'y a actuellement pas le moindre commencement d'OPA sur Casino »*, a déclaré Antoine Guichard, président du directoire, lors de l'assemblée générale des actionnaires. *« Nous démentons tout à fait officiellement la rumeur selon laquelle nous serions vendeur du bloc d'actions que nous détenons dans Casino »*, a ajouté Jean-Charles Naouri, président du conseil de surveillance, qui, à travers sa société Euris, sera l'an prochain à la tête d'une minorité de blocage par le jeu du droit de vote double. Le 17 mai, le cours de Casino avait brusquement gagné 6 % à la suite de rumeurs à Londres d'une éventuelle OPA du groupe de distribution britannique Tesco Stores.

■ **WARBURG : Les actionnaires de la première banque d'affaires britannique,** ont approuvé jeudi 1er juin le projet de rachat du groupe par la Société de Banque suisse (SBS) lors d'une assemblée générale extraordinaire. Le groupe bancaire suisse a offert le 10 mai (*Le Monde* du 12 mai) de racheter Warburg pour 860 millions de livres et a garanti aux actionnaires qu'ils recevraient au moins 365 pence au comptant par action Warburg qu'ils détiennent.

■ **CRÉDIT AGRICOLE : la banque verte et le groupe d'assurances Groupama** ont décidé de renforcer leurs liens, qui existent déjà depuis cinq ans, au travers de leur holding commune Amacam. Le Crédit agricole a pris pied dans l'assurance IARD par sa filiale Pacifica et Groupama dans les produits et services financiers *via* sa filiale Banque financière Groupama. Les deux groupes ont décidé de renforcer les liens en capital par une prise de participation croisée de 100 millions de francs.

■ **SNCF : les cinq fédérations de cheminots,** qui ont été à l'initiative de la manifestation du 31 mai à Paris, ont décidé *« de s'adresser au premier ministre pour réaffirmer les responsabilités de l'Etat en matière d'emplois et de salaires à la SNCF »*, selon un communiqué commun publié le 1er juin. CGT, CFDT, FO, CFTC et FMC (maîtrise et cadres) demandent *« la convocation rapide d'une première réunion bilatérale »* avec les ministères concernés *« à propos du prochain contrat de plan »*.

■ **WALL STREET a battu jeudi son deuxième record consécutif, profitant d'une nouvelle détente des taux d'intérêt à long terme. Le Dow Jones a terminé à 4 472,75 points (+ 0,17 %).**

■ **LA BUNDESBANK a décidé jeudi, lors de sa réunion bimensuelle, de laisser ses deux taux d'intérêt directeurs inchangés, soit le taux d'escompte à 4 % et le taux Lombard à 6 %.**

■ **LE DOLLAR est resté ferme vendredi à Tokyo où il s'échangeait en clôture à 84,82 yens, contre 84,70 yens en début de matinée et contre 84,60 yens à la clôture la veille à New York.**

■ **L'OAT lancée en juin 1995 porte sur la ligne 7,75 % échéance 25 octobre 2005, et sera proposée à un prix de 2 078,40 francs (pour un nominal de 2 000), avec un rendement à 7,21 %.**

■ **LA PRODUCTION MONDIALE DE SUCRE devrait atteindre le niveau record de 117,73 millions de tonnes en 1995-1996, (+ 3 % par rapport à l'année précédente), a estimé jeudi l'USDA.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris en hausse

LA BOURSE DE PARIS, pour la troisième séance consécutive, était en hausse, vendredi 2 juin en fin de matinée. L'indice CAC 40 progressait de 0,46 % à midi et s'inscrivait à 1969,21 points. Il avait ouvert sur un gain de 0,30 %. Sur le marché des changes, le dollar était en net repli. Il s'échangeait à 1,41 mark, 84,35 yens et 4,96 francs. Le billet vert a brutalement reculé après la décision de la Bundesbank, la veille, de ne pas baisser ses taux directeurs. Les investisseurs espéraient un assouplissement de la politique monétaire allemande. Victime du reflux du dollar, le franc s'effritait face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,5230 pour un deutschemark.

Le marché obligataire français était pour sa part en légère hausse. Le contrat notionnel du Matif échéance juin progressait de 14 centièmes à 116. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans revenait à 7,41 %. Les emprunts français bénéficiaient de l'excellente tenue du marché obligataire américain, la veille. Celui-ci s'est inscrit en vive hausse après l'annonce d'un net recul de l'indice de l'association nationale des directeurs d'achats.

Indice CAC 40 sur un an — 1960,80

CAC 40/5 jours

Le rendement de l'emprunt d'Etat américain à trente ans est tombé à 6,61 %, son plus bas niveau depuis quinze ans. Les opérateurs attendaient vendredi après-midi la publication des statistiques du chômage aux Etats-Unis au mois de mai. Si elles reflètent une nouvelle dégradation du marché de l'emploi, les rendements obligataires pourraient encore se détendre.

Canal Plus, valeur du jour

LA BOURSE DE PARIS a apprécié, jeudi 1er juin, le fait que Canal Plus ait signé sa nouvelle convention avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Par la même occasion, la chaîne a vu son autorisation d'émettre prorogée pour cinq ans par le CSA, ce qui assure ainsi son avenir au moins jusqu'à la fin de l'an 2000. Le titre de la chaîne cryptée a gagné 3 % à 683 francs dans un volume assez étoffé de 21 000 titres. Certes, le cours de l'action – qui a perdu 20,1 % depuis le début de l'année – est encore loin des 895 francs atteint au début du semestre, mais continue de se reprendre sensiblement.

Canal+ sur 1 mois — 694

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 02/06	Var. % 01/06	Var. % 31/12
Clarins 1	480	[illegible]	+10,09
Degremont 1	410	[illegible]	+1,23
Ecco 1	718	[illegible]	+13,24
Euro RSCG W.W 1	537	[illegible]	−2,36
Groupe De La Citel	910	[illegible]	+18,95
CPR 1	362,10	[illegible]	+1,51
Cetelem 1	1200	[illegible]	+25,65
Esso 1	591	[illegible]	−17,34
NRJ # 1	485	[illegible]	−22,04
Radiotechnique 1	517	[illegible]	−1,52
BAISSES, 12h30			
Sovac 1	418,40	[illegible]	+11,87
Unibail 1	498	[illegible]	+2,04
Legrand ADP 1	4900	[illegible]	+11,25
Legris Indust. 1	383	[illegible]	+16,59
Cap Gemini Sogeti1	170	[illegible]	—
Eiffage 1	973	[illegible]	+20,27
Spir Communic. 1	429	[illegible]	−26,03
Club Mediterraneel	516	[illegible]	+15,43
Bazar Hot. Ville 2	585	[illegible]	+2,63
Sefimeg 1	330	[illegible]	−13,04

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	02/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
Societe Gale A 1	161055	96409500
Total 1	220358	68782135,20
Alcatel Alsthom 1	123470	56517805
L'Oreal 1	33180	43495190
Elf Aquitaine 1	97378	39942257,60
LVMH Moet Vuitton1	39590	37416560
Eurotunnel 1	2547000	37394400
Carrefour 1	13615	34020450
Danone 1	37560	31025770
Eurafrance 1	16315	28511975

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 02/06	Var. % 01/06	Var. % 31/12
Darnal Expansion#2	64	[illegible]	+12,28
Naf-Naf 1#	111	[illegible]	−47,14
Pochet 2	1204	[illegible]	−3,60
Cilberson	399	[illegible]	+10,83
Cardif SA 1	717	[illegible]	+1,55
BAISSES, 12h30			
P.C.W. 2	46	[illegible]	−50,37
Monneret Jouet #	88,40	[illegible]	−1,77
Juffien (Ny)	90	[illegible]	−7,69
Waeles	84	[illegible]	−31,14
Charlatte #	120	[illegible]	−15,37

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	01/06	31/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1345,63	[illegible]	+0,58
Ind. gén. SBF 250	1298,42	[illegible]	+0,50
Valeurs Indus.	1483,33	[illegible]	+0,30
1 - Energie	1497,52	[illegible]	+1,41
2 - Produits de base	1381,43	[illegible]	+0,30
3 - Construction	1601,70	[illegible]	−0,95
4 - Biens d'équip.	1079,96	[illegible]	+0,74
5 - Automobile	1963,23	[illegible]	+0,16
6 - Biens consom.	1934,22	[illegible]	+0,26
7 - Indus. agro-alim.	1382,39	[illegible]	+0,01
Services	1280,33	[illegible]	+0,79
8 - Distribution	2017,84	[illegible]	+0,26
9 - Autres services	974,39	[illegible]	+1,18
Sociétés financières	1039,61	[illegible]	+0,68
10 - Immobilier	748,03	[illegible]	−0,35
11 - Services financ.	1088,84	[illegible]	+0,96
12 - Sociétés invest.	1139,20	[illegible]	+0,41
Ind. Second Marché	247,47	[illegible]	+0,08

Indice SBF 120 sur 3 mois — 1345,63

Indice SBF 250 sur 3 mois — 1298,42

Indice second marché sur 3 mois — 247,47

Nouveau record à Wall Street

LA BOURSE DE TOKYO a de nouveau terminé la séance en nette hausse vendredi 2 juin, à la faveur d'achats liés à des arbitrages. L'indice Nikkei a fini sur un gain de 254,56 points, soit 1,63 %, à 15 849,13 points.

La veille, Wall Street, après avoir évolué dans le rouge durant l'essentiel de la séance, a battu son deuxième record consécutif. La Bourse new-yorkaise a profité d'une nouvelle détente des taux d'intérêt à long terme et d'une poursuite de l'envolée des valeurs de la haute technologie. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 4 472,75 points, en hausse de 7,61 points, soit un gain de 0,17 %.

A Londres, la tendance est restée soutenue par des signes de ralentissement de la croissance de l'activité manufacturière en Grande-Bretagne éloignant la perspective d'une hausse des taux d'intérêt. L'indice Footsie a terminé en hausse de 21,2 points, soit 0,7 %, à 3 340,6 points. La Bourse de Francfort a clôturé en forte hausse jeudi, l'indice DAX gagnant 1,64 %, à 2 126,38 points, sous l'effet du nouveau record de Wall Street et de la nette reprise du dollar.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 01/06	Cours au 31/05	Var. en %
Paris CAC 40	1960,80	[illegible]	+0,66
New-York/DJ indus.	4446,81	[illegible]	−0,41
Tokyo/Nikkei	15594,60	[illegible]	+1,01
Londres/FT100	3340,60	[illegible]	+0,63
Francfort/Dax 30	2126,38	[illegible]	+1,61
Frankfort/Commer.	782,11	769,01	+1,67
Bruxelles/Bel 20	1672,21	1665,96	+0,41
Bruxelles/Général	1460,26	1454,28	+0,41
Milan/MIB 30	14767	14879	−0,76
Amsterdam/Gé. Cbs	291,70	289	+0,93
Madrid/Ibex 35	296,32	294,84	+0,50
Stockholm/Affarsal	1265,27	1242,07	+1,83
Londres FT30	2521,20	2507,66	+0,54
Hong Kong/Hang S.	9559,74	[illegible]	+1,59
Singapour/Strait t	2205,03	[illegible]	+1,21

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

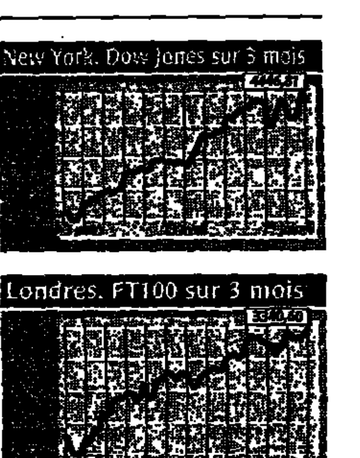
	01/06	31/05
Alcoa	45,87	46,50
American Express	35,50	35,62
Allied Signal	40,12	40,37
AT & T	50,87	50,75
Bethlehem	14,75	14,75
Boeing Co	58,50	58,87
Caterpillar Inc.	60	60,25
Chevron Corp.	49,12	49,12
Coca-Cola Co	60,62	61,87
Disney Corp.	55,50	55,62
Du Pont Nemours&Co	67,25	67,87
Eastman Kodak Co	60,87	60,37
Exxon Corp.	70,87	71,37
Gén. Motors Corp.H	42,87	42,50
Gén. Electric Co	57,75	58
Goodyear T & Rubbe	41,87	42,25
IBM	94,75	93,25
Intl Paper	78,62	78,62
J.P. Morgan Co	71	70,87
Mc Don Dougl	71,87	72,25
Merck & Co.Inc.	47	47,12
Minnesota Mng.&Mfg	58,62	59,87
Philip Moris	72,50	72,87
Procter & Gamble C	70,50	71,87
Sears Roebuck & Co	56,12	56,37
Texaco	67,87	68,50
Union Carb.	29	29,25
Utd Technol	76,12	75,87
Westingh. Electric	14,87	14,50
Woolworth	15,25	15,37

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	01/06	31/05
Allied Lyons	5,28	5,24
Barclays Bank	6,82	6,75
B.A.T. Industries	4,97	4,93
British Aerospace	5,26	5,24
British Airways	4,09	4,12
British Gas	3,05	3,02
British Petroleum	4,46	4,44
British Telecom	3,95	3,94
B.T.R.	3,44	3,42
Cadbury Schweppes	4,78	4,75
Eurotunnel	1,83	1,85
Glaxo	7,23	7,26
Grand Metropolitan	3,99	3,95
Guinness	4,79	4,79
Hanson Plc	2,32	2,39
Great Ic	6,20	6,14
H.S.B.C.	8,39	8,18
Impérial Chemical	7,96	7,94
Lloyds Bank	6,52	6,53
Marks and Spencer	4,18	4,15
National Westminst	5,47	5,38
Peninsular Orienta	6,25	6,15
Reuters	4,78	4,71
Saatchi and Saatch	1,05	1,05
Shell Transport	7,81	7,73
Smithkline Beecham	5,13	5,08
Tate and Lyle	4,53	4,51
Univeler Ltd	12,24	12,22
Wellcome	10,70	10,60
Zeneca	9,48	9,37

FRANCFORT — Les valeurs du Dax 30

	01/06	31/05
Allianz Holding N	2611	2560
Basf AG	307,60	302,50
Bayer AG	346,60	341,30
Bay hyp&Wechselbk	379,70	377,20
Bayer Vereinsbank	417,80	410,50
BMW	781	761,50
Commerzbank	336,50	334
Continental AG	219	216,30
Daimler-Benz AG	694,70	684,50
Degussa	448,50	443
Deutsche Babcock A	160,50	161
Deutsche Bank AG	69,80	692
Dresdner BK AG FR	39,80	394
Henkel VZ	559,50	538
Hoechst AG	309,50	305,30
Karstadt AG	579	575
Kaufhof Holding	468,50	470
Linde AG	840	830
DT. Lufthansa AG	195,30	190
Man AG	390	376,30
Mannesmann AG	425,50	413,80
Metallges AG	23,90	22,90
Preussag AG	428	420
Rwe	485	477,50
Schering AG	98,60	982
Siemens AG	684,50	672
Thyssen	271,70	266,80
Veba AG	546	537,30
Viag	550,50	537,20
Wellag AG	1135	1120


New York. Dow Jones sur 3 mois — 4446,81

Londres. FT100 sur 3 mois — 3340,60

Francfort. Dax 30 sur 3 mois — 2126,38

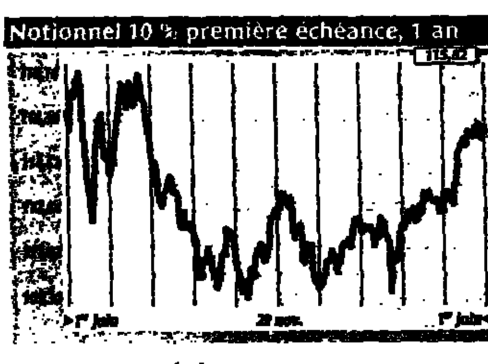
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bonds 10 ans

Reprise du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en légère hausse vendredi matin 2 juin. L'échéance juin progressait de 14 centièmes, pour s'établir à 116. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 7,40 %. La veille, le marché obligataire américain avait fortement progressé après la publication de l'indice de l'Association nationale des directeurs d'achats (NAPM), qui s'est replié à 46,1 au mois de mai (52 en avril). Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans est tombé à 6,61 %, son plus bas niveau depuis quinze mois. Le repli du franc face à la monnaie allemande provoquait vendredi matin une remontée des taux d'intérêt à court terme. Les taux à 3 mois s'établissaient à 7,30 %.

Notionnel 10 %, première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 01/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,50	7,40	7,95	1,60
Allemagne	4,31	6,59	7,28	2,40
Grande-Bretagne	6,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	2,96	4,75	0,20
Etats-Unis	6	6,66	6,73	3,10

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 01/06	Taux au 31/05	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	6,87	6,83	103,24
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,06	6,99	104,06
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,37	7,33	105,71
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,56	7,53	105,03
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,93	7,89	107,43
Obligations françaises	7,66	7,63	105,09
Fonds d'Etat à TME	−0,89	−0,93	100,71
Fonds d'Etat à TRE	−0,46	−0,48	99,76
Obligat. franç. à TME	−0,58	−0,55	99,93
Obligat. franç. à TRE	+0,10	+0,11	100,49

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 01/06	Vente 01/06	Achat 31/05	Vente 31/05
Jour le jour	7,62	—	7,62	—
1 mois	7,48	7,56	7,80	7,80
3 mois	7,25	7,37	7,32	7,62
6 mois	6,93	7,06	6,68	7,18
1 an	6,56	6,68	6,37	6,87
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,55	—	7,85	—
Pibor Francs 3 mois	7,50	—	7,50	—
Pibor Francs 6 mois	7,07	—	7,18	—
Pibor Francs 9 mois	6,82	—	6,98	—
Pibor Francs 12 mois	6,79	—	6,79	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,18	—	6,24	—
Pibor Ecu 6 mois	6,21	—	6,25	—
Pibor Ecu 12 mois	6,35	—	6,32	—

MATIF

Échéances 01/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	166081	115,92	115,96	115,48	115,86
Sept. 95	21992	115,46	115,56	115,10	115,46
Déc. 95	82	115,26	115,26	115,22	115,26
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	26824	92,71	92,79	92,64	92,67
Sept. 95	27390	93,65	93,63	93,50	93,51
Déc. 95	4102	93,77	93,92	93,78	93,81
Mars 96	2344	93,97	93,97	93,87	93,88
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	2327	86,12	86,32	86	86,38
Sept. 95	23	86	86,18	86	86,16

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 01/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 95	19944	1954	1956	1938	1946
Juillet 95	327	1954	1954	1947,50	1948
Août 95	50	1962	1962	1962	1958
Sept. 95	437	1975	1975	1964	1969,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0320 | US/DM ↗ 1,4180 | US/¥ ↗ 84,7900 | DM/F ↘ 3,5140 | £/F ↗ 7,9715

Net repli du dollar

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT en baisse sensible, vendredi matin 2 juin, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il descendait à 1,4070 mark, 84,60 yens et 4,95 francs (contre 1,4370 mark, 85,90 yens et 5,04 francs jeudi en fin de matinée). Les opérateurs des marchés financiers ont été déçus par le maintien des taux directeurs allemands. Le taux d'escompte reste fixé à 4 % et le taux Lombard à 6 %. Les économistes estiment toutefois que cette décision ne remet pas en cause la tendance à la baisse des taux en Allemagne. Ils pensent que la Bundesbank va progressivement abaisser le taux de ses prises en pension, qui se situe aujourd'hui à 4,51 %, au cours des prochaines semaines. Le franc était pour sa part en baisse vendredi matin face à la monnaie allemande, à 3,5204 francs pour un deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 01/06	% 31/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	351,4000	−0,23	340	364
Ecu	6,5135	+0,27	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,0320	+2,92	4,7000	5,3000
Belgique (100 F)	17,1490	—	16,6000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	314,0100	−0,20	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0465	+0,80	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	90,0200	−0,11	85	95
Irlande (1 iep)	8,1365	+1,20	7,7900	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	7,9715	+1,55	7,5500	8,4000
Grèce (100 drach.)	2,1955	+1,02	2	2,3000
Suède (100 krs)	68,2800	+1,23	62	72
Suisse (100 F)	425,0700	−0,58	411	435
Norvège (100 k)	79,2300	+0,33	75	84
Autriche (100 sch)	49,9750	−0,22	48,5000	51,6000
Espagne (100 pes.)	4,0555	+0,28	3,8000	4,4000
Portugal (100 esc.	3,3350	[illegible]	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,6663	+2,89	3,3500	3,9500
Japon (100 yens)	5,8799	−0,34	5,6500	[illegible]
Finlande (mark)	114,9400	+0,65	110	121

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	02/06	01/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4180	[illegible]	+0,46
TOKYO : USD/Yens	84,7900	[illegible]	+0,45

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9762	4,9772	5,1341	[illegible]
Yen (100)	5,8682	[illegible]	5,8756	[illegible]
Deutschemark	3,5115	3,5129	3,5580	[illegible]
Franc Suisse	4,2477	4,2522	4,2660	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,0177	3,0220	3,0119	[illegible]
Livre sterling	7,8962	7,9028	8,0657	[illegible]
Peseta (100)	4,0454	[illegible]	3,3777	[illegible]
Franc Belge	17,094	17,110	17,295	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,25	[illegible]	6,37
Eurodollar	6,56	6,06	6,06
Eurolivre	6,44	6,62	7,25
Eurodeutschemark	4,44	4,50	4,62

L'OR

	cours 01/06	cours 31/05
Or fin (k. barre)	60300	61800
Or fin (en lingot)	60700	62300
Once d'Or Londres	384,30	—
Pièce française(20f)	350	356
Pièce suisse (20f)	352	361
Pièce Union lat(20f)	350	359
Pièce 20 dollars us	2500	2500
Pièce 10 dollars us	1320	1320
Pièce 50 pesos mex.	2290	2320

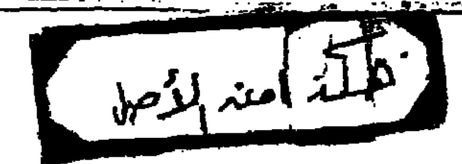
LE PÉTROLE

En dollars	cours 01/06	cours 31/05
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,05	17,11
Crude Oil (New York)	20,30	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	01/06	31/05
Dow-Jones comptant	204,72	[illegible]
Dow-Jones à terme	285,38	[illegible]
Moody's	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2879	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2854	2830
Aluminium comptant	1828,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1843	1829
Plomb comptant	611	607
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	6200	6060
Etain à 3 mois	6110	5990
Zinc comptant	1025	1027
Zinc à 3 mois	1050	1086
Nickel comptant	7580	[illegible]
Nickel à 3 mois	7580	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	[illegible]
Platine à terme	0,80	[illegible]
Palladium	168,25	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,24	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,41	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	169,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	108	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1380	[illegible]
Café (Londres)	3079	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	1,10	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,02	[illegible]





RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 2 JUIN

Liquidation : 23 juin

Taux de report : 7,75

Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,39 %

CAC 40 : 1968,36

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Quotité négociation (1)
EDF-GDF 3%	7290	7290	—	5
B.N.P. (T.P)	1000	995	– 0,50	10
Cr.Lyonnais(T.P.)	900	880	– 2,22	10
Renault (T.P.)	1960	1960	—	10
Rhone Poulenc(T.P)	2050	2050	—	10
Saint Gobain(T.P.)	1180	1180	—	10
Thomson S.A (T.P)	1089	1075	– 1,28	10
Accor 1	650	652	+ 0,31	25
Air Liquide 1	780	784	+ 0,51	1
Alcatel Alsthom 1	454,50	458,80	+ 0,94	10
Alcatel Cable 1	372,30	373	+ 0,18	10
Alspi 1	351	352,20	+ 0,34	50
AGF-Ass.Gen.France	177,90	178,50	+ 0,34	10
Axa 1	261,50	262	+ 0,19	5
Bail Invest. 1	889	887	– 0,22	1
Bancaire (Cie) 1	624	628	+ 0,64	1
Bque Colbert C2#	78,05	78,15	+ 0,12	25
Bazar Hot. Ville 2	594	585	– 1,51	50
Bertrand Faure 1	210	208,90	– 0,52	5
BIC 1	800	796	– 0,50	25
BIS 1	396	394	– 0,50	25
B.N.P. 1	246	248,40	+ 0,98	10
Bollore Techno.1	496,90	498	+ 0,22	1
Bongrain 1	2751	2755	+ 0,15	1
Bouygues 1	618	625	+ 1,13	25
Canal + 1	694	701	+ 1,01	5
Cap Gemini Sogeti1	173	170	– 1,73	10
Carnaudmetalbox 1	217	216,70	– 0,14	50
Carrefour 1	2483	2497	+ 0,56	5
Casino Guichard 1	157,90	155,90	– 1,26	50
Casino Guich.ADP 1	124,30	124	– 0,24	50
Castorama Dl (Li)1	795	793	– 0,25	10
C.C.F. 1	234	236,60	+ 1,11	10
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	53,90	53,90	—	100
Cegid (Ly) 1	450	450	—	10
CEP Communication1	520	522	+ 0,38	50
Cerus Europ.Reun 1	85,40	85,60	+ 0,23	5
Cetelem 1	1177	1200	+ 1,95	10
CGIP 1	1195	1190	– 0,42	5
Chargeurs 1	1030	1031	+ 0,09	1
Christian Dior 1	465,70	466,80	+ 0,24	5
Ciments Fr.Priv.B1	245,90	248	+ 0,85	25
Clarins 1	460	480	+ 4,35	10
Club Mediterranee1	524	516	– 1,53	50
Coflexip	285	286	+ 0,35	1
Colas 1	980	990	+ 1,02	25
Comptoir Entrep. 1	18,55	18,50	– 0,27	100
Comptoir Moder. 1	1588	1588	—	5
CPR 1	355	362,10	+ 2	25
Cred.Fon.France 1	639	639	—	10
Credit Local Fce 1	436,40	440,40	+ 0,92	1
Credit Lyonn.CIP 1	284	288	+ 1,40	25
Credit National 1	416,30	419	+ 0,65	10
CS(ex.CSEE)1	345	345,20	+ 0,06	25
Damart 1	4700	4710	+ 0,21	1
Danone 1	824	821	– 0,36	10
Dassault-Aviation1	457,50	460	+ 0,55	10
Dassault Electro 1	323	320	– 0,93	10
De Dietrich 1	2590	2580	– 0,39	1
Degremont 1	395	410	+ 3,79	10
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	74,95	74	– 1,26	50
DMC (Dollfus Mi)1	295	297	+ 0,67	50
Docks France 1	778	780	+ 0,25	25
Dynaction 1	139,90	140	+ 0,07	25
Eaux (Gle Des) 1	557	559	+ 0,36	10
Ecco 1	701	718	+ 2,42	25
Eiffage 1	989	973	– 1,62	10
Elf Aquitaine 1	408,70	410,40	+ 0,41	1
Eridania Beghin 1	745	748	+ 0,40	50
Essilor Intl 1	890	890	—	25
Essilor Intl ADP 1	599	604	+ 0,83	25
Esso 1	580	591	+ 1,90	50
Eurafrance 1	1715	1741	+ 1,52	5
Euro Disney 1	16,35	16,45	+ 0,61	100
Euro RSCG W.W 1	525	537	+ 2,28	10
Europe 1-1	1299	1281	– 1,39	1
Eurotunnel 1	14,55	14,55	—	50
Filipacchi Medias1	736	740	+ 0,54	10
Finextel 1	77,40	78,50	+ 1,42	100
Fives-Lille 1	507	506	– 0,20	50
Fromageries Bel 1	4350	4390	+ 0,91	1
Galeries Lafayet.1	1910	1914	+ 0,21	1
GAN 1	175,20	177	+ 1,03	10
Gascogne (B) 1	531	532	+ 0,18	50
Gaz et Eaux 1	1950	1965	+ 0,77	1
Geophysique 1	362,90	363,10	+ 0,06	50
G.F.C. 1	394,90	394,90	—	10
Groupe Andre S.A.1	475	475	—	10
Groupe De La Cite1	890	910	+ 2,24	10
GTM-Entrepose 1	442	442	—	1
Guilbert 1	494,80	497,20	+ 0,48	5
Guyenne Gascogne 1	1478	1460	– 1,22	5
Havas 1	408	413,40	+ 1,32	25
I.D.I.A 1	136	136	—	50
Imetal 1	566	565	– 0,17	25
Immeubl.France 2	350	350	—	10
Immob.Phenix 1	68,40	68,25	– 0,21	100
Ingenico 1	85,20	85,10	– 0,12	25
Interbail 1	364	364	—	25
Intertechnique 1	608	608	—	10
Jean Lefebvre 1	368	365	– 0,81	10
Klepierre 1	600	592	– 1,33	25
Labinal 1	870	862	– 0,91	25
Lafarge 1	389	393,50	+ 1,15	1
Lagardere (MMB) 1	114,90	114,70	– 0,17	25
Lapeyre 1	■ 338,90	340	+ 0,32	25
Lebon 2	244	244	—	25
Legrand 1	7630	7630	—	1
Legrand ADP 1	4990	4900	– 1,80	1
Legris indust. 1	389,80	383	– 1,74	50
Locindus 1	870	870	—	25
L'Oreal 1	1313	1300	– 0,99	10
LVMH Moet Vuitton1	938	948	+ 1,07	10
Lyonnaise Eaux 1	513	518	+ 0,97	5
Marine Wendel 1	404	403,50	– 0,12	50
Matra-Hachette 1	109,20	110,20	+ 0,92	50
Metaleurop 1	69,40	69	– 0,58	100
Metrologie Inter.1	31,05	31,10	+ 0,16	1
Michelin 1	225	224,50	– 0,22	50
Moulinex 1	124,40	124	– 0,32	100
Navigation Mixte 1	975	991	+ 1,64	1
Nord-Est 1	144,50	143,50	– 0,69	100
Nordon (Ny) 2	373,30	373,30	—	25
NRJ # 1	427,30	435	+ 1,80	10
Olipar 1	11,05	11	– 0,45	100
Paribas 1	● 311	310	– 0,32	1
Pechiney CIP 1	318	317	– 0,31	50
Pechiney Intl 1	127,50	127	– 0,39	100
Pernod-Ricard 1	323	326,60	+ 1,11	5
Peugeot 1	735	738	+ 0,41	25
Pinault-Prin.Red.1	1078	1075	– 0,27	5
Plastic-Omn.(Ly) 1	537	539	+ 0,37	25
Poliet 1	471,90	467	– 1,04	25
Primagaz 1	887	889	+ 0,23	25
Promodes 1	1141	1145	+ 0,35	10
Publicis 1	420	419,20	– 0,19	10
Radiotechnique 1	508	517	+ 1,77	25
Remy Cointreau 1	167,10	169	+ 1,13	25
Renault 1	165,80	168	+ 1,33	1
Rexel 1	803	816	+ 1,61	25
Rhone Poulenc A 1	119,80	119,70	– 0,08	10
Rochette (La) 1	51,20	51,95	+ 1,46	100
Roussel Uclaf 1	710	719	+ 1,26	25
Rue Imperiale(Ly)1	3781	3800	+ 0,50	1
Sade (Ny) 1	190	189	– 0,53	50
Sagem 1	2778	2771	– 0,25	1
Saint-Gobain 1	617	623	+ 0,97	10
Saint-Louis 1	1540	1550	+ 0,64	1
Salomon (Ly) 1	2125	2162	+ 1,74	10
Salvepar (Ny) 2	427	434	+ 1,63	25
Sanofi 1	285	288,10	+ 1,08	5
Sat 2	2066	2068	+ 0,09	1
Saupiquet (Ns) 1	1212	1215	+ 0,25	25
Schneider 1	390	392,40	+ 0,61	1
SCOR S.A 1	118,20	118	– 0,16	10
S.E.B.1	554	551	– 0,54	10
Sefimeg 1	335	330	– 1,49	5
SEITA 1	153	152	– 0,65	1
Selectibanque 1	162,10	164,90	+ 1,73	100
SFIM 2	926	922	– 0,43	1
SGE 1	186	186	—	100
Sidel 1	1514	1515	+ 0,07	5
Simco 1	466	460	– 1,29	1
S.I.T.A 1	725	732	+ 0,96	10
Skis Rossignol 1	1265	1252	– 1,02	10
Sligos 1	461,50	460	– 0,33	25
Societe Gale A 1	595	600	+ 0,84	10
Sodexho 1	985	988	+ 0,30	10
Sommer-Allibert 1	1901	1900	– 0,05	1
Sophia 1	460	458	– 0,43	1
Sovac 1	438,90	418,40	– 4,67	10
Spie Batignolles 1	189,90	188,30	– 0,84	1
Spir Communic. 1	436	429	– 1,61	1
Strafor Facom 1	641	644	+ 0,46	10
Suez 1	257,90	259,20	+ 0,50	1
Synthelabo 1	270,30	270,10	– 0,07	25
Technip S.A. 1	300	299	– 0,33	1
Thomson-CSF 1	136	137	+ 0,74	100
Total 1	309,60	311,70	+ 0,68	1
UAP 1	141,40	141,60	+ 0,14	10
UFB Locabail 1	400	395	– 1,25	10
UGC DA (M) 1	177,50	177,70	+ 0,11	25
Ugine S.A 1	348,20	352	+ 1,09	5
UIC 1	94	95	+ 1,06	10
UIF 1	484,10	485	+ 0,18	25
UIS 2	200	203	+ 1,50	10
Unibail 1	508	498	– 1,96	25
Union Assur.Fdal 1	594	590	– 0,67	1
Valeo 1	274	275,40	+ 0,51	10
Vallourec 1	257,10	255	– 0,81	100
Via Banque 1	301	305,10	+ 1,36	25
Worms & Cie 1	258,70	259,50	+ 0,31	10
Z Gr.Zannier #Ly 1	106	106,80	+ 0,75	10
Zodiac 1	605	605	—	1
Elf Gabon 1	942	950	+ 0,84	25

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Quotité négociation (1)
ABN Amro Holding 1	185,20	185,50	+ 0,16	50
American Express 1	177,60	178,80	+ 0,67	50
Anglo American 1	267	279	+ 4,49	50
Amgold 1	417	—	—	50
Arjo Wiggins App.1	21,65	22	+ 1,61	100
A.T.T. 1#	256	252	– 1,56	100
Banco Santander 1#	190	184,50	– 2,89	50
Barrick Gold 1#	125	125,70	+ 0,56	100
B.A.S.F. 1#	1076	1067	– 0,83	25
Bayer 1#	1219	1215	– 0,32	25
Blenheim Group 1	20,90	21,45	+ 2,63	100
Buffelsfontein 1	30,10	30,45	+ 1,16	100
Chase Manhattan 1#	231	233,10	+ 0,90	50
Cordiant PLC 1	8,35	8,30	– 0,59	100
Daimler Benz 1#	2419	2409	– 0,41	10
De Beers 1	128,90	128	– 0,69	100
Deutsche Bank 1#	244,90	246,90	+ 0,81	10
Dresdner Bank 1#	● 140	138,10	– 1,35	10
Driefontein 1	69,75	70	+ 0,35	100
Du Pont Nemours 1#	336,10	333,80	– 0,68	50
Eastman Kodak 1#	■ 303,30	304	+ 0,23	50
East Rand 1	4,60	4,64	+ 0,86	500
Echo Bay Mines 1#	45	44,60	– 0,88	100
Electrolux 1#	231,10	—	—	100
Ericsson 1#	367	373,10	+ 1,66	100
Exxon Corp. 1#	354,20	354	– 0,05	100
Ford Motor 1#	144,60	149,30	+ 3,25	100
Freegold 1	54,50	54,90	+ 0,73	100
Gencor Limited 1	16,10	16,25	+ 0,93	500
General Elect. 1#	289	287,10	– 0,65	50
General Motors 1#	241	238,90	– 0,87	50
Gle Belgique 1#	358,40	368,30	+ 2,76	50
Grd Metropolitan 1	31,50	31,30	– 0,63	100
Guinness Plc 1#	37,40	37,40	—	100
Hanson Plc 1	19,10	18,95	– 0,78	500
Harmony Gold 1	38,10	38,15	+ 0,13	100
Hewlett-Packard 1#	330	339	+ 2,72	50
Hitachi 1#	48	48,10	+ 0,20	500
Hoechst 1#	1086	1100	+ 1,28	25
I.B.M 1#	470,60	465,90	– 0,56	25
I.C.I 1#	63,25	63,25	—	100
I.T.T. 1#	542	546	+ 0,73	50
Ito Yokado 1#	260	262	+ 0,76	100
Matsushita 1#	76,70	76,75	+ 0,06	500
Mc Donald's 1#	186,10	185,30	– 0,42	100
Merck and Co 1#	233,40	235	+ 0,68	25
Minnesota Mg 1#	293,70	293,70	—	50
Mitsubishi Corp.1#	56,20	56,70	+ 0,58	100
Mobil Corporat.1#	502	500	– 0,39	100
Morgan J.P. 1#	355	355	—	25
Nestle SA Nom.1#	5070	5110	+ 0,78	5
Nipp. MeatPacker1#	73,20	—	—	100
Norsk Hydro 1#	204	203,70	– 0,14	100
Petrofina 1#	1498	1510	+ 0,80	25
Philip Morris 1#	364	361,50	– 0,68	50
Philips N.V 1#	198,70	199	+ 0,15	100
Placer Dome Inc 1#	123,70	125,60	+ 1,53	100
Procter Gamble 1#	360	355,60	– 1,22	25
Quilmes 1	255	255	—	50
Randfontein 1	26,90	27,45	+ 2,04	100
Rhone Poul.Rorer 1	204,30	205	+ 0,34	50
Royal Dutch 1	630	629	– 0,15	25
R T Z 1	64	64,45	+ 0,70	100
Sega Enterprises 1	190	186	– 2,10	10
Saint-Helena 1	44	43,60	– 0,90	100
Schlumberger 1	325	323,80	– 0,36	100
SGS Thomson Micro.	175	174	– 0,57	1
Shell Transport 1	61,60	—	—	500
Siemens 1	2400	2391	– 0,37	10
Sony Corporation 1	243,90	245	+ 0,45	100
Sumitomo Bank 1	103,90	103,90	—	100
T.D.K 1	222	222	—	100
Telefonica 1	65,80	65,45	– 0,53	100
Toshiba 1	31,30	31,35	+ 0,15	500
Unilever 1	628	628	—	50
Unit.Technologie 1	378,60	383,40	+ 1,26	50
Vaal Reefs 1	315	—	—	50
Volkswagen A.G 1	■ 1407	1410	+ 0,21	10
Volvo (act.B) 1	90	88,15	– 2,05	50
Western Deep 1	157,10	157,90	+ 0,50	100
Yamanouchi 1	110,30	110,50	+ 0,18	100
Zambia Copper 1	3,35	3,35	—	500

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENDREDI 2 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	108,60	5,178
CEPME 8,5% 88-97CA	103,10	7,825 ↓
CEPME 9% 89-99 CA#	106,77	7,077
CEPME 9% 92-06 TSR	—	8,482 d
CFD 9,7% 90-03 CB	112,45	3,109
CFD 8,6% 92-05 CB	106,66	2,639
CFF 10% 88-98 CA#	108,29	6,110
CFF 9% 88-97 CA#	104,28	5,967
CFF 10,25%90-01CB#	113,28	2,212 d
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,17	0,122 d
CLF 9%88-93/98 CA#	104,93	2,984
CNA 9% 4/92 CB	110,40	0,713 o
CRH 8,6%92/93/94CB	105,26	7,964
CRH 8,5% 87-88 CA#	104,55	2,067
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,79	2,521
EDF 8,6% 92 CA#	106,88	1,269
Em.Etat10,26%86 CA	—	2,299
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,77	5,277
Finansder 9%91CB#	109,70	4,636 ↑
Finansd.8,6%92 CA#	106,05	2,969
Floral9,75% 90 CA#	109,84	8,361
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,70	3,302 d
OAT 8,50% 6/97 CA#	103,60	7,964
OAT 9,90%85-97 CA#	107,04	4,638
OAT 88-98 TME CA	100,20	2,530
OAT 9/1998 TRA	98,47	4,462 d
OAT 9,50%88-98 CA#	107,40	8,901
OAT TMB 01/99 CA	99,60	2,465 ↓
OAT 8,125% 99 CA#	104,51	0,178
OAT 8,50%90/00 CA#	106,40	1,533 o
OAT 85/00 TRA CA	101,95	5,418
OAT 10% 5/2000 CA#	112,54	0,164
OAT 01 TME CA	100	2,530
OAT 8,5% 11/02 CA#	107,30	4,401
OAT 8,50% 2019 CA#	106,10	5,123 o
OAT 8,50%92-23 CA#	106,83	0,883 o
PTT 11,2%85-95 CB#	102,26	5,220
SNCF 8,8% 87-94CA	104,75	2,893 o
Lyon.Eaux 6,5%90CV	862	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	416	428
Bains C.Monaco 2	680	660
B.N.P.Intercont.2	285	299,20
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2 ◆	14	12,70 o
Cambodge ◆	800	800
Carbone Lorraine 2	599	600
CBC 1	267	267
Centenaire Blanzy ◆	309	309
Ceragen Holding ◆	30	30
Champex (Ny) ◆	15,20	14,75 o
CIC Un.Euro.CIP 1	322	322
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2561	2561 —
Cpt Lyon Alem.2	400	400
Concorde-Ass Risq2 ◆	705	705
Cpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	24,30	24,30
Darblay	416	417
Didot Bottin	619	606
Eaux Bassin Vichy ◆	2990	2990
Ecia 1	755	749
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Eridania Beghin CI ◆	734	734
Fidei(exImmofice)2	96	89
Finalens ◆	370	370
F.I.P.P. ◆	94,50	94,50
Fonciere (Cie) ◆	533	533
Fonciere Euris	194	197
Foncina #	454	454,50
France I.A.R.D. ◆	553	553
France S.A 1 ◆	778	778
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	265	275,20
Genefim	175	175
Gevelot	1355	1361
G.T.I (Transport)2	457	457
Immobail 2	300	299
Immobanque 2	836	850
Im.Marseillaise 2	5170	5200
Invest.(Ste Cle.)	1390	1390
Lille Bonnieres	1950	1880
Locafinanciere	450	454,90
Louvre 1	205,30	210
Lucia	70,50	70,50
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix	155	152,50
Metal Deploye	472	470
Mors 2 #	16,20	15,80
Navigation (Nle)	74	73,95
Origny-Desvroise	1550	1550
Paluel-Marmont	350	360
Pap.Clairefont(Ny)	921	926
Parfinance 2 ◆	183	183
Paris Orleans ◆	241	241
Piper Heidsieck ◆	950	950
Porcher ◆	174,50	174,50
Promodes (CI) ◆	875	875
PSB Industries 2Ly	406,50	406,50
Rochefortaise Com.	175,50	180
Rosario 2	206,80	208
Rougier #	785	780
S.A.F.I.C Alcan	290	286,10
Saga	310	300
Salins du Midi 2	346	349
Savoisienne M. ◆	149,90	149,90
Silic 2	738	734
S.I.P.H. ◆	175,20	175,20
Sofal ◆	250	250
Soffo	395	395
Sofitam act.a reg. ◆	70,30	70,30
Sofragi	3710	3626
Soudure Autogene ◆	920	920
Sovabail	389,40	400
Taittinger 1	2290	2290
Tour Eiffel	307	301
Elyo 2	247,90	247,50
Vicat 2	552	559
Virax ◆	123	123

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	1332	1294
Commerzbank AG	1080	1080
Fiat Ord.	19,75	19,75
Gevaert	255	255,10
Gold Fields South	135	135
Kubota Corp.	34,35	34,35
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	43	43
Ottomane(cie Fin.)	182,10	183
Robeco	325,70	328,10
Rodamco N.V.	154,10	153,60
Rolinco	338,60	340,40
Solvay SA	2750	2750
Wagons Lit	1660	1701

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENDREDI 2 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	72,25	73,60
AFE 2 #	480	487
Aigle 2 #	270	270
Albert S.A (Ns) ◆	117,40	117,40
Altran Techno 1 #	589	595
Arnault Associes	450	435
Axime (ex.Segin)	268	270
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	610	590
Bque Sofirec (M) ◆	445	445
Bque Tarneaud(B)#	202,40	202,40
Bque Vernes	640	640
Beneteau #	387	388
B I M P	76,90	80
Boiron (Ly) 1 #	483	492,90
Bosset (Ly)#	275	275
But S.A. 1	1032	1030
Cardif SA 1	688	717
CDA-Cie des Alpes2	149,50	147,10
C.E.E 2#	530	550
CEGEP #	157	157,10
Cermex 2 # (Ly)	290,70	290,70
CFPI ◆	249	249
Change Bourse (M)	250	254
Christ.Dalloz 2 #	900	895
Cipe France Ly 2 #	742	742
CNIM CA#	241	247
Codetour	310,10	310
Comp.Euro.Tele-CET	200	200
Conflandey S.A. ◆	320	320
C.A. de la Brie 2	359,80	358
C.A.Gironde (B)	442	443
C.A.Haute Normand	399	390
C.A.Ille & Vilaine	328	328
C.A.Indre et Loire	304	303
C.A. Paris IDF 1	788	785
C.A.de l'Isere Ly#	363	370
C.A.Loire Atl.(Ns)	355	351
C.A.Loire/H.Loire#	826	835
C.A.du Loiret CCI# ◆	469	469
C.A.Morbihan (Ns)	344,50	345
C.A.du Nord (Li)	433	425
C.A. Oise CCI	246	246
C.A.Pas de Calais	415	415
C.A. Somme CCI 2	240	238
C.A.Toulouse (B)	342,90	342
CFJPE(exGAN part)2	80	79,50
Chaine et Trame #	256	257
C.A. Midi CCI#(Ly)	215	216
Credit de l'Est ◆	426	426
Creeks ◆	105	105
Delta Prot.# C2 Ly	306	306
Devanlay 2	850	850
Deveaux(Ly)	578	587
Devernois (Ly)	500	505
Ducros Serv.Rapide ◆	74	74
Ecco Trav. Tempo 1	378	387
Elysee Inv. 1	35	36
Emin-Leydier# (Ly)	636	637
Eramet 1	349,90	350
Europ.Extinc.(Ly)# ■	260	257,50
Europ Propulsion 2	329	338
Expand 2 ◆	320	320
Factorem	498	500
Faiveley #2	285	288
Finaball 2	118,50	117
Finacor 2	149,50	154
Fininfo	455	455
Fructivie 1	600	600
Gautier France 2#	340	352
Gel 2000 2	115	114,90
GFI Industries #	380	385
Girodet # (Ly) ◆	70	70
GLM S.A.	380	382
Grandoptic.Photo #	426	435
Gpe Guillin # Ly	152	153
Kindy #	165	160
Guerbet 2	330	328
Hermes internat.1#	650	645
Hurel Dubois	380	393
ICBT Groupe # 2	201	201
I.C.C. 2	200	204
Idianova ◆	59	59
Immob.Hotel. 2 #	90	93
Installux (Ly)2	539	535
Int. Computer #	140	139,80
Invest.Paris 1	146	146
IPBM 2	58,10	59,90
J.Clairbois(Ly)	180	180
Lambert-Riviere ◆	410,20	410,20
M6-Metropole TV 2	347	345,90
Manitou 2#	525	538
Manutan	485	485
Marie Brizard 2	1100	1115
Maxi-Livres/Profr.	460	459
Mecadyne	177	177
Mecelec 2 (Ly)	121	122
MGI Coutier 2#	469,90	465
Michel Thierry# 2	744	769
Monneret Jouet #	93	88,40
Naf-Naf 1#	103,10	111
Norbert Dentres.2#	446,80	455
N.S.C Schlum.2 Ny	935	935
OGF Omn Gest.Fin.1 ■	831	839
Onet ◆	831	831
Paul Predault #	183	184
P.C.W. 2	49,85	46
Petit Boy #	104	104,30
Pier Import	94,90	94,95
Pochet 2	1140	1204
Poujoulat Ets (Ns) ◆	207,10	207,10
Radiall 2#	405	404
Rallye(Cathiard)Ly	155	155
Reydel Indust.Li 2	1130	1171
Robertet #	1150	1157
Rouleau-Guichard 2 ◆	575	575
Securidev 2 #	149,50	149
Sediver 2 #	209	203,40
Seribo 2	360	359,90
Siparex (Ly) #	89	89,50
Smoby (Ly) 2	570	575
Sofco (Ly)	139,70	139,90
Sofibus ◆	410	410
Sogepag 2 #	144,50	144,50
Sogeparc (Fin) 1	645	645
Sopra 2	318	318
Steph.Kelian #	94	94,90
Sylea 2	518	510
Teisseire-France	247,80	248
TF1-1	463,30	453
Thermador Hold(Ly)	459,90	455
Trouvay Cauvin 2#	115	115
Unilog 2	320	315
Union Fin.France 1	500	500
Via Credit(Banque) ◆	227	227
Viel et Cie #	159	158
Vilmorin et Cie#2	365	360
Virbac	580	580

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENDREDI 2 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	203	203
Locafrance ◆	28,35	28,35
Nobel ◆	145	145
Mumm ◆	842	842
Générale Occidentale ◆	46,10	46,10

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection

Cours de clôture le 1er juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35159,05	35159,05
Actimonétaire D	31539,76	31539,76
Agipi Ambition (Axa)	110,60	105,33
Amplia ◇	110237,49	110237,49
Amplitude Monde D	687,17	667,16
Antigone Trésorerie	811148	811148
Arbitr. Court Terme	8968,21	8968,21
Asie 2000	667,65	648,20
Associa Première	35846,99	35846,99
Associc	1112,38	1112,38
Atout Amérique	109,06	106,40
Atout Asie	93,65	91,37
Atout Futur C	550,39	536,97
Atout Futur D	535,23	522,18
Aurecic	1399	1358,25
Avenir Alizes	1861,35	1824,85
Axa Valeurs PER	150,51	146,13
Cadence 1	1047,14	1036,77
Cadence 2	1035,92	1025,66
Cadence 3	1041,57	1031,26
Capimonetaire	7649,18	7641,54
Capioblig	7744,68	7668
Capitacic	1595,76	1572,18
Cicamonde	1176,07	1141,82
Coeus	1634,25	1603,78
Comptavalor	2171,39	2168,14
Crédit Mutuel Capital	1545,17	1514,87
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	808,89	808,89
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	96,94	94,35
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	93,87	91,36
Créd.Mut.Ep.J	21369,59	21369,59
Créd.Mut.Ep.long.T.	208,47	202,89
Créd.Mut.Ep.Monde	1069,66	1041,03
Créd.Mut.Ep.Quatre	1095,22	1065,91
Dieze	1642,65	1612,02
Ecocic	1208,23	1173,04
Ecupar	123,50	119,90
Ecur. Actions futur	196,32	190,60
Ecur. Distrimonétaire	10330,67	10330,67
Ecur. Expansion ◆	301553,07	300351,66
Ecur. Géovaleurs ◆	2714,94	2635,86
Ecur. Investissement	163,34	158,58
Ecur. Monepremière	10403,98	10403,98
Elanciel D ◆	123,25	119,66
Elicash ◇	873562,90	873562,90
Emergence Poste D	99,09	96,20
Eparcic	4499,30	4499,30
Eparcourt-Sicav	190,22	189,75
Epargne-Unie	1443,35	1408,15
Eufi Cash capi ◆	9646,05	9646,05
Eurco Solidarité	1212,71	1200,70
Eurocic Leaders	1287,47	1249,97
Eurodyn	1468,70	1432,88
Fonsicav	18049,92	18013,89
France Garantie ◆	270,33	269,79
France Obligations	452,16	447,68
Francic	514,87	499,87
Francic Pierre	117,55	114,13
Francic-Regions	1440,28	1398,33
Gestilion	18438,84	18438,84
HLM Monétaire	17325,30	17325,30
Indicia ◆	1150,09	1121,83
Intensys D ◆	106,06	105,80
Interoblig	5831,85	5774,11
Intersélection Fce	544,04	533,37
Japacic	173,02	167,98
Jeunepargne	348,75	343,60
Latitude C	2759,34	2756,21
Lion 20000	15976,05	15976,05
Lion Association	10995,45	10995,45
Lion Institution	38264,86	38169,44
Lionplus	1250,62	1226,10
Lion Trésor	2169,12	2147,64
Livret Bourse Inv.	604,14	586,54
Livret Portefeuil.	785,29	762,42
Méditerranée	222,66	216,17
Mensuel CIC	10083,15	9983,32
Moneden	84918,55	84918,55
Moné-Dis ◇	10329,82	10329,82
Mone.J. ◇	11060,22	11060,22
Monévalor	51007,66	51007,66
Mutualité dépôts	16917,70	16883,93
Natio Court Terme	13044	13044
Natio Court Terme2	354437	354437
Natio Epargne	21046,25	20837,87
Natio Ep. Capital	13861,29	13724,05
Natio Ep. Croissance	2000,65	1961,42
Natio Ep. Obligations	202,71	198,74
Natio Epargne Retraite	134,66	132,02
Natio Epargne Trésor	9722,63	9703,22
Natio Epargne Valeur	488,55	478,97
Natio France Index	1055,48	1034,78
Natio Immobilier	1229,55	1205,44
Natio Inter	1742,62	1708,45
Natio Monétaire	5116,22	5111,11
Natio Opportunités	145,33	142,48
Natio Patrimoine	1411,90	1384,22
Natio Perspectives	1199,30	1175,78
Natio Placements	72917,39	72917,39
Natio Revenus	1034,39	1024,15
Natio Sécurité	11676,46	11676,46
Natio Valeurs	937,34	918,96
Nord Sud Dévelop.	1959,26	1955,35
Oblicic-Mondial	3111,31	3065,33
Oblicic-Régions	1125,87	1109,23
Oblifutur	3499,85	3434,59
Oblig. ttes caté.	215,33	212,15
Oblilion	1723,09	1706,03
Oblisécurité Sicav	5355,01	5355,01
Oblitys D	526,58	518,80
Oraction	1470,97	1435,09
Pervalor	613,57	601,54
Plénitude D	150,26	145,88
Poste Croissance C	3357,48	3354,13
Poste Gestion C	41009,35	41009,35
Première Oblig. C	12118,73	12118,73
Première Oblig. D	10542,65	10537,38
Proficius	979,90	961,63
Rentacic	162,49	160,09
Revenus Trimestr.	5199,46	5147,98
Revenu-Vert	1150,06	1128,62
St-Honoré Pacifique	687,66	656,48
St-Honoré Réal.	18497,09	18423,40
Sécuricic	2125,80	2125,80
Sécuritaux	1707,86	1707,86
Sensivalor	32851,36	32851,36
SEVEA ◆	105,67	103,09
SFI-CNP Assur	733,68	712,31
S.G. France opport. C	1496,72	1467,37
S.G. France opport. D	1462,03	1433,36
S.G. Monde opport. C	979,46	960,25
S.G. Monde opport. D	979,46	960,25
Sicav Associations	2258,09	2258,09
Sicav 5.000	498,20	488,43
S.I. Est	1146,41	1113,02
Slivafrance	803,65	787,89
Slivam	425,41	417,07
Slivarente	226,13	221,70
Slivinter	521,43	511,21
Sogenfrance C	1372,30	1345,39
Sogenfrance D	1282,75	1257,60
Sogépargne	310,61	307,53
Sogevar	1144,54	1122,10
Soginter	1610,78	1579,20
Solstice D	2306,99	2301,24
State Street Act. Eur ◆	12509,98	12204,86
State Street Act. France ◆	11624,29	11340,77
State Street Act. Japon ◆	1333,40	1300,88
State Street Act. Monde ◆	961,99	938,53
State Street Activ.Asie ◆	1397,41	1349,70
State Street Alloc.Franc ◆	1048,82	1038,44
State Street Amér.Latine ◆	644,39	622,38
State Street Emer. Mts ◆	1417,04	1368,66
State Street États-Unis ◆	1279,17	1247,97
State Street OAT Plus ◆	13231,41	13100,41
State Str. Oblig. Monde ◆	1016,84	1006,77
State Street Spinnaker2 ◆	1221,51	1191,72
State Street Trésorerie ◆	12779,05	12779,05
Stratégie Actions	956,38	919,60
Stratégie Rendement	1668,01	1615,51
Synthesis	13947,12	13673,65
Thésora D	783,22	775,47
Trésor Plus	1617,16	1601,15
Trésor Trimestriel	1012,40	1002,38
Trésoricic	162743,82	162743,82
Trilion	5182,61	5116,10
Uni-Associations ◇	121,55	121,55
Uni-Foncier	1261,08	1230,32
Unifrance	610,60	595,71
Uni-Garantie C	1509,67	1481,52
Uni-Garantie D	1310,44	1286,01
Uni Régions	1448,06	1412,74
Univar ◇	285,94	285,94
Univers Actions	1583,05	1544,44
Univers Obligations	2053,50	2015,21
Valorg ◆	2328,27	2325,94
Valreal	32877,59	32861,16
Winterthur St-Honoré	249,01	237,72

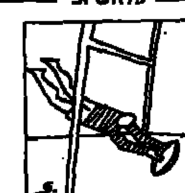
SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

COUPE DU MONDE DE RUGBY L'équipe de France affronte l'Ecosse, samedi 3 juin à Pretoria, dans le match décisif pour l'attribution de la première place de la poule D. Un succès éviterait aux tricolores d'affronter la Nouvelle-Zélande en quarts de finale. ● CHRISTOPHE DEYLAUD signe son retour dans le XV de France à l'occasion de cette rencontre. Le demi d'ouverture toulousain,



qui relève d'une opération du pouce, avait perdu sa place après la défaite (21-23) enregistrée face aux Ecossais le 18 février dernier au Parc des Princes. ● STELLENBOSCH et son pôle universitaire sont l'un des hauts lieux du rugby sud-africain. Ils ont fourni à l'équipe nationale pas moins de cent trente Springboks, et accueilleront, samedi 3 juin, la rencontre Australie-Roumanie.

Gavin Hastings, capitaine de l'équipe d'Ecosse

« Nous avons pris un avantage psychologique sur les Français »

Devenu le meilleur marqueur de la compétition, l'arrière du XV au chardon précise l'enjeu du match de samedi

IL Y A DEUX ANS, on le disait fini. Trop vieux, trop lent pour le rugby international. Mais, malgré ses cheveux grisonnants, Gavin Hastings, le capitaine écossais, est toujours là. Et avec un nouveau record de points marqués (198) en trois Trophées Webb-Ellis (*Le Monde* du 1er juin), il est déjà devenu l'un des grands bonshommes de cette Coupe du monde 1995. Aussi serein, précis et lucide sur le terrain qu'il l'est en dehors, il aborde le match contre la France samedi sans complexe. Pour *Le Monde*, il jette un regard avisé sur le début de cette compétition.

« Comment trouvez-vous le niveau de cette Coupe du monde ?

– Très franchement, le niveau, surtout des prétendues petites nations, est une révélation. Nous avons vu les Canadiens pousser l'Australie au bout, les Roumains très compétitifs contre les Springboks et les Japonais performants face aux Irlandais. Je trouve ça vraiment très excitant.

– Il y a beaucoup d'essais déjà, et on dirait que c'est plutôt le jeu de mouvement qui prime sur un jeu plus conservateur...

– Oui, c'est aussi mon analyse. D'ailleurs je n'ose pas imaginer un scénario ou une équipe deviendrait championne du monde avec un jeu fondé simplement sur la puissance du pack et un jeu au pied. La plupart des équipes ont essayé de pratiquer un jeu ouvert et attrayant. Mais il faut dire que les conditions ici, en Afrique du Sud, y sont pour quelque chose : les terrains sont durs et secs, et, malgré la pluie mercredi à Durban, il fait toujours beau. Il n'y a donc aucune raison pour que les joueurs – ceux qui sont ici pour vendre notre jeu au public à travers le monde – ne puissent pas pratiquer un jeu attrayant. C'est la plus belle vitrine que notre sport ait jamais eue, et nous avons une obligation de mettre en valeur les qualités spectaculaires du rugby.

– A ce propos, certains disent que le rugby devrait devenir un sport d'été. Qu'en pensez-vous ?

– Si vous connaissez l'Ecosse, vous savez que chez nous les conditions météorologiques dans lesquelles nous sommes obligés de jouer et de nous entraîner en janvier et en février n'ont rien en commun avec celles que nous vivons ici. Sous un tel climat, il ne fait aucun doute que la technique et l'habileté de tout le monde s'amélioreraient.

– Que voudriez-vous faire ?

– Cela fait déjà longtemps que je préconise un changement profond qui nous permettrait de jouer au rugby dans de meilleures conditions climatiques. Pourquoi pas, par exemple, un Tournoi des cinq nations qui n'aurait pas lieu en plein hiver mais en deux temps : une moitié en septembre-octobre, et l'autre en mars-avril...

– A propos de la vie quotidienne de l'équipe d'Ecosse, vous semblez tous très décontractés. La présence de vos femmes et de vos enfants le lendemain de chaque match y est-elle pour quelque chose ?

– Sûrement ! L'idée est venue de notre fédération. Elle nous a demandé si on voulait que nos femmes et compagnes viennent en Afrique du Sud. Je pense que nous avons trouvé un bon équilibre : elles ne sont pas avec nous très souvent, mais elles viennent voir les matches et nous passons la nuit et la journée qui suivent les rencontres ensemble. Personne ne s'est plaint de la présence des femmes. C'est important pendant une compétition comme celle-ci de garder les choses en perspective.

– Est-ce plus motivant de savoir qu'après un match on va voir sa compagne ?

– Evidemment ! On plaint les joueurs dont les femmes, pour une raison ou une autre, n'ont pu venir. Et, personnellement, je tiens toujours autant à boire un verre et discuter avec mon adversaire après le match. C'est une partie intégrante du rugby. En même temps, je crois que nous avons trouvé un bon équilibre : ça me plaît beaucoup, et les autres me disent la même chose.

– Huit pénalités contre le Tongas, soixante-quinze points en deux matches... Etes-vous satisfait de votre prestation jusqu'à présent ?

– Bien sûr, je suis satisfait de ma performance en tant que buteur. En revanche, si je pense que l'on peut perdre un match en ratant des buts, on ne peut pas gagner de matches dans cette Coupe du monde en comptant uniquement sur un buteur. Si on veut être champion du monde, il faut marquer des essais.

– Quant au match contre les Français samedi, comment le voyez-vous ?

– C'est clair qu'il nous faudrait passer la vitesse supérieure et atteindre un nouveau palier si on veut battre les Français. Nous attendons un match autrement plus difficile que les deux précédents contre les Tonga et la Côte-d'Ivoire. De plus, il ne fait aucun doute que, comme nous, les Français se préparent pour ce match depuis très longtemps. L'enjeu est important même si ce n'est pas encore le match de la dernière chance. En fait, il s'agit pour nous de tout faire pour éviter d'affronter les Néo-Zélandais en quarts de finale.

– Jusqu'à quel point croyez-vous au succès ?

– Nous avons connu une certaine réussite dans nos deux premiers matches. Nous avons su maîtriser la conquête et contrôler le jeu. Les Français nous poseront sûrement d'autres problèmes que les Ivoiriens et les Tongans. Toutefois, je pense qu'après notre victoire à Paris cette année nous avons pris un avantage psychologique sur les Bleus. Nous avons également une différence de points nettement supérieure après les deux premiers matches, et cela donne une certaine confiance. Même un match nul ferait l'affaire. En clair, si nous sommes menés 6-3 à une minute de la fin et que l'arbitre nous accorde une pénalité devant les poteaux, les trois points suffiraient largement à notre bonheur. Comptez alors sur moi, cette pénalité-là, je la tenterai ! »

Propos recueillis par
Ian Borthwick

Christophe Deylaud en quête de réhabilitation

Le demi d'ouverture du XV de France fait son retour contre l'Ecosse, trois mois et demi après la défaite concédée à Paris devant le même adversaire

PRETORIA
de notre envoyé spécial

Sous les toits de chaume de la luxueuse retraite des Français, à trente kilomètres de Pretoria, Christophe Deylaud ne se soucie guère du décor qui l'entoure et des attentions qu'il suscite. Les oiseaux de la rivière Pienaar, en contrebas de l'hôtel, ne dévient pas le cours de sa concentration. Le joueur s'est replié sur sa revanche. En février, il avait été l'épicentre d'une catastrophe qui avait permis aux Ecossais de s'imposer au Parc des Princes, pour la première fois en vingt-six Tournois des cinq nations. Cinq mois plus tard, l'évincé d'alors regagne sa place de titulaire au moment de croiser à nouveau le XV au chardon. Guetté comme un sauveur, le demi d'ouverture rêve de fondre son désir de réhabilitation dans une performance enfin probante de l'équipe de France.

Comme elle, Christophe Deylaud est entré en retard dans cette Coupe du monde. L'opération de son pouce blessé, après l'avoir poussé un instant à envisager le forfait, a différé de quelques jours son arrivée en Afrique du Sud et son entrée sur le terrain. Mais le joueur a appris, au cours de sa carrière, à prendre son parti de ces contretemps. L'ancien de Portet-sur-Garonne et de Blagnac, dans la banlieue toulousaine, a su patienter de longues années avant de voir son talent d'ouvreur reconnu par les grosses écuries du championnat de France, Toulon puis le Stade toulousain depuis trois ans. Les portes de l'équipe de France ne lui ont été entrouvertes qu'à regret et lui ont claqué plusieurs fois au nez. Comme si l'on s'était méfié de ces chaussettes baissées, de ce maillot ballant et



de ce dos tourné aux poteaux au moment de tenter une pénalité. Comme si l'atypisme d'un personnage qui ne se préoccupe guère des apparences avait longtemps dérouté.

Sous une allure frêle, une passion réelle pour les percussions et les plaquages

« Si j'avais connu une fin de saison médiocre avec Toulouse, je ne suis pas sûr que l'on m'aurait retenu pour la Coupe du monde », constate-t-il encore aujourd'hui. Mais sa performance irréprochable en finale, lestée de vingt-six points marqués au pied, a sans doute achevé de convaincre Pierre Berbizier de confier le jeu de son équipe à un convalescent de trente et un ans et dix sélections. Revenu à la sécurité de l'équipe-type des héros de Nouvelle-Zélande (*Le Monde* du 2 juin), l'entraîneur sait que l'ouvreur, dans un jour de grande forme, peut apporter plusieurs des solutions qui lui font défaut depuis le début de la Coupe du monde.

Par son jeu, d'abord, qui l'a toujours poussé à imposer sa marque et son goût de la diversité aux stratégies de son équipe. Par son tempérament de combattant ensuite. Sous une allure frêle, Christophe Deylaud cache une passion réelle pour les percussions et les plaquages. L'ouvreur garde ainsi de solides amitiés de son séjour d'un an à Toulon, où la vaillance sert toujours de valeur-étalon. *« On ne peut pas faire une équipe de rugby avec des mous,* dit-il. *Il faut forcément des gens qui aient de la personnalité. »* Celle de Christophe Deylaud lui vaut le respect de ses avants et l'attention des arrières, même s'il n'est pas prêt à payer, en Afrique du Sud, le prix de la solidarité par une tête rasée. *« Des joueurs sont restés en France parce qu'on m'a fait confiance alors que j'étais blessé,* explique-t-il. *Je ne peux pas laisser croire que je suis venu uniquement pour faire le clown. »*

Cette franchise ne l'empêche pas de faire l'unanimité au sein du XV de France, surtout depuis qu'il a eu le courage d'endosser publiquement les torts de la déroute face à l'Ecosse. Cette estime, ajoutée à sa position sur le terrain, pourrait même le poser en vrai patron. Il suffisait de le voir hurler dès son entrée comme remplaçant face à la Côte-d'Ivoire pour comprendre que l'ouvreur possède l'autorité nécessaire à l'unification des avis contradictoires qui ont divisé le rugby de la sélection lors de ses deux premiers matches. A condition qu'il ne se laisse plus glisser sur la pente de sa nature inquiète et consolide, dès le match contre l'Ecosse, la confiance évaporée en un jour de perdition.

Jérôme Fenoglio

Le point sur les matches

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
Jeudi 25 mai Af. Sud/Australie 27-18	*Samedi 27 mai* Samoa/Italie 42-18	*Samedi 27 mai* Pays de Galles/Japon 57-10	*Vendredi 26 mai* Ecosse/Côte-d'Ivoire 89-0
Vendredi 26 mai Canada/Roumanie 34-3	*Samedi 27 mai* Angleterre/[illegible]	*Samedi 27 mai* Nlle-Zélande/Irlande 43-19	*Vendredi 26 mai* France/Tonga 38-10
Mardi 30 mai Af. Sud/Roumanie 21-8	*Mardi 30 mai* Samoa/Arg[illegible]	*[illegible]di 31 mai* [illegible]/Japon 50-28	*Mardi 30 mai* France/Côte-d'Ivoire 54-18
Mercredi 31 mai Australie/Canada 27-11	*Mercredi 31 mai* Angleterre/Italie 27-[illegible]	*Mercredi 31 mai* Nlle-Zélande/Galles 34-9	*Mardi 30 mai* Ecosse/Tonga 41-5
Samedi 3 juin 15h C+ Australie/Roumanie	*Dimanche 4 juin 24h30 C+* Argentine/Italie	*Dimanche 4 juin C+ 15h* Nlle-Zélande/Japon	*Samedi 3 juin 15h C+* Tonga/Côte-d'Ivoire
Samedi 3 juin 20h C+ Canada/Af. Sud	*Dimanche 4 juin 20h Eurosport* Angleterre/Samoa	*Dimanche 4 juin 22h56 C+* Irlande/Galles	*Samedi 3 juin 17h, TF1* France/Ecosse

CLASSEMENT

Poule A	Pts	J	G	N	P	Dif
Af. Sud	6	2	2	0	0	+22
Australie	4	2	1	0	1	+7
Canada	4	2	1	0	1	+5
Roumanie	2	2	0	0	2	-44

Poule B	Pts	J	G	N	P	Dif
Samoa	6	2	2	0	0	+30
Angleterre	6	2	2	0	0	+13
Argentine	2	2	0	0	2	-12
Italie	2	2	0	0	2	-31

Poule C	Pts	J	G	N	P	Dif
Nlle-Zélande	6	2	2	0	0	+49
P. de Galles	4	2	1	0	1	+22
Irlande	4	2	1	0	1	-2
Japon	2	2	0	0	2	-69

Poule D	Pts	J	G	N	P	Dif
Ecosse	6	2	2	0	0	+125
France	6	2	2	0	0	+64
Tonga	2	2	0	0	2	-64
C. d'Ivoire	2	2	0	0	2	-125

Infographie Le Monde

L'université de Stellenbosch demeure un lieu d'innovation

STELLENBOSCH
de notre envoyé spécial

Sur la route des vins qui serpente dans l'arrière-pays du Cap, les élégantes fermes à toit de chaume et aux murs blanchis à la chaux invitent à la dégustation. Là, dans les chais remplis de fûts ovales, on peut comparer les mérites des cabernets-sauvignons et des pinots noirs, deux cépages qui réussissent à merveille sous cette latitude. Mais, si le hasard est bonne fille, la conversation pourra dévier sur le rugby, car de nombreux anciens Springboks se sont reconvertis ici en viticulteurs (*lire ci-dessous*).

Une fois dans les rues ombragées de Stellenbosch, délicieuse ville d'inspiration hollandaise, les proportions sont inversées. Le vin y a certes son musée, et le brandy le sien. Mais, comme s'il exhalait d'envoûtants effluves, le rugby attire irrésistiblement le visiteur aux abords de l'université. Symbole de la supériorité blanche au temps de l'apartheid, ce pôle universitaire, fort aujourd'hui de 12 000 étudiants, a fourni au pays l'essentiel de son élite politique. Mais le campus de Stellenbosch est également respecté dans le pays comme le berceau du rugby sud-africain.

Les champions du monde australiens y feront étape, samedi 3 juin, pour rencontrer les Roumains. Ce sera le seul match de la Coupe du monde joué dans le petit stade de l'université, baptisé Danie-Craven. Un hommage à l'homme, décédé il y a deux ans, qui a consacré sa vie au développement du rugby contemporain (*Le Monde* du 25 mai). Un pèlerinage sur les lieux où, après la vénération du rugby afrikaaner, ont poussé grâce à lui les premiers bourgeons de la prise de conscience antiapartheid.

Mardi 23 mai, la grande famille du rugby s'était donné rendez-vous ici pour un match amical en mémoire de « Doc Craven ». En présence de l'ancien président Frederik De Klerk, une sélection de Springboks rencontrait le « reste du monde ». On oubliera le score. On oubliera même qu'aucun joueur de couleur n'avait été convié, pour le symbole, dans la formation sud-africaine. On conservera plutôt le souvenir des nombreuses équipes de jeunes – noirs, métis et blancs –, égaillées sur la quinzaine de terrains qui hérissent la plaine de poteaux de rugby.

UN LABORATOIRE

Dans le petit pavillon de bois aux couleurs blanc et vert, le bureau de Danie Craven est resté en l'état. C'est là, sous un bouquet d'arbres, à l'entrée du complexe sportif, que battait le coeur de Stellenbosch. De ce bureau, promu musée, sont parties tant d'innovations ! Poursuivant la voie ouverte par son premier entraîneur, le docteur Markötter, Danie Craven a consacré sa vie à faire progresser le jeu sur la voie de la modernité. Sur les terrains alentour, ses trouvailles étaient aussitôt expérimentées, qu'il s'agisse d'innovations techniques, de nouvelles règles, de formes inédites d'entraînement ou d'arbitrage, comme par exemple l'arbitrage à deux.

Ce laboratoire du rugby a fourni à l'orgueil national plus de 130 Springboks. Leur souvenir est conservé aux murs du club-house, niché dans la tribune principale du stade. Une gigantesque fresque photographique de toutes les équipes de l'université, année après année, depuis l'introduction du rugby dans ces murs. Même pendant les années d'isolement international, l'université de Stellenbosch est restée un lieu d'innovation.

Un lieu d'évolution aussi grâce à la conviction de « Doc Craven » que l'avenir appartenait à la démocratisation de la société. Et que le rugby pouvait être un levier fort. Dawie Snyman, un ancien Springbok nourri au mythe Craven, s'efforce de poursuivre la tâche : dès 1992, avec l'appui d'étudiants, il a initié l'opération « Rugby for Africa » pour le développement de ce sport dans les townships du Cap.

Jean-Jacques Bozonnet

Du maillot des Springboks à la vigne

STELLENBOSCH
de notre envoyé spécial

Le verre à vin et le ballon ovale sont les deux passions de Jannie Engelbrecht. Et, dans les deux domaines, cet homme de cinquante-six ans, bâti comme un bûcheron, s'est montré particulièrement talentueux. Car avant d'être, à quelque 50 kilomètres du Cap, le prospère propriétaire du domaine viticole de *Rust-en-Vrede* (le Repos et la Paix, en afrikaans), dont la production est en train d'acquérir une belle réputation internationale, Jannie Engelbrecht, comme tant de ses compatriotes devenus célèbres, fut, dix ans durant, ailier dans l'équipe des Springboks. Sélectionné soixante-quatorze fois, embarqué dans presque toutes les tournées des années 60 – *« Nous avons été en France deux fois. Et chaque fois nous avons gagné »* –, il n'a abandonné l'équipe nationale que récemment, lorsqu'il a quitté ses fonctions de manager d'une formation dont il avait si souvent porté le maillot vert et jaune.



CONTEXTE

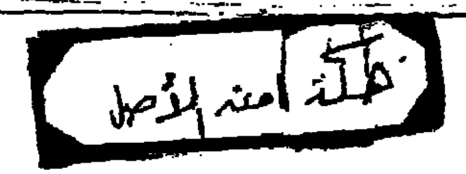
Un tel passif laisse forcément des traces. Bien que retiré du service actif, Jannie Engelbrecht, chemise blanche frappée de l'antilope orange, continue à vivre dans l'univers du rugby, traitant comme des princes anciens joueurs et officiels qui passent. *« J'ai toujours rêvé de faire du bon vin rouge »*, explique-t-il devant une tasse de thé, face à la montagne ensoleillée qui domine ses vignobles. Derrière lui, sa maison et ses caves ont l'architecture caractéristique de la région, toit de chaume et façade blanche surmontée d'un fronton d'où se détache la date de naissance de ce qui n'était alors qu'une petite ferme.

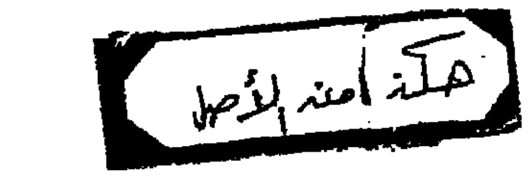
Le domaine, fondé à la fin du XVIIe siècle, a connu des hauts et des bas. Lorsque Jannie Engelbrecht l'a acquis, en 1978, il ne produisait plus qu'un méchant raisin dont personne ne songeait à tirer du vin. *« J'ai vite compris que la terre et l'ensoleillement étaient exceptionnels »*, raconte fièrement l'ancien international, qui s'est souvenu de ses études d'agriculture à l'université de Stellenbosch.

Dix ans plus tard, les bouteilles portant l'étiquette *Rust-en-Vrede* faisaient parler d'elles dans les milieux internationaux du vin. *« Un bon cru, c'est vrai, mais, l'année suivante, ce fut encore meilleur »*, commente le propriétaire. La cuvée 1989 du merlot a eu l'honneur d'accompagner le prix Nobel de la paix lorsqu'il fut remis, le 10 décembre 1993, à Nelson Mandela et à Frederik De Klerk.

Les affaires n'ont, depuis, jamais été meilleures, et Jannie Engelbrecht est devenu un homme d'affaires prospectant les marchés. *« Il y a encore quelques années, à cause des sanctions qui nous fermaient les débouchés, il y avait surproduction, et il fallait distiller,* constate-t-il. *Maintenant, j'exporte 40 % de ma production et le marché local commence à être sous-approvisionné. Si cela continue, on va devoir importer. »*

Georges Marion



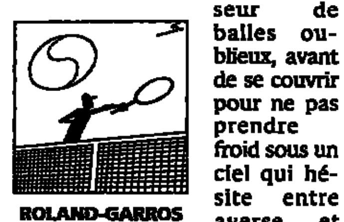


Michael Chang taille sa route en catimini

Le tennisman américain, fort de l'indéfectible soutien des siens, n'a pas été perturbé par le manque de chaleur du public de Roland-Garros, qui semble avoir oublié ses enthousiasmes de 1989

Michael Stich rencontrera Arnaud Boetsch au troisième tour des Internationaux de France de tennis à Roland-Garros. L'Allemand, tête de série numéro 12, a battu, jeudi 1er juin, Stefan Edberg, dix-septième joueur mondial. Dernier Français en lice, après la défaite de Thierry Guardiola face au Russe Andreï Chesnokov, Arnaud Boetsch a disposé d'un crocodile de la brique pilée, Javier Sanchez. L'Espagnol, qui avait résisté dans le premier set, a ensuite été dégoûté par la ténacité de Boetsch. Serein, Michael Chang (nº 6), vainqueur en 1989, a abordé son huitième Roland-Garros en homme d'expérience. Mais le public de la Porte d'Auteuil semble ne pas apprécier les prestations du jeune Américain, gratifiant son jeu de quelques sifflets. Dans les tribunes, la famille du plus jeune vainqueur du tournoi était là pour pallier ce manque de chaleur.

DANS UN SAC en plastique transparent, Michael Chang rassemble son linge sale. Il traverse le court pour réclamer l'outil à rajuster les cordages confié à un ramasseur de balles oublieux, avant de se couvrir pour ne pas prendre froid sous un ciel qui hésite entre averse et éclaircie. Pendant qu'il fait son petit ménage, Daniel Vacek joue les stars, bras levé et large sourire à l'adresse d'un public qu'il s'imagine avoir conquis par sa fraîcheur et son beau jeu d'attaquant. Il en est sûr. Seul l'arbitre, avec lequel il ne s'est guère entendu, n'a pas su mesurer l'ampleur de son talent.



ROLAND-GARROS

Sans un regard pour « l'ignare », Vacek s'en va nonchalamment signer quelques autographes. Il est bientôt suivi de Chang, hué. Comme si les habitués de la Porte d'Auteuil lui reprochaient de les faire languir. De n'être plus tout à fait le trouble-fête innocent et roublard de 1989 et toujours pas le champion que Paris croyait avoir découvert. Il a pourtant à peine vieilli. Un peu plus costaud, toujours aussi gamin, le visage lisse, avare de ses expressions.

Le public de Roland-Garros a fini par prendre pour un feu de paille le joueur feu follet qui tarde à remettre ça. Devant son ahurissant jeu de jambes et sa variété de jeu hors pair : lobs, amorties, contre-amorties, lifts et volées, on fait la fine bouche. On préfère s'enticher de l'adversaire : un blondinet tchèque de vingt-quatre ans à l'oeil coquin. Une sculpturale machine d'un mètre quatre-vingt-onze qui déborde de ses revers-fusées un Chang en bout de course. Un talent suffisant pour s'offrir la seconde manche en brandissant le poing avec un brin de morgue.

Mais le jeune Daniel est encore un peu vert. Arrivé chez les professionnels en 1990, c'est sa troisième sortie sur la terre battue de Roland-Garros. Sa double faute rageuse à la suite d'un jugement d'arbitrage en sa défaveur permet à Chang de servir pour le match à 5-4 dans la quatrième manche. La fragilité mentale du jeune premier n'échappe pas au briscard d'en face. Michael accélère la cadence. Il sert vite et bien. De cette frappe puissante récemment développée en vidant des seaux de balles entiers et en variant les angles à l'entraînement. Un ace lui donne même sa première balle de match.

LA PRÉSENCE FAMILIALE

Installés les uns derrière les autres à deux rangs d'intervalle, les Chang peuvent se réjouir. Dans les gradins, cette curieuse symétrie traduit bien la logique d'entreprise avec laquelle on a mené la carrière du petit dernier. Tout le monde s'y est attelé à un moment ou à un autre. Jeudi, la « Chang Connection » au complet s'implique à des degrés divers dans le spectacle.

Tout en haut, Joe, le père, ingénieur chimiste enveloppé dans une parka marine jauge presque distraitement à travers d'épaisses lunettes de vue le champion qu'il a tant voulu forger. Tout en bas, au premier rang, son fils aîné Carl – qui a lâché un début de carrière professionnelle prometteur pour reprendre le flambeau d'entraîneur – ne perd pas une miette de la partie. Sans doute pour compléter inlassablement les notes consignées par le père depuis les débuts du cadet dans la cour des grands.

Au milieu, l'ex-maman poule, qui a pris son tour de garde sur le circuit le temps que Carl achève ses études universitaires, a les paumes des mains rouges à force d'applaudir. Michael leur jette un regard pudique de gratitude. *« Pour gagner, j'ai toujours eu ce dont j'avais besoin dans le cœur et dans les tribunes »*, confie-t-il.

Dans le cœur, Chang a Dieu, *« qui en me donnant le don du tennis m'a confié la mission d'en régaler les autres »*. Seulement voilà, à Roland-Garros, ce grand dessein s'est mué au fil des années en une mission impossible. Comme s'il avait usurpé son trophée de 1989, Chang est devenu étranger au public qu'il avait stupéfié. Jeudi, on quittait le belle ovale du court numéro 1 avec la désagréable sensation que jamais un ex-vainqueur de tournoi du Grand Chelem n'avait été si mal reçu.

Chang avançait pourtant sourd aux sifflets, indifférent aux commentaires. Il est entré en tennis comme on entre en religion, et Carl, *« appelé »* lui aussi pour aider son frère, fait de son métier d'entraîneur un véritable sacerdoce. La jeune femme qu'il épousera en décembre est prévenue. Elle devra suivre les tribulations de son beau-frère pour intégrer pleinement la famille. Fervents chrétiens, les Chang prônent l'amour pour leur prochain. Devant la presse, Michael chante les louanges d'Agassi et Courier, s'excuse presque pour *« l'absence »* de Sampras mercredi.

« Après les vallées viennent les collines », philosophe-t-il. Et pourtant... Michael traîne cette quinzaine une curieuse béatitude. Comme s'il lisait l'avenir. *« J'ai toujours été prêt dans mon cœur comme dans mon corps à une nouvelle grande victoire »*, lâche-t-il énigmatique. Quand on se souvient qu'il a seulement vingt-trois ans et qu'il pointe au sixième rang mondial, on l'imagine aisément reconquérir les nostalgiques de ses astuces de tacticien et son honneur perdu aux yeux des Parisiens.

Patricia Jolly

Le retour gagnant d'Arnaud Boetsch

BIEN SÛR, il a senti cette fameuse pression. Il est sur le court A face à l'ovation qui a suivi sa victoire sur l'Espagnol Javier Sanchez (7-6, 6-2, 6-2). Depuis que Thierry Guardiola, avant-dernier rescapé d'une troupe de dix-sept représentants nationaux, a plié sous Andreï Chesnokov tout à l'heure, Arnaud Boetsch est le dernier Français en lice. Clameurs et interrogations, Arnaud Boetsch perd son service sur un rien de tension : *« C'est souvent comme cela, au début d'un match, et, là, le court paraissait grand et il y avait du monde »*, explique-t-il. Tout le monde l'aime et le soutient. En 1994, il avait quitté Roland-Garros dans un souffle d'indignation. Victime d'une blessure à l'aine, il avait déclaré forfait.

Dans le tumulte, tout est oublié, pardonné. Et puis le jeu. Une balle bien travaillée qui repart en mutinerie de l'autre côté du court, une montée à la volée à contretemps, cette petite amortie, et ces débordements, passing-shots de droite, de gauche. Arnaud Boetsch ne cesse de courir après tout, capitule parfois, rattrape, s'intrigue. Son visage d'ange retrouve ces triomphes fugaces de la victoire, ce point arraché en un geste parfait, en pleine veine ou en plein académisme.

En deux jours, Arnaud Boetsch a retrouvé beaucoup de lui-même. Il a été vainqueur, au premier tour, du Suédois Thomas Enqvist, donné favori contre lui. Ici, il a tourné la page d'un début d'année catastrophique : défaites au premier tour, panne de résultats et déprimes en conséquence. Vingtième à la fin de la saison 1993 après avoir gagné deux titres à Rosmalen et à Toulouse, il a terminé 1994 à la cinquante-quatrième place, à une unité près de son classement actuel.

Finaliste à Adélaïde, à l'orée de 1995, Arnaud Boetsch a couru pendant cinq mois après sa confiance. Il a connu des défaites qui minent le moral, surtout à Nice ou à Monte-Carlo. Au printemps, il est sorti du giron fédéral et s'en est allé travailler avec Stéphane Oberer, l'entraîneur de Marc Rosset. En Suisse, il affirme s'être refait une vie de joueur, plus bosseuse et moins stressante.

Loin de la cellule de préparation de l'équipe de France, orchestrée par Yannick Noah, son idole d'antan, il s'est donc armé pour Roland-Garros presque en solitaire, craignant la cuisante défaite des premiers tours. Une semaine auparavant, il s'était astreint aux qualifications du tournoi de Bologne : *« C'est bon de se voir gagner »*, dit-il. Ainsi Arnaud Boetsch a-t-il retrouvé confiance.

A Paris, en effaçant deux adversaires tels qu'Enqvist et Sanchez, il n'a pas été l'auteur d'un exploit, seulement d'un parcours juste et solide. Jeudi, en une balle de match savamment glissée trop loin de son adversaire, il a tourné une page d'un début d'année sans gloire. Une victoire contre Michael Stich, son prochain adversaire et tête de série numéro 12, le transformerait en héros national et sauverait d'ores et déjà sa saison.

Bénédicte Mathieu

Triste fin pour Stefan Edberg

Il répond une nouvelle fois avec ce sourire énigmatique qui inquiète son visage. Stefan Edberg ne sait pas quand il prendra sa retraite. Il affirme philosophiquement l'évidence d'une fin. Mais, tant qu'il aura ce plaisir à se ruer au filet, attiré par le risque, il continuera. Il jure avoir cette foi pour gagner encore un tournoi du Grand Chelem, même si Paris lui échappe à nouveau. Il n'y fut finaliste qu'en 1989, empêché par un minot nommé Michael Chang.

Cette année, Edberg est venu tête nue, dix-septième joueur mondial, au portail des seize têtes de série. Il n'avait pu apparaître incognito : au premier tour, il était opposé à un Français, Fabrice Santoro. Au deuxième, il a eu droit au central, à sa foule nostalgique, passionnée. Il a essayé, essayé son grand tennis d'attaque en service-volée majeur, pour contrer le tennis buté de Michael Stich. Trois sets secs, et au revoir. Un match triste.

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

RÉUNION DE SAINT-DENIS

Cinq meilleures performances mondiales de l'année ont été réussies malgré la pluie par l'Américain Derrick Adkins sur 400 mètres haies (48 s 11), la Biélorusse Natalia Shikolenko au javelot (68,22 m), la Portugaise Fernanda Ribeiro sur 5 000 mètres (14 min 55 s 02), le Marocain Smail Sghir sur 5 000 mètres (13 min 16 s 80) et le Kenyan Matthew Birir sur 3 000 steeple (8 min 12 s 95). La course la plus attendue de la soirée, le 200 mètres, a été gagnée par le Namibien Frankie Fredericks en 20 s 41. Le Britannique Lindford Christie a terminé cinquième en 20 s 80.

BASKET-BALL

Championnat NBA

Finale Conférence Est

Orlando-Indiana	108-106

Orlando mène trois victoires à deux.

Finale Conférence Ouest

Houston-San Antonio	100-95

Houston qualifié par quatre victoires à deux.

CYCLISME

TOUR D'ITALIE

19e étape

Mondovi-Ponte Chianale (129 km)

1. P. Richard (Sui./MG) ; 2. R. Massi (Ita.) ; 3. N. Rodriguez (Col.) ; 4. H. Buenahora (Col.) à 10 s ; 5. M. Ghirotto (Ita.) à 1 min 08 s.

Classement général : 1. T. Rominger (Sui./Mapei) ; 2. E. Berzin (Rus.) à 5 min 08 s ; 3. P. Ugrumov (Rus.) à 5 min 17 s ; 4. C. Chiappucci (Ita.) à 9 min 35 s ; 5. O. Rincon (Col.) à 10 min 21 s.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Eliminatoires (groupe 3)

Suède-Islande	1 - 1

TENNIS

INTERNATIONAUX DE FRANCE

SIMPLE MESSIEURS

Deuxième tour

Deuxième quart du tableau

B. Karbacher (All.) b. M. Tillström (Sué.) 7-6, 6-3, 6-7, 2-7, 9-7

Troisième quart du tableau

M. Chang (EU, nº 6) b. D. Vacek (Tch.) 6-3, 5-7, 6-4, 6-4 ; T. Carbonell (Esp.) b. F. Fetterlein (Dan.) 3-6, 6-3, 3-6, 6-4, 6-4 ; A. Boetsch (Fra.) b. J. Sanchez (Esp.) 7-6, 6-2, 6-2 ; M. Stich (All., nº 12) b. S. Edberg (Sué.) 7-6, 6-3, 6-2 ; T. Martin (EU, nº14) b. S. Dosedel (Tch.) 6-2, 2-6, 6-3, 7-6 ; A. Chesnokov (Rus.) b. T. Guardiola (Fra.) 7-6, 6-2, 6-3 ; A. Voinea (Rou.) b. J. Van Herck (Bel.) 7-6, 6-3, 6-0 ; B. Becker (All., nº3) b. J. Palmer (E-U) 6-2, 6-2, 6-2

Quatrième quart du tableau

S. Bruguera (Esp., nº7) b. E. Alvarez (Esp.) 6-4, 6-2, 6-2 ; B. Steven (NZ) b. M. Goellner (All.) 7-6, 6-2, 4-6, 5-7, 7-5 ; J. Eltingh (PB) b. B. Black (Zim.) 6-2, 6-4, 6-4 ; M. Larsson (Sué., nº10) b. H. Dreekmann (All.) 6-4, 6-3, 6-7, 6-2 ; F. Meligeni (Bré.) b. M. Rosset (Sui., nº16) 7-6, 7-6, 2-6, 6-3 ; R. Furlan (Ita.) b. D. Rikl (Tch.) 6-4, 6-4, 6-7, 4-6, 7-5 ; R. Reneberg (EU) b. M. Woodforde (Aus.) 6-0, 7-5, 7-6 ; S. Draper (Aus.) b. G. Schaller (Aut.) 4-6, 4-6, 7-6, 7-5, 8-6.

SIMPLE DAMES

Deuxième tour

Premier quart du tableau

A. Sanchez-Vicario (Esp., nº1) b. S. Pitkowski (Fra.) 6-3, 6-1 ; B. Reinstadler (Aut.) b. S. Meier (All.) 6-4, 6-3 ; A. Frazier (EU, nº14) b. K. Habsudova (Slq.) 6-2, 6-4 ; A. Sugiyama (Jap.) b. L. Courtois (Bel.) 6-1, 6-3 ; J. Watanabe (EU) b. L. Ghirardi (Fra.) 6-1, 3-6, 6-4 ; C. Rubin (EU) b. M. Babel (All.) 6-3, 6-2 ; J. Novotna (Tch., nº5) b. P. Schwarz-Ritter (Aut.) 6-4, 6-3.

Deuxième quart du tableau

M. Pierce (Fra., nº3) b. C. Singer (All.) 7-5, 6-0 ; F. Labat (Arg.) b. D. Monami (Bel.) 1-6, 6-2, 6-0 ; S.-T. Wang (Tap.) b. E. Likhovtseva (Rus.) 6-1, 6-2 ; I. Majoli (Cro., nº12) b. M.-J. Gaidano (Arg.) 6-1, 6-0 ; K. Date (Jap., nº9) b. V. Buisson (Fra.) 6-2, 6-1 ; K. Nowak (Pol.) b. M. McGrath (E-U) 6-2, 1-6, 6-3 ; M. Hingis (Sui.) b. M. De Swardt (RSA) 6-1, 6-7, 6-2 ; L. Davenport (E-U) b. S. Testud (Fra.) 6-3, 7-5.

(Entre parenthèses figure la nationalité des joueurs et éventuellement leur numéro de tête de série).

Les organisateurs français de la Coupe du monde de football 1998 se disent « dans les temps »

A 1 105 JOURS exactement du début de la Coupe du monde de football, qui se disputera du 10 juin au 12 juillet 1998, le Comité français d'organisation (CFO) s'est voulu rassurant, jeudi 1er juin. *« Le plan de travail est suivi de façon tout à fait satisfaisante. Nous sommes dans les temps »*, a certifié Jacques Lambert, le directeur général. Les deux coprésidents, Fernand Sastre et Michel Platini, sont revenus rassérénés de Zurich, où ils ont « planché », mardi 30 mai, devant les responsables de la Fédération internationale de football association (FIFA).

La principale pierre d'achoppement, pour l'heure, concerne les opérations de marketing. Le CFO ne dissimule pas une certaine irritation devant l'intransigeance d'ISL (International Sport Leisure), qui gère les intérêts de la FIFA. *« La négociation est difficile. Nous nous battons pied à pied »*, admet Jacques Lambert. Le comité d'organisation reproche à la société de marketing de trop accaparer les recettes de publicité. Le CFO en pâtit dans la recherche de ses propres partenaires.

Les organisateurs attendent énormément de ces recettes. Exactement 810 millions de francs sur un budget global de 1,555 milliard (la billetterie devrait rapporter 640 millions de francs et les recettes diverses 105 millions de francs). L'équilibre étant *« l'impératif absolu »* et, selon Michel Platini, *« le but étant de faire des bénéfices »*, le CFO doit trouver huit partenaires prêts à débourser environ 100 millions de francs. Deux entreprises informatiques ont déjà signé, EDS et Hewlett Packard. Trois autres devraient se déclarer avant le 30 juin.

Paradoxalement, les firmes étrangères se montrent plus empressées que les françaises. *« Nous avons des difficultés à faire prendre conscience à la communauté économique nationale de l'importance d'une Coupe du monde pour un pays organisateur,* admet Jacques Lambert. *L'audience télévisée de la Coupe du monde américaine a été de 32 milliards de téléspectateurs. Les Jeux olympiques de Barcelone n'en avaient touché que 16 milliards. L'audience attendue pour la Coupe du monde en France est de 37 milliards. »* Peut-être l'intérêt viendra-t-il après le 12 décembre, jour du tirage au sort des groupes des éliminatoires, qui se disputeront du 1er mars 1996 au 15 novembre 1997. Il devrait s'amplifier en juin 1997 avec l'organisation d'une répétition générale, une sorte de « petit mondial » qui pourrait réunir la France, le Brésil, l'Allemagne et l'Italie.

ROTATION DES ÉQUIPES

En attendant, les 40 employés du comité – ils seront 400 salariés et de 10 000 à 12 000 bénévoles pendant la compétition – poursuivent leur oeuvre. Ils ont déjà ébauché un premier calendrier des 33 jours de compétition. Il sera avalisé après une visite d'inspection des stades par les autorités de la FIFA, du 11 au 16 septembre. Neuf matches seront joués dans le Grand Stade, à Saint-Denis, dont le match d'ouverture, une demi-finale et la finale, sept à Marseille, dont une demi-finale, et six sur chacun des autres stades.

« Avec 32 équipes pour 10 stades [NDLR : les phases finales ne réunissaient que 24 équipes aux Etats-Unis en 1994], *on a été obligé d'inventer un calendrier »*, a expliqué Michel Platini. En conséquence, pendant la première phase, chacune des équipes, réparties en huit poules de quatre, jouera chaque fois sur un stade différent. La mobilité devrait encore être la règle aux tours suivants. La formule veut éviter que les têtes de série ne jouent à demeure dans le même stade. Elle doit ainsi, selon Fernand Sastre, renforcer *« l'équité sportive entre les équipes et l'intérêt des spectateurs »*.

« La rotation risque de susciter des réactions des entraîneurs », admet Michel Platini : les sportifs et leur encadrement aiment à se poser en un endroit fixe et douillet pendant toute la durée de la compétition. La recherche du meilleur camp de base permettant de rejoindre facilement les dix sites, constituera sans doute le premier match entre les pays qualifiés.

Le second inconvénient concerne les supporteurs. A la remorque de leur équipe favorite, les spectateurs étrangers vont donc se livrer à une incessante transhumance. Voilà qui devrait être bon pour le tourisme et les sociétés de transport, un peu moins pour les services chargés de la sécurité. La surveillance des éléments perturbateurs devrait être plus délicate. La cellule spécialisée, nouvellement mise en place au ministère de l'intérieur, a trois ans pour trouver la parade.

Benoît Hopquin

Le coup de colère des supporteurs du Paris-SG ne remet pas en question l'engagement de Canal Plus

*« **LA SEULE CHOSE** qui puisse nous arrêter d'investir dans le football, c'est la violence. Ce n'est pas le cas. Bien sûr que nous continuons. »* Michel Denisot, président délégué du Paris-Saint-Germain démentait, vendredi 2 juin, les rumeurs de retrait de Canal Plus du club parisien après la cabale organisée par les supporteurs contre leur équipe lors de la dernière journée du championnat de France de football.

Mercredi 31 mai, au Parc des Princes, lors de la venue du Havre, les tribunes de Boulogne et d'Auteuil avaient déployé de larges banderoles conspuant joueurs et entraîneur. *« Luis, merci et au revoir »*, *« Vous nous prenez pour des cons »*, *« 11 défaites : bravo les tapettes »*, était-il écrit. Le tout sur fond de bronca et de sifflets pendant toute la durée de la rencontre qui s'est terminée par un match nul, deux buts partout.

L'une des banderoles étalée dans la tribune Boulogne s'attaquait à George Weah, l'international libérien dont c'était le dernier match sous les couleurs parisiennes. *« Weah, on n'a pas besoin de toi »*, était-il écrit à grand renfort de croix celtiques et de symboles d'extrême droite interdits par la loi. Michel Denisot devait d'ailleurs, dans la journée de vendredi, voir avec l'avocat du club les suites judiciaires à donner. Quant à George Weah, profondément affecté, il a quitté le terrain à la mi-temps, sur un adieu raté.

Le club sort aujourd'hui groggy de cette fronde, à l'évidence longuement concertée par les supporteurs. Si le président délégué du Paris-Saint-Germain veut garder son calme et affirme simplement *« s'interroger »* après cette soirée mouvementée, les joueurs se sont, eux, montrés très affectés. Dans les vestiaires, ils ne masquaient pas leur déception. *« Il sera désormais difficile de leur demander de venir saluer les supporteurs après ce qui s'est passé »*, constate Michel Denisot.

Ces incidents interviennent à la fin d'une des meilleures saisons de l'histoire du club

L'accès de mauvaise humeur d'une partie du public sanctionne la fin de saison médiocre du Paris-Saint-Germain. Battue sévèrement à Rennes et à Bordeaux, l'équipe a pu donner l'impression de se laisser aller dans ces rencontres sans enjeu, voir d'être déjà en vacances. Le parcours général est pourtant satisfaisant. Troisième du championnat de France, vainqueur de la Coupe de France et de la Coupe de la Ligue, demi-finaliste de la Ligue des champions, le club parisien a sans doute réussi là une de ses meilleures saisons.

Il lui a cependant parfois manqué la manière. L'arrivée de Luis Fernandez au poste d'entraîneur, à la place d'Artur Jorge, devait consacrer un jeu plus spectaculaire, plus offensif. Force est de constater que ce ne fut pas toujours le cas. Rarement le Paris-Saint-Germain *« a fait rêver »*, comme le réclamait un des calicots. Le ras-le-bol exprimé reflète sans doute cette aspiration déçue jusque dans les victoires en Coupe de France et Coupe de la Ligue acquises sans brio. Même si elle a largement enrichi le palmarès du club, la génération qui arrive aujourd'hui en bout de course n'aura pas su créer un style de jeu attractif, donner une marque à son football.

Pour éviter un divorce définitif, les dirigeants parisiens vont donc devoir mettre en place une équipe plus à même de répondre à la demande d'un public versatile. L'effectif devrait être largement remanié, le 19 juillet, pour la première journée de championnat. George Weah en route pour le Milan AC, David Ginola également sur le départ, les dirigeants sont en contact avancé avec le Monégasque Youri Djorkaeff et le Lyonnais Bruno Ngotty. Michel Denisot a également fait des propositions aux dirigeants nantais pour s'attacher les services de Christian Karembeu ou Patrice Loko mais, du côté de la Loire-Atlantique, on ne souhaite aucunement voir partir ces deux éléments.

La grogne de mercredi soir au Parc des Princes contrastait singulièrement avec l'enthousiasme du public du stade de la Beaujoire, samedi 27 mai, après la saison jubilatoire de son équipe, sanctionnée par un titre de champion de France. Dans ses excès regrettables, la colère du public parisien a le mérite de rappeler que le football est avant tout un spectacle.

B. H.

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 867

HORIZONTALEMENT

I. Ils avaient cru pouvoir faire la fête. – II. De l'aigle il a l'envergure. Greffée. – III. Grosses légumes. Un peu affadi. – IV. Prêtre. Elle éclaire mais se consume très vite. – V. Adverbe. Bien défraîchis. Préposition. – VI. Levant. Palmier. Pour attirer l'attention. – VII. Déboiser. – VIII. Etat de choc. Accablé. – IX. Mette sous la dent. Faire des pascaliens. – X. Craintif. Ses films, pourtant, n'ont rien du style nouille. – XI. Têtes d'œufs.

VERTICALEMENT

1. Fourmi des temps modernes. – 2. Esters. Nécessaire pour mettre en lumière. – 3. Prêtre. Mettre à l'ombre. – 4. Avant le postulat. Orpin. – 5. Utile pour l'Aztèque. Fera des dégâts. – 6. Supprimas les bords. Article étranger. – 7. Mathématicien. – 8. A en tout cas bonne apparence. – 9. Moderne. Note inversée. Grec ou Turc. – 10. Sur le marché. Chargé d'électrons. – 11. Leur valeur commerciale a toujours été mince. La fin d'un communiste. – 12. Amoureux fervents et savants austères.

SOLUTION DU N° 866

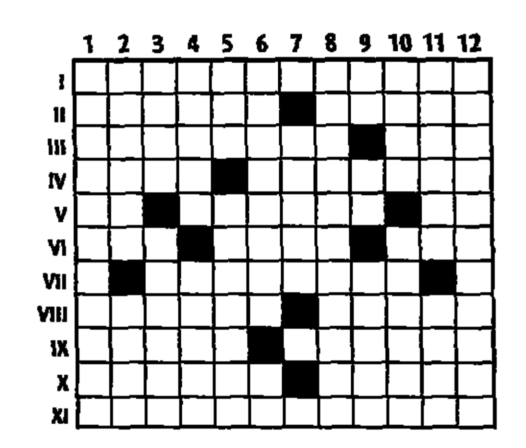
Horizontalement

I. Chiraquiennes. – II. Autobus. Guéri. – III. Tresse. Prédit. – IV. Almée. Arizona. – V. Lu. Enclos. – VI. Obi. Tripes. Mi. – VII. Geôle. Barèmes. – VIII. Urdu. Figeront. – IX. Elégie. Entrée. – X. Surélévations.

Verticalement

1. Catalogues. – 2. Hurluberlu. – 3. Item. Ioder. – 4. Rosée. Luge. – 5. Absente. Il. – 6. Que. CR. Fée. – 7. Us. Alibi. – 8. Propagea. – 9. Egrisèrent. – 10. Nuez. Serti. – 11. Nedol. Moro. – 12. Erin. Menen. – 13. Sitaristes.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème n° 868

Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. ACDIMORU. – 2. EEELMOTT. – 3. BEEIINR (+1). – 4. AAEGLNS (+2). – 5. EENNORTT (+2). – 6. AEGNOPRS (+2). – 7. AEEIMOST. – 8. EISSSU (+1). – 9. AEEISTTT+S (+1). – 10. CEIORSSU (+2). – 11. CIINRSS. – 12. AEGILMNS (+1). – 13. EEMNRTU (+4). – 14. ADEQTUU. – 15. DGIINP. – 16. AEIMMSU. – 17. CIINORTU. – 18. EEIINPT (+1). – 19. AEEGNOT. – 20. CEEHRR (+1). – 21. AEEEGINS. – 22. EEENSSV.

VERTICALEMENT

23. ADEIMNOS (+3). – 24. AEIIMRT (+2). – 25. AAEIMNOS. – 26. EEILOPS (+3). – 27. AEGILLUX. – 28. DEENNOR. – 29. AOOPRST. – 30. ADGIINSU (+1). – 31. ACGINST. – 32. DEEIRRST (+1). – 33. EEMOOST. – 34. AAEILMNU. – 35. AADEPST. – 36. ABESSST. – 37. EEILMRU (+1). – 38. EIINOQU. – 39. ACIIMORS. – 40. AEGIRTU (+4). – 41. AIMNSTU (+2). – 42. EEEMNSU (+1). – 43. DEEENRRT. – 44. AEENSSS (+1).

SOLUTION DU N° 867

1. NANTIRA (RAINANT). – 2. CROMALIN, type d'impression en couleurs. – 3. NATUREL. – 4. DEBATIT (DEBITAT). – 5. AGERATUM (MAUGREAT). – 6. IRISAIT. – 7. FILETER (FERTILE FILTREE FLETRIE TREFILE). – 8. ENTREES (RENTEES). – 9. GISELLE. – 10. STEREO (OESTRE TOREES). – 11. ETETEE. – 12. AHURIRAS. – 13. BAASISTE (BAISATES). – 14. ACANTHE (ENTACHA ETANCHA). – 15. ETRIVAT (AVERTIT RIVETAT). – 16. SILENCES (ENCLISES). – 17. ALEVINE (AVELINE ENLEVAI NIVEALE). – 18. NUISIBLE. – 19. RAREFIA (FRAIERA). – 20. ENZYMES. – 21. EXSUDENT. – 22. NIDIFUGE, (oiseau) qui quitte son nid très jeune. – 23. BISONNE (BOSNIEN). – 24. INITIA. – 25. NEBULISE. – 26. ALLIIEZ (AILLIEZ). – 27. ETESIENS. – 28. INTITULE. – 29. SECABLE (BACLEES CABLEES). – 30. ATTIREE (ARIETTE TETERAI TRAITEE). – 31. ATTELLES. – 32. HERSEES. – 33. CRAINTE (CARIENT...). – 34. RAVOIR. – 35. OLEATES. – 36. ICAUNAIS, de l'Yonne. – 37. RATIER (ERRAIT...). – 38. AGATISE. – 39. STATUFIE (FATUITES). – 40. INUTILE. – 41. NEMALION (NOMINALE). – 42. EXTRANT, (m.f.) donnée en sortie.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

BRIDGE
Problème n° 1636

LA BELLE DE JUAN-LES-PINS

Ce contrat de 5 Piques réussi par le Polonais Kowalski, au Festival de Juan-les-Pins en 1993, est un bel exemple de technique.

	Nord	
	♠ D 7 ♡ A 7 2 ◊ V 8 7 3 2 ♣ 10 7 4	
Ouest ♠ 9 4 ♡ V 9 8 6 4 3 ◊ D 9 ♣ 8 3 2	N / O E / S	**Est** ♠ 3 ♡ R 10 ◊ A R 10 6 ♣ R D V 9 6 5
	Sud ♠ A R V 10 8 6 5 2 ♡ D 5 ◊ 5 4 ♣ A	

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	1 ♣	4 ♠
passe	passe	5 ♣	passe
passe	5 ♠	passe	passe...

Ouest entame le 2 de Trèfle pour le 4, le 9 d'Est et l'As sec du déclarant qui joue aussitôt le 5 de Carreau. Ouest prend avec la Dame et continue avec le 9 de Carreau pour le 10 d'Est qui rejoue le Roi de Trèfle coupé par le 10 de Pique. *Comment Kowalski, en Sud, a-t-il gagné* CINQ PIQUES contre toute défense ?

Réponse : La solution la plus simple consiste à *affranchir le cinquième Carreau* en coupant deux fois cette couleur. Mais il faut *trois* rentrées au mort et, par conséquent, deux à l'atout ; comme Est n'a sans doute qu'un singleton ou une chicane à Pique, il y a peu de chance qu'il ait le 9 de Pique sec, et il faut donc faire *l'impasse au 9 de Pique* au premier tour d'atout ! Puis Carreau coupé, Dame de Pique, Carreau coupé et l'As de Cœur pour faire le cinquième Carreau...

Mais Kowalski n'a pas voulu prendre le risque de l'impasse à Pique. Il a estimé qu'Est, qui est allé tout seul à 5 Trèfles après avoir ouvert de 1 Trèfle, avait non seulement tous les gros Trèfles et As Roi de Carreau (comme le flanc d'Ouest permettait de le supposer), mais aussi le Roi de Cœur. Dès lors, Est, *s'il est gardé à trois couleurs*, ne pourra résister à la pression des atouts. Kowalski a donc commencé par tirer la Dame de Pique en regardant attentivement si le 9 de Pique ne tombait pas (car le 7 de Pique serait une rentrée). Ce n'était pas le cas, et il « défila » ses atouts jusqu'à cette situation où, sur le septième Pique, il jeta le 7 de Cœur du mort et Est le 10 de Cœur :

♡ A 7 ◊ V ♣ 10 — ♡ R 10 ◊ A ♣ R
♠ 8 6 ♡ D 5

Le déclarant tira alors l'As de Cœur pour libérer la Dame....

L'ÉQUIPE DE FRANCE

Les épreuves de sélection de l'équipe de France se sont achevées en avril dernier par la nette victoire de Chemla, Perron, Lebel, Mari, Reiplinger et Soulet. Cette formation participera au prochain championnat d'Europe, qui aura lieu au Portugal, à Vilamoura.

Voici la donne la plus instructive de la sélection de 1993. Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place de Perron, qui a réussi un chelem pas facile à déclarer.

	Nord	
	♠ R 10 4 ♡ A R V 7 ◊ A D V 9 7 2 ♣ –	
Ouest ♠ 9 5 ♡ 10 8 6 3 ◊ R 6 ♣ R V 9 8 6	N / O E / S	**Est** ♠ D 8 2 ♡ 9 4 ◊ 10 5 4 3 ♣ A D 3 2
	Sud ♠ A V 7 6 3 ♡ D 5 2 ◊ 8 ♣ 10 7 5 4	

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest Salama	Nord Chemla	Est Cronier	Sud Perron
–	1 ◊	passe	1 ♠
passe	2 ♡	passe	2 ♠
passe	4 ♣	passe	4 ◊
passe	4 ♡	passe	4 ♠
passe	5 ♣	passe	5 ♡
passe	6 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 6 de Trèfle, *comment Sud a-t-il joué* pour réussir ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères : Le saut à « 4 Trèfles » promettait le contrôle de la couleur avec un fort soutien d'atout (Pique). Appelée *splinter*, cette convention est enfin utilisée par les champions français alors qu'elle est employée depuis longtemps en Amérique. Toutes les enchères, ensuite, étaient des enchères de contrôle (*cue bids*), notamment celle de « 5 Trèfles » qui garantissait le contrôle du premier tour à Trèfle.

Philippe Brugnon

SCRABBLE (R)
Problème n° 473

UNE PIERRE, DEUX MAISONS, TROIS RUINES...

Notre titre n'est autre que le début d'*Inventaire*, signé Prévert. Il pourrait être ainsi complété : « Quatre CANOPES d'Osiris, sept DORMANTS d'Ephèse, cinquante NÉRÉIDES, cent quatorze SOURATES, trois mille OCÉANIDES ». Cette suite est extraite du livre *Les Sept Merveilles*, de Jean-Claude Bologne (Larousse, 120 F), ouvrage qui recense, explicite et commente les « expressions chiffrées ». En voici d'autres, exploitables par les scrabbleurs. Dans les dualités, on trouve le TAIJI, symbole du mouvement cosmique où les contraires, à savoir le YIN et le YANG, se mêlent et s'engendrent en permanence. La DYADE est son équivalent pythagoricien, par opposition à la MONADE. Le PARÈDRE est une divinité inférieure, jumelée à un dieu plus puissant. - Dans les TRIADES, on peut ranger le TRAMAIL ou TRÉMAIL, filet de pêche à trois poches. Viennent ensuite les trois Rois Mages, dont MELCHIOR (ODS : *alliage*), et les trois PARQUES, dont ATROPOS qui coupe le fil de la vie (ODS : *papillon importé en France concomitamment à la pomme de terre, ainsi appelé parce qu'il porte une tête de mort sur son thorax.*) – Quatre anciens médicaments : l'ANIS, le FENOUIL, le CARVI et le CUMIN, toutes plantes aromatiques autrefois appelées « Les quatre semences chaudes majeures » parce qu'elles étaient censées combattre la flatulence (la citation des *Sept Merveilles* est à la fois tronquée et incompréhensible). – Sept ordres religieux, dont le DIACONAT (majeur), l'ACOLYTAT et le LECTORAT (mineurs). – Neuf légions des anges, dont les SÉRAPHINS et les CHÉRUBINS. – Dix SIBYLLES, *prophétesses d'Apollon*, dont l'une était SAMIENNE (de l'île de Samos). Notons aussi le DÉCEMVIR, magistrat romain, le DÉCURION, chef de dix soldats romains, et le DIZENIER, chef de dix hommes de la garde bourgeoise, au Moyen Age. – Terminons par le DUODÉNUM, portion de l'intestin grêle ainsi appelée parce qu'elle est longue de *douze* travers de doigts.

Michel Charlemagne

Club de la Boucle, mairie de Saint-Maur (Val-de-Marne), 21 avril 1995.

Tournois les premier, troisième et cinquième vendredis à 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EAAILNB			
2	N+UML?EA	BALAIE	H 4	22
3	ARTSETL	LAMANEUR (a)	5 E	82
4	XIFNAEE	LETTRAS (b)	10 B	70
5	SEEENDO	ANTEFIXE	D 8	94
6	GICONEC	EXONDEES (c)	14 C	72
7	- SOHREEI	COINCE	13 I	35
8	KEOJUTP	HEROINES	L 8	82
9	EUP+QRDN	TOKAJ	8 A	63
10	UQN+OSDE	PERD	O 12	41
11	NE+PLIUV	QUADOS (d)	F 3	40
12	RRNAYUR	PLEUVINE	J 3	67
13	- BUZAHTE	RAY	10 L	32
14	BUH+IULE	ZETA	O 7	52
15	BIUL+STG	EUH	15 F	38
16	LT+MTRVU	GIBUS	M 1	25
17	TMTRU+WI	LEV	C 13	21
18	TTW+RASN	MUGIR	1 K	24
19	TTRAS+A?	WON	11 K	26
20	MOFRIG	ATTR(I)STRA	A 2	58
21	MORG+	IF	B 5	27
		MAO	G 9	11
				982

(a) Ou M(I)LANEAU, ou ALUNAME(S) ; (b) LUTTERAS, K 4, 66 ; (c) DENOUEES, K 1, 59 ; (d) réparateur de pneus, au Zaïre.

1. Paillet Clotilde, 955 ; 2. Perrin Pierre-Antoine, 953 ; 3. Ravard Florence, 923.

ÉCHECS
Problème n° 1640

TOURNOI INTERNATIONAL DE VINKOVCI (Croatie, 1995)
Blancs : M. Palac.
Noirs : V. Kovacevic.
Partie française. Variante russe.

1. é4	é6	11. g4!	ç4 (h)
2. d4	d5	12. gxf5	çxd3
3. Cç3	Fb4	13. Tg1! (i)	dxç2 (j)
4. é5	ç5	14. Fh6	Tf7
5. a3	Fxç3+	15. Rd2! (k)	Fd7
6. bxç3	Cé7	16. Fxg7! (l)	Txg7
7. Dg4 (a)	0-0 (b)	17. Df6	Df8
8. Fd3 (c)	Cb-ç6 (d)	18. Txg7+	Dxg7
9. Dh5!	Cf5 (é)	19. Tg1	Dxg1
10. Cf3 (f)	f6 (g)	20. Cxg1	fxé5
		21. f6!	abandon (m)

NOTES

a) 7. Cf3 et 7. Dg4 sont les deux continuations essentielles des Blancs face à l'attaque russe (3..., Fb4).

b) Il faut choisir entre le roque et la variante, tant analysée, commençant par 7..., Dç7 ; 8. Dxg7, Tg8 ; 9. Dxh7, çxd4 ; 10. Cé2, Cb-ç6 ; 11. f4, Fd7 ; 12. Dd3, dxç3 ; 13. Tb1 avec, sans doute, le plus souvent, avantage aux Blancs. 7..., Cf5, 7..., çxd4 et 7..., Rf8 ne sont pas à la mode mais demeurent solides.

ç) Ou 8. Cf3, Cb-ç6 ; 9. Fd3, f5 ; 10. éxf6, Txf6 ; 11. Fg5, Tf7.

d) Le F-R blanc est un vrai danger pour le R noir ; il est possible que la meilleure défense consiste en 8..., f5 ; 9. éxf6, Txf6 ; 10. Fg5, Tf7 ; 11. Dh5, g6 ; 12. Dd1, Da5. L'attaque directe 8..., ç4 semble favorable aux Blancs après 9. Fh6, Cxg6 ; 10. Fxg6, hxg6 ; 11. Fé3.

é) 9..., g6 n'est pas suffisant : 10. Dh6, ç4 ; 11. Cf3!, f6 ; 12. éxf6, Txf6 ; 13. Cg5, çxd3 ; 14. Dxh7+, Rf8 ; 15. Dh8+, Cg8 ; 16. Ch7+, Rf7 ; 17. Fg5!, Da5 ; 18. 0-0 (Kosanovic-Sirotanovic, 1989). Ni 9..., h6? ; 10. Fxh6!, gxh6 ; 11. Dxh6, Cf5 ; 12. Fxf5, éxf5 ; 13. 0-0-0! A considérer est 9..., Cg6 ; par exemple, 10. Cf3, Dç7 ; 11. Cg5, h6 ; 12. Cxf7, Dxf7 ; 13. Dxg6, Dxg6 ; 14. Fxg6, çxd4 avec égalité ; cependant, dans la partie Ivantchouk-Lutz (Munich, 1994), les Blancs obtinrent facilement un léger avantage : 10. Cf3, Dç7 ; 11. Fé3, ç4 ; 12. Fxg6, fxg6 ; 13. Dg4, Fd7 ; 14. h4, Tf5 ; 15. h5, gxh5 ; 16. Txh5, Ta-f8 ; 17. Cg5.

f) Si 10. g4, Dh4!

g) Ou 10..., ç4 ; 11. g4!, f6 avec retour à la partie.

h) Si 11..., g6 ; 12. Dh3, Cg7 ; 13. Dh6! ou 13. éxf6, Dxf6 ; 14. Cg5!

i) L'arrivée de la T-R est très dangereuse ; la menace 14. Fh6 n'est qu'un aspect visible de l'offensive.

j) La défense des Noirs est problématique. 13..., éxf5 est perdant, comme l'a montré la partie Khalifman-Nikolic (Moscou, 1990) : 14. Fh6, Tf7 ; 15. Rd2!, Fé6 (ou 15..., Rf8 ; 16. éxf6 ou 15..., Dé7 ; 16. Fxg7!, Txg7 ; 17. Txg7+, Rxg7 [si 17..., Dxg7 ; 18. Dé8+] ; 18. Tg1+, Rf8 [18..., Rh8 ; 19. Ch4!] ; 19. Dh6+) ; 16. Fxg7!, Txg7 ; 17. Txg7+, Rxg7 ; 18. Tg1+, abandon. La suite 13..., Cé7 n'est pas non plus suffisante : 14. éxf6!, Txf6 ; 15. Txg7+!!, Rxg7 ; 16. Dg5+, Cg6 (si 16..., Rf7 ; 17. Cé5+) ; 17. fxg6, hxg6 ; 18. Ff4!, Fd7 ; 19. Fé5, dxç2 ; 20. h4, Fé8 ; 21. Ch2, Rf7 ; 22. Dh6! avec gain (Kruppa-Komarov, Cherson, 1991). 13..., Dé8 ne sauve rien non plus car, après 14. Dxé8, Txé8 ; 15. éxf6, éxf5+ ; 16. Cé5!, Cxé5 ; 17. Txg7+, l'avantage des Blancs reste décisif. Enfin, si 13..., Rh8 ; 14. Ch4! Le coup du texte, qui ignore les dangers, ne sauve naturellement pas les Noirs.

k) La même idée que dans la partie Khalifman-Nikolic, au quinzième coup également.

l) 16. Dxf7+ peut aussi conduire au gain après 16..., Rxf7 ; 17. Txg7+, Ré8 ; Ta-g1.

m) Suivi du mat après 21..., Rf7 ; 22. Dg7+, Ré8 ; 23. f7+, Rd7 ; 24. f8+D+, Cé7 ; 25. Dgxé7+, Rç6 ; 26. Dd6+, Rb5 ; 27. Dé8+, Fd7 ; 28. Déxd7+, Ra6 ; 29. Da4 mat.

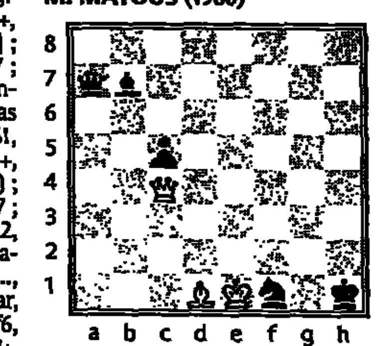
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1639
V. HALBERSTADT (1951)

(Blancs : Rç1, Fa2 et a3, Pf3. Noirs : Ra1, Tb7.)

Les Blancs ont suffisamment de matériel pour gagner facilement, mais les menaces de pat des Noirs (1..., Tb1+) compliquent tout.

1. Fè6! (si 1. Fç4?, Tb3! et si 1. Fd5?, Tç7+ ; 2. Rd2, Td7), Tb3! ; 2. Fd6!, Tç3+ (et non 2..., Txf3? ; 3. Fé5+) ; 3. Rd2, Txf3 et les Noirs obtiendraient une position de nulle théorique si les Blancs n'avaient pas à leur disposition ce petit pas du R, 4. Ré2!!, qui gagne la T, où qu'elle aille, sur seize cases.

ÉTUDE N° 1640
M. MATOUS (1980)



Blancs (3) : Ré1, Dç4, Fd1.
Noirs (5) : Rh1, Da7, Fb7, Cf1, Pç5.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Nouvelle dépression

L'ANTICYCLONE des Açores s'affaisse, et une dépression, centrée sur l'Irlande et venant de l'Atlantique, en profite pour s'infiltrer sur l'ouest du pays en apportant des pluies faibles.

Samedi matin, le ciel sera très nuageux de l'est des Pyrénées aux Cévennes, au massif alpin, au Jura et aux Vosges, avec quelques ondées éparses au lever du jour qui s'estomperont rapidement. Près de la Méditerranée et en Corse, le soleil restera assez présent.

De l'Aquitaine à la région toulousaine, des bancs de brumes et des brouillards ou des nuages bas seront nombreux, et ils ne se dissiperont que lentement ; ils apporteront même quelques gouttes, à la mi-journée, aux pieds des Pyrénées.

Du Poitou au Massif central, à la Bourgogne et à la Lorraine, le temps sera nuageux, avec parfois de timides éclaircies. En Bretagne, le ciel restera couvert avec des pluies faibles. Des pays de Loire à la Normandie, les nuages seront omniprésents. Enfin, un voile épais envahira le ciel des régions allant des Charentes à l'Île-de-France et au Nord.

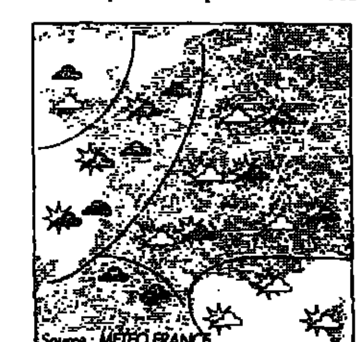
L'après-midi, les pluies faibles progresseront lentement vers l'est et gagneront les régions allant des pays de Loire à la Normandie et à la Picardie.

De l'Aquitaine au Centre, aux Ardennes et au Nord, les nuages seront de plus en plus nombreux pour aboutir à un ciel couvert en fin de journée. Près de la Méditerranée et en Corse, le soleil continuera de briller.

Enfin, sur les autres régions, les éclaircies se feront de plus en plus discrètes au fil des heures, avec quelques ondées sur le relief de l'Est et également sur l'est de la chaîne pyrénéenne. Sur les Alpes et l'Ariège, ces précipitations pourront être localement orageuses.

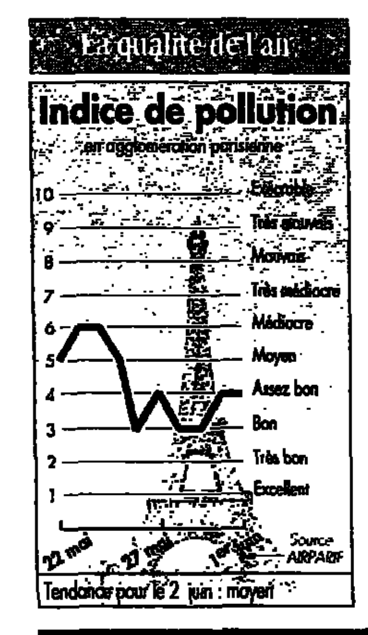
Côté températures, il fera en général de 9 à 13 degrés au lever du jour, mais aux alentours de 14 ou 15 degrés près de la Méditerranée et en Corse. L'après-midi, le thermomètre indiquera de 14 à 16 degrés près des côtes de la Manche, de 17 à 21 degrés sur le reste de la moitié nord, et de 19 à 24 degrés sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

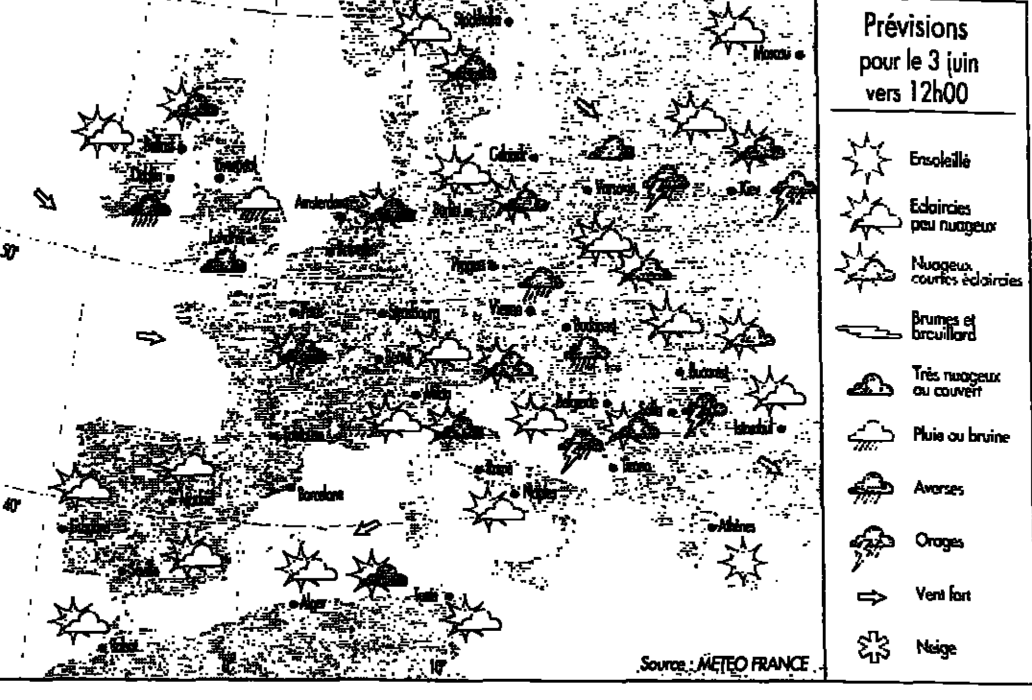


Prévisions pour le 3 juin vers 12h00

La qualité de l'air

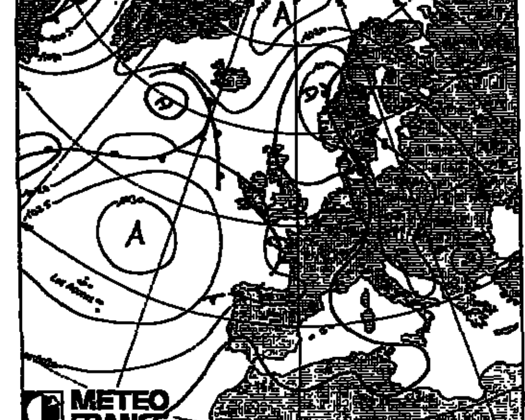


Tendance pour le 2 juin : moyen

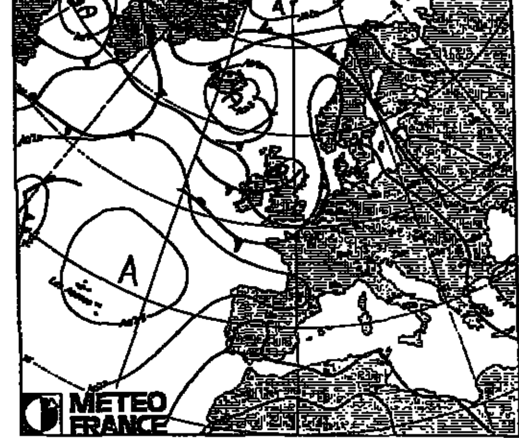




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	14/8	TOURS	19/9	CHICAGO	26/17	LISBONNE	30/15	PRETORIA	19/7
		LILLE	18/9	ÉTRANGER		COPENHAGUE	17/10	LONDRES	19/11	RABAT	25/17
du 1er juin 1995		LIMOGES	17/11			DAKAR	27/21	LOS ANGELES	18/14	RIO DE JAN.	25/19
maxima/minima		LYON, BRON	19/10	ALGER	24/9	DJAKARTA	31/24	LUXEMBOURG	19/9	ROME	19/10
		MARSEILLE	21/16	AMSTERDAM	14/7	DUBAI	38/26	MADRID	28/13	SAN-FRANC.	17/11
FRANCE		NANCY	20/9	ATHÈNES	29/22	DUBLIN	15/8	MARRAKECH	36/19	SANTIAGO	23/9
		NANTES	16/13	BANGKOK	37/25	FRANCFORT	15/9	MEXICO	24/13	SÉVILLE	34/18
AJACCIO	21/12	NICE	20/14	BARCELONE	25/14	GENÈVE	14/8	MILAN	19/11	SINGAPOUR	-/-
BIARRITZ	18/12	PARIS	20/12	BELGRADE	28/14	HANOÏ	33/26	MONTRÉAL	26/17	ST-PÉTERS.	27/16
BORDEAUX	19/13	PAU	18/11	BERLIN	17/10	HELSINKI	24/15	MOSCOU	29/17	STOCKHOLM	25/13
BOURGES	19/10	PERPIGNAN	21/15	BOMBAY	34/28	HONGKONG	33/26	MUNICH	14/9	SYDNEY	17/12
BREST	16/11	POINTE-A-PIT.	29/23	BRASILIA	26/14	ISTANBUL	25/16	NAIROBI	24/15	TENERIFE	28/19
CAEN	16/8	RENNES	17/11	BRUXELLES	18/8	JÉRUSALEM	24/14	NEW DELHI	45/31	TOKYO	25/17
CHERBOURG	17/10	ST-DE-RÉUNION	26/19	BUCAREST	31/16	KIEV	29/18	NEW YORK	30/19	TUNIS	25/16
CLERMONT-F.	19/9	ST-ÉTIENNE	18/9	BUDAPEST	27/12	KINSHASA		PALMA DE MAJ.	26/10	VARSOVIE	29/17
DIJON	19/12	STRASBOURG	15/9	BUENOS-AIRES	15/6	LE CAIRE	31/20	PÉKIN	22/18	VENISE	20/13
FORT-DE-FR.	32/24	TOULOUSE	18/12	CARACAS	30/24	LIMA	20/16	PRAGUE	22/9	VIENNE	22/13



Situation le 2 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 4 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'échange des billets de banque

L'ÉCHANGE des billets débutera lundi matin et l'on peut espérer que, grâce aux mesures pratiques qui ont été adoptées, le public pourra éviter de longues pertes de temps. D'ailleurs, des quantités énormes de billets ont été déposées cette semaine dans les banques et établissements de crédit.

(...) Les porteurs de billets ont donc incontestablement suivi le conseil qui leur avait été donné officiellement de déposer toutes leurs disponibilités à leur compte courant. Ils l'ont d'ailleurs fait d'autant plus volontiers que ces comptes demeureront libres en totalité.

Cependant certains, soucieux de ne pas déclarer une partie de leur avoir, ont cherché le moyen d'échanger leurs billets tout en conservant l'anonymat. Nombreux sont ceux qui ont ainsi recouru au moyen offert par l'expédition d'un mandat ou d'un virement. Ils ont pensé que, dès l'instant où l'opération était lancée assez tardivement pour ne pas être réalisée avant le jour fixé pour l'échange, elle resterait « en l'air » et que ni l'expéditeur ni le bénéficiaire ne seraient recensés. Ce calcul sera déjoué. A partir d'un certain montant, que nous croyons préférable de ne pas divulguer encore, les bénéficiaires d'un mandat seront recensés au moment de l'encaissement.

Ajoutons qu'un texte paraîtra incessamment qui permettra à l'administration de connaître les acheteurs de rente 3 %. Le fait que les coupures inférieures à 50 francs échappent à l'échange a inévitablement entraîné une thésaurisation de ces moyens de paiement. Le commerce de détail s'en trouve momentanément gêné. Cependant (...) l'inconvénient de cette insuffisance de petite monnaie a été en grande partie surmonté.

(3-4 juin 1945.)

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-cedex
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AMSTERDAM.** Pour la première fois depuis 1958, les pilotes de la compagnie aérienne néerlandaise KLM ont cessé le travail mardi 29 mai. – *(AFP.)*

■ **PARIS.** La Régie autonome des transports parisiens (RATP) a signé des accords de coopération avec les villes de Hongkong et de Moscou, qui portent sur des échanges de techniciens et sur des programmes concernant la signalisation et la télébillettique. – *(AFP.)*

■ **MONDE.** Sur l'ensemble des aéroports mondiaux, le nombre des passagers a augmenté de 4,7 % au mois de février par rapport au même mois de 1994. C'est en Amérique latine que la progression la plus forte a été enregistrée avec une hausse de 6,5 % du trafic passagers. Seule l'Afrique déplore une baisse de 11 %. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Le principal syndicat de cheminots britanniques, qui a refusé l'augmentation de 3 % des salaires que proposait British Rail, a appelé ses adhérents à se prononcer sur l'organisation d'un mouvement de grève. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM.** Le gouvernement vietnamien a approuvé un plan de développement du tourisme qui prévoit d'attirer au moins neuf millions de touristes étrangers d'ici à l'an 2010. Le Vietnam, qui a accueilli plus d'un million de visiteurs étrangers en 1994, a déjà signé des accords de coopération touristique avec huits pays européens et asiatiques et passé des contrats avec quelque 170 agences de voyages internationales. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE.** La compagnie aérienne Air Afrique a pris en location un avion gros porteur Airbus A 300-600R et en prendra un second prochainement. Ces appareils seront exploités sur des vols sans escale entre l'Afrique et l'Europe. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Prenant acte de la condamnation en référé prononcée par le tribunal de grande instance de Créteil, Air Liberté a rebaptisé sa carte d'abonnement : Superinter devient Superliberté. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Dimanche 4 juin

■ **L'HÔTEL DE LA PAÏVA** (50 F + prix d'entrée), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Connaissance de Paris).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE,** 10 h 30 et 15 heures (50 F), sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Bertrand Beyern) ; 11 heures et 15 heures (60 F), sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER CHINOIS,** 10 h 30 (55 F), sortie du métro Porte-de-Choisy côté escalier roulant (Pierre-Yves Jaslet) ; 14 h 30 (50 F), sortie du métro Porte-d'Ivry (Art et Histoire) ; 14 h 30 (55 F), sortie du métro Maison-Blanche côté impair (Europ explo).

■ **MONTPARNASSE** (55 F), 11 h 15 et 15 h 30, sortie du métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS :** mystérieux symbolique (60 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Isabelle Hauller).

■ **LE PALAIS-ROYAL :** trois siècles d'histoire de Paris (50 F), 14 h 30, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

■ **LES SALONS DE L'AMBASSADE DE POLOGNE** et la rue Saint-Dominique (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, 57, rue Saint-Dominique (Découvrir Paris).

■ **L'ABBAYE DE PORT-ROYAL** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Paris et son histoire).

■ **AUTOUR DE SAINT-SÉVERIN** (50 F), 15 heures, sortie du métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

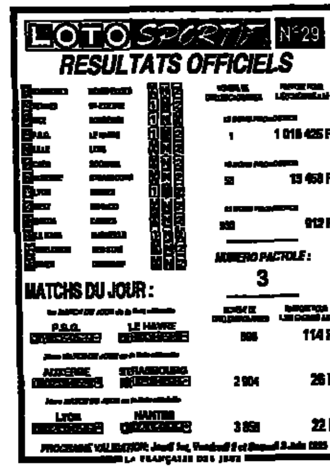
■ **LE CHÂTEAU DE VINCENNES** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée du château (Monuments historiques).

■ **LE HAMEAU DU DANUBE** et l'église russe Saint-Serge (45 F), 15 heures, sortie du métro Danube (Didier Bouchard).

■ **MARAIS :** le quartier juif et ses petites synagogues (37 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Monuments historiques).

■ **JARDINS DE COUVENTS** et d'institutions de charité (40 F + prix d'entrée), 15 h 30, sortie du métro Sèvres-Babylone côté rue Velpeau (Approche de l'art).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (50 F), 15 h 30, en haut du funiculaire sortie côté gauche (Claude Marti).





ROCK Après Londres, Liverpool et Manchester, Bristol se pose en nouvelle capitale du rock britannique, européen, et donc, d'une certaine façon, mondial. Plusieurs chanteurs et groupes de réputation internationale comme Portishead, Massive Attack ou encore Tricky sont originaires ou ont élu domicile dans ce port du sud-ouest de l'Angleterre d'où ils ont répandu le « Bristol sound » à travers le monde ● DANS LA VILLE, frappée par la crise à un degré moindre que d'autres cités britanniques, fleurissent les clubs fréquentés par une jeunesse multicolore à forte composante jamaïquaine, dans une atmosphère détendue. ● NÉ A SAINT PAUL, le quartier noir, le « son de Bristol » est un mélange de reggae et de technologie blanche des musiques industrielles. Il en sort une musique authentiquement multiraciale qui résonne au-delà des îles Britanniques.

Le nouveau « son de Bristol » rapproche Noirs et Blancs

Dans le port anglais s'est développée une musique multiraciale entre reggae jamaïquain et musique « techno » blanche. Avec le succès de Portishead, Massive Attack ou Tricky, la nouvelle capitale du rock cherche une unité sociale et un second souffle économique

BRISTOL
de notre envoyée spéciale

Dégingandé comme un teenager grandi trop vite, le blond DJ caresse ses trésors, deux caisses de disques vinyle, en dépose les meilleurs morceaux sur ses deux vieilles platines. A côté de lui, sa *girl-friend*, teint de lait, longues nattes dorées savamment nouées à la rasta, danse en épousant les rythmes chauds du *dub* reggae. Une jeunesse multicolore danse, bavarde, joue au billard dans la grande salle du club Malaap, l'un des innombrables îlots de l'archipel musical que constitue aujourd'hui la ville de Bristol.

Dans une ambiance détendue se mêlent étudiants et chômeurs, Blancs (majoritaires) et Noirs, jeunes des mille et une tribus britanniques. Derrière le bar, le patron, un sikh à la barbe grisonnante et au turban rose, swingue en servant des verres à des blonds à cheveux longs et tee-shirt hippy ou d'autres à coupe rase, oreille décorée d'un anneau et pantalons à carreaux, des filles en minijupe chaussées de lourdes Doc Martens ou vêtues de débardeur, pantalon kaki et mocassins rose métallisé, des Blancs plus rastas que certains Noirs et même quelques couples d'hommes et des amoureuses enlacées. Amarrée dans les docks du centre-ville, une ancienne péniche à charbon a été transformée en une discothèque populaire, le Thekla, tout en bois de marine. Funk, hip-hop, acid jazz, les sons varient d'un soir à l'autre.

Sur le pont supérieur de la péniche, on s'attable pour boire des bières et manger des frites. Le pont inférieur est converti en une piste de danse : musiques lancées à fond par les différents disc-jockeys, éclairages *trippy* (planants), fumées enveloppant les danseurs, l'ambiance plaît à un public jeune qui se masse et se mêle dans cette chaude communion des corps.

Un mélange éphémère de publics

« Notre public est varié : Bristol compte de nombreux étudiants mais aussi beaucoup d'ouvriers. C'est ce qu'on aime, ce mélange des gens et des musiques. Ici, tout le monde se rencontre », affirme Ben, immense chemise à carreaux flottant sur un jean, qui travaille au Thekla et dans un magasin de disques.

A la sortie, le mélange ne durera pas. Les étudiants les plus privilégiés repartiront vers les quartiers élégants et verts de la ville haute, tandis que les Noirs regagneront souvent Saint Paul's et Easton, les deux principales zones jamaïquaines (*« afro-caribéennes »*, dit-on ici) et asiatiques. Il n'empêche, dans les milieux musicaux de Bristol, chacun insiste sur le caractère multiculturel de la ville, croit à la musique qui abolit les frontières sociales et rapproche les différents jeunes au sein d'une seule communauté globale. Une vision ni tout à fait réaliste ni tout à fait utopique.

Le succès du groupe Massive Attack, composé de deux Noirs et d'un Blanc, et, dans une moindre mesure, de Tricky, un Noir issu des quartiers les plus durs, a mis le projecteur sur ce rock métissé. *« Le son de Bristol se caractérise par le mélange. Le hip-hop et le reggae ont influencé jusqu'aux groupes blancs comme Portishead. Autant la guitare est le symbole de Manchester, autant Bristol porte la marque de toutes les musiques noires – funk, soul, dance, jungle – et du travail en studio »*, explique John Mitchell, spécialiste du rock à *Venue*, bimensuel des loisirs de Bristol, et responsable de l'émission « New City Sounds » sur la radio locale Respec FM.

Dans un contexte économique fragile, l'émergence du « son de Bristol » *(Bristol sound)* et de ses groupes phares, Portishead, Massive Attack, Tricky, est une aubaine. Bristol, jolie ville portuaire de la taille de Grenoble, est une ancienne place forte du trafic d'esclaves, comme en témoigne encore le nom de certaines rues, Black Boy Hill ou Whiteladies Road. Mais sa prospérité de port colonial a chuté.

Aujourd'hui, dans l'industrie, les usines de l'aérospatiale ou du tabac perdent des dizaines d'emploi, que l'essor de nombreuses compagnies d'assurances compense difficilement. Bristol est cependant moins frappé par la crise et la pauvreté que Liverpool, Manchester et le nord de l'Angleterre. Les deux universités, dont une prestigieuse (Bristol University), font bénéficier la ville d'une forte population jeune.

La mairie travailliste a compris tout le parti à tirer de cette soudaine notoriété internationale. *« Promouvoir la ville, améliorer l'image de Bristol »* constituent les deux objectifs du service culturel de la mairie, explique Angela Burton, embauchée en 1994 pour créer des événements artistiques. Ainsi, la mairie a financé en partie la manifestation Sound City, une semaine de rock en avril au cours de laquelle ont joué des dizaines de groupes locaux. Elle participe au grand festival d'Ashton Court, qui attire chaque été des dizaines de milliers de jeunes. La ville manque cependant d'une grande salle de concert, qui puisse accueillir plus de deux mille spectateurs.

Autant la guitare est le symbole de Manchester, autant Bristol porte la marque des musiques noires

« Avant 1991, les grands groupes provenaient tous de Manchester ou Liverpool. Le succès de Massive Attack a montré qu'il n'était pas nécessaire de quitter Bristol pour réussir », observe John Mitchell.

De nouveaux studios ont été créés, comme le Coach House où travaillent Portishead et Massive Attack, ou le State of the Art Recording Studio, qui appartient en partie à Portishead.

Parmi la centaine de lieux de danse et de concert, certains ont acquis une réputation nationale, et l'on cite fièrement telle star londonienne venue passer sa nuit au club Lakota, situé en plein quartier noir de Saint Paul's. Bristol ne revendique pas encore une célébrité égale à celle que les Beatles ont donnée à Liverpool, mais elle en rêve.

Catherine Bédarida

Respec FM, la radio du carnaval

LE TRADITIONNEL CARNAVAL, qui aura lieu le 1er juillet, est un moment de folie douce très attendu. Contrairement à ceux des autres villes anglaises à forte communauté jamaïquaine, celui de Bristol ne connaît pas de couvre-feu, et l'explosion musicale se déroule toute la nuit. A l'occasion du carnaval, Respec FM a reçu l'autorisation d'émettre pendant un mois à compter du 5 juin. Radio associative locale implantée dans le quartier noir de Saint Paul's, elle émet de façon pirate de temps à autre, mais espère bien obtenir une fréquence définitive après ce mois d'essai. *« Nos racines viennent de la communauté noire. Mais nous préparons une grille de programmes qui s'adresse à toute la population de Bristol »*, explique Jackie, une assistante sociale blanche qui fait partie des quatres responsables (bénévoles) de Respec FM. Habituée des radios pirates, elle va animer une heure d'informations de 7 heures à 8 heures du matin. Le reste du temps, la musique sera l'invitée privilégiée de la station.

Vingt-trois disc-jockeys ont été sélectionnés pour l'essentiel parmi des jeunes qui avaient suivi en 1993-1994 une formation à la radio. Proposée aux étudiants noirs et asiatiques par le département communication de la University of the West of England, elle a été financée par la fondation Positive Action Consortium. Les jeunes animateurs retenus sont des Noirs pour les trois quarts, des hommes pour plus de la moitié. Mais plusieurs émissions de *prime time* ont été attribuées à deux femmes DJ. Les enfants auront droit à leur émission, animée par des adolescents qui suivent des « cours de radio » au lycée. Avant l'heure où ils dorment, Respec FM évitera de passer des chansons bourrées de jurons. Son code déontologique prévoit aussi de *« refuser les paroles hostiles aux femmes et aux homosexuel (le)s »*, explique Jackie.

« Nous diffuserons surtout les musiques de danse noires – soul, swing, reggae, rhythm'n'blues, hip-hop, house... C'est ce que nous avons toujours privilégié et, aujourd'hui, ce qui marche le mieux en Grande-Bretagne », affirme Patrick, Noir aux cheveux ras et à la boucle d'oreille dorée. Propriétaire d'un petit magasin de disques dans le quartier populaire de Kingswood, il est le directeur des programmes de Respec FM. A ses yeux, la musique est l'arme suprême contre le racisme : *« Parce qu'ils écoutent tous de la musique noire, parce que c'est la mode de sortir avec des Noirs, les jeunes ne croient pas les propos racistes des adultes et détestent les journaux xénophobes comme le* Sun *»*, pense-t-il avec optimisme. Une chose est sûre : depuis 1991, les Blancs sont de plus en plus nombreux à venir au carnaval de Bristol et à fréquenter les boîtes du quartier Saint Paul's, sans incident jusqu'à présent.

C. B.

Massive Attack, Portishead, Tricky et les autres

EN CETTE PREMIÈRE moitié de décennie, le Royaume-Uni a modifié quelque peu sa géographie musicale. Aux trois habituelles capitales du rock britannique – Londres, Manchester, Liverpool – s'ajoute donc désormais Bristol. Si l'on a tendance à se méfier des effets de mode, des courants suscités plus ou moins artificiellement par une presse locale toujours avide de nouvelles sensations, on ne peut ignorer depuis cinq ans le flot de personnalités ou de groupes – Smith & Mighty, Carlton, Nellee Hooper, Massive Attack, Portishead, Tricky, Earthling – qui façonnent le son de cette cité de l'ouest de l'Angleterre. A la croisée de plusieurs tendances – reggae, pop, hip-hop, dance –, le mouvement a inventé une esthétique dont on peut retracer la généalogie.

Quand on interroge ces créateurs sur la spécificité de leur ville, tous reconnaissent l'importance du rôle joué par la communauté jamaïquaine. Reproduisant un schéma connu depuis la naissance du rock enfanté par le blues dans une ville comme Memphis, les rythmes importés de Kingston ont rayonné bien au-delà du quartier noir de Saint Paul. Très vite, le reggae est devenu la musique des rues de Bristol, et les adolescents blancs ont fréquenté les *sound systems*. Ces discothèques mobiles, pourvoyeuses de plaisirs hédonistes, ont aussi été l'instrument d'expériences novatrices. A leur commande, des disc-jockeys ont mélangé, trituré, sculpté la matière sonore et ouvert de nouveaux horizons. Les géniales trouvailles de Lee Scratch Perry ou King Tubby, pionniers du *dub* – ce reggae expérimental – ont été une source d'inspiration essentielle. En accueillant derrière leurs platines et au micro différents DJ et maîtres de cérémonie, les sound systems ont aussi imposé des principes d'échange plus proches du collectif artistique que du groupe de rock. Une liberté de fonctionnement propice aux contagions et au développement d'une scène. Les phénomènes collectifs ne s'emballent que sous l'impulsion décisive d'individualités.

Dans la première moitié des années 80, des précurseurs comme Mark Stewart et Gary Clail avaient mêlé les premiers les pulsions sensuelles du *dub* à la technologie blanche des musiques industrielles, avant de prolonger leurs expériences à Londres sous l'égide du label On-U-Sound. Mais ce sont bien sûr deux sound systems qui allaient véritablement initier le mouvement : celui de Smith & Mighty d'abord, qui n'hésitaient pas à plaquer des bandes-sons futuristes sur le *toasting* (manière de rap jamaïquain) traditionnel ; et surtout le légendaire Wild Bunch de 3D, Daddy G et Nellee Hooper.

Charnelle et cérébrale, une musique débarrassée du despotisme rythmique de la techno

A la fin des années 80, ce collectif racialement mixte allait animer de mémorables soirées en assumant et mixant de façon visionnaire l'héritage caraïbe, la culture hip-hop et la tradition pop insulaire dans des conditions obligées de dépouillement et d'efficacité. Séparé sans jamais avoir enregistré de disques, le Wild Bunch a lancé des passerelles entre musiciens blancs et noirs et essaimé une descendance fertile.

Devenu producteur (de Soul II Soul et Björk en particulier), Nellee Hooper a imposé hors de la ville son inventive élégance. Avec Mushroom et Shara Nelson, 3D et Daddy G ont formé Massive Attack, sound system aux ambitions élargies qui publiait en 1991 *Blue Lines*, album pierre de touche, première manifestation tangible du son de Bristol. A la fois charnel et cérébral, ce disque, débarrassé des pathos superflus de la soul, des effets « m'as-tu-vu » de la house, du despotisme rythmique de la techno, donnait un futur aux musiques de danse.

La nébuleuse s'est depuis agrandie. L'an passé, en même temps que sortait *Protection*, le second album de Massive, on découvrait *Dummy*, fascinant premier opus de Portishead. Formé de Beth Gibbons, jeune femme blonde introvertie, et Geoff Barrow, laborantin noctambule, ancien stagiaire dans le studio de Massive Attack, le duo élabore des bandes-sons pour films noirs intérieurs. Comme eux, Tricky, chanteur noir et bricoleur génial passé lui aussi par l'école Massive, fait d'époustouflants débuts. Son album *Maxinquaye* s'éloigne comme *Dummy* des contingences des genres et élabore des chansons sombres, intimes, illustrées de recherches sonores inouïes. *Radar*, premier album d'Earthling, confirme cette tendance aux mélodies et à l'introspection. Dans ce duo copain de Portishead, seul le Blanc T Saul, responsable de ces musiques torturées aux confins du rap, du rock, du reggae et de la techno, est originaire de Bristol. Le chanteur noir, Mau, est un jeune Londonien passionné d'écriture. Car ce son élaboré au sud-ouest de l'Angleterre résonne à présent dans tout le pays. Qu'on le surnomme *Bristol sound*, *trip-hop*, *abstract-hop* ou *left foot*, il montre une Grande-Bretagne multiraciale vainquant ses préjugés et de véritables auteurs prenant en main les sons élaborés sur les pistes de danse.

Stéphane Davet

★ **Massive Attack : *Blue Lines*, *Protection* et *No Protection* (les titres de *Protection* remixés par Mad Professor, célèbre DJ jamaïcain), distribués par Delabel ; Portishead : *Dummy*, distribué par Island ; Tricky : *Maxinquaye*, distribué par Island ; Earthling : *Radar*, distribué par Chrysalis.**

irs et Blancs

Autant la guitare est le symbole de Manchester, autant Bristol porte la marque des musiques noires

rtishead, Tricky et les autres

La reconstruction de Beyrouth menace le patrimoine architectural de la ville

Le riche passé de la capitale libanaise risque d'être sacrifié pour un « Manhattan-sur-Méditerranée »

Le centre de Beyrouth, en partie détruit par quinze ans de guerre, a été « achevé » par les bulldozers (*Le Monde* du 2 juin). La menace qui pèse sur le patrimoine architectural de la capitale libanaise dépasse largement les limites de ce secteur désormais propriété d'une société foncière privée : Solidere. Un peu partout, des tours remplacent les constructions qui reflétaient l'évolution de l'architecture sur trois quarts de siècle.

BEYROUTH
de notre envoyé spécial

« Le centre-ville vous invite », répètent les affiches placardées un peu partout dans Beyrouth. Place des Martyrs, ancien cœur de la cité, un immense panneau en couleurs donne une idée de l'urbanisme médité ici : large avenue bordée d'arbres, vastes escaliers descendant vers la mer. Un univers aseptisé, aux antipodes de la réalité libanaise. Sans doute s'agit-il de faire oublier l'interminable guerre civile dont témoignent encore les immeubles criblés d'impacts, aux murs noircis par les incendies. Beyrouth veut montrer sa capacité à redevenir la capitale du Proche-Orient. Mais la vitrine a besoin de réparations. En dehors du centre-ville, le quartier des grands hôtels a été lui aussi ravagé. Et le long de l'ancienne ligne de démarcation, sur la route de Damas, les immeubles les plus abîmés, livrés à eux-mêmes pendant quinze ans, se sont effondrés ou ont accueilli des réfugiés de tous horizons, qui se sont installés dans un provisoire aux allures d'éternité.

C'est le cas à Wadi Abou Jamil, ancien quartier juif dans le centre-ville. Les maisons à triples arcades, ocre ou roses, construites au tournant du siècle, témoins de la longue influence italienne, débordent encore de vie. Des portraits de dirigeants du Hezbollah rappellent que c'est ici un bastion chiite. Les squatters sont pourtant en nette diminution. Ils étaient plus de 25 000 au début de la décennie, moins de 10 000 aujourd'hui, selon les chiffres officiels. Ceux qui occupaient le *quadrilatère* Foch-Allenby, un peu plus loin, ont tous été évacués, après versement d'indemnités. Demain tout ce quartier, devenu la propriété d'une unique société privée – Solidere – sera vide. Les bulldozers ont fait le ménage sur ces 100 hectares. Les immeubles irrécupérables ont été détruits. Ceux qui gênaient le plan de l'aménageur aussi.

DEUX ZONES EN SURSIS

Sur 1 800 immeubles, 375 seront conservés ; églises, mosquées, banques, monuments publics et hôtels compris. C'est ainsi que le quartier des souks, touché par la guerre mais tout à fait amendable, selon l'architecte Jade Tabet, fut intégralement rasé à l'exception de deux monuments religieux et d'un immeuble, celui du quotidien *L'Orient-Le Jour*. Le cinéma Rivoli, un lieu mythique à Beyrouth, est parti lui aussi grossir le remblai le long de la mer. Du Grand Sérail, souvenir impressionnant de la période ottomane, il ne reste qu'un décor. Derrière ses quatre murs, au fond d'un trou béant, travaillent les excavatrices.

Si les quartiers de l'Etoile et Foch-Allenby, beaux exemples de l'architecture du mandat français (1920-1941), sont maintenus en dépit de leurs plaies, deux autres zones en sursis, Wadi Abou Jamil à l'ouest et Saifi à l'est, témoins du plus ancien urbanisme de Beyrouth, sont plus que menacées. Solidere souhaite les *« nettoyer »*. A Saifi, le travail est presque achevé. Il restera deux rues et trois ou quatre pâtés de maisons dont la signification est désormais dérisoire. *« Il y a eu plus d'immeubles détruits par les bulldozers que par la guerre,* constate l'architecte Assem Salam. *En 1992, des constructions bordaient encore la place des Martyrs. Elles ont été démolies en six mois. »* Jade Tabet, chargé de la reconstruction des souks, propose d'arrêter les destructions dès maintenant. Est-ce encore possible ? *« Tout bâtiment préservé peut être récupéré par son propriétaire. Celui-ci a deux ans pour entreprendre des travaux de rénovation,* indique-t-il. *Cela complique la tâche de Solidere qui n'a donc pas intérêt à laisser trop de vieux immeubles debout. »*

On peut se poser d'autres questions. Pourquoi avoir limité le centre-ville à un quadrilatère borné au nord par la mer, au sud par l'avenue du Général-Fouad-Chehab, à l'ouest par la rue Fakhreddine et à l'est par la rue Haddad, alors qu'à l'intérieur de cette zone des axes ont été préservés des combats – la rue des Banques – et qu'en dehors d'elle des secteurs ont été durement touchés – le quartier des hôtels et la ligne de démarcation ? Quel type de centre veut-on construire et pour qui ? Jean-Paul Lebas, principal stratège de Solidere, ancien élève de HEC, passé par la Caisse des dépôts puis par le groupe immobilier Pelège, a un souci : faire en sorte que *« la mayonnaise prenne »*. *« Il faut réaliser ce projet en plusieurs phases,* explique-t-il. *L'infrastructure terminée en trois ans, on doit s'appuyer sur l'existant (l'Etoile, Foch-Allenby). En même temps on reconstruit les souks. On perdra de l'argent sur cette séquence mais cela nous permet d'avoir un "noyau dur" grâce auquel l'opération va pouvoir réellement démarrer. On s'attaquera ensuite au reste de la zone. Plus tard, on installera la cité financière sur le remblai. Mais, là, nous avons le temps. Ce remblai doit être stabilisé par une digue. De plus cette énorme masse contient du gaz méthane dû à la fermentation des ordures qu'elle contient. Il faut huit à dix ans de traitement pour la purger. »*

La hauteur des immeubles du centre-ville ira de 24 mètres à 120 mètres (dans la cité financière, notamment). Ils seront limités à 11 mètres dans le secteur des souks. Pour éviter la nécrose du centre, Solidere veut privilégier l'habitat. Il devrait représenter 2 millions de mètres carrés (15 % de luxe, 70 % pour les classes moyennes, 15 % de logements sociaux) ; 1,6 million de mètres carrés seront affectés aux bureaux et 600 000 mètres carrés aux commerces. Il faudra compter, en outre, les bâtiments administratifs et cultuels ainsi que les hôtels. Pourquoi creuser tant de parkings ? *« Sans ces 7 000 places de parking, le développement du quartier ne se fera pas,* affirme Jean-Paul Lebas. *On nous accuse de détruire le patrimoine architectural de Beyrouth ? C'est faux, et d'ailleurs ce n'est pas notre intérêt. Il fait partie, comme l'archéologie, du marketing de Solidere. Dans la région, Beyrouth a un concurrent sérieux : Dubaï, dans le Golfe. Mais contrairement à la capitale libanaise, l'émirat n'a pas de patrimoine à mettre en valeur. Nous, nous jouons cette carte. »*

« UN LEURRE »

Assem Salam dénonce, lui, *« la cascade d'illégalités »* qui accompagne l'opération. *« D'abord d'ordre constitutionnel : on ne peut exproprier un terrain privé au profit d'un propriétaire privé. Il y a ensuite un problème légal : 80 % des ayants droit n'ont pas encore touché leurs actions à cause des litiges juridiques entre propriétaires, copropriétaires, locataires, etc. Il est, de plus, anormal que Solidere se substitue à l'Etat, sans aucun organisme pour le contrôler. Le Conseil supérieur de l'urbanisme était hostile au plan directeur, mais on a passé outre. Le plus grave est à venir : la mémoire sociale de ce quartier, véritable creuset de la ville, va disparaître. Ce sera un ghetto pour riches au milieu d'une zone délabrée. »* Il pointe enfin les *« acrobaties financières »* qui ont accompagné l'opération. *« Les infrastructures ne coûteront pas plus de 63 millions de dollars, au lieu des 565 millions annoncés. A ce prix, l'Etat aurait pu s'atteler à cette tâche. Sans faire le cadeau du remblai à Solidere. Car le partage de ce terrain vierge entre l'Etat et la société foncière est un leurre. Dans la part de l'Etat, on trouve les espaces publics (places, rues, jardins). Dans celle de Solidere, ce n'est que du terrain à bâtir. »* A qui profite ce montage ? *« Rafic Hariri, le premier ministre, a déclaré avoir investi dans Solidere 125 millions de dollars. Avec cette somme il contrôle la société. »*

L'architecte Pierre Khoury, ancien ministre des travaux publics, est plus pragmatique : *« Ce que Solidere fait, l'Etat aurait pu l'entreprendre au prix de quelques aménagements. Maintenant il s'agit de faire évoluer le projet. Il faut lui donner une forme architecturale, l'intégrer au reste de la ville et surtout en profiter pour faire une révision complète du grand Beyrouth. »* Un grand Beyrouth qui a rongé plus de 50 kilomètres de côte. La spéculation a poussé promoteurs et propriétaires à ravager la périphérie de la ville au détriment de l'écologie la plus élémentaire. Dans le centre, des quartiers comme Purn el Hayek ou Patriarcat, à peu près épargnés par la guerre, sont menacés par les tours et les voies rapides. Il n'existe pas d'inventaire au Liban et seuls sont protégés les monuments antérieurs à 1800. Dans une cité sans transports en commun et qui paie un lourd tribu à l'automobile, la construction d'un « Manhattan-sur-Méditerranée » risque d'être un exemple redoutable pour cette ville fragilisée par quinze ans de guerre. Un îlot de prospérité artificielle au centre d'une ville appauvrie, clochardisée par endroits, ne risque-t-il pas d'être le détonateur d'un futur conflit ?

Emmanuel de Roux

Le projet Solidere pour la reconstruction du centre-ville

MER MÉDITERRANÉE – Marina est – Parc – Limite de la zone gagnée sur la mer – Les Hôtels – Limite de la zone de reconstruction – Grand Sérail – Rue Hamra – Mar Maroun – Av. Fouad-Chehab

1 Place de l'Etoile
2 Place des Martyrs
3 Nouveau quartier financier
4 La zone traditionnelle des souks zone piétonne, commerces
5 Wadi Abou Jamil
6 Saifi
7 Foch-Allenby
8 Parc archéologique

DENSITÉ URBAINE : Forte – Moyenne – Faible

Infographie Le Monde

Les divers épisodes du « projet Hariri »

RAFIC HARIRI, milliardaire qui, dès les années 70, a bâti une fortune considérable dans les travaux publics, est premier ministre de la République libanaise depuis le 22 octobre 1992. C'est à lui que l'on doit le plan de reconstruction du centre-ville. Un plan qu'il méditait bien avant son accession au pouvoir et qui est fondé sur deux constats : l'Etat libanais n'a pas d'argent pour refaire les infrastructures du centre ; les propriétaires du patrimoine foncier sont, pour la plupart, trop démunis pour entreprendre des travaux. Comment faire pour que cette zone ne reste pas un champ de ruines ? Rafic Hariri a imaginé une solution : la privatisation de tout le centre-ville.

Par la loi du 7 décembre 1991, l'Etat exproprie les terrains du centre au bénéfice d'une société foncière – la Société libanaise pour le développement et la reconstruction du centre-ville de Beyrouth, dite Solidere. Son capital comporte deux types d'actions : celles qui sont données aux propriétaires et aux locataires d'immeubles (dont le montant est estimé à 1 170 millions de dollars) ; celles qui sont achetées avec de l'argent frais (650 millions de dollars). Chargée de réaliser à ses frais la reconstruction du centre-ville, *« sur la base d'un schéma directeur régulièrement approuvé »*, Solidere est *« habilitée à mettre en vente les terrains aménagés et à y faire construire des bâtiments qu'elle pourra vendre ou donner en location »*. L'Etat et Solidere se partagent la propriété des terrains (constructibles) gagnés sur la mer (le remblai, dit du Normandy), soit 60 hectares.

Le projet d'urbanisme a été conçu avant la naissance de Solidere. C'est en effet Dar Al Handassah, le plus gros cabinet d'études du monde arabe, qui, dès 1990, y travaille à la demande de Rafic Hariri. La proposition de Dar Al Handassah est limpide : on rase les 100 hectares du centre-ville et l'on construit une ville nouvelle sur ce terrain vierge. Une cité qui n'aurait rien à envier à celles que le milliardaire dresse dans le désert pour ses clients habituels : émirs du pétrole ou princes saoudiens. *« Fait en dépit du bon sens, nie la topographie la plus élémentaire »*, affirme l'architecte Jade Tabet. Le projet provoque, en tout cas, l'indignation de tous (*Le Monde* du 11 février 1993, du 25 mars 1993 et du 11 février 1995). Les ayants droit manifestent, des comités de défense se créent. Solidere appelle alors Louis Sato, polytechnicien et ingénieur des Ponts et Chaussées français, qui propose une nouvelle étude plus respectueuse de la trame historique de la ville et qui conserve quelques éléments du patrimoine bâti. Elle est acceptée fin 1993.

De toute manière, avant et après l'élaboration du projet Sato, les bulldozers n'ont pas cessé de faire place nette. Dès 1982, Rafic Hariri mettait gracieusement à la disposition de l'Etat libanais ses machines et ses camions pour débarrasser la ville de ses montagnes d'ordures. Au passage, ses engins rasaient deux secteurs de chaque côté de la place des Martyrs : un ancien souk et le vieux quartier réservé de Beyrouth. Les décombres de ces quartiers sont allés rejoindre les détritus jetés à la mer pour former le remblai qui grossit chaque jour davantage.

E. de R.



LUDWIG VAN BEETHOVEN
Chants irlandais, écossais et gallois
Julie Kaufmann (soprano), Neues Münchner Klaviertrio.

EN 1809, soit entre la composition de la *Sixième* et de la *Septième Symphonie*, Beethoven reçut une commande inattendue : George Thomson, un Ecossais, lui envoyait le texte de quarante-trois mélodies irlandaises et galloises afin qu'il les arrangeât pour un accompagnement de violon, violoncelle et piano. Ce furent, à l'arrivée, cent soixante-dix chansons britanniques que Beethoven habilla pour Thomson de cette façon.

Julie Kaufmann, Américaine toute simple et à la jolie voix, y a fait son choix. L'intérêt – un peu mince, avouons-le – du résultat vient du contraste entre la sophistication de l'accompagnement et le caractère traditionnel des chansons. Un Beethoven inattendu, en tout cas. *A. Ry.*

★ 1 CD Orfeo C 378 951 A.

CARL ORFF
Carmina Burana
Nathalie Dessay (soprano), Thomas Hampson (baryton), Gérard Lesne (alto), Orfeon Donostiara, Chœur d'enfants Midi-Pyrénées, Orchestre du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction).

EN SON TEMPS, Orff apporta sa réponse à la querelle qui oppose les tenants d'une musique tournée vers l'avenir et prenant le risque d'être difficilement compréhensibles par le public et ceux qui écrivent pour lui, quitte à simplifier leur langage à l'excès. Dans les *Carmina burana*, Orff a rejeté tout ce que les compositeurs sérieux avaient glorifié depuis des siècles. Il a exalté, non sans efficacité, les pulsions rythmiques les plus primitives, usé d'un langage harmonique d'une pauvreté insigne et de mélodies faciles. Cette « esthétique » ne pouvait que plaire aux nazis.

Les *Carmina burana* ont été interprétées par les plus grands chefs d'orchestre – certains refusant quand même de les diriger. L'enregistrement de Jochum (DG) dominait de haut la question. C'est fini ! Plasson prend la tradition à rebours : il utilise des tempos vifs, allège la trame sonore, sculpte de façon à la fois nette et douce le matériau, aidé en cela par un orchestre, des chœurs et des solistes extraordinaires de luminosité, de transparence et de souplesse. En fait, Plasson rend cette musique écoutable. *A. Lo.*

★ 1 CD EMI 7243 5 55392 2.

Des originaux pour l'« honnête mélomane »

Deutsche Grammophon réédite, dans un son admirable, des enregistrements qui ont fait la gloire de son catalogue

LES DISQUES restaient longtemps au catalogue autrefois. Ils avaient le temps de rencontrer suffisamment d'acheteurs pour s'inscrire durablement dans la conscience des mélomanes. Ils n'étaient pas immédiatement rendus obsolètes par de nouvelles publications chez le même éditeur. Les interprètes travaillaient dans la durée, sérieusement épaulés par des directeurs artistiques qui prenaient la mercatique (le marketing) par le bon bout : faire enregistrer la bonne œuvre par les bons interprètes, glisser cette interprétation dans une pochette accompagnée par un texte substantiel et faire en sorte qu'elle soit présente dans les bacs des disquaires. A cette époque, certaines interprétations faisaient figure de grands classiques.

Deutsche Grammophon a eu l'idée d'exhumer les siens dans une série qu'il a baptisée « The Originals ». L'éditeur allemand a repris les illustrations des pochettes d'origine, comme d'autres avant lui, mais il a surtout eu l'idée d'imprimer sur le disque compact lui-même les sillons des 33-tours. Regrettons que Deutsche Grammophon ne soit pas allé au bout de son idée en glissant ces CD dans des pochettes cartonnées, comme EMI vient de le faire pour l'interprétation toulousaine des *Carmina burana* de Carl Orff. Rééditant quelques merveilles de son catalogue, la DGG en a profité pour en rénover le son. Ses ingénieurs ont retravaillé les bandes originales de façon qu'elles sonnent comme si elles avaient été enregistrées hier matin.

Mais quels sont ces disques légendaires ? Les trois concertos pour piano de Bartok, par Geza Anda et Ferenc Fricsay (447 399-2), la *Cinquième* et la *Septième symphonie* de Beethoven, par la Philharmonie de Vienne et Carlos Kleiber (447 400-2), le *Quatrième* et le *Cinquième concerto* de Beethoven, par Wilhelm Kempff et Ferdinand Leitner (447 402-2), le *Concerto pour violon* de Beethoven et le *Cinquième concerto pour violon* de Mozart, par Wolfgang Schneiderhan et Eugen Jochum (447 403-2), la *Symphonie fantastique* de Berlioz, les ouvertures d'*Anacreon* de Cherubini et de *La Muette de Portici* d'Auber, par l'Orchestre Lamoureux et Igor Markevitch (447 406-2), le *Quatuor avec piano op. 25* et les *Ballades* de Brahms, par Emil Gilels et le Quatuor Amadeus (447 407-2), les *Première symphonie* de Brahms et de Schumann (447 408-2), les trois messes de Bruckner, par Jochum (2 CD 447 409-2), la *Symphonie du Nouveau Monde* de Dvorak, par la Philharmonie de Berlin et Rafael Kubelik (447 412-2), le *Concerto pour violoncelle* de Dvorak et les *Variations rococo* de Tchaïkovski, par Rostropovitch et Herbert von Karajan (447 413-2), le *Deuxième concerto pour piano* de Rachmaninov et le *Premier* de Tchaïkovski, par Sviatoslav Richter (447 420-2), *Petrouchka* de Stravinsky, la *Deuxième sonate* de Boulez, la *Septième* de Prokofiev et les *Variations* de Webern, par Pollini (447 431-2), et le premier disque de Martha Argerich auquel sa *Sonate* de Liszt a été ajoutée (447 430-2). Soit effectivement des disques qui se doivent de figurer en bonne place dans la discothèque de l'« honnête mélomane ».

Alain Lompech

ROCK

SUPERGRASS
I Should Coco

SELON LES CAPRICES de la nostalgie, des strates de l'histoire du rock sont remises à jour. Après avoir longtemps pleuré sur les *sixties*, puis ranimé les années 70, on finira bien par regretter les années 80. Plus une semaine aujourd'hui sans qu'un nouveau groupe anglais mime une génération punk qu'il n'a pas connue. Après Elastica, Blur, Compulsion, These Animal Men ou Smash, Supergrass, trio de vingt ans de moyenne d'âge, décalque sans vergogne l'humour subversif et les fulgurances électriques qui dynamitèrent la pop britannique à l'aube des *eighties*. Bizarrement, aux plus fameux modèles du genre – Clash, Sex Pistols, Jam, Stranglers –, ces gamins à rouflaquettes préfèrent les seconds couteaux. *I Should Coco*, premier album craché avec insolence, résonne des voix acides de Magazine ou des Boomtown Rats, des guitares nerveuses de 999, de l'approximation technique des Boys, de la concision mélodique des Buzzcocks. Comme pour mieux afficher leur goût de l'énergie volatile, de l'urgence éphémère. A l'instinct, à toute allure, des titres comme *Caught By The Fuzz*, *Mansize Rooster* ou *I'd Like To Know* retrouvent une verve typiquement britannique faite de style et d'arrogance. Limité, hautement périssable, à consommer – avec délice – dans l'instant. *S. D.*

★ 1 CD Parlophone 7243 8 33350 2-2. Distribué par EMI.

TEENAGE FANCLUB
Grand Prix

MARIANT MÉLODIES LIMPIDES et énergie braillarde, Teenage Fanclub fut longtemps une valeur sûre de la *noisy pop* (pop bruyante) britannique. Leur deuxième album, *Bandwagonesque*, fut le sommet de cette tendance aigre-douce. *Thirteen*, son successeur, tendait vers une lourdeur instrumentale plus conformiste. La frappe plombée du batteur, en particulier, accrochait une enclume à leur finesse harmonique. Le remplacement de ce dernier est sans doute pour quelque chose dans la délicatesse de *Grand Prix*, leur nouvel album. On perçoit aussi une maturité qui les éloigne des décibels au profit d'une écriture plus achevée. Plus aujourd'hui de distorsion ou d'approximation abrasive. Les Ecossais ont travaillé en artisans inspirés. Le groupe n'a jamais caché son admiration pour les grands ancêtres. La perfection pop des Beatles et des Beach Boys, la grâce des Byrds, les fêlures magnifiques de Neil Young ou de Big Star sont des Graal sans doute inaccessibles, mais Teenage Fanclub se donne beaucoup de mal. Soignant chaque pont, bichonnant chaque refrain, laissant ce qu'il faut de rugosité pour vraiment émouvoir. Le frissonnant *Mellow Doubt*, la candeur romantique de *Tears*, l'allure altière de *Sparky's Dream*, la fragilité accrocheuse de *Verisimilitude*, titres vedettes de ce disque lumineux, récompensent leurs efforts. *S. D.*

★ 1 CD Creation 480 492-2. Distribué par Sony.



SERGE REGGIANI
95

CLASSIQUE et charmeur, Serge Reggiani revient sur ses obsessions intimes, les femmes, l'innocence et le temps qui passe, l'absence, la littérature et l'ignominie de l'Histoire – le fascisme, la délation. Claude Lemesle lui a écrit des textes sur mesure, et dirigé cette entreprise musicale d'un classicisme français parfait, tandis que Didier Barbelivien s'est penché sur l'état de la France populaire avec la nostalgie des vieux briscards (*Le 421*, *Monsieur Baudelaire*). Reggiani s'est laissé pousser la barbe, blanche, il a le cheveu en bataille et l'oeil noir, allumé. Par la voix passent les dons de l'acteur, cette facilité à faire rimer les mots, à les mettre en lumière, au-delà des violons et des sérénades. Aujourd'hui installé avec une certaine volupté dans un personnage de septuagénaire indiscipliné et sage à la fois, Reggiani s'épanouit, prend de la distance et ajuste le tir, après le *70 Balais* d'il y a trois ans, plus brouillon. Entre-temps, Reggiani a pris la peine d'écrire à tous ses amis et ennemis, proches ou inconnus, pour leur dire ses sentiments (*Dernier courrier avant la nuit*, éditions Archipel, 240 pages, 98 francs), ses attentes, ses ironies perçantes. En chanson, Serge Reggiani aborde les problèmes de société dans *le Lit de madame*, celui de l'alcoolisme au *Bar de l'arbre sec*, la norme concurrentielle moderne par une méchante *Cour des mirages* (Ferrat n'est pas loin). *Au numéro 103* (Claude Lemesle/Hélène Slimani/Alain Goraguer) est un modèle de réflexion philosophique à la portée de tous. « *Faut-il*, demande Reggiani, *mourir de tout ce que l'on ne vivra plus ?* ». *V. Mo.*

★ 1 CD Trema 710479.

JAZZ

JON HENDRICKS
Boppin'at the Blue Note

A L'AUTOMNE 1958, le chanteur Jon Hendricks inventait le rap avec le compositeur George Russel dans le disque *New York-N. Y.* Hendricks venait aussi d'inventer quelques mois plus tôt le trio vocal avec Dave Lambert et Annie Ross sur un thème de Count Basie. Tous trois ont mis des paroles sur les standards du jazz, ont chanté à plein régime d'incopiables variations à base de « *bap bou bi dou bli bop* ». En passant, Jon Hendricks invente aussi l'humour par l'imitation des solistes du jazz et des textes futés. Les Manhattan Transfer, Double Six, Al Jarreau et Bobby McFerrin lui doivent beaucoup. Bernard Lubat et André Minvielle aussi qui, dans leur gascon « scatrappé », lui rendent le plus sincère des hommages, de musicien à musicien, d'homme de jazz à homme de jazz. Au club Blue Note, Jon Hendricks a amené femme et filles pour chanter avec lui : Wynton Marsalis, Red Holloway et Benny Golson passent par là ; le jeune contrebassiste Ugonna Okegwo (compagnon de Jacky Terrasson) tient une rythmique que les voix ne laissent pas souffler. Ça claque, ça danse, drôle et fou. Un jazz dans la tradition, un bon pas devant ses néocopistes par sa formidable joie d'expression. *S. Si.*

★ 1 CD Telarc 833-20. Distribué par Media 7.

DAUNIK LAZRO, CARLOS ZINGARO, SAKIS PAPADIMITRIOU, JEAN BOLCATO
Peripheria

EN DÉPIT du titre évoquant les marges, on est au cœur de la musique vivante, instantanée, celle où le risque de l'improvisation totale peut amener les plus belles échappées. Les musiques improvisées, souvent caricaturalement ramenées au bruit et à la fureur, peuvent aussi être ces transes tranquilles et apaisées. Le propos de ce quartette n'est pas la course poursuite, mais plutôt une avancée méditative où s'entremêlent des timbres, parfois malaisés à identifier. Quand Lazro (saxophone) et Zingaro (violon) discourent plus vers des extrêmes, des chocs, Papadimitriou (piano) et Bolcato (contrebasse) maintiennent comme un balancement, une imperceptible tension. C'est une musique de résistance aux passivités, une clameur intérieure sans agression, mais non sans la violence de son intégrité. *S. Si.*

★ 1 CD Basta-In Situ IS164. Distribué par Night & Day.



ROOTS RUMBA ROCK
Zaïre Classics 1954-1955

LA RUMBA africaine doit beaucoup à Tino Rossi, dont les albums étaient largement distribués dans les colonies africaines et plaisaient, alors que la musique afro-cubaine revenait en Afrique *via* les marins qui semèrent à travers le monde quantité de biguines, sambas et rumbas à tonalités variées. Dans les années 40, Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa), grand port de l'embouchure du fleuve Zaïre, devint un consommateur friand et inventif de ces rythmes balancés bien vite retransformés. Jalousie, drague, concours d'élégance et faits divers font les heures chaudes des paroles (chantées en lingala) de cette musique puisée à la fois dans le *son montuno* cubain et dans le répertoire traditionnel du *likembe*. Vingt titres publiés par le label Loningisa dans les années 50 ont été regroupés ici, des biguines, des rumbas, *polka piké* et *sebene* (de l'anglais *seven*, un accord) avec guitares, accordéon, trompette ou maracas, chantées par les délicieux Liengo, Kalima Pierre, De Wayon ou Sam Raymond, précurseurs d'un genre qui fait aujourd'hui danser toute l'Afrique. *V. Mo.*

★ 1 CD Cram World CRAW10. Distribué par Crammed Discs.

MUSIQUES DU MONDE

■ **Explorateurs** : *Village Music of Yugoslavia*, le titre de l'un des volumes les plus réussis de la collection Nonesuch Explorers Series, paraît incongru aujourd'hui, mais il correspond à sa date d'enregistrement. Le village (la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la Macédoine, précise le sous-titre actualisé) était bien joyeux en 1968 (1 CD Nonesuch 755972042-2). Dans la même collection, on trouvera un beau résumé de l'art du mbira, le xylophone à pouces du Zimbabwe (enregistrement de 1973, 1 CD Nonesuch 755972054-2), ou encore un enregistrement, effectué en 1976 par David Lewiston au monastère de Khampagar, d'un rituel bouddhiste (1 CD Nonesuch 755972071-2). Distribué par WEA.

CHANSON

■ **La collection Chansophone** qui déniche des trésors oubliés permet de (re)découvrir Annette Lajon (1901-1984), Grand Prix du disque 1936, avec *L'Étranger*, une chanson qui figure parmi les 23 titres (1934-1943) proposés (1 CD Chansophone 149). La Môme Moineau et Gaby Montbreuse partagent le même album (1920-1936, 1 CD Chansophone 147), tandis que les années 30 de Lucienne Boyer (1 CD Chansophone 146) et la carrière de Milton (1 CD Chansophone 148) sont passées en revue avec la rigueur propre à la collection, distribuée par Mélodie.

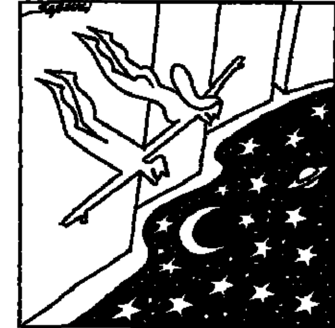
CLASSIQUE

■ **Evgeni Svetlanov et son orchestre d'État de Russie** vont publier, chez Saison russe-Harmonia Mundi, une intégrale des symphonies de Mahler, enregistrée à Moscou. C'est la première fois qu'un orchestre russe enregistre toutes ces symphonies. Si l'on en juge par les interprétations des *Première* et *Sixième* données en France par ce chef, cette intégrale a des chances de bouleverser quelques certitudes.



Les mélodies d'Henri Texier

Le contrebassiste de jazz a formé un nouveau quintette plein d'allant



PREMIER CADEAU, entendre à nouveau le contrebassiste Henri Texier en club après que son Azur Quartet a été demandé par toutes les scènes de France. Texier en club, c'est une présence, une force en mouvement, un chant de musicien qu'il faut vivre au plus près. Texier tonne et gronde, se fait tendre et doux dans ses voyages mélodiques en terres de Bretagne, en quartiers parisiens, en Orient ou vers les deux Amériques. Deuxième cadeau, Texier a mis en route une nouvelle formation, un quintette. Avec le batteur qui lui réussit si bien, Tony Rabeson. Avec les jeunes solistes attentifs, toujours dans l'envie de se dépasser, dont il a pris coutume de s'entourer : Bojan Zulfikarpasic, au piano, Noël Akchoté, qui est partout, à la guitare et Sébastien Texier – le fils, ça fait toujours parler entre deux sets – au saxophone.

★ Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 2 et 3 juin. Tél. : (1) 40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. 78 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Edwyn Collins
Le plus sympathique des contes de fées du moment. Ou comment l'Ecossais Edwyn Collins, auteur, au sein d'Orange Juice ou en solo, de quelques merveilles de pop ironique, a mis fin à des années de vaches maigres par la grâce d'une chanson, *A Girl Like You*, devenue un tube au pays de Johnny.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 18 h 30, le 2 juin. Tél. : 42-31-31-31.

Oumou Sangaré
Grande chanteuse du Wassoulou, la région du sud du Mali qui produit ce que la musique malienne a de plus vivace, de plus socialement critique aujourd'hui, Oumou Sangaré a pris sa place parmi les stars africaines. Altière, brillante, Oumou Sangaré développe une voix ample, des aigus spatieux aux graves de miel, dresse le panégyrique de la femme africaine avec une foi inébranlable.
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 21 heures, le 2 juin. Tél. : 36-68-03-32. Location FNAC, Virgin. 100 F.

« Les Jaloux de la danse » au Théâtre 18
Dans le cadre des Jaloux de la danse, le Théâtre 18, depuis longtemps spécialisé dans les jeunes talents, propose une sélection de chorégraphes très variés. Berettini et Si Mohammed attirent particulièrement l'attention par l'originalité de leurs caractères, de leurs sujets. Quant à Ingeborg Liptay, elle a enthousiasmé Montpellier-Danse 94.
Théâtre Dix-Huit, 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. Mo Guy-Môquet. 20 h 30, tous les week-ends de juin, les 2 et 3, les 9 et 10, les 16 et 17, les 22 et 23. Tél. : 42-26-47-47. De 50 F à 110 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine

NOUVEAUX FILMS

AVEC OU SANS HOMMES
Film américain de Herbert Ross, avec Whoopi Goldberg, Mary-Louise Parker, Drew Barrymore, Matthew McConaughey, James Remar, Billy Wirth (1 h 56).
VO : Forum Orient Express, Dolby, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Champs-Elysées, Dolby, 8e (36-68-66-54) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservations : 40-30-20-10).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservations : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

GRANITZA
Film bulgare de Hristian Notchev, Ilian Simeonov, avec Petar Popyordanov, Marian Volev, Naoum Schopov ; Nicolaï Dugonov (1 h 25).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA HAINE
Film français de Mathieu Kassovitz, avec Vincent Cassel, Hubert Kounde, Saïd Taghmaoui, Karim Belkhadra, Edouard Montoute, François Levantal (1 h 35).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, Dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Le Balzac, Dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservations : 40-30-20-10).

KRIM
Film français d'Ahmed Bouchaala, avec Hammou Graïa, Elisabeth Rose, Philippe Clay, Zakia Tahiri, Mireille Perrier, Jean-Claude Dreyfus (1 h 25).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RÉGION

Une sélection musique, danse, théâtre et art en région

MUSIQUE CLASSIQUE

BORDEAUX
Dialogues des Carmélites
de Poulenc. Isabelle Poulenard (Blanche de la Force), Nadine Denize (la prieure), Isabelle Vernet (la nouvelle prieure), Béatrice Uria-Monzon (Mère Marie), Brigitte Fournier (Sœur Constance), Jean-Bernard Thomas (le chevalier de la Force), Alain Vernhes (le marquis de la Force), Chœur du Grand Théâtre de Bordeaux, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Mark Foster (direction), Pierre-François Heuclin (mise en scène).
Grand Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 14 h 30, le 4 juin ; 20 heures, le 6 juin. Tél. : 56-48-58-54. De 100 F à 300 F.

DIJON
The Sixteen Choir and Orchestra
Purcell : *Welcome Ode, Birthday Ode, O Dive Custos, Funeral Sentences for Queen Mary*. Harry Christopher (direction).
Cathédrale Sainte-Bénigne, place Sainte-Bénigne, 21 Dijon. 20 h 30, le 6 juin. Tél. : 80-30-61-00. De 80 F à 140 F.

FONTEVRAUD
Riccardo Primo
de Haendel. Sandrine Piau, Claire Brua (sopranos), Sara Mingardo, Pascal Bertin (altos), Olivier Lallouette, Roberto Scaltriti (basses), Orchestre Les Talens lyriques, Christophe Rousset (direction).
Abbaye royale, 49 Fontevraud. 21 heures, le 3 juin. Tél. : 41-51-73-52. De 80 F à 100 F.

LILLE
Orchestre national de Lille
Adams : *A Short Ride in a Fast Machine, création française*. Prokofiev : *Concerto pour violon et orchestre op. 63*. Ravel : *Menuet antique*. Bartok : *Le Mandarin merveilleux, extrait*. Daniel Hope (violon), Orchestre national de Lille, James Judd (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, le 9 juin. Tél. : 20-12-82-40. De 110 F à 140 F.
Et le 10 juin, à 20 h 30, à la basilique Notre-Dame de Valenciennes.

NICE
Otello
de Verdi. Frédéric Kalt (Otello), Margaret Jane Wray (Desdemona), Robert Mac Farland (Iago), Jean-Pierre Furland (Cassio), Nadine Chery (Emilia), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, Klaus Weise (direction), William Relton (mise en scène).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paul, 06 Nice. 20 heures, les 3, 6 et 9 juin ; 14 h 30, le 11 juin. Tél. : 93-85-73-36. De 110 F à 290 F.

NÎMES
Carmen
de Bizet. Martine Olméda (Carmen), Daniel Galvez-Vallejo (Don José), Catherine Dune (Micaela), Franck Ferrari (Escamillo), Chœurs et orchestre de l'Opéra d'Avignon et des pays du Vaucluse, François-Xavier Bilger (direction), Robert Fortune (mise en scène).
Théâtre, 1, place Calade, 30 Nîmes. 20 heures, le 9 juin ; 15 heures, le 11 juin. Tél. : 66-36-02-04. De 150 F à 210 F.

STRASBOURG
La Flûte enchantée
de Mozart. Wolfgang Bünten (Tamino), Mireille Delunsch (Pamina), Ludwig Grabmeyer (Papageno), Sophie Marin-Degor (Papagena), Yelda Kodalli (la Reine de la nuit), Hans-Jörg Weinschenk (Monostatos), Chœurs de l'Opéra du Rhin, Aurelius Sängerknaben Calw, Orchestre Philharmonique de Strasbourg, Theodor Guschlbauer (direction), Eric Vigié (mise en scène).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 heures, les 3, 9 et 10 juin ; 16 heures, le 5 juin. Tél. : 88-32-43-10. De 190 F à 460 F.

TOULOUSE
Fedora
de Giordano. Galina Kalinina (Fedora Romanoff), Giorgio Merighi (Loris Ipanov), Rachele Stanisci (Olga Sukarev), Alexandru Agache (Giovanni de Siriex), Jean-Jacques Cubaynes (Gretch), Chœur du Capitole, Orchestre national du Capitole, Maurizio Arena (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 14 h 30, le 4 juin. Tél. : 61-22-80-22. De 110 F à 350 F.

JAZZ

AVIGNON
Jean-Marie Machado
Le pianiste dans l'exercice du solo explore le jazz, la musique contemporaine, des mélodies en forme de comptines enfantines. Organisé par l'Association jazz musiques improvisées (AJMI).
La Manutention, rue Escalier-Sainte-Anne, 84 Avignon. 21 heures, le 8. Tél. : 90-86-08-61. De 50 F à 90 F.

CHALON-SUR-SAÔNE
Batucadaboum
Pierre « Tibou » Guignon et ses compagnons de tambours festifs. Solistes surprises en prime. *Jazz-club, 9, impasse de l'Ancienne-Prison, 77 Chalon-sur-Saône. 20 h 30, le 9. Tél. : 85-48-56-96 ou 85-46-41-36. De 50 F à 70 F.*

LYON
Kent Carter, Itaru Oki, Jacques Lapouge
Le Bar de la Tour rose se met à l'heure d'été. Concerts à 20 heures, ouverture des terrasses vitrées et une formule repas-concert pour apprécier les parfums de la cuisine de Philippe Chavent. Le jazz de recherche et de tendresse du trio Carter-Oki-Lapouge se marie bien à l'esprit du lieu.
Bar de la Tour Rose, 22, rue Bœuf, 69 Lyon. 20 heures, les 8, 9 et 10. Tél. : 78-37-25-90. 300 F formule dîner ou 90 F concert seulement.

MARSEILLE
Jean-Marc Montera Trio
Guitariste fulgurant, chercheur et détourneur de sons dans ses terres marseillaise.
Cité de la musique, cave à jazz, 4, rue Bernard-du-Bois, 13 Marseille. 21 heures, le 12. Tél. : 91-39-28-28. Entrée libre, consommations.

DANSE

DIEPPE
Compagnie Anonyme
Sidonie Rochon : *La Peau dure.*
CAC Jean-Renoir, quai Bérigny, 76 Dieppe. 20 h 30, le 9 juin. Tél. : 35-82-04-43. De 70 F à 90 F.

LYON
Lyon Opera Ballet
Bill T. Jones : *24 Images seconde.*
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 61 Lyon. 20 h 30, les 3, 7, 8, 9 et 10 juin ; 17 heures, les 4 et 11 juin ; 19 h 30, le 6 juin. Tél. : 72-00-45-45. De 75 F à 160 F.

MULHOUSE
Gala
Olivier Viaud : *Loft*. Laura Scozzi : *Zapping Movies. Pascale Murtin*. François Hiffler : *Tour du monde des champs d'amour. Minako Seki. Raimund Driesen*. Yumiko Yoshioka : *Sprünge der Zeitalter. Karim Barouche. Régis Truchy. Ibrahim Dembele*. Hakim Maïche : *Interventions hip hop*. Marco Berrettini : *Buy Art Makes Free, Salomé.* Blanca Li : *Tablao Flamenco.*
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 heures, les 7, 8, 9 et 10 juin. Tél. : 89-36-28-28. De 30 F à 200 F.
Et les 7, 8, 9 juin, à 22 heures, « Le Bal moderne », danses de Mourad Beleksir, Frédérique Chauveaux et Doug Elkins.

THÉÂTRE

BÉTHUNE
L'Homme de paille
de Georges Feydeau, mise en scène d'Alain Barsacq, avec Jacques Brucher et Alain Duclos.
Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. Les vendredi 9 et mardi 13, à 20 h 30 ; le samedi 10, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche 11, à 16 heures. Tél. : 21-56-96-95. Durée : 1 h 40. 65 F et 110 F. Jusqu'au 18 juin.*

CHÂLONS-SUR-MARNE
Festival Furies
avec Le Fil harmonique (Generik Vapeur), Horizon boucher (Carnage Productions), les Piétons, les Sœurs Jacquette, Yannick Jaulin, Les Touristes (Escarlata Circus), Souvenir de Constantinople (Los Galindos), Les Fous du cinoche (Inflammable), Les Héros du travail (Turbulence), Kumulus, Service livraison (Samu), Les Ombres de la nuit (Tout Fou To Fly), Entre l'homme et le sol (étudiants du CNAC) et Histoire de manger (Théâtre du Jard).
Festival Furies, rue Juliette-Récamier, 51 Châlons-sur-Marne. Le jeudi 8, à 17 h 30 ; le vendredi 9, à 17 heures ; le samedi 10, à 15 heures. Tél. : 26-65-90-06. Entrée libre.

LE HAVRE
Péplum
de Jean-Luc Courcoult et Pierre Oréfice, mise en scène de Jean-Luc Courcoult, avec Nathalie Presles, Didier Gallot-Lavallée, Noël Verges-Vergo, Jean-Yves Aschard, Erwan Belland, Stéphane Boure, Patrice Boutin, Johann Cornier, Gérard Court, Christian Cuomo, Lionel Grolier, Arnaud Lesimple, Didier Loiget, Etienne Louvieaux, Karen Maldonado, Pierre Severin et Lazare Torrente (Royal de Luxe).
Le Volcan-Maison de la culture, place Gambetta, 76 Le Havre. Les jeudi 8, vendredi 9, lundi 12, à 19 h 30 ; les samedi 10 et dimanche 11, à 16 heures. Tél. : 35-19-10-10. Durée : 1 h 30. 130 F.

LILLE
Au rayon burlesque
avec *Histoire de Taor Malek, quatrième Roi mage* (Cartoon Sardines), *Le Monde à l'envers* (Chatouille). *Blanche, Aurore et Céleste* (compagnie des Ours).
Le Prato, 62, rue Buffon, 59 Lille. Les mardi 6, mercredi 7, jeudi 8, vendredi 9, à 18 heures. Tél. : 20-52-71-24. 60 F et 90 F.*

LYON
Biennale du Théâtre Jeunes Publics
Les Lions de sable
de Maurice Yendt, mise en scène de Michel Dieuaide, avec Francine Abry, Sylvain Boile-Reddat, Isabelle Cohadon, Alain Gandy, Corinne Meric, Yves Neff, Jacques Pabst et Vincent Puysségur.
Théâtre des Jeunes Années, 23, rue de Bourgogne, 69 Lyon. Le samedi 3, à 20 h 30 ; le mardi 6, à 14 h 30 et 20 h 30 ; les jeudi 8 et vendredi 9, à 14 h 30. Tél. : 78-30-51-51. Durée : 1 h 20. 55 F et 80 F.*
Le pupille veut être tuteur
de Peter Handke, mise en scène de Maurice Yendt, avec Alain Gandy et Vincent Puysségur.
Théâtre des Jeunes Années, 23, rue de Bourgogne, 69 Lyon. Le dimanche 4, à 20 h 30 ; le lundi 5, à 15 heures. Tél. : 78-30-51-51. Durée : 1 h 10. 55 F et 80 F.*
Pompiers
mise en scène de Ted Keijser, avec Loek Beumer, Peter Drost, Jan Elberts, Koos Elfering et Bram Kwekkeboom.
Maison Ravier, 7, rue Ravier, 69 Lyon. Le samedi 3, à 15 heures ; le dimanche 4, à 20 h 30. Tél. : 78-30-51-51. Durée : 1 heure. 55 F et 80 F.*
Le Garçon dans le bus
de Suzanne Van Lohuizen, mise en scène de Michel Dieuaide, avec Vincent Puysségur, Isabelle Rouabah et Annie-Claude Sauton.
Théâtre des Jeunes Années, 23, rue de Bourgogne, 69 Lyon. Le samedi 3, à 17 heures ; le dimanche 4, à 15 heures ; le lundi 5, à 20 h 30 ; le mercredi 7, à 15 heures et 20 h 30. Tél. : 78-30-51-51. Durée : 1 heure. 55 F et 80 F.*
Pinocchio, aïe, tu m'as fait mal
de Marina Allegri et Maurizio Bercini, avec Veronica Ambrosini, Monia Araldi, Mirto Baliani, Fiorenza Battistini, Emiliano Cura, Emanuela Dall'Aglio, Patrizio Dall'Argine, Paola Gallerani, Ilaria Gelmi, Giorgia Gorreri, Andrea Gualerzi, Nicola Isola, Francesca Manfredi, Cristina Mariotti, Silvia Negrotti, Deana Pacini, Luca Piazza et Ivonne Valenti.
Maison Ravier, 7, rue Ravier, 69 Lyon. Les mardi 6 et mercredi 7, à 20 h 30. Tél. : 78-30-51-51. Durée : 1 heure. 55 F et 80 F.*

MARSEILLE
Encore une histoire d'amour
de Tom Kempinski, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Marianne Epin et Jacques Frantz.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. Les samedi 3, mardi 6, jeudi 8, vendredi 9, samedi 10, mardi 13, à 20 h 30 ; le mercredi 7, à 19 heures ; le dimanche 11, à 17 heures. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 2 heures. 95 F et 105 F. Dernières.*

LA ROCHELLE
Chimère
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Bartabas, François Bedel, Shantih Breikers, Manuel Bigarnet, Arnaud Gillette, Laure Guillaume, Claire Leroy, Brigitte Marty, Pierrick Moreau, Jocelyn Petot, Bernard Quental, Etienne Régnier, Eva Schakmundes, Shantala Shivalingappa, Max Soulignac et onze musiciens du Rajasthan.
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17 La Rochelle. Les mardi 6, mercredi 7, vendredi 9, samedi 10, mardi 13, à 21 h 30 ; le dimanche 11, à 17 heures. Tél. : 46-51-54-02. Durée : 2 heures. 145 F. Jusqu'au 18 juin.
Charcuterie fine
de Tilly, mise en scène de l'auteur, avec Roland Amstutz, Juliette Brac, Michèle Gleizer, Samuel Grilli et Antoine Régent.
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17 La Rochelle. Les mercredi 7, jeudi 8, vendredi 9, samedi 10, à 20 h 30. Tél. : 46-51-54-02. Durée : 1 h 10. 120 F.

STRASBOURG
Festival Turbulences. Le Maillon
Entendu des soupirs (aventure)
de Jean Magnan, mise en scène de Christophe Greilsammer, avec Anne Klippstiehl.
Ancienne coopérative des bouchers, 15, rue Principale, 67 Schiltigheim. Les samedi 3 et dimanche 4, à 21 h 30. Tél. : 88-27-61-81. Durée : 1 h 30. 60 F et 90 F.*
Preparadise Sorry Now
de Rainer Werner Fasbinder, mise en scène de Pierre Maillet, avec Paola Comis, Laurent Javaloyes, Mélanie Leray, Pierre Maillet, Philippe Marteau, Valérie Schwarcz et Elise Vigier.
*CREPS, 4, allée du Sommerhof, 67 Strasbourg-Kœnigshoffen. Le samedi 3, à 15 heures. Tél. : 88-27-61-81. Durée : 1 h 45. 60 F** et 90 F.
Je ne suis pas toi (Femmes entre viande fraîche et roses)
d'après Paul Bowles, mise en scène de Barbara Bouley, avec Nathalie Besançon, Catherine Buquen, Gilian Cavan Lynch et Ana Karina Lombardi.
CREPS, 4, allée du Sommerhof, 67 Strasbourg-Kœnigshoffen. Le dimanche 4, à 21 heures ; le lundi 5, à 18 heures. Tél. : 88-27-61-81. Durée : 1 h 25. 60 F et 90 F.*
Et pourtant ce silence ne pouvait être vide...
de Jean Magnan, mise en scène de Françoise Lepoix, avec Claire Lasne, Marie-Paule Sirvent, Sophie Vignaux et Geneviève Yeuillaz.
Pôle-Sud, 1, rue de Bourgogne, 67 Strasbourg-Meinau. Le dimanche 4, à 18 heures. Tél. : 88-27-61-81. Durée : 2 heures. 60 F et 90 F.*

TOULOUSE
Kyôgen
avec Manzô Nomura, Mannojô Nomura, Ryôsuke Nomura, Eikyû Nômura, Tadashi Ogasawara et Akihito Nômura.
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château, 31 Toulouse. Les vendredi 9, samedi 10, mardi 13, à 21 heures. Tél. : 61-42-33-99. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F. Jusqu'au 16 juin.*

ART

AMIENS
Philippe Cognée
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 17 septembre. 35 F.

AVIGNON
Picasso au Palais des papes, 25 ans après
Palais des papes, 84 Avignon. Tél. : 90-27-50-00. De 9 heures à 19 heures ; visite-conférence tous les jours à 14 heures. Jusqu'au 1er octobre.

BEAUNE
Marey
Chapelle de l'Oratoire, 75, rue de Lorraine, 21 Beaune. Tél. : 80-24-70-91. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre. 12 F.

BOURG-EN-BRESSE
Gustave Doré
Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01 Bourg-en-Bresse. Tél. : 74-45-39-00. De 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Visites commentées dimanche 4 juin ; 2 juillet, 6 août, 3 septembre à 15 h 30 ; mardi 13 juin, 11 juillet à 18 heures. Jusqu'au 3 septembre. 13 F.

CAEN
Vienne, les tournants du siècle : on peut bien sûr tout changer
FRAC de Basse-Normandie, abbaye aux Dames, place Reine-Mathilde, 14 Caen. Tél. : 31-06-98-75. De 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 juin.

CAMBRAI
Louis Cane, Daniel Dezeuze, Claude Viallat
Musée municipal, 15, rue de l'Epée, 59 Cambrai. Tél. : 27-82-27-90. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 9 juillet.

CANNES
Art Jonction Cannes 1995
Palais des festivals et des congrès, Esplanade Georges-Pompidou, 06 Cannes. Tél. : 92-99-88-00. De 15 heures à 23 heures ; dimanche et lundi de 12 heures à 22 heures. Du 4 juin au 8 juin. 40 F.

CASSEL
James Ensor (1860-1949)
Musée d'art et d'histoire, Grand'Place, 59 Cassel. Tél. : 28-40-52-85. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Du 3 juin au 1er septembre.

LE CATEAU-CAMBRÉSIS
Matisse par Cartier-Bresson
Musée Matisse, palais Fénelon, 59 Le Cateau-Cambrésis. Tél. : 27-84-13-15. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 octobre.

COLMAR
Hélion, la figure tombée
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 89-20-15-50. De 9 heures à 18 heures. Du 3 juin au 3 septembre. 28 F.

DOUAI
Louis Cane, Daniel Dezeuze, Claude Viallat
Musée de la Chartreuse, 130, rue Chartreux, 59 Douai. Tél. : 27-87-17-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; dimanche de 10 heures a 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 juillet. 12 F.

EVREUX
Christian Bonnefoi
Musée d'Evreux-ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau, 27 Evreux. Tél. : 32-31-52-29. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et dimanche matin. Jusqu'au 18 juin.

FRÉJUS
Seton Smith
Le Capitou-Centre d'art contemporain, ZI du Capitou, 83 Fréjus. Tél. : 94-40-76-30. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 juin.

LOCMINÉ
Harald Klingelhöller
Domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 97-60-44-44. De 10 heures a 18 heures. Du 15 juin au 15 septembre de 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre.
La Figure et le lieu
Domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 97-60-44-44. De 10 heures à 18 heures. Du 15 juin au 15 septembre de 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juillet.

MARSEILLE
L'Esprit Fluxus
Musée d'art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 juin.

MEYMAC
Patrice Carré, Eric Duyckaerts
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 juin.

MONTPELLIER
Rétrospective Jean Hugo (1894-1984)
Pavillon du Musée Fabre, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. Tél. : 67-60-43-11. De 10 heures à 19 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 septembre. 25 F.

NANTES
Per Kirkeby
Musée des beaux-arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'a 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 septembre. 30 F.

NÎMES
Pablo Picasso-premier regard sur une collection
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 3 septembre.

QUIMPER
Léa Lublin
Le Quartier, centre d'art contemporain, place du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 11 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août.

RENNES
Laboratoires : Damien Hirst, Fabrice Hybert, Kiki Smith
Galerie Art & Essai, université Rennes 2, 6, avenue Gaston-Berger, 35 Rennes. Tél. : 99-33-50-85. De 14 heures à 17 heures. Fermé dimanche et lundi de 13 heures à 18 heures ; samedi. Jusqu'au 30 juin.

ROCHECHOUART
Bustamante, Balkenhol, Kuntzel, Schütte, Gonzalez-Torres, Ruff
Musée départemental d'art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 14 heures à 18 heures. Fermé lun et mardi. Jusqu'au 30 juin.

ROUEN
Vienne, les tournants du siècle : Klimt, Schiele, Kokoschka
Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 août. 25 F.

SAINT-ÉTIENNE
Tony Smith
Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 19 juillet. 26 F.

TANLAY
Henri Michaux, Aurélie Nemours
Centre d'art contemporain, le château, 89 Tanlay. Tél. : 86-75-76-33. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er octobre.

TOULON
Vincent Bioulès : parcours 1965-1995
Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83 Toulon. Tél. : 94-93-15-54. De 13 heures à 19 heures. Fermé fêtes. Jusqu'au 30 novembre.
(*) Tarifs réduits.





La FPPR réclame un ministère de la communication

RÉUNIS en assemblée générale, jeudi 1er juin, à La Baule, les membres de la Fédération de la presse périodique régionale (FPPR), qui regroupe trois cent cinquante journaux répartis entre le Syndicat de la presse hebdomadaire régionale (SPHR), le Syndicat national de la presse judiciaire et le Syndicat national des publications régionales, ont manifesté leur désappointement devant l'absence de ministre de la communication dans le gouvernement de M. Juppé. Ils ont adopté un texte qui souligne que *« la place de l'écrit dans le paysage informatif français méritait plus que jamais d'être défendue. Dès lors, la disparition d'un département ministériel en charge de veiller au maintien de l'équilibre entre l'écrit et les autres formes de communication constitue un handicap supplémentaire »*. La FPPR demande donc le rétablissement d'un ministère compétent pour les problèmes de la presse, dans lequel elle pourra trouver un avocat de l'écrit.

■ **GRÈVE** : la rédaction des *Dernières Nouvelles d'Alsace* (*DNA*) a suspendu, jeudi 1er juin, la grève entamée mercredi 31 mai, dans l'attente de négociations avec la direction mardi 6 juin. En contrepartie, les responsables de ce quotidien, qui appartient à Philippe Hersant, ont accepté d'étudier les principales revendications des rédacteurs (sous-effectif, augmentations de salaires). C'est la première fois depuis 1981 qu'une grève des rédacteurs empêche la sortie du journal pendant deux jours. – *(Corresp.)*

La presse investit le multimédia

Face à l'augmentation du prix du papier et à l'érosion des ventes, les éditeurs de journaux cherchent de nouveaux secteurs de diversification

LE 48e CONGRÈS de la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ) et le deuxième forum international des rédacteurs en chef, qui ont eu lieu en même temps à Paris, du lundi 29 au mercredi 31 mai, ont montré que les responsables de la presse écrite des pays industrialisés partageaient les mêmes préoccupations. L'annonce des chiffres de diffusion pour 1994, qui confirment la tendance du déclin du lectorat, comme l'augmentation du prix du papier depuis le début de l'année n'encourageaient pas les éditeurs à se montrer optimistes (*Le Monde* du 31 mai).

Cette brusque flambée du prix du papier a conduit la Fédération à voter une résolution pour dénoncer *« les effets dramatiques des augmentations du prix sur la santé économique des entreprises de presse »*. *« Ces augmentations aboutiront inévitablement à une réduction du nombre de journaux et les publications à faible diffusion risquent de disparaître »*, poursuit la FIEJ, qui fait remarquer aux producteurs de papier que *« ces fortes hausses vont saper la base de leur commerce »*, car elles conduisent à accentuer *« la diversification des journaux dans des formes électroniques de distribution de l'information »*.

Une diversification qui semble, cette année, bien engagée. Une fois de plus, la question des journaux électroniques et des développements du multimédia a dominé les débats, comme cela avait été le cas lors du précédent congrès, en 1994, à Vienne. Mais les projets étaient plus concrets, plus avancés et les questions soulevées plus précises. Tout le monde est à peu près d'accord pour penser que les journaux doivent se lancer dans cette aventure électronique, mais les avis divergent sur le rythme à suivre. En tout cas, le multimédia n'est plus considéré comme un monstre qui va engloutir des tonnes de papier, mais plutôt comme un complément des journaux.

« Vos lecteurs sont des SDF numériques, ils ont plus de trente ans », a lancé Nicolas Negroponte, le directeur du Laboratoire des médias de l'Institut de technologie du Massachusetts et l'un des spécialistes de l'avenir électronique. Le vieillissement du lectorat était également au cœur des préoccupations. Et la reconquête de la génération Nitendo vers la lecture passe vraisemblablement par l'écran. Des éditeurs ont expliqué que le *Nando*, le journal électronique du quotidien américain de Caroline du Nord, *News and Observer*, est gratuit pour les écoles.

« UNE RENAISSANCE DU TEXTE »

Pour Nicholas Negroponte, les nouveaux médias vont permettre une *« renaissance du texte »*. Mais à qui profitera-t-elle ? La question des ressources pour les journaux a été aussi clairement posée. Pour M. Negroponte, *« il faut oublier que l'information pourrait faire gagner de l'argent »*. Elle sera selon lui gratuite sur Internet. Les ressources viendront de la publicité et des transactions (ventes par correspondance, petites annonces, etc.) qui seront permises par les réseaux informatiques.

« A qui appartiendra la première page ? », s'est demandé Don Brazeal, responsable du *Digital Ink*, édition numérique du *Washington Post*. Aux éditeurs ou aux fournisseurs de réseaux et de technologies ? Selon M. Brazeal, tel qu'il fonctionne, le modèle économique des services en réseaux n'est pas viable pour les journaux. *« L'éditeur reçoit une toute petite proportion des recettes, la plus grosse part allant aux fournisseurs de réseaux. La quantité de recettes qui va aux éditeurs ne couvrent pas le coût des investissements. »* Les fournisseurs de contenu doivent contrôler la qualité de l'information, mais doivent aussi avoir un accès direct aux publicitaires.

Le directeur du journal suisse, *Le Nouveau Quotidien*, Jacques Pilet, partage nombre des analyses de M. Brazeal. Face au *« mirage technique, il ne faut pas se perdre dans les détails et oublier l'essentiel : le contenu de l'information. Nous ne devons pas livrer nos rédactions aux bavards électroniques »*. *« L'enjeu économique est trop peu débattu*, a-t-il ajouté, *il y a des divergences entre les éditeurs et les fournisseurs de contenus qui pratiquent souvent le dumping »*, car *« on ne pourra pas continuer à utiliser Internet au même prix »*. Les éditeurs de journaux s'engagent sur les autoroutes de l'information, mais pas à n'importe quel prix.

Alain Salles

La direction de TF1 supprime l'émission de Christophe Dechavanne

« CHRISTOPHE DECHAVANNE est un accident industriel. » C'est en ces termes que Patrick Le Lay, PDG de TF 1, a décrit, jeudi 1er juin, au cours d'une conférence de presse consacrée aux comptes 1994, les audiences insuffisantes de « Coucou ! ». Il ne s'agit pas pour lui d'user de termes méchants, mais de se livrer à une analyse glacée des courbes d'audience rapportées aux recettes publicitaires sur la tranche horaire capitale de *« l'avant 20 heures »*. Devenu une gêne, l'animateur de « Coucou ! » n'a pas été prévenu et a, semble-t-il, appris son éviction de l'antenne par les médias. Il sera remplacé par des fictions. Plusieurs pilotes sont à l'étude dont trois seront confiés aux maisons de production respectives de Philippe Bouvard, Thierry Ardisson et Marie-France Brière.

TF 1 a annoncé la *« remise en chantier »* de cette tranche horaire capitale pour ses recettes publicitaires, le jour même de la présentation de ses comptes et de sa stratégie. L'an dernier, TF 1 a ainsi réalisé une part d'audience moyenne (foyers) de 39,2 %, contre 41,1 % en 1992. La part d'audience a atteint 40,7 % chez les ménagères de moins de 50 ans, contre 40,2 % en 1992, et 40,9 % chez les 15/34 ans, contre 37,4 % en 1992.

Pour la saison 1995-1996, les objectifs sont raisonnables : TF 1 vise une audience comprise entre 36 et 38 % sur la totalité des téléspectateurs (individus de 4 ans et plus). Sur les cibles « jeunes », la part d'audience recherchée est de 38 % à 40 % pour les ménagères de moins de 50 ans et de 38 % à 41 % pour les 15/34 ans.

Côté recettes, TF 1 a encaissé plus de 10 milliards de francs de recettes brutes en 1994, ce qui représentait 54,3 % du marché publicitaire de la télévision. La première chaîne est toutefois vivement concurrencée par France Télévision d'un côté et M 6 de l'autre. Sur les quatre premiers mois de l'année, TF 1 profite de la croissance du marché publicitaire, mais sa part de marché tombe à 53 %. Patrick Le Lay impute, une fois de plus, cette légère régression aux pratiques publicitaires de France Télévision en général et à celles de France 3 en particulier, dont les recettes brutes ont augmenté de 50 % sur les quatre premiers mois de l'année. Accusant à nouveau le service public de dumping, les dirigeants de la première chaîne entendent bien réclamer *« un nouvel arbitrage »* au gouvernement. En termes très durs, Patrick Le Lay a évoqué une *« démission de l'Etat »* vis-à-vis du *« management du service public agissant sans l'ombre d'une barrière »*.

Pour 1994, la chaîne avait déjà annoncé une hausse de 18 % du bénéfice net (542 millions de francs contre 459 millions en 1993), un chiffre d'affaires à 8,424 milliards de francs contre 7,759 milliards en 1993. Pour l'année, le groupe Bouygues a fixé un objectif de chiffre d'affaires de 8,9 milliards de francs, dont 350 millions de plus pour la publicité.

Y. M.

VENDREDI 2 JUIN

TF 1

13.40 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Dallas.**
15.20 **Série : La loi est la loi.**
16.15 **Jeu : Une famille en or.**
16.50 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : Les Garçons de la plage.**
17.55 **Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
18.25 **Série : K 2000.**
19.20 **Magazine : Coucou !**
19.50 **Le Bébête Show** (et 1.40).
20.00 **Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.**

20.45 **Téléfilm : Une femme dans la tempête.** De Bernard Van Effenterre.
22.30 **Magazine : J'y crois, j'y crois pas.** Avec Serge Lama, Sheila, le professeur Barnard, Michel Montignac. Fantômes et télékinesie : quelles sont les preuves ? Le banc d'essai : moins cinq kilos avant l'été.
0.45 **Série : Paire d'as.**
1.45 **Journal, Météo.**
1.55 **Programmes de nuit.** Histoires naturelles (et 5.05) ; 3.40, L'Aventure des plantes ; 4.20, Passions ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

13.45 **Sport : Tennis.** En direct de Roland-Garros : Internationaux de France.
19.10 **Flash d'informations.**
19.15 **Studio Gabriel.** Invité : Jean-Yves Lafesse.
19.50 **Bonne Nuit les petits.** Voici la fin de la journée.
19.59 **Journal, Tennis, Météo, Point route.**

20.55 **Série : RG.** Aventure à Berlin, de Thomas Jacob.



22.35 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Jérusalem. Invités : Ami Bouganim ; Mikhal Govrin ; Rafiq Khoury ; Marc-Alain Ouaknin ; Marcel Sigrist.
23.45 **Variétés : Taratata.**
1.00 **Les Films Lumière** (rediff.).
1.05 **Journal, Météo, Journal des courses.**
1.35 **Magazine : Côté court.**
1.40 **Programmes de nuit.** Mic top ; 2.35, Internationaux de France de Roland-Garros, match du jour (rediff.) ; 4.05, Nomades à la verticale ; 4.35, 24 heures d'info ; 4.55, Jeu : Pyramide (rediff.) ; 5.20, Jeu : les Zamours (rediff.) ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

13.55 **Magazine : Vincent à l'heure.**
15.00 **Flash tennis** (et 16.00, 17.20, 18.15).
15.10 **Série : Simon et Simon.**
16.10 **Les Minikeums.**
17.35 **Une pêche d'enfer.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *L'Etrange animal du Nord*, de Lars Gustafsonn.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.08, Journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.42 **Magazine : Côté court.**
20.45 **Consomag.**

20.55 **Magazine : Thalassa.** Les Sorciers du sillage, de Dominique Pipat, Bernard Rubinstein et Robert Pauly.
21.55 **Magazine : Faut pas rêver.** Invité : Philippe Caubère. France : La Citadelle de l'Aigoual. Thaïlande : Les Petits Princes du triangle d'or. Paraguay : Les Mennonites.
23.00 **Météo, Journal.**
23.25 **Magazine : Strip-tease.**
0.20 **Magazine : L'Heure du golf.** Championnat de la PGA au Wentworth Golf Club.
0.50 **Musique Graffiti.** *Don Giovanni* (extrait), de Mozart, par Ruggiero Raimondi ; Portrait de Don Juan, par Los Divinos, Lola Freco, danse, Miguel Zanetti, piano, Maria Teresa Gomes, violon (15 min).

M 6

13.25 **Téléfilm : La Chute d'Al Capone.** De Michael Pressman.
15.10 **Boulevard des Clips** (et 1.15, 6.25).
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.30 **Série : Classe mannequin.**
18.00 **Série : Wolff, police criminelle.**
19.00 **Série : Robocop.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Capital** (et 23.35). Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 **Téléfilm : Retour dans les rues de San Francisco.** De Mel Damski.
22.45 **Série : Aux frontières du réel.** Masculin féminin.
23.45 **Magazine : Secrets de femme.**
0.05 **Dance Machine Club.**
3.00 **Rediffusions.** Fréquenstar ; 3.55, Top Models, oh la la ! ; 4.50, La Tête de l'emploi ; 5.25, Portrait des passions françaises (L'amour) ; 5.50, Fanzine.

CANAL +

13.35 **Cinéma : Sauvez Willy.** □ Film américain de Simon Wincer (1993).
15.25 **Documentaire : Les Allumés...** Pan Man, de Barthélémy Fougea.
15.50 **Surprises** (et 17.55).
16.00 **Cinéma : Le Ballon d'or.** ■ Film franco-guinéen de Cheik Doukoure (1993).
17.30 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
18.00 **Canaille peluche.** Mot.

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.30 **Jeu : Pizzarollo.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**

20.35 **Téléfilm : Gentleman tricheur.** De John Flynn.
22.10 **Série : Babylon 5** [7/22]. Leçon de tolérance.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Beaucoup de bruit pour rien.** ■ Film britannique de Kenneth Branagh (1992).
0.48 **Pin-up** (rediff.).
0.50 **Cinéma : Par le fer et par le feu.** ■ Film franco-italien de Fernando Cerchio (1961).
2.30 **Cinéma : Love Field.** ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1993, v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 ▶ **Défi.** Le syndrome de la poupée Barbie.
14.00 **Détours de France.** Les guinguettes (rediff.).
15.00 **Pas normal !**
15.30 **Qui vive** (rediff.).
15.45 **Allô ! La Terre.** Le bouvie [5/5].
16.00 **La Preuve par cinq** (rediff.).
16.35 **Inventer demain.**
16.45 **Cours de langues vivantes.** Anglais.
17.00 **Jeunesse.** Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 **Les Enfants de John.**
18.00 **Question de temps.** La coopération internationale.
18.15 **Ma souris bien-aimée.** Base de données cinéma, avec Thierry Lhermitte.
18.30 **Le Monde des animaux.** Le Rêve secret du lamentin.
18.55 **Le Journal du Temps.** (rediff.).

Arte

19.00 **Magazine : Confetti.** La réincarnation : un cas étrange.
19.30 **Documentaire : En caravane vers Petra.** D'Helga Lippert.
20.30 **8 1/2 Journal.**

20.40 **Téléfilm : Muriel fait le désespoir de ses parents.** De Philippe Faucon.
22.05 **Magazine : Archimède.** Agressions et agressivité. Les guerriers en colère ; A la recherche du gène de l'agressivité ; Les enfants et l'agressivité ; Jeux et violence, jeux avec le feu ? ; Le livre du mois : Stéphane Bourgoin (*Serial Killers, enquête sur les tueurs en série*) ; Portrait de Giovanna Camerino : le gène de la féminité.
23.05 **Cinéma : La Charrette fantôme.** ■■■ Film suédois de Victor Sjöström (1920, N., muet).
0.35 **Magazine : Algérie maintenant.** Proposé par Patrice Barrat, réalisé avec des journalistes algériens.
1.35 **Court métrage : Un mur dans la ville.** De Danny Nokio Verete (rediff.).
2.15 **Cinéma d'animation : 7e Art bis.** Proposé par Louisette Neil [2]. Bêtes et méchants. High Noon ; Slim Pickin's ; Murder ; Outrages, de Phil Molloy ; Thanksgiving, de Ken Wallace ; Jeu de coudes, de Paul Driessen (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. 20.30 Evasion. 21.00 L'Hebdo. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. 0.00 Intérieur nuit. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 Cocafé. De Jean-Michel Rodrigo et Jean-Claude Bonvallet. 20.35 Les Enfants du voyage. De Dominique Maudair et Laurent Chevallier [3/3]. Les Bêtes de cirque. 21.30 Vendanges, histoire mondiale du vin. De Michael Gill [1/13]. Naissance du vin. 22.00 Les Faiseurs de veuves. De Nigel Evans. 22.55 Soudain, l'été dernier, Christian Lacroix. De Jean-Michel Gravier et Daniel-Henri Maillot. 23.50 La Mort en face. De William Karel [2/3]. La Machinerie du meurtre en masse. 0.45 Ballerina. De Derek Bailey [2/4]. L'Alchimie de la danse (65 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 1.00). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.30). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Ballet : L'Age d'or. De Dimitri Chostakovitch. Enregistré au Bolshoï à Moscou en 1987 (120 min).

CANAL J 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino : C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Futé-rusé ; 18.30, Spécial MIFA ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invitée : Madeline Kahn (30 min). 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Au nom de la loi. 21.50 Destination séries. 22.20 Chronique moscovite. 22.25 Série : Dream On. Vengeance féminine. 22.50 Série : Seinfeld. 23.15 Country Box. 23.40 La Semaine sur Jimmy. 23.50 Série : New York Police Blues. 0.40 Série : Michel Vaillant. (30 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Le Grand Chaparral. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série. Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Code Quantum. Les Tuniques bleues. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM Mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 Concert. Fabe. Enregistré le 2 février 1995, à Cannes. 22.00 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 19.00 Music Non-Stop. 20.00 Unplugged Collection. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.45 Cyclisme. Résumé. Tour d'Italie. 20e étape : Briançon-Gressoney Saint-Jean. 20.00 Basket-ball. Championnat de France : les temps forts de la saison. 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. Internationaux de France. Les quatre meilleures rencontres du jour. 23.00 Motors. 1.00 Eurosportnews (15 min).

CINÉ CINÉFIL 18.00 C'est donc ton frère. ■■ Film américain de Harry Lachman (1936, N.). 19.10 Echec à la dame. ■ Film américain de Gregory Ratoff (1939, N., v.o.). 20.30 Fantômas. ■ Film français de Paul Fejos (1932, N.). 21.50 Trois meurtres. ■ Film britannique de Wendy Toyes, David Eady, GM O'Ferrall (1954, N., v.o.). 23.35 Amour et swing. ■ Film américain de Tim Whelan (1943, N., v.o.).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Téléfilm : Doux oiseau de jeunesse. De Nicolas Roeg (1989) avec Elisabeth Taylor, Mark Harmon. 20.10 Le Nouveau Bazar de Ciné cinémas. 21.00 Eclair de lune. ■ Film américain de Norman Jewison (1987). 22.40 Obsession. ■■ Film américain de Brian De Palma (1976). 0.15 L'Etrange Histoire du juge Cordier. ■ Film américain de Reginald Le Borg (1962, 95 min).

RADIO

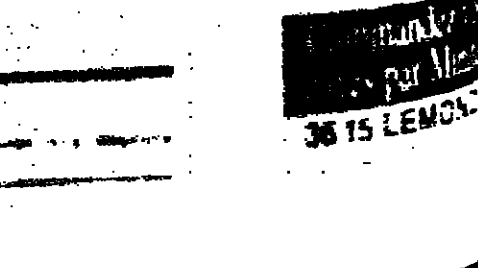
FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Lydie Dattas (Le Livre des anges). 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. Les greffes. 3. L'établissement français des greffes. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La flûte : pouvoirs et magie. 5. L'art de suspendre le temps. 20.30 Radio archives. Anne Frank. 21.28 Poésie sur parole. Les poètes d'Afrique du Sud (5) (rediff.). 21.32 Musique : Black and Blue. Chew Berry le Mâchouilleur. Avec Lucien Malson. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes. 0.05 Du jour au lendemain. Marcel Schneider (Ce que j'aime). 0.50 Coda. Les métissages d'Angoulême, 1975-1995 (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand. En direct de l'ancien Opéra de Francfort, par le Chœur de la radio de Budapest et l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Dimitri Kitaïenko, Ulrike Sonntag, soprano, Ingeborg Danz, alto, Herbert Lippert, ténor, Franz-Josef Selig, basse : Symphonie no 2 Saint Florian, de Schnittke ; Harmonia coelestis (extraits), d'Esterhazy ; Te Deum, de Bruckner. 22.25 Dépêche-notes (rediff.). 22.30 Musique pluriel. Etudes pour piano mécanique, de Nancarrow ; Birds in the Morning pour flûte et orchestre, de Bergman, par l'Orchestre symphonique de la Radio finlandaise, dir. Leif Segerstam, Mikael Helasvuo, flûte. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres d'Antheil, Brahms, Grieg. 0.00 Jazz club. Concert donné le 1er juin, au Jazz-club Lionel Hampton de l'Hôtel Méridien, à Paris, par le pianiste Mulgrew Miller avec Steve Nelson, vibraphone, Steve Wilson, saxophone, Pichie Goods, contrebasse, Yoron Israël, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Spécial municipales », en direct de Nantes (« Le Téléphone sonne »).

La direction de TF1 supprime l'émission de Christophe Dechavanne



La caméra explore les années noires

Pour France 2, Alain de Sédouy a filmé la difficulté pour une famille du Limousin d'évoquer la vie à l'ombre du maréchal Pétain

TOUTES les familles ont probablement connu ce moment-là. L'instant où le non-dit se brise sur un mot. En une seconde, une frontière invisible s'érige entre celui qui croit avoir dit une banalité et l'autre qui prend, avec stupeur, la mesure du gouffre qui se révèle au-delà de l'apparente harmonie du déjeuner dominical. C'est cet instant-fracture que saisit la caméra de Michel Follin et Alain de Sédouy, dans la *« chronique des années noires en Limousin »*, diffusée dimanche 4 juin par France 2. Tourné l'an passé, le film réussit à fondre avec cohérence les images d'archives et le présent. Il donne aussi du contenu à ce phénomène brumeux appelé *« contexte »*, souvent invoqué, comme le fit François Mitterrand, pour expliquer les trajectoires individuelles et limiter la prétention de ceux qui n'y étaient pas à en juger.

Le déjeuner dominical réunit la famille Cibot. Le père, l'oncle, la tante, et le grand-oncle de Marie-Josèphe, étudiante en histoire à Limoges, héroïne du documentaire. Elle conduit l'enquête au sein de sa famille et d'une région où pétainisme et résistance ont pris une intensité particulière. Elle se lance, sans arrière-pensées, presque sans autres connaissances historiques que la légende complaisante reconstruite par la France de l'après-guerre. Marie-Josèphe n'avait jamais eu la curiosité de confronter le récit du grand-oncle avec des lectures moins indulgentes. Ce jour-là, on ressort les photos. Quand Pétain est venu à Limoges en juin 1941, l'enfant, là, qui présente les clefs de la ville, c'est un Cibot.



L'apprentie historienne interroge les personnalités de la région. Roland Dumas, dont le père a été tué dans une action de représailles, Marcel Rigout, ex-maquisard FTP. Elle découvre que les ressorts droite-gauche ont été déterminants dans l'engagement des uns et des autres. La confusion des souvenirs du grand-oncle tranche avec la précision de ceux de Thérèse Menot, une employée d'usine où l'on sabotait les moteurs d'avion. Déportée à Ravensbrück, Thérèse Menot a survécu, la rage au coeur, parce qu'elle voulait rentrer et dire. De retour à l'usine, elle est venue saluer ses anciens collègues. Elle n'a pas franchi la porte, toutes les têtes étaient baissées.

LENTE DÉSILLUSION

C'est le portrait le plus saisissant que trace le film, le plus douloureux aussi, celui de la majorité silencieuse, confiante en Pétain, qui gardera bonne conscience envers et contre tout : *« Comme tu sais que tu ne peux pas faire grand-chose, tu ne fais rien. Tu subis. »* De braves gens respectueux de l'autorité, ballottés par l'Histoire, comme Denise, un concentré d'époque.

Née d'un père communiste, épouse d'un Croix-de-Feu, elle a été secouriste au Comité ouvrier de secours immédiat (COSI) qui réquisitionnait les biens juifs. Elle n'a rien compris, ne peut toujours pas employer les mots et continue à dire que des *« messieurs »* sont venus, là où il s'agit de miliciens. Et elle a souffert, toute sa vie, de n'être pas comprise.

La lente désillusion de Marie-Josèphe suit la chronologie. Après guerre, le héros de la résistance, Georges Guingouin, qui signait *« le préfet du maquis »*, devient maire de Limoges, mais, dès les élections de 1947, c'est la restauration. Puis viennent les mots du père. Pétain, après tout, n'invoquait que *« les valeurs éternelles »*. Il dit qu'il y a eu des *« dérives »* quand *« on a foutu les francs-maçons et les juifs en prison »*. Et ajoute qu'il a basé sa vie sur son pays, son travail et sa famille. Marie-Josèphe consulte son collier de perles. On la sent hésitante, nouée, prisonnière.

Depuis le tournage, elle a abandonné ses études d'histoire. Elle est restée du côté de son père. Mais elle a entrepris un mariage qui ressemble à un refuge, après une investigation douloureuse comme une introspection trop poussée.

Corine Lesnes

★ « Chronique des années noires en Limousin », France 2, dimanche 4 juin à 22 h 40.

Emotions

par Agathe Logeart

CELA ARRIVE par surprise, on n'y peut rien. On est là, tranquillement, à l'abri dans sa maison. La nuit est tombée, il fait bon. Parfois, on s'ennuie un peu devant la télévision allumée, que l'on regarde d'un oeil vagabond. On picore d'une chaîne à l'autre. Rien n'accroche vraiment, on ne sait pas où se poser. La ronde des chaînes s'enchaîne, au bout du bouton de la *zappeuse*. On monte et remonte l'échelle des numéros, de haut en bas puis de bas en haut, en une répétitive gymnastique. La démarche est paresseuse. C'est comme feuilleter un journal sans jamais s'arrêter sur une page : les caractères restent flous, et ne surnagent que les titres. Les images se mêlent, en un patchwork confus. Salé-sucré, chaud-froid, l'écoeurement guette quand, tout à coup, allez savoir pourquoi, on reste bloqué là, sur une émotion que l'on ne se connaissait pas et qui chavire.

C'est loin, les îles Sakhaline, une autre planète en vérité, dont ces jours-ci avec parcimonie on nous avait montré quelques rares images. La terre y avait tremblé très fort, hachant menu les maisons, enterrant les vivants dans le froid glacial du bout du monde. Comme on ne peut pas s'alanguir sur tous les malheurs de la Terre, et qu'il faut bien choisir dans la profusion des catastrophes, il faut avouer qu'on ne s'y était guère intéressé. Et puis, après cinq jours de ce cauchemar lointain, a surgi la tête blonde d'un petit garçon, et ses yeux incroyablement bleus. On l'a cru mort d'abord, quand il nous a regardés. Son regard venait du royaume des morts, et il n'était pas tout à fait sûr d'être vivant. Ces yeux-là ont poignardé notre indifférence, le confort de notre maison. Ils ont balayé les fleurs du balcon, la douce lumière d'une lampe, la parcimonie de nos émotions. On a eu des envies imbéciles, le prendre dans nos bras, le réchauffer de caresses, dire au sauveteur qui s'acharnait à le dégager de sa gangue de béton, d'au moins lui parler, de poser une main sur sa joue. Quand, enfin, on l'emporta dans une couverture, les yeux bleus nous regardaient encore.

On n'était pas quitte, pour autant. Depuis une dizaine d'années, une femme vit en Belgique entourée de ses trois enfants dans l'ombre portée d'une séropositivité qui refuse de se transformer en sida. « Envoyé spécial », sur France 2, nous a conduits dans la chaleur de leur maison et de leur tendresse partagée, de leur inébranlable solidarité. La tendresse, la force de caractère pouvaient-elles avoir le pouvoir miraculeux de faire reculer la maladie ? Ils sont beaux, intelligents, ils s'aiment, cela suffirait-il ? Le téléphone a sonné. C'était la grand-mère qui avait vu la veille une émission de télévision à laquelle avait participé sa fille. *« C'était bien, maman ? Ah ! tu pleures... »* La mère solide était redevenue petite fille fragile. Et c'est dans les bras de sa propre fille qu'elle est allée nicher son trop-plein d'émotion. Nos yeux se sont mis à picoter. Ce n'était pas notre histoire, mais une nouvelle fois, elle nous frappait en plein coeur.

SAMEDI 3 JUIN

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Des Chrétiens parmi d'autres, de Bernard Gouley et Franz-Yves Marescot.
13.50 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.50 Série : Agence tous risques.
15.45 Série : Cannon.
16.35 Divertissement : Vidéo gag.
16.50 Sport : Rugby. En direct de Pretoria. Coupe du monde : Ecosse-France.
18.35 Trente millions d'amis.
19.05 Série : Melrose Place.
20.00 Journal, Rugby, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. *Avec Francis Perrin, Guy Montagné, Carlos, Amanda Lear, Sim, Evelyne Leclercq, Philippe Castelli, Thierry Roland, Jacques Pradel, Pierre Bellemare, Macha Meril.*
22.45 Magazine : Ushuaïa. Mer Rouge, des Jeeps sous l'eau. Danse avec le pil, de Patrick Passe ; Kyaiktiyo, pèlerinage au rocher d'or, de Bernard Guerrini ; Les Kafirs Kalashs, de François-Xavier Pelletier, The Ice Capted Jungle, de Chris Hilton.
23.50 Série : Duo d'enfer.
0.45 Journal, Météo.
0.55 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.15, Peter Ströhm ; 2.00, TF1 nuit (et 3.05, 3.40) ; 4.15, Série : Intrigues (rediff.).

FRANCE 2

13.40 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros : Internationaux de France.
19.25 Série : Les Gromelot et les Dupinson.
19.55 Tirage du Loto (et 20.45).
19.59 Journal, Tennis, Météo.

20.50 Théâtre : Le Clan des veuves. Pièce de Ginette Beauvais-Garcin, mise en scène de François Guérin, avec Jackie Sardou, Ginette Garcin, Mony Dalmès. *Son mari venant de mourir une femme rejoint ses deux amies pour former le clan des veuves. Ce groupe bien uni va être bouleversé par l'arrivée de la maîtresse d'un des maris décédés.*
22.30 Magazine : Les Enfants de la télé. Présenté par Arthur. Invités : Michel Field, Karl Zéro, Rika Zaraï.
23.45 Les Films Lumière.
23.50 Journal, Météo, Journal des courses.
0.05 Magazine : Côté court.
0.10 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Le Vrai Raspoutine, de Laurence Rees.
1.05 Programmes de nuit. Mix ; 2.10, Internationaux de France de Roland-Garros : le match du jour (rediff.) ; 3.40, Taratata (rediff.) ; 4.50, Trilogie pour un homme seul ; 5. 45, Dessin animé.

FRANCE 3

13.55 Sport : Cyclisme. La Classique des Alpes en direct : Départ à Aix-les-Bains, arrivée à Chambéry aux environs de 14.45.
15.00 Samedi chez vous.
17.15 Tiercé.
17.30 Flash Tennis (et 18.15).
17.40 Magazine : Montagne.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Guerre après guerre*, de P. Jardin.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.42 Magazine : Côté court.

20.55 Série : Les Nouveaux Exploits d'Arsène Lupin. La Robe de diamant, de Nicolas Ribowski. *Arsène Lupin annonce qu'il va voler la robe sertie de 487 diamants destinée au Sultan de Brunei.*
22.30 Documentaire : Nous irons tous à l'Elysée. *Comment se forme l'opinion politique des citoyens ? Jean-François Delassus a suivi, pendant les trois mois qui ont précédé les élections, tout l'éventail social, jeunes cadres, retraités, SDF, directeurs de PME... Un portrait de la France.*
0.05 Météo, Journal.
0.30 Musique et compagnie. L'oeil écoute... Amsterdam [1/2].
1.30 Musique Graffiti. *Préludes nos 3 et 4, de Villa-Lobos,* par Turibio Santos, guitare (15 min).

M 6

13.00 Série : Un flic dans la Mafia.
14.10 Série : Supercopter.
15.10 Série : Les Champions.
16.15 Série : Poigne de fer et séduction.
17.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.05 Série : Amicalement vôtre.
19.05 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Le coup de cœur : l'Espace Renault F1 ; L'enquête : le puzzle d'une automobile ; L'essai : la Mercedes classe E ; L'insolite : 375,4 km/h au volant de 30000 chevaux ; L'express-info ; La rubrique téléspectateurs ; Génération auto.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Filles à papas.
20.35 Magazine : Stars et couronnes. Présenté par Isabelle Heurtaux. Lambert Wilson, artiste à part entière.

20.45 Téléfilm : Seulement par amour, Francesca. De Giovanni Ricci, avec Anaïs Jeanneret, Sandrine Caron (en deux parties diffusées à la suite).
1.00 Boulevard des clips (et 5.55).
2.30 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 2.55, Culture pub ; 3.20, Sea, Sex and Sun ; 4.10, Coup de griffes (Paco Rabanne) ; 4.35, Fanzine ; 5.00, Fréquenstar.

CANAL +

13.30 Magazine : L'Œil du cyclone. Spécial Annecy. The Wrong Trousers.
14.05 Surprises (et 16.40, 7.00). Spécial Annecy. Courts-métrages d'animation française : Lava Lava ; Le Chat de mémé ; L'Abri ; Sale Blague « Vomi » ; Les Escarpins sauvages ; Une histoire d'amour piquante ; Pedro ; Dirty Birdy ; Watching TV.
14.45 Sport : Rugby. En direct. Coupe du monde : Australie-Roumanie. Coup d'envoi à 15.00.
16.50 Les Superstars du catch.

EN CLAIR JUSQU'À 20.00

17.40 Décode pas Bunny.
18.40 Magazine : Tellement mieux.
18.55 Flash d'informations (et 21.40, 22.25).
19.00 L'Hebdo de Michel Field.
19.55 Rugby. En direct. Coupe du monde : Canada-Afrique du Sud. Coup d'envoi à 20.00. Commenté par Thierry Gilardi et Serge Blanco.
21.45 Sport : Rugby. Résumé des matches de la Coupe du monde : Tonga-Côte-d'Ivoire et Ecosse-France.
22.30 Téléfilm : Traque à Manhattan. De Tom Mankiewicz.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : La Vénus bleue. Film français, classé X, de Michel Ricaud (1993).
1.45 Cinéma : Vivre. ■■ Film chinois de Zhang Yimou (1993, v.o.).
3.50 Cinéma : Les Ecorchés 3 : L'Enfer sur Terre. □ Film américain d'Anthony Hickox (1992).

LA CINQUIÈME

13.30 A tous vents. A la découverte de l'Antarctique.
14.30 Les Yeux de la découverte. Les poissons.
15.00 Cannes 1995 : Le cinéma en fête.
15.30 Arts musique. Mon opéra préféré : *Don Giovanni*, de Mozart par Ruggero Raimondi.
16.30 Fête des bébés ! (rediff.).
17.00 Les Grandes Séductrices. Marilyn Monroe (rediff.).
18.00 Magazine : Arrêt sur images.
18.55 Le journal du Temps (rediff.)

ARTE

19.00 Série : Paris. De Liddy Oldroyd [4/6]. Les Musiciens.
19.30 Le Dessous des cartes. De part et d'autre du Jourdain [1/3] : l'histoire (rediff.).
19.35 Histoire parallèle. Actualités yougoslaves et britanniques de la semaine du 3 juin 1945, commentées par Marc Ferro et Catherine Samary.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : La Montagne magique. De Hans W. Geissendörfer [1/3]. Avec Marie-France Pisier.
22.30 Documentaire : Thomas Mann. Portrait d'Axel Bornkessel (v.o.).
23.30 Magazine : Velvet Jungle. No Alternative ; John Trudell.
0.45 Série : Johnny Staccato. 22. An Act of Terror (v.o.).
1.10 Téléfilm : Muriel fait le désespoir de ses parents. De Philippe Faucon, avec Catherine Klein (rediff.).
2.30 Cinéma d'animation : 7e Art bis. Proposé par Louisette Neil [3]. Histoires d'hommes. Ares contre Atlas, de Manuel Otero ; Le Corridor, de Stepan Kaloustian ; Spectateurs, de Raimund Krumme (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : Prêcheur en eau trouble. De Georges Lautner (1992). 21.30 Concert : Festival franco-ontarien. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Résultat du grand jeu des célébrités. 22.50 Théâtre : Ma journée à moi. Enregistré au Théâtre Antoine, à Paris, en 1994. Mise en scène de Jacques Decombe. 0.25 Témoignages pour le Rwanda. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.45 Nicaragua : la chute d'un dictateur. De Franck Diamand et Ludi Boeker. 20.35 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [30/38]. Skyraider Douglas A1. 21.30 Cocafé. De Jean-Michel Rodrigo et Jean-Claude Bonvallet. 22.25 Les Enfants du voyage. De Dominique Maudair et Laurent Chevallier [3/3]. Les Bêtes de cirque . 23.20 Palestine : l'école des femmes. De Sophie Deflandre. 23.45 Les Faiseurs de veuves. De Nigel Evans. 0.45 Soudain, l'été dernier, Christian Lacroix. De Jean-Michel Gravier et Daniel-Henri Maillot (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Golf. Skin's Game féminin. 22.30 Embouteillage. 23.35 James et Vola. 0.55 A bout portant (55 min).

CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Graine de champion. [4/26]. Sidney et la capoeira. 18.30 Série : Opération Mozart. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. 19.30 La Panthère rose. 20.00 Aladin (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Vienne 1908. 21.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Nonante. 23.15 Série : Private Eye. 0.10 Road Test. 0.35 Série : Seinfeld. 1.00 Série : Dream On (25 min).

SÉRIE CLUB 19.55 Série : Miami Vice (et 23.50). 20.45 Série : Commissaire Flemming. 22.10 Série : Les Têtes brûlées. 23.00 Série : Mystères à Santa Rita. 0.40 Série : Julien Fontanes, magistrat (90 min).

MCM 19.00 Autour du groove. 19.30 L'Invité de marque. Roy Disney. 20.00 MCM Mag. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 MCM Backstage. Shoulders. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Concert : Lenny Kravitz Unplugged. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 11.00 Tennis. En direct. Internationaux de France. 19.50 Cyclisme. Tour d'Italie : 21e étape : Pont-Saint-Martin-Luino (190 km). 20.00 Athlétisme. En direct. Meeting IAAF de Séville. 21.30 Voitures de tourisme. Championnat d'Allemagne, 4e manche. 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. Les quatre meilleures rencontres du jour. 23.00 Rugby. Coupe du monde : en Afrique du Sud. 1.00 International Motorsports (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé no 1, 2 et 3. 20.45 Le Club. 22.05 Le Meilleur du cinéma britannique. [12/26] Les Gentlemen (25 min). [13/26] Les Anglais et la Mer. 23.00 Echec à la dame. ■ Film américain de Gregory Ratoff (1939, N., v.o.). 0.15 Trois meurtres. ■ Film britannique de Wendy Toyes, David Eady, G.M. O'Ferrall (1954, N., v.o., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 18.10 Téléfilm : Un flic sous influence. De Warren Clark (1991). 19.35 Documentaire. 20.30 Téléfilm : Faux ennemis. De Ben Lewin (1985). 22.30 Hollywood 26. 23.00 Sac de noeuds. ■■ Film français de Josiane Balasko (1984).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 Poésie sur parole. Récital Alain Borer. 20.00 Le Temps de la danse. Jusqu'à quel âge peut-on danser ? Avec Christian Trouillas, Roland Petit, Zizi Jeanmaire, Gérard Lemaître. 20.30 Photo-portrait. César, sculpteur. 20.45 Fiction. Quitter Nantes, de Philippe Bernard. 22.35 Musique : Opus. Naissance d'un opéra : Schliemann de Betsy Jolas. 0.05 Clair de nuit. Stéphane Santini. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Georges Henein, le flâneur des deux rives ; 1.59, Le Tour du monde en 80 langues ; 5.04, L'Enfance au Moyen Age ; 6.27, Jean-Claude Bologne (Du flambeau au bûcher, magie et superstition au Moyen Age).

FRANCE-MUSIQUE 19.30 Soirée lyrique. En direct de Londres. Midsummer Night's Dream, de Britten, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national anglais, dir. Stewart Bedfort, sol. Christopher Robson (Obéron), Lilian Watson (Tytiana), Emil Wolck (Puck), Mark Richardson (Thésée), Jean Righy (Hippolyta). 0.05 Auto-portrait. Claude Lavoix, piano. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Beethoven, Raff, Fauré, Saint-Saëns, Delius, Bridge, Ellington et Raskin, Leveday, Bernstein, Schoenberg, Wolf, Schumann, Rossini, Vivaldi, Mudarra, Da Palestrina.

Les interventions à la radio

Sud Radio, 12 h 10 : Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR (« La Tribune - Sud Radio/*Le Point* »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde
SAMEDI 3 JUIN 1995

L'amnistie en chantant

par Pierre Georges

Avec un peu de chance, les délinquants de routine pourront cette année allumer, le 24 juin, les feux de la Saint-Jean avec leurs solides provisions de contredanses. Belle nuit, heureuse nuit. On en sait plus d'un qui ne vivait que dans l'angoisse du compte à rebours, dans cette course contre le papier bleu ! Tant il est vrai que les huissiers sentant leurs proies leur échapper semblaient ces derniers temps avoir mis le nez dans le guidon sans perdre une heure, un moment, un instant.

Huissiers, prenez votre mal en patience, serruriers, rongez vos clés, commissaires, soyez bons enfants ! L'amnistie arrive. L'amnistie est là. L'été commencera anticyclonique et bleu. Il débutera en fanfare, une semaine avant la Fête de la musique, l'amnistie en chantant.

Le 14 juin, si tout se passe bien, le gouvernement examinera le projet de loi afférent, cette belle et bonne récompense offerte aux citoyens, la levée des punitions. Début juillet, si rien ne vient contrarier l'inéluctable marche du pardon, les deux Chambres auront l'extrême amabilité d'adopter, par acclamation, cette loi d'amnistie. Et nous partirons en vacances libres d'esprit, libres de recommencer à accumuler les désagréments et divers inconvénients de la vie à quatre roues.

Heureuse coutume républicaine que ce vaste coup d'éponge ! Purger un peu les passifs. Vidanger la voiture France. Repartir sur des bases nouvelles et des résolutions qui ne le sont pas moins. Vider un peu les prisons. Désengorger les tribunaux. En un mot, pardonner le pardonnable, voilà bien le signe d'une ère nouvelle et d'un pouvoir encore en rodage : vous m'avez élu, je vous (le) pardonne ! Merci, notre bon président ! Voilà, en tout cas, qui inciterait à voter plus souvent, par quinquennat au maximum. Ou pour le septennat des sept amnisties, tous les 14 juin, par exemple, la France miséricordieuse pour tous. Ce serait pour le coup original. Mais ne rêvons pas ! L'État veut bien se faire oublier un jour, oublieux un instant. Mais il reprend toujours ses droits d'État de droit et ses carnets à souche.

C'est ainsi et n'y revenons plus, même si, hélas, nous finissons toujours par y revenir irrésistiblement. Au demeurant, nous ne sommes pas les plus mal lotis. Y a-t-il, chez les Indiens Crees, amnistie générale lors de l'élection du grand chef Cree ? On l'ignore. Mais d'évidence la justice y est rendue d'une voix et d'une main fermes. Renouant avec la tradition plusieurs fois centenaire et un droit coutumier bien supérieur au droit ordinaire canadien, une cour de la province du Saskatchewan vient de prononcer une peine de bannissement.

Il ne s'agissait pas, il est vrai, de punir un automobiliste mal garé ou un voleur de poules, mais l'auteur d'un viol. William Bruce Taylor a été condamné à un an d'île sur le lac La Ronge ! La justice le fera conduire sur cette île déserte. Avec pour toute dotation une paire de lacets comme collets à lapins, une canne à pêche et une radio pour pouvoir appeler au secours en cas d'urgence. S'il est sage et se conduit bien, s'il survit et médite, Robinson sortira de l'île de la Prison dans un an. On se plaît à imaginer que ce soit le 14 juin 1996, un vendredi justement.

PS. Cette chronique reprendra dans notre édition datée du mardi 13 juin.

Le gouvernement définit sa méthode pour lutter contre le chômage

M. Juppé a réuni, vendredi 2 juin, le premier comité interministériel sur l'emploi

LA BATAILLE pour l'emploi est au cœur de l'activité actuelle du premier ministre. Après avoir reçu, jeudi 1er juin, deux groupes de ministres pour évoquer le contenu de leurs lettres de mission – le premier groupe était constitué des ministres « régaliens » et chargés de la réforme de l'Etat, le second, des ministres des secteurs économiques et industriels –, Alain Juppé a réuni, vendredi 2 juin au matin, le premier comité interministériel sur l'emploi dont l'animation sera assurée par Anne-Marie Couderc, secrétaire d'Etat pour l'emploi. Avant la mise en place de ce comité, M. Juppé devait recevoir une troisième et dernière « fournée » de ministres des secteurs sociaux afin d'achever l'examen des lettres de mission qui définiront l'action sectorielle gouvernementale.

Le comité interministériel, qui sera réuni régulièrement à l'hôtel Matignon sous la présidence de M. Juppé, regroupe dix-sept ministres autour de Mme Couderc. On indique à Matignon que cette réunion devait être consacrée à *« la méthode »*. Un premier point sur la mobilisation des préfets devait être effectué. En présence du président de la République, le 22 mai, M. Juppé avait demandé aux préfets régionaux et départementaux, réunis au ministère de l'intérieur, de désigner *« immédiatement »* auprès d'eux un *« commissaire à l'emploi »*. Ces derniers avaient pour mission, avant la fin du mois, de convoquer le comité départemental de l'emploi, de la promotion sociale, de la formation professionnelle, une structure qui rassemble les acteurs socio-économiques, afin de *« faire le point sur l'évolution de l'emploi dans le département et ses opportunités de développement »*.

M. Juppé devait renouveler aux intéressés son appel à l'imagination et à la réflexion dans leur secteur. Le ministre du travail, du dialogue social et de la participation, Jacques Barrot, devait faire une communication sur l'évolution du chômage. Les dernières statistiques tendent à prouver qu'il y a continuité du recul du nombre de demandeurs d'emploi mais persistance du chômage de longue durée. L'outil pour combattre le chômage de longue durée – le contrat initiative-emploi – devrait être mieux connu dans les prochains jours.

La veille de ce comité interministériel, M. Juppé avait entamé une série de réunions des membres de son gouvernement afin de donner les grandes orientations politiques et le calendrier de travail de l'action gouvernementale. Cette série s'est achevée vendredi matin. A l'occasion de chacune de ces trois réunions, le premier ministre a mis l'accent, en introduction, sur la priorité de son action : l'emploi. Selon un des participants, il a évoqué *« la nécessité de serrer la vis budgétaire, de faire preuve d'initiatives et de ne pas rester les deux pieds dans le même sabot »*. Face au dérapage budgétaire enregistré depuis le début de l'année évoqué dans *Le Monde* du 2 juin, M. Juppé a souligné que la situation était plus difficile que celle qu'il avait envisagé. Plusieurs ministres ont le sentiment que, pour ne pas décevoir l'attente de l'opinion, le gouvernement va devoir entrer maintenant de plain-pied dans l'action. M. Juppé a donné deux autres mots d'ordre à ses ministres, en leur demandant *« un effort permanent de concertation avec tous les partenaires »* et *« une très grande disponibilité à l'égard du Parlement »*.

Olivier Biffaud

Le bras droit de Carlos a été arrêté au Yémen

JOHANNES WEINRICH, un Allemand de quarante-sept ans, considéré comme un des terroristes les plus dangereux du monde et comme le bras droit de Carlos, a été arrêté, jeudi 1er juin, dans un faubourg d'Aden, au Yémen, a indiqué la police criminelle allemande (BKA). Après plus de vingt ans de cavale, Weinrich faisait l'objet de quatre mandats d'arrêt délivrés par la justice allemande pour différents attentats en Europe. Son arrestation intervient après celle de son « patron », le Vénézuélien, Illich Ramirez Sanchez, alias Carlos, capturé en août 1994 au Soudan et immédiatement transféré en France, où il est détenu. Un porte-parole du ministère allemand des affaires étrangères a affirmé que l'Allemagne demanderait l'extradition du terroriste présumé.

Les destins de Carlos et de Weinrich se sont croisés au début des années 70. Weinrich appartenait alors à un groupuscule d'extrême gauche, les Cellules révolutionnaires, distinct de la Fraction armée rouge, qui, protégé par les services secrets des régimes communistes, s'attaquait aux intérêts américains en Allemagne fédérale. Selon la justice allemande, la carrière de Weinrich a commencé à Orly en janvier 1975, lors de deux attaques au bazooka contre des avions de la compagnie israélienne El Al. Weinrich est également soupçonné d'être coresponsable de l'attentat contre un centre culturel français à Berlin-Ouest dans lequel une personne avait été tuée le 25 août 1983. Il serait aussi impliqué dans l'attentat de la gare Saint-Charles, à Marseille, qui avait fait cinq morts à la Saint-Sylvestre 1983. – *(AFP.)*

Dans « Le Monde de l'éducation »

DANS son numéro de juin, *Le Monde de l'éducation* publie notamment un reportage sur Jérusalem, Gaza et Ramallah et les difficultés auxquelles se heurte la mise en place d'un système éducatif autonome dans les territoires de Palestine. Au sommaire figurent aussi : une analyse des enjeux scolaires de la campagne des élections municipales, illustrée par plusieurs reportages ; une étude comparative sur la façon dont la deuxième guerre mondiale est traitée dans les manuels des classes terminales des lycées d'une dizaine de pays ; un débat sur l'opportunité de fermer ou non l'Ecole nationale d'administration ; un guide sur les inscriptions à l'université ; des conseils aux parents qui s'interrogent sur les avantages et les inconvénients d'ouvrir un compte en banque pour leurs enfants, etc.

★ En vente chez les marchands de journaux, 25 F.

■ **FRANÇOIS MITTERRAND : l'ancien président de la République** a subi, mercredi 31 mai, une intervention chirurgicale, réalisée par le Pr Guy Vallancien au centre médico-chirurgical de la porte de Choisy, elle est destinée à remplacer une sonde urétérale. M. Mitterrand est porteur de cette sonde depuis la seconde intervention chirurgicale pratiquée sur son cancer de la prostate, en juillet 1994. Le remplacement de cette prothèse est un geste fréquent chez ce type de maladie. *« Tout s'est passé sans problème »*, selon le Pr Vallancien. M. Mitterrand a quitté l'établissement dans la matinée du 1er juin.

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le vendredi 2 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15594,60	+1,02	−19,64
Honk Kong index	9559,74	+1,62	+16,70

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 01/06	Var. en % 31/05	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1960,80	+0,66	+4,23
Londres FT 100	3340,60	+0,64	+8,97
Zurich	1303,37	+0,73	+5,08
Milan MIB 30	1001	−0,30	−2,34
Francfort Dax 30	2126,38	+1,64	+0,93
Bruxelles	1460,26	+0,41	+5,08
Suisse SBS	1151,23	+1,55	+10,89
Madrid Ibex 35	296,92	+0,71	+4,17
Amsterdam CBS	291,70	+0,93	+4,92

DEMAIN dans « Le Monde »

Histoire : La Hongrie dépecée au Trianon. Il y a soixante-quinze ans, la signature du traité du 4 juin 1920 prive les Magyars des deux tiers de leur territoire historique. Un traumatisme qui n'a pas fini d'exercer ses effets sur la conscience nationale hongroise.

Tirage du *Monde* daté vendredi 2 juin 1995 : 529 694 exemplaires 3

DANS LA PRESSE

Bill Clinton et la Bosnie

THE INDEPENDENT

Le président Clinton a enfin fait un pas pour rapprocher les Etats-Unis de certains de leurs plus proches alliés à propos de la Bosnie. Sa décision de principe d'engager des troupes pour aider les Nations unies répond, quelque peu, au reproche le plus constamment émis envers la politique américaine, à savoir sa propension à mener une croisade dans les Balkans par l'entremise de soldats français et britanniques.

THE NEW YORK TIMES

L'administration Clinton nourrit des illusions si elle croit pouvoir mener en Bosnie une intervention-éclair. Qu'arrivera-t-il si des soldats américains sont encerclés ou pris en otage ? On ne les abandonnerait évidemment pas à leur sort, sous prétexte qu'il ne faudrait pas s'attarder sur le terrain. Il peut sembler injuste de ne pas vouloir exposer nos soldats aux risques encourus par ceux d'autres nations. Mais il serait encore plus injuste de propulser des Américains dans des périls que ne justifie aucun intérêt vital des Etats-Unis.

THE WALL STREET JOURNAL

La prochaine étape devrait être la mise en place d'un commandement unique dirigé par un seul général et qui regrouperait toutes les forces de l'OTAN ainsi que les troupes alliées présentes en Bosnie et en Croatie. Celles-ci devraient être soutenues par la logistique et la puissance aérienne américaines. Ces bombardements ne devraient pas seulement être tactiques, mais aussi stratégiques. Ils devraient par exemple frapper le couloir de Posavina qui permet l'acheminement d'armes aux irréguliers serbes de Bosnie occidentale. Le commandement unifié annoncerait que, après la victoire alliée, quiconque aurait fait du mal aux otages serait jugé comme criminel de guerre.



néthode
mage
nistériel sur l'emploi

Le bras droit de Carlos a été arrêté au Yémen

JOHANNES WEINRICH



Le Monde
VOYAGES

Terres d'Amériques

MASSACHUSETTS

L'Amérique à pile ou face

Pour explorer le cap Cod, deux routes au choix. L'une parsemée de fast-foods, l'autre de salons de thé. Côté pile, l'Amérique populaire et balnéaire. Côté face, un quant-à-soi distingué, une Amérique d'avant l'Amérique.

PAGE II

UTAH

Hé ! Cow-boy !

On dit souvent que le cheval est la plus noble conquête de l'homme. Encore faut-il être ferme sur ses étriers. Dans Bryce Canyon le rouge, l'initiation d'une cavalière émerveillée.

PAGE III

BRÉSIL

Olinda, la colline envoûtée

Sur une bosse rondelette posée au bord de l'Atlantique, un chaudron où, dans la touffeur tropicale, mijotent divinités africaines, génies indigènes et saints catholiques.

PAGE IV

ÉTATS-UNIS

Le blues de Memphis

Capitale, avec Nashville, de la musique populaire américaine, Memphis, hier terre de création, est devenue aujourd'hui un lieu de pèlerinage voué au roi Elvis.

PAGE VIII

CANADA

Un rêve de pierre

Un château dans les Rocheuses. Avec, dans le rôle du prince charmant, un businessman américain qui, pour remplir ses trains, entreprit d'importer des touristes du monde entier. Et, dans le rôle de la Belle au bois dormant, une modeste bourgade nommée Banff.

PAGE XI

ÉQUATEUR

Le pinson de Darwin

En septembre 1835, un jeune naturaliste anglais, Charles Darwin, débarque aux Galapagos. Coup de foudre pour un pinson qui lui inspirera ses réflexions sur l'origine des espèces. Aujourd'hui, le décor n'a guère évolué mais l'espèce humaine y a proliféré. Et le pinson, qui a peut-être entendu parler de la sélection naturelle, s'inquiète.

PAGE XII

ET AUSSI

CONCEPTION ET COORDINATION : Patrick Francès et Florence Evin, avec Danielle Tramard
RÉALISATION : Jean-Jacques Larrochelle
ICONOGRAPHIE : Sophie Malexis
CARTOGRAPHIE : Infographie *Le Monde*
CHEF DE PUBLICITÉ : Stéphane Moullé-Berteaux



WERNER BISCHOF

Sur la route de Cuzco (1954).

Généalogies

Les Américains politiquement corrects parlent rarement d'Indiens, mais d'Amérindiens ou, mieux encore, au Canada, de « Premières Nations ». Histoire de rappeler que lorsque, d'Europe, explorateurs, conquérants, missionnaires, aventuriers et pionniers débarquèrent dans ce qu'ils baptiseront « Nouveau Monde », ce dernier était déjà habité, depuis des milliers d'années.

A sa façon, l'étranger curieux est sans cesse en quête d'héritages et de racines, observant peuples et décors comme d'autres dessinent des arbres généalogiques. Tamisant, tel un chercheur d'or, une réalité qui, au-delà de l'apparente uniformité d'un village planétaire, invite en permanence à remonter le temps. Une manière de voyager illustrée par ces « Terres d'Amériques » à l'humeur fureteuse. Qu'il s'agisse de lire les Etats-Unis, à pile ou face, le long de deux routes du cap Cod ou, plus crûment, dans une bourgade du Nouveau-Mexique qui tend son bazar aux Indiens locaux, voire à travers le blues de Memphis, une descente du Mississippi ou une chevauchée dans Bryce Canyon. De revivre, à travers un hôtel-château d'Alberta, l'épopée ferroviaire canadienne et la naissance du tourisme. De déambuler dans l'Espagne coloniale, à Antigua, de plonger dans le syncrétisme envoûtant d'Olinda, d'écouter parler le vent de la Patagonie chilienne ou d'interroger, une fois de plus, les fantômes de Machu Picchu, au Pérou. Avant de retrouver le pinson de Darwin aux Galapagos, paradis perdu et précaire.

PATRICK FRANCÈS

Marche andine

Du Pérou à la Bolivie de Cuzco à Potosi De l'héritage inca au legs espagnol

LIMA, pur produit du Siècle d'or espagnol. Une ville basse, homogène, quadrillée de rues étroites, bordées de maisons à un étage avec balcon. Le balcon est un monde en soi : promenoir, citadelle, retraite, belvédère d'où l'on pouvait, à tout instant, suivre des yeux, sans être mêlé à la foule, la pompe lente des processions, le trot sonore d'un cheval sur les pavés, le va-et-vient coloré des fils et des filles d'Incas, le pas mesuré des hommes d'Eglise, la démarche arrogante des conquistadors.

Dieu, le roi, le peuple avaient leur place au cœur de la cité. Sur la Plaza de Armas, où les représentants des trois pouvoirs avaient leur palais. Ils y siègent toujours. Au premier, la cathédrale, au deuxième, la maison du gouvernement, la municipalité pour le troisième. Edifices baroques dont les lignes souples caracolent harmonieusement dans l'espace.

Le schéma était, est toujours identique. Qui fait de Lima le prologue, l'ébauche, le prélude de splendeurs qui éclateront à Cuzco la rose, à l'impériale Sucre, à Potosi, ville de tous les dangers, sur les pentes de la vertigineuse La Paz et, dans une moindre mesure, à Puno, l'iconoclaste de l'Altiplano.

La sacristie de la cathédrale de Lima est un chef-d'œuvre. Il faut toujours s'intéresser aux sacristies. Celle-ci était destinée aux évolutions de prêtres, de diacres, de sous-diacres et de nuées d'enfants de chœur, toute la splendeur épiscopale d'une époque à peine révolue et qu'il est si aisé, ici, de ressusciter.

On ne compte pas les maisons aux murs frottés de vert olive, de jaune pâle, de rose, de bleu soutenu. Au coin de la place San-Francisco, des jeunes gens et des soldats attablés autour d'une carriole se régalent de *ceviche* (poisson cru mariné dans du citron), dont le parfum chatouille les narines. Et, soudain, la rue a faim.

Sans hâte, passer devant ce balcon qui chavire, ces murs de roseaux à nu, admirer les corbeilles de figues de Barbarie et de carambole – un fruit à pulpe savoureuse – et se diriger vers la Casa de las Trece Monedas. A l'intérieur, les murs blancs mettent en valeur les boiseries patinées, les lourdes portes sculptées, les miroirs à cadre doré, les meubles grenus, les volutes du plafond, l'envol d'un ange polychrome – bref, tous les attributs d'un baroque élégant et sans excès.

Le désert – montagnes blanches et nues prises d'assaut par les bidonvilles – est aux portes de Lima. Etranges montagnes, si belles dans leur dépouillement. Et pauvres *campesinos*, attirés ici par un mirage et condamnés à y vivre par une fierté mal placée : s'ils retournaient, encore plus misérables, dans leur village où ils vivaient pauvres mais heureux, ils s'imagineraient perdre la face. Les plus sages sont restés à Cuzco, chimère rose de l'Altiplano. Rouge est la terre, rose la ville aux toits de tuiles douces. Les Espagnols, en investissant la capitale d'un empire qui s'étendait de Quito, en Equateur, à Cunco, au Chili, sur plus de 4 000 km de long, lui ont donné une autre identité. Cuzco, en forme de puma allongé.

De notre envoyée spéciale
DANIELLE TRAMARD

Lire la suite page VI



J.E. PASQUIER/RAPHO

NOUVEAU-MEXIQUE

Le bazar de l'Ouest

Poste avancé de l'Amérique blanche, Gallup est le grand supermarché de toutes les tribus

A l'aéroport d'Albuquerque, le douanier a eu un air complice. Adresse dans le pays ? Gallup. Ils ne sont pas légion, en effet, les étrangers qui hantent ce lieu de perdition. Si ses rues sont noires de monde, le samedi, c'est surtout parce qu'on y vient en voisin. Située à la croisée des terres indiennes, à une heure de Window Rock, capitale navajo, de la réserve zunie et des pueblos du Nouveau-Mexique, Gallup est le grand supermarché de toutes les tribus. Le poste avancé de l'Amérique blanche et de ses tentations.

Des *pick up* délabrés, par centaines. Des familles, au grand complet, avec le père qui a sorti son plus beau feutre et la mère qui exhibe fièrement ses colliers de turquoises. Un horizon d'enseignes et de motels qui, tous, affichent *« No vacancy »* (complet). Pas de doute : après des kilomètres de désert, on est en ville et chacun va pouvoir y vaquer à ses affaires. Il y a l'artiste maudit, venu faire le plein de gouaches, le cow-boy, encore couvert de poussière, qui vient se racheter une paire de bottes, l'artisan, authentique, qui, dans une boutique tenue par des Pakistanais, négocie deux ou trois kilos de pierres semi-précieuses, le vendeur de bracelets qui accoste le passant, le fonctionnaire en goguette et le paysan sans le sou. Pour ce dernier, la ville est, depuis le début du siècle, un vrai miroir aux alouettes. Un théâtre clinquant où tout semble possible. Ne l'attend-on pas à bras ouverts, chez Richardson, un des nombreux *pawns* (prêteurs sur gages) qui prospèrent dans ces lieux.

Au fil des ans, ce *trading post* s'est mué en véritable caverne d'Ali Baba. Des tas de selles, empilées dans un coin, des couvertures et des tapis accrochés sur le moindre pan de mur et, dans les vitrines, de lourdes ceintures d'argent. Toutes les richesses que des générations d'Indiens ont laissées en gage, en échange de monnaie sonnante et trébuchante destinée à faire face à une dépense imprévue. A quatre-vingts ans, Richardson connaît son métier : depuis plus d'un siècle, sa famille est *trader*. Munis d'une accréditation officielle, ses ancêtres allaient traiter avec les Indiens, au fin fond des réserves. Là, ils échangeaient de la farine, des fusils ou de l'eau-de-vie contre de la laine ou des bijoux traditionnels. Et ils savaient discuter ferme.

Quand le soir tombe sur Gallup, on cesse pourtant d'échanger et de monnayer. Dès 5 heures, la police est sur les dents et fait sa première ronde. Objectif : ramasser au plus vite, sur les trottoirs, tous ceux qui, dans la bière, ont noyé l'amertume d'une transaction mal conclue. De plus, l'alcool étant interdit dans les réserves, la ville devient le grand défouloir d'une semaine d'abstinence. Dans chaque pub, on trinque autour d'improbables vins jaunes ou verts fluorescents, à 1 dollar le litre. A l'American Bar, les femmes, accoudées au comptoir ou assises nonchalamment autour du billard, ne sont plus très jeunes mais toujours aussi accueillantes...

La municipalité fait ce qu'elle peut pour rappeler que Gallup n'est pas uniquement le « Las Vegas des exclus ». Ainsi souligne-t-elle que chaque année, depuis l'entre-deux-guerres, se tient ici un festival renommé réunissant des tribus indiennes venues de tout le continent pour présenter leurs danses traditionnelles. Pour le plus grand bonheur des spectateurs bien pensants. Le premier dimanche de décembre, c'est au tour des passionnés de ballons de se donner rendez-vous dans le ciel, à quelques kilomètres du centre de la ville. Et si l'on veut passer la nuit dans un établissement prestigieux, l'El Rancho offre, avec ses clochetons et ses balcons, une adresse plus que convenable. Construit par un magnat de Hollywood, ce palace désuet, qui rassemble une étonnante collection de photos de stars tout sourire, se souvient avoir même accueilli Ronald Reagan, du temps où ce dernier était encore cow-boy.

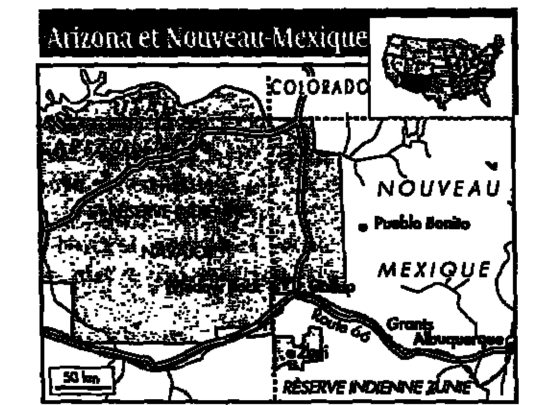
Des tas de selles, empilées dans un coin, des couvertures et des tapis, de lourdes ceintures d'argent

Mais Gallup ne pourra jamais être tout à fait « politiquement correct ». C'est une ville de passage, un port noyé à l'intérieur des terres. D'ailleurs, est-ce vraiment une ville ? Plutôt une sangsue qui s'étirerait sur plusieurs dizaines de kilomètres, le long de deux artères nourricières : la ligne de chemin de fer qui relie Chicago au Pacifique et la célèbre route 66. A la première, Gallup doit son nom. Rien à voir en effet avec la course d'un cheval miraculeux.

Mais l'hommage rendu à la mémoire d'un certain David Gallup, commerçant de son état et chez qui les cheminots avaient pris l'habitude de faire étape, le temps du plein en eau et en charbon. Aujourd'hui, d'interminables convois de marchandises continuent de traverser la ville dans un vacarme incessant. Mais ils ne s'y arrêtent plus. Ils foncent droit vers la mer.

Reste donc celle que Steinbeck avait, dans *Les Raisins de la colère*, surnommée *« la mère des routes »* : la route 66. Celle qui a vu passer, successivement, les pionniers de l'Ouest, les paysans de l'Oklahoma chassés de leurs terres par les tempêtes de poussière et les premiers vacanciers en congés payés. Las : l'Interstate a, depuis, mis fin à son règne et détourné les voitures hors des agglomérations. Du coup, en Arizona ou au Nouveau-Mexique, des cités entières se sont éteintes, désertées, du jour au lendemain, par leurs habitants. Gallup a survécu, sauvée par le marché indien qui, à lui se[ul] [...] une ville. Et puis, [...] peut-être, les Améri[...] plus honte de cette [...] verte ? En attendan[t] [...] belle et accroche fi[...] ses poteaux électri[...] panneau noir et b[...] *66 »*.

De not[re] [...]
JEAN [...]



CARNET DE ROUTE

REPÈRES. L'idéal est d'atterrir à Albuquerque, de louer une voiture et de prendre l'Interstate 40 en direction de l'ouest, autoroute qui longe le tracé de l'ancienne route 66 dont il ne reste que des tronçons. Voir au passage la ville de Grants, célèbre pour son impressionnante concentration de motels en ruines. La ville ne s'est jamais remise de la disparition de la « 66 » ni de la fermeture des mines d'uranium. Compter quatre à cinq heures de route jusqu'à Gallup. Arriver de préférence un week-end, moment choisi par les Indiens pour venir faire leurs courses en ville. Le reste de la semaine est plus calme.

Y ALLER. Pas de vol direct pour Albuquerque depuis la France. Parmi les compagnies offrant une seule escale, American Airlines assure une bonne liaison quotidienne de Paris, *via* Dallas (réservation au (1) 42-89-05-22) pour 5 590 F AR en semaine jusqu'en 30 juin et 6 090 F en juillet, août et septembre (196 F de taxes en sus). De meilleurs tarifs, sur la même compagnie, sont commercialisés par les voyagistes, notamment Voyageurs en Amérique du Nord, téléphone (1) 42-86-17-30 : 4 230 F en juin et 5 225 F après, plus 220 F de taxes.

Y CIRCULER. Ce dernier propose également des locations de voiture chez Hertz avec des forfaits (5 à 7 jours) variant, selon la saison, de 785 F à 925 F (sans les taxes ni les assurances), pour le plus petit modèle.

ÉTAPES. Nombreux motels le long de la « 66 », dont un Best Western Inn (505-722-49-00) équipé d'une impressionnante piscine couverte. Si l'on préfère une étape de charme, choisir sans hésiter El Rancho (800-543-63-51).

LIRE. *Santa Fe et le Grand Cercle indien*, de Jean-Louis André, l'auteur de ce reportage. Consacré au sud-ouest des Etats-Unis, cet ouvrage illustré est le premier d'une nouvelle collection (Editions du Chêne) associant récits de voyages et renseignements pratiques. En anglais, *Navajo Trader*, de Cladwell Richardson (The University of Arizona Press) : l'épopée de la famille Richardson racontée par l'un de ses membres. *Far West, grands parcs nationaux* (guide Jika).

AGENDA. Le « Cérémonial intertribal » commence le second mardi d'août : rodéos, danses, pow wow (grand rassemblement indien) et foire aux artisans. Lâcher de ballons, le premier week-end de décembre.

ACHATS. Gallup expose dans ses vitrines pratiquement tous les produits de l'artisanat indien : tapis navajos tissés, bracelets et bijoux confectionnés par les Hopis, les Zunis ou les artisans de Santo Domingo, un des pueblos indiens du Nouveau-Mexique. On trouve également sur place de quoi équiper chevaux et cavaliers, neuf ou d'occasion. Les boutiques sont concentrées sur les deux rues principales, à l'exception de Tobie Turpen, un *trading post* historique situé à l'écart, sur South Second Street.

S'INFORMER. Office de tourisme de Gallup, tél. : 505/722-22-27 ou 800-242-42-82 (numéro gratuit aux Etats-Unis). A Paris, sur Minitel 3615 USA.

Une v[...]
à l'inté[...]

MASSACHUSETTS

Cape Cod, pile [...]

Deux routes, deux univers. D'un côté, l'Amérique frelatée. De l'autre, l'Amérique d'avant l'Amérique

LORS d'une toute première visite à Cape Cod, l'on avait emprunté la route 28. C'était une lourde erreur. La 28 est parsemée de pizzas *fast food* oniriques, de golfs miniatures thématiques sur les monstres marins ou l'aéronautique, de pancartes énigmatiques mais toujours comminatoires, d'obsédantes propositions de *lobster* (homard). L'on y roule, l'été, pare-chocs contre pare-chocs, comme entre Antibes et Juan-les-Pins. De temps en temps, la Dodge ou la Chevrolet qui vous précède déboîte, sans prévenir, avec un entrain de tortue saisie par la débauche, emportant une famille du Connecticut vers une orgie de *pancakes*. Bref, c'est une route américaine, sans fausse honte ni scrupule.

Aussi Cape Cod ne nous avait-il produit aucune impression. Ni bonne ni mauvaise. Quelques kilomètres d'Amérique balnéaire succédaient à d'autres milliers de kilomètres indifférents. Ici, en contrebas, à Hyannisport, se nichait une propriété des Kennedy. Inutile de s'attarder. On ne s'était même pas embarqué pour Martha's Vineyard, autre haut lieu de villégiature du clan, ni même pour Nantucket, l'île des milliardaires. Les plages ? Bien sûr, on avait goûté aux plages. les fameuses plages pâtissières de Cape Cod, toutes en sucre et farine. Mais on y avait goûté du bout des orteils, saturés par les criailleries des réclames. Bref, on avait traversé Cape Cod comme on eût traversé le Michigan, en ne se fiant, pour ses étapes, qu'à la fatigue de la route et au compteur des miles. De longues années plus tard, on découvrit, presque par hasard, la route 6A. Et ce fut un éblouissement.

Comment avait-on pu la manquer à l'époque ? Point d'autre explication que celle-ci : c'est une route qui se mérite. La 6A et la 28 prennent naissance à la même source, le pont Sagamore, qui relie Cape Cod au continent américain – Boston n'est qu'à une heure quinze –, et serpentent vers le même estuaire, Provincetown, à l'extrême pointe de Cape Cod. Mais elles n'ont rien d'autre en commun. L'une suit la côte sud du Cape, l'autre s'attache à la côte nord. Surtout, l'une plonge dans les tentations les plus frelatées de l'Amérique balnéaire, quand l'autre conserve une réserve pincée, un quant-à-soi distingué, ne quittant une boutique d'*antiques* que pour frôler un restaurant français, et ne s'éloignant des interminables [...] sières que pour s[...] d'un salon de thé.

Tout au long de [...] magiques, ce n[...] kiosques à musiq[ue] [...] blancs, théâtres [...] meilleurs spectac[les] [...] way, quelques mu[...] blissements où l'o[n] [...] table et où le som[...] mente fièrement q[...] ments de français [...] que les fameuse[s] [...] quièrent immédia[...] tout autre saveur, [...] lence et la lenteur [...] pensables à la dé[...] l'aura compris, la 6[A] [...] passagers à des mil[...] de l'Amérique. Elle [...] concentré authenti[...] velle-Angleterre.

Car la Nouvelle [...] c'est l'Amérique d'[...]

CARNET DE ROUTE

Y ALLER ET Y CIRCULER. Une seule compagnie, la TWA (réservation au (1) 49-19-20-00), assure un vol direct quotidien, sans escale, de Paris à Boston. A partir de 2 990 F en semaine jusqu'au 15 juin, 3 990 F après, avec en sus 180 F de taxes. Les tarifs commercialisés par les voyagistes sont parfois meilleurs en basse saison, notamment, taxes incluses, chez Zénith au (1) 44-58-17-17, 2 810 F pour un retour au plus tard le 30 juin à Paris, ou chez Jetset au (1) 53-67-13-00 à 2 880 F. Il est conseillé de réserver une voiture avec l'avion ; compter par exemple, chez Jetset, de 985 F à 2 035 F par semaine (taxes et assurances incluses) selon le modèle choisi.

ÉTAPES. Les hôtels de charme et les auberges font partie des attraits de la Nouvelle-Angleterre. Une brochure, *Distinctive Inns of New England*, en donne les adresses avec photos et descriptifs à l'appui. Se renseigner auprès de la centrale de réservation hôtelière de la région (Citywide Reservation Service Boston, tél. : (617) 267-74-24). Formule conviviale et économique, les *Bed and Breakfast* (de 80 à 175 dollars la nuit) disposent, localement, de services de réservation. Un guide les répertorie, *Bed and Breakfast in New England*, de Bernice Chessler's (The Globe Pequot Press).

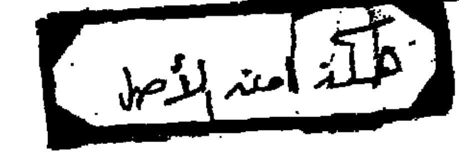
FORFAITS. Comme dans toutes les régions, les combinés « avion + hôtel + voiture » s'achètent avant le départ chez les voyagistes. On construit son périple à la carte, en associant les modules, où on choisit un circuit balisé. Par exemple chez Jetset, spécialiste de la Nouvelle-Angleterre, un itinéraire de 15 jours en hôtels et auberges réservés (2 nuits à chaque étape) coûte, avec la voiture, et sans l'avion, 9 105 F par personne. Des étapes que l'on peut aussi choisir à la carte : de 6[...] chambre, par jour. Ega[...] cuits, avec petits hôtels [...] voiture : 2 635 F par sem[aine] [...] cluse. D'autres propositi[ons] [...] cil Travel, Flâneries a[...] America, Forum Voya[...] Kuoni, Maison des A[...] velles Frontières, Pacif[...] rocco, Travel'Am, Vacan[...] Vacances fabuleuses et [...] Etats-Unis.

SAVEURS. A l'honneur, [...] dont la « clam chowder » [...] palourdes) et le homard, [...] lité du Maine. Sirop d'é[...] Vermont et un vin blan[c] [...] du Connecticut.

AGENDA. A *Plymouth* [...] le 4 juillet, l'Independen[ce] [...] 375e anniversaire de l'a[...] miers colons à bord du *M*[...] port (Rhode Island) cél[...] naire de The Breake[rs] [...] demeures seigneuriales [...] un bal dans la propriété, [...]

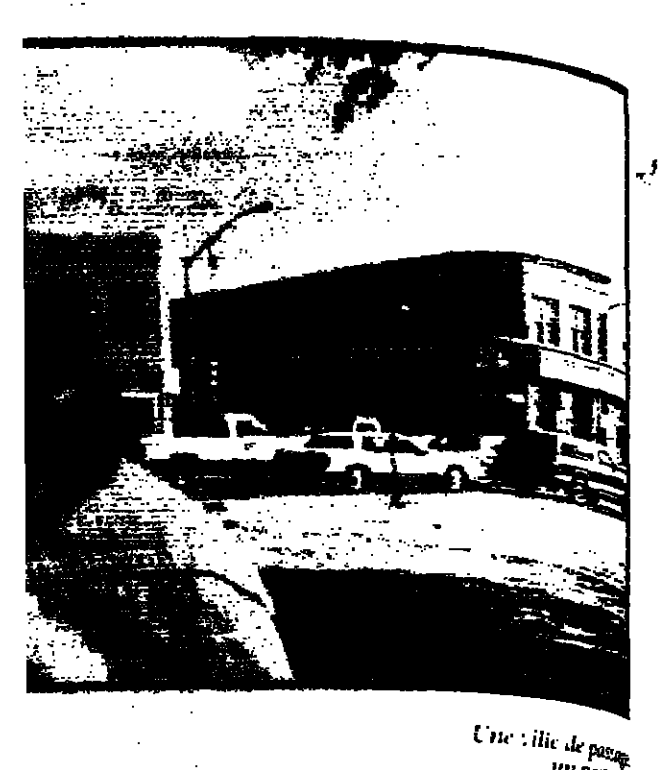
LIRE. Côté guides, *Nouv*[...] et *Les plages de la Nouv*[...] *et Boston* (Ulysse, diffus[...] *Grand Guide de la Nouv*[...] (Bibliothèque du Voyage [...] *Etats-Unis Côte Est* (Guid[e] [...] tard, Hachette). Côté ro[...] *New Hampshire*, de John [...] *Bostoniennes*, d'Henry Ja[mes] [...]

S'INFORMER. A Paris, au [...] Conseil, au (1) 44-77-88-07 [...] l'office du tourisme de Bo[...] sachusetts, pour obtenir d[...] tation et les adresses ut[...] également le Minitel 3[...] brique Nouvelle-Angleter[re]





LE MONDE / TERRES D'AMÉRIQUES / SAMEDI 3 JUIN 1995





Une suite d'amphithéâtres monumentaux, hérissés de pics

ÉRIC PASQUIER/GLMR

UTAH

Hé ! cow-boy !

Dans Bryce Canyon le rouge, le calvaire d'une cavalière

Hé ! Ho ! cow-boy ! Au secours ! Mon étrier est bien trop bas ! Impossible de me soulever pour avaler les bosses et les secousses de Big Red quand elle décide, sans prévenir, de doucement ! C'est pourtant toi, cow-boy, qui me l'avais attribuée, cette jument *« extradouce »* qui a déjà décoché deux coups de sabot redoutables au mulet tacheté qui la serrait d'un peu trop près à son goût ! C'est cela qu'on appelle « douceur », ici, dans l'Ouest ?

J'ai présenté des excuses au cavalier choqué, mais c'est une évidence : « the » situation n'est pas « under » contrôle. Heureusement que la selle me donne quelque assurance. Un vrai trône ! Aucun risque de dérapage même en plein rodéo ! Le bassin est bien calé : siège remonté à l'arrière, pommeau élevé à l'avant. *« Une bonne selle donne l'impression d'être assis sur le cheval, pas sur une selle ! »*, affirment souvent les cavaliers. Tu parles ! J'hésite entre l'image du corset et la sensation du carcan...

Hé ! cow-boy !... Mais le voilà déjà parti, le traître, le maudit, en criant *« yaouhhh ! »*, rênes dans la main gauche et, dans la droite, son chapeau qu'il frappe contre le flanc de son cheval presque blanc. Fanfaron ! Ah ! En tête du convoi, il a fière allure, c'est sûr ! On se croirait dans *Rio Grande* ou dans *Impitoyable* ! Et mes étriers alors ? Allons ! Ne surtout pas s'affoler. Se dire qu'il n'a pas pu mentir et que la balade est sans risque. Qu'il faut suivre la caravane, disons, se laisser conduire humblement. Après tout, ce n'est pas une leçon d'équitation mais une promenade touristique dans un parc de l'Utah. Et puis personne n'a crié danger, casse-cou ! Alors du calme, voyons, du calme. Acceptons les saccades de Big Red, accrochons-nous au pommeau sculpté, une main par-dessus l'autre et la bride un peu molle. Et tant pis pour la pose. Le cheval avance tout seul ; au fond, il est seul maître à bord. Trotte Big Red, trotte. Moi, je regarde tout autour.

Et tout autour, c'est rouge. Jamais on n'a vu cela. Rouge à couper le souffle. Rouge à perdre tout repère. Rouge comme une orange sanguine, comme des cheveux d'Irlandais, un tapis de l'Elysée ou un soleil couchant. Rouge à perte de vue. Rouge à troubler les sens. Rouge au-delà du raisonnable. On est sur le toit du monde.

Et le monde est fournaise. Big Red se sent à l'aise. Les chevaux se suivent en file indienne, dans une sorte d'entre-deux, sur le bord d'un plateau – celui de Paunsaugunt – à quelques mètres de la faille. Au-dessus d'eux, du bleu et, parfois, un rapace. Et au-dessous, le rouge. On est à l'intersection. Mais voilà que l'on plonge. Voilà qu'on vise le gouffre. Voilà... Hé ! cow-boy ! Es-tu devenu fou ? Il rit, le diable. On l'entend sans le voir puisqu'il s'est enfoncé, le premier, sur un bout de piste étroite, déclinaison à 60 degrés, virage à angle droit. Trois autres l'ont suivi. Quatre ! Boy ! Et Big Red qui s'élance ! La tête bien plus basse que la croupe, le sabot tâtonnant... à 10 centimètres du vide. 300 mètres de ravin. Non, ne pas regarder à terre, cela fait du mal. Mais observer au-delà, dessus, dessous, autour, le paysage le plus inouï que jamais, non jamais, l'on ait vu.

Pas un canyon au sens classique du terme avec deux rives des deux côtés d'une faille. Mieux que cela : une suite d'amphithéâtres monumentaux, hérissés de pics, de tourelles, de chandelles aux formes déchiquetées, zigzagantes ; des milliers d'immenses stalagmites sculptées par le vent, les sables, les millénaires ; des murailles comme des orgues, des flèches de cathédrale, une forêt d'aiguilles de limon et de pierre, un porc-épic géant. C'est stupéfiant, c'est bouleversant. Où sommes-nous donc ? Cela n'a plus rien de terrestre ni d'humain.

Côté couleurs, il faudrait une palette de peintre pour évoquer les teintes. Il faudrait un flacon d'air sec et pur pour parler du bien-être. Il faudrait un enregistrement de ce silence si particulier, dense, vivant. Il faudrait une chanson pour rythmer la balade, un poème de l'Ouest pour dire les émotions... Les Indiens, explique le cow-boy, pensaient qu'il s'agissait d'une cité perdue. Une cité dont le chef, appelé Coyote, aurait, un jour de grand courroux, figé en statues de pierre, rang par rang, l'ensemble des habitants. Pourquoi pas ?

Voyez ces silhouettes décharnées et étranges, ces guetteurs qui nous jaugent en silence, tailladés, menaçants ; cette armée longiligne dont il ne manque que les têtes ; ces sentinelles en avant-poste ! Et écoutez ces noms de quartiers : la Piste des Cachettes, le Château des Fées, le Temple mormon, le Bateau naufragé, le Jardin de la Reine... Mais rien ne bouge. C'est là tout le mystère. Mille yeux nous observent, on sent bien une présence alors qu'il n'est, ici, que pierres, sable, alluvions. La cité mystérieuse, pour peu qu'on s'en approche, révèle ainsi ses millions d'années d'âge, son passé lacustre, ses fêlures, ses soubresauts, et expose sans pudeur ses entrailles. Leçon de géologie. Etourdissant.

Mais ce rouge, cow-boy, ce rouge aveuglant, obsédant ? Du fer, lance-t-il. Des oxydes de fer infiltrés dans la roche calcaire, comme un colorant dans un gâteau et du whisky dans un ranger ! Rouge la poussière, rouges les arcades entre lesquelles passe la caravane et qui, l'érosion continuant, n'en seront bientôt plus ; rouges les éboulis perpétuels qui adoucissent les pentes et permettent à une certaine végétation de prendre parfois racine... avant de succomber. Ah ! ces branches noueuses, ces racines dénudées et laiteuses qui ressemblent à des squelettes tordus et qui racontent les années de lutte contre les éboulements, l'impuissance ultime à retenir la vie.

Il faut être cuirassé pour survivre sur un sol si hostile ; être cactus et bardé de piquants pour protéger, des quelques prédateurs qui subsistent en ces lieux, sa réserve d'humidité ; être scorpion, avec un aiguillon à darder, comme une lance, en cas de danger intense. L'Ouest est impitoyable.

Le cheval avance seul maître à bord. Trotte, Big Red, trotte. Moi, je regarde tout autour

Hé ! cow-boy indomptable ! Elle est loin l'oasis ? Big Red se déshydrate à une vitesse folle ! C'est un chameau qui conviendrait à pareille latitude ! Tiens, le voilà qui approuve ! Qui raconte même qu'un employé du ministère de la guerre en acheta trente-quatre, en Egypte et en Tunisie, pour explorer, en 1856, les rivages du Colorado, et que l'expérience tourna au triomphe puisqu'on en commanda mille avant que la guerre de Sécession n'annule le marché ! Des chameaux au Texas et en Utah ! Dis, cow-boy ! Il te faudrait un autre déguisement !

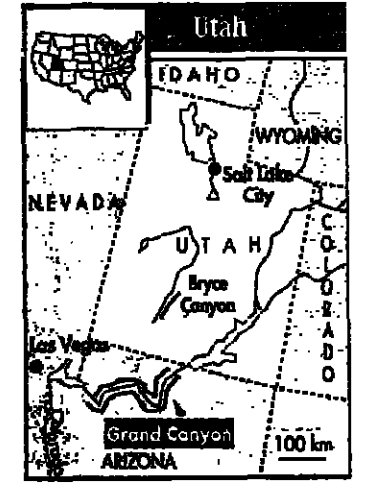
On l'a vexé. Il revient au petit trot, car la piste, en bas, est un peu élargie. Déguisé ? Lui, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de vacher, né au ranch il y a trente-cinq ans ? Déguisé, lui qui, depuis qu'il sait marcher, porte des jeans – Wrangler et non Levi Strauss –, aime, depuis toujours, les chemises à carreaux, ne sort jamais sans son bandana autour du cou ou dans sa poche, *« parce qu'il protège du vent, du soleil, de la poussière et de la pluie ; qu'il permet de se rafraîchir la nuque lorsqu'on trouve un point d'eau ; de panser la jambe blessée d'un cheval... » ?*

Lui, à qui son Stetson noir fut offert par son Grand'pa, le soir de ses quinze ans ?

Allons, dit-il, à force d'aller au cinéma, vous ne voyez que des décors là où il y a un site ; vous voyez des acteurs là où il y a des hommes ; vous détectez du toc là où l'on est sincère, du mythe là où l'on puise de la force et du rêve. Tant de beauté sur ma terre ! Je suis d'ici, du pays des grands espaces et des paysages extrêmes. Un dicton prétend que si l'on peut soustraire un cow-boy du pays, on ne peut pas soustraire le pays du cow-boy. Voilà. *« Vous me trouverez ridicule, je m'en fous. Bryce Canyon, chaque jour, me donne la chair de poule... »*

A moi aussi, cow-boy !

De notre envoyée spéciale
ANNICK COJEAN



CARNET DE ROUTE

REPÈRES. En juillet-août, les températures font le grand écart : 27 à midi, 7 la nuit. Peu fréquenté, le sud de l'Utah vaut le voyage, au même titre que le Nevada et l'Arizona. Bryce Canyon, Kodachrome Basin, Zion et Glen Canyon sont de petites merveilles, sans parler du lac Powell.

AVION ET VOITURE. Consulter les brochures des spécialistes qui proposent des billets d'avion à tarifs dégriffés. A titre d'exemple, le meilleur tarif suggéré par Travel'Am (1) 43-80-41-14 de Paris à Las Vegas, en vols quotidiens, sur United Airlines ou Northwest Airlines (via Washington ou Chicago) est de 4 015 F A/R jusqu'au 15 juin et après le 31 octobre, et de 5 310 F dans la période intermédiaire. Y ajouter 230 F de taxes. Ce voyagiste propose des locations de voitures Alamo : un petit modèle, 4 portes, coûte 925 F par semaine (avec supplément de 160 F en juillet-août) en kilométrage illimité, assurance tous risques (CDW) incluse, mais sans les taxes locales qui varient de 8 % à 12 %.

A LA CARTE. Conseillé, le voyage à la carte , avec des modules (séjours, excursions, visites guidées) que l'on associe selon ses goûts. Pour reprendre l'exemple de Travel'Am, au combiné avion-voiture, on peut ajouter l'hébergement dans le parc de Bryce Canyon, en étape sommaire (Motel Room, 1 étoile, 345 F par personne et par nuit en chambre double) ou confortable (Lodge Suite, 500 F) ou à 3 km, au Best Western Ruby's Inn (3 étoiles, 340 F). Savoir que les établissements situés dans les abords immédiats des parcs sont moins chers pour un confort supérieur.

ÉTAPES. Ne pas hésiter à camper lorsque des terrains se trouvent à proximité d'un parc ou d'un canyon à visiter. Certains lieux offrent des bivouacs bien aménagés.

ITINÉRAIRES. Parmi les suggestions originales : des randonnées à cheval orchestrées par Anne Mariage et Cheval Aventure (66-46-62-73) et guidées par de vrais cow-boys (17 jours dont 10 de chevauchée, de Bryce Canyon au Grand Canyon, 16 700 F de Paris) ; un périple signé Esprit d'Aventure (1) 43-29-94-50 qui, en trois semaines (19 900 F), balaie le Grand Ouest américain en conjuguant marche à pied, rafting, cheval et minibus et la formule proposée par Objectif Nature qui programme, au départ de Phoenix, un circuit de 10 jours (14 900 F tout compris) dans les canyons de l'Utah et de l'Arizona (avec, notamment, Bryce Canyon), en compagnie d'un photographe. Renseignements auprès d'Alain Endewelt, château de Gillevoisin, 91510 Janville-sur-Juine : (1) 60-82-22-29.

MUSIQUE. Ecouter les stations de radio FM locales qui diffusent de la musique country ainsi que certaines chaînes de télévision. Se renseigner sur les dancings animés par des orchestres, avec guitare sirupeuse, violon enjoué et banjo étonnant. Avec un peu de chance, on y verra des démonstrations de *square dances* et autres danses texanes. Ne pas rater, si on se trouve dans les parages au bon moment, les grands Western Music Festivals. Acheter les disques de Tex Ritter, Marty Robbins et Johnny Cash.

POÉSIE. Les cow-boys ont toujours écrit des poèmes. Ils aiment d'ailleurs les déclamer eux-mêmes. Se précipiter à ces grandes assemblées de poètes en Stetson (plus de cinquante par an dans le Grand Ouest), où certains grands classiques sont repris par le public. En juillet à Rapid City et Silver City, en août à Colorado Springs, Lewistown et Prescott. Se renseigner sur place.

LIRE. Côté guides, *Le Grand Guide du Sud-Ouest américain* (Gallimard), *Etats-Unis, Centre et Ouest* (Guide Bleu et Routard, Hachette), *Far West, grands parcs nationaux* (Jika).

S'INFORMER. Office du tourisme des Etats-Unis, Minitel 3615 USA.

Cod, pile ou face

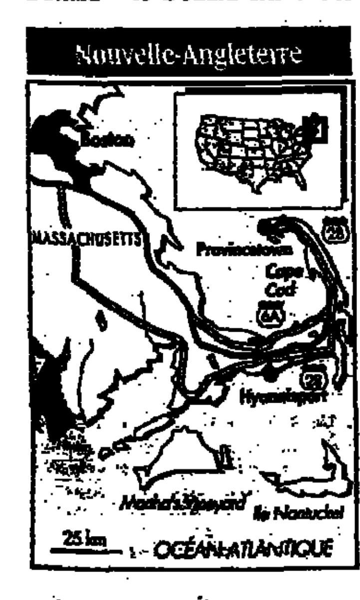
Sous une véranda à Provincetown

JOËL MEYEROWITZ/MUSEUM OF FINE ART, BOSTON

rique. Ces gadgets dans la chambre d'hôtel, ces sourires efficaces de vos guides, ce restaurateur qui expose dans la grande salle de son établissement sa première Jaguar blanche : pas de doute, on se trouve bien aux Etats-Unis, terre de toutes les folies douces, patrie de toutes les démesures, et les quelques Etats du Nord-Est – Maine, Massachusetts, Vermont, New Hampshire, Connecticut, Rhode Island –, méritent bien de l'Union. Mais jamais cette Amérique n'est moins américaine que penchée sur ses racines. La Nouvelle-Angleterre, comme son nom l'indique, c'est l'Amérique qui louche vers l'Europe et essuie une larme.

Donald est incontestablement 28, tandis que Mickey flâne sur la 6A

Etrangères parallèles sur le même sol, la 6A et la 28 semblent baliser idéalement la schizophrénie américaine. Comme si le Nouveau Monde, avec sa pompe, ses œuvres et ses héros, hésitait toujours, entre les deux routes rivales. Ne pourrait-on ainsi admettre que Kennedy et George Bush furent plutôt 6A, mais Reagan et Nixon plutôt 28, tandis que Bill Clinton, quant à lui, semble jogger entre les deux ? Donald – le Donald criard des premiers Walt Disney – est incontestablement 28, tandis que Mickey, Minnie et les propriétaires des 101 Dalmatiens flânent à vie sur la 6A. Les adolescentes de Beverley Hills et les milliardaires de Dallas semblent nés sur le bas-côté de la 28, tandis que Woody Allen n'est jamais sorti de la 6A.



Pour la Nouvelle-Angleterre elle-même, les choses sont évidemment moins simples qu'il n'y paraît. Disons-le : à l'image de Cape Cod, toute la Nouvelle-Angleterre se partage entre 6A et 28. Ainsi, il y a toujours un zeste de 6A et une pincée de 28 dans les innombrables musées, curiosités et attractions par lesquels Massachusetts et Connecticut se penchent sur leur plus beau trésor : leur passé. Entrons, par exemple, à Old Sturbridge Village, reconstitution d'un village rural du début du XIXe siècle, où l'on vient étancher sa soif de racines sous la conduite émerveillée des institutrices.

Il faut les voir, les « kids » de l'Idaho ou de l'Arizona, dans l'école reconstituée, se faire raconter le temps où l'année scolaire était entrecoupée par les exigences des travaux des champs, où le maître devait parfois interrompre la classe, faute de bois pour le poêle. Il faut les entendre s'enquérir auprès de l'épicière, habillée XIXe des sabots jusqu'au bout du bonnet, si ses lunettes, aussi, sont d'époque. Tout cela est très 6A. Mais, à la fin de la visite, la 28 montre le bout du nez dans la confiserie la plus anachronique du « Village » qui, sous couvert d'histoire, propose des guimauves et des sucres d'orge aux saveurs très actuelles.

A peine sortis d'Old Sturbridge, on passera par Mystic Seaport (Connecticut), reconstitution d'un port baleinier du XVIIIe siècle. Histoire d'admirer le *Charles-W.-Morgan* (nom de son premier armateur, un quaker de Philadelphie) mis à flot en 1841, seul baleinier en bois conservé au monde et unique vestige des quelques douzaines d'exemplaires en activité avant la guerre de Sécession. Tous les autres ont brûlé, ont été envoyés par le fond ou détruits pendant les hostilités. Dans la cabine somptueuse du capitaine (à deux places, car madame était du voyage) et les couchettes immondes des matelots, parfois embarqués pour des campagnes de plusieurs années, on respirera un parfum désormais familier : celui, studieux et ému, de la 6A. Mais à la boutique des souvenirs, devant les baleines en peluche géantes, on retrouvera la 28.

Sommes-nous quittes avec la 6A et la 28 ? Certes non. Il manque un crochet par Newport, dans les *mansions*, ces châteaux construits par les grandes fortunes du siècle dernier, les Vanderbilt et autres Rockefeller, et dans lesquels la gentry venait passer de très mondaines vacances d'été. Terrassés par la crise de 1929, transformés en musées, ils se visitent aujourd'hui. Les jardins à la française y sont très 6A, tandis que les toilettes faïencées, à l'allure de station de métro, et des pianos dorés du meilleur goût ramènent irrésistiblement à la 28. Comme si les deux parfums rivaux, décidément, ne devaient plus jamais cesser de nous poursuivre.

De notre envoyé spécial
DANIEL SCHNEIDERMANN

AU PARADIS DU FOOT
Tout passionné de sport rêve de vivre certains événements au moins une fois dans sa vie : un grand prix de F1, un match du Tournoi des cinq nations, la finale de la Coupe du monde de football ou la finale du championnat carioca au Maracana, le temple du ballon rond. C'est à cette dernière manifestation que Partir ailleurs Sport propose d'assister, dans le cadre d'un séjour à Rio de Janeiro du 16 au 21 juin. Prix du rêve réalisé : 9 500 F par personne en chambre double, Paris/Paris (tél. : (1) 45-81-02-03).

TRANSCORDILLÈRE
Pour le voyagiste Atalante, spécialiste des expéditions sur les toits du monde, le Pérou est aux Andes ce que le Népal est à l'Himalaya : le royaume des plus belles montagnes du monde. Au menu, cordillère Blanche, cordillère Huayhuash (la rouge), cordillère Vilcanota et, la moins connue de toutes, cordillère Carabaya. Au fil des pampas dorées, des lagunes turquoise, des pics étincelants, sous l'œil des alpagas et des condors, un choix d'itinéraires originaux, en juillet et en août, dont, au départ de Lima, une Transcordillère de 24 jours (15 400 F tout compris de Paris en chambre double). Renseignements : 78-64-16-16.



FERRANTE FERRANTI

L'église Sao Francisco

Olinda, la colline envoûtée

« O linda! » Oh! la belle! La ville est est le second mystère nordestin avec Salvador la nègre

UNE colline. Une île, presque. Perchée au-dessus de la mer. Un point, autosuffisant, distant des choses de la vie, qui contemple avec superbe le lointain grouillement des quais du port de Recife, ses marchés, ses vendeurs à la criée, englués dans la touffeur des matins tropicaux. En haut, il y a du vent. Un petit vent doux qui rend la vieille ville d'Olinda patiente. En 1982, l'Unesco l'étiqueta *« patrimoine naturel et culturel de l'humanité »*. Mais Olinda, alors à la veille de son quatre cent cinquantième anniversaire, avait déjà la certitude de sa pérennité. Née en 1535, du cri d'un lieutenant de Duarte Coelho, l'administrateur de la capitainerie de Pernambouc nommé par le roi du Portugal, Dom Joao III – *« O linda ! »* (Oh ! la belle !) –, la cité entra dans la légende brésilienne avec la force du mysticisme intellectuel qui a produit les grandes cassures historiques du pays-continent.

Le capitaine Duarte Coelho, qui en avait vu d'autres (les Indes, la Cochinchine, la Chine), construisit sa demeure au sommet de cette bosse rondelette posée en bord d'Atlantique. Un défi, un encouragement aux frères colonisateurs, à la richesse sucrière bientôt étalée autour de Recife, Venise tropicale coupée de bras de mer et de marais, cisaillée de fleuves boueux. Duarte Coelho était un marchand, mais aussi un civilisateur. En 1576, il fit don de son ermitage olindense au Père Manuel de Nobrega. Ce jésuite érudit, débarqué en 1549 à Salvador de Bahia, 800 kilomètres plus au sud, y installa un collège royal de grande réputation. Ce haut lieu de l'intelligence brésilienne devait être brisé en 1760, année noire de l'expulsion des jésuites par le marquis de Pombal. Le collège devint alors séminaire et siège de l'archevêché de Recife et d'Olinda. Olinda dont la gloire la plus récente a pour nom Dom Helder Camara, chantre de l'Eglise égalitaire, aujourd'hui à la retraite après une longue et farouche opposition au régime militaire qui tint le pays sous sa coupe de 1964 à 1985. Le séminaire, niché au milieu de hauts palmiers, trône toujours au sommet d'Olinda.

A ses pieds, quelques mètres plus bas, aux abords de la cathédrale da Sé, marchands de fromage grillé, d'eau de coco et de dentelles, gamins adeptes de la *capoeira* (une danse héritée de la lutte africaine) et sculpteurs sur bois occupent la scène folklorique locale. Mais la braise couve sous l'agitation de façade. Cette ville est le second mystère nordestin, avec Salvador de Bahia la nègre. Comment aborder

Brésil
OCÉAN
1 000 km
Olinda
Recife
Brasilia
Rio de Janeiro
ATLANTIQUE

Olinda ? Par le haut ? En oubliant le bruit des rues, les appels des vendeurs ambulants – *« Macaxeira ! Tapioca ! Cuscus ! »* (maïs et manioc) –, en ignorant les bribes d'accordéon, roi des fêtes de la Saint-Jean, et en montant, montant, jusqu'au séminaire pour, enfin, dominer une mer de rêve et plonger le regard dans les bourrasques des cocotiers, vagues vertes sur lesquelles semble onduler la ville. Redescendre ensuite à la rencontre de quelques chefs-d'œuvre de l'art colonial, à l'image du monastère bénédictin de Sao Bento ou de l'église du Carmo, premier établissement carmélite en terres luso-américaines.

Une autre solution, conviviale et efficace, pour qui veut élucider l'énigme olindense, consiste à s'en remettre aux enfants-guides qui, sur la place du Carmo, proposent de raconter *« a historia de Olinda »* moyennant quelques reais, la monnaie locale. Ceux-là ne manqueront pas de montrer les balcons de bois sculpté, héritage maure venu de la péninsule Ibérique. Ils vous accorderont volontiers que leurs yeux clairs viennent peut-être de Maurice de Nassau, héros progressiste de l'occupation hollandaise à Pernambouc (1630-1661) et qui devait marquer la ville de son sceau. En témoignent les superbes carreaux de faïence qui tapissent le couvent Sao Francisco.

C'est ici, à mi-colline et au milieu des cocotiers, qu'en 1585 les moines franciscains établirent leurs premiers quartiers brésiliens. Le couvent et ses appendices – la chapelle Notre-Dame-des-Neiges, le cloître aux murs ornés de céramiques bleues, la sacristie de bois sculpté – sont annoncés, en contrebas, par une croix de pierre. La nuit, quand tout dort, on vient y déposer des offrandes, plats de riz ou de haricots noirs, farine de manioc et oranges pelées. Il faut bien, si l'on veut échapper à la malédiction de plusieurs vies circulaires, soigner les divinités vaudoues. Ces divinités qui ont pris possession des lieux, à l'arrivée des esclaves originaires du golfe de Guinée (à partir de 1570), et apprirent rapidement à cohabiter avec les génies *cabloclos* (indigènes) et les saints catholiques. *Pai* (Père) Edu, qui, à deux pas de la cathédrale, officie en son *terreiro* (territoire) de *condomble* (à Haïti, on parlerait de vaudou), en sait quelque chose.

Jour et nuit, au pied de la croix de Saint-François (le saint oiseleur, patron d'Assise et protecteur d'Olinda, dont les artisans font de jolies petites statues de terre cuite), des bougies ravivent les forces occultes du bien, du mal, de Iemanja, déesse de la mer, ou d'Exu, dieu-diable. Comme l'église du Carmo, celle des Miracles ou de l'Amparo, le couvent Sao Francisco a résisté aux incendies, aux guerres coloniales et, à présent, à la négligence des Etats pour ce qui touche à la sauvegarde de leur patrimoine.

> Ces divinités vaudoues apprirent à cohabiter avec les génies cabloclos et les saints catholiques

La cité nordestine fait partie du circuit des villes dites « historiques » du Brésil, c'est-à-dire de celles qui n'ont jamais subi les outrages d'une rénovation urbaine dictée par le culte de l'automobile et des larges avenues tracées au bulldozer, sans que l'on se soucie outre mesure des églises et autres quartiers historiques. Olinda appartient à l'aristocratie des villes protégées, à l'instar d'Ouro Preto et de Tirandentes, dans la région du Minas Gerais, ou de Paraty (*Le Monde Voyages*, « Terres d'hiver » du 19 novembre 1994), sur le littoral sud. Comme ses pairs, elle a attiré les artistes, peintres, musiciens et écrivains rebutés par l'agitation des grandes cités du Sud et séduits par ses longues maisons coloniales sans plafond (pour l'aération), prolongées par des terrasses jardins plantées de jasmins et de cocotiers.

Olinda, c'est aussi un des plus beaux carnavals brésiliens. Grâce, notamment, à l'étroitesse des rues pavées qui empêchent le passage des *trios electricos*, ces gros chars électrifiés, héritage bahianais et plaie des festivités modernes, qui accompagnent (voire assomment) d'un déluge de décibels la voix du peuple. Dans les venelles pentues, bordées de maisons ocre, bleues, vertes ou roses, se bousculent des fanfares de *frevo* (une danse sautillante et joyeuse), des troupes de *maracatu* nègre (un théâtre dansé devenu le rythme à la mode) et de *bumba meu boi* (rite expiatoire du bœuf Apis), ainsi que des bandes de joueurs de fifre débarqués de la campagne.

Le vendredi précédant le mardi-gras surgit, à minuit précis évidemment, « l'homme de minuit » : 4 mètres de haut, 40 kilos de papier mâché, de fil de fer et de tissu coloré. Le lendemain, il est marié avec « la femme du jour » et, le surlendemain, décrété père supposé du « petit garçon de midi ». La vénérable Dona Celia organisera devant chez elle une ronde de *côco*. Cette danse acharnée exécutée sur un rythme syncopé a été inventée par les Iorubas, ces *galinhas* (les « poules », les esclaves) que l'on vendait sur le marché de la Ribeira, un peu plus haut, jusqu'à ce que l'esclavage soit aboli, bien tardivement, en 1888. Tout en dansant, on boit de la bière en boîte dont des enfants à la peau dorée récupéreront le métal pour se faire quelques sous.

Tout en bas, dans l'immense marché, de jeunes intellectuels de Recife retrouvent, chaque dimanche, le chemin du *maracatu* nègre, tandis que, de l'autre côté de la colline, dans un ancien cinéma construit à la moitié du siècle, se bousculent les couples adeptes de danses « collées-serrées » enchaînées au son d'accordéons paysans. Olinda peut avoir des hauts et des bas, se farder et se défaire, pâlir et se souiller, elle n'entend pas vieillir. Ici, le temps n'a pas de sens. Il s'écoule, comme le fleuve dans la mer.

De notre envoyée spéciale
VÉRONIQUE MORTAIGNE

CARNET DE ROUTE

Y ALLER. A 7 km de Recife, la capitale de l'Etat de Pernambouc, Olinda est desservie par des vols réguliers de la TAP (*via* Lisbonne), de la VASP (via Bruxelles) et de la VARIG (via Salvador de Bahia). Services d'autobus très fréquents entre Recife et Olinda. Parmi les spécialistes de l'Amérique du Sud, Voyageurs au Brésil au (1) 42-86-17-70 ou 17-77 propose de bons tarifs sur la TAP : *via* Lisbonne. Consulter également : Atout Brésil, El Condor et Uniclam (agences de voyage), Equinoxiales au (1) 47-53-71-89 et Nouveau Monde au (1) 43-29-40-40.

CIRCULER. Il est vivement conseillé, avant de quitter la France, de louer une voiture afin de bénéficier de tarifs moins élevés incluant une assurance tous risques (CDW), indispensable.

ÉTAPES. A Olinda, le Sofitel Quatro Rodas, petit établissement au confort 3 étoiles (normes françaises) bien situé. Piscines au bord de la plage. On peut réserver de Paris, chez Voyageurs au Brésil, par exemple. Nombreuses *pousadas* dans la vieille ville. Celle des Dos Quatros Cantos (environ 250 F, chez Voyageurs), la plus ancienne, est située dans le cœur historique (un peu bruyant). Sur la route des plages, à une dizaine de kilomètres, l'Hôtel Amoara, un très bel établissement entre lagune et mer.

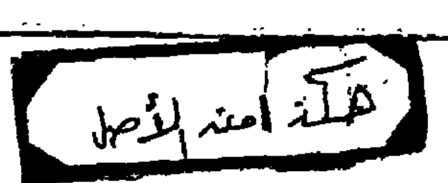
VISITER. Musée d'art sacré de Pernambouc (Palais épiscopal). Musée d'art contemporain d'Olinda (belle collection d'œuvres contemporaines). Musée du Mamolengo créé par une des meilleures compagnies de marionnettes du Brésil.

TABLES ET BARS. O Mourisco, praça Conselheiro Jaoa Alfredo, face à l'église Sao Pedro, avec un superbe balcon de bois sculpté. O Fruta Pao, rua do Sol, près de la place du Carmo. Intellectuels et artistes y dégustent des plats à base de fruits à pain. Presque en face, Luar de Prata (rua do Farol, 246), en bord de mer. La bière y est toujours fraîche, la *caipirinha* bien dosée, le poisson bien servi. Avec, en prime, belle vue sur Recife et les écueils bordant la côte à cet endroit.

EXCURSIONS. L'île d'Itamaraca, située de l'autre côté de la lagune, à une quarantaine de kilomètres par la route. Des bus s'y rendent plusieurs fois par jour depuis Recife. Accessible également depuis Maria Farinha par le bac et le bateau (horaires aléatoires). Une île qui conjugue beauté des plages et témoignages historiques sur le cycle de la canne à sucre. Sur place, l'Hôtel Orange Praia (tél. : (81) 544-11-94), face à la mer. A Vila Velha, un des plus beaux endroits de l'île, une bonne table, le Porto Brasilis. C'est cher mais la vue y est merveilleuse et l'ambiance familiale et artistique.

ÉCOUTER. Les albums du mythique Luis Gonzaga, chanteur et accordéoniste, mort en 1989. Du rocker régionaliste et inspiré, Alceu Valença (il habite Olinda), l'album *7 Desejos* (1 CD Fnac Music 592225). Enfin, dans la série « Voyage musical », le volume consacré à la région Nordeste du Brésil est une initiation de qualité (1 CD Silex YA225707, distribué par Auvidis).

LIRE. *Dieux d'Afrique*, de Pierre Verger (Revue noire). *Don Helder Camara, les puissants et les pauvres*, de Richard Marin (L'Atelier, coll. « Eglises/Sociétés ») qui retrace l'histoire politique du Nord-Est. Côté guides, les *Brésil* des collections Routard et Visa (Hachette), le *Brésil* de Voyageurs (vie politique, économique, sociale et culturelle), le *Brésil* de la Série Monde (Autrement), le guide Lonely Planet (précieux pour les adresses et conseils pratiques) et celui de la « Bibliothèque du voyageur » (Gallimard).





voûtée



HANS NAMUTH

Seuls maîtres à bord, ils ont déserté l'école.

Antigua l'obstinée

La ville, qui trembla tant de fois, retrouve sa splendeur d'antan

CONSTRUITE il y a plus de deux cent cinquante ans, la fameuse Maison des lions, restaurée et jardinée, abrite aujourd'hui l'hôtel le plus colonial de toute l'Amérique centrale. La Posada de Don Rodrigo est un réel enchantement, une vraie bénédiction pour qui y déguste un punch au citron vert tout en écoutant les joueurs de *marimba* (une sorte de grand xylophone doté de calebasses qui servent de résonateurs) installés dans le patio. Dès l'aube, depuis la terrasse, le soleil laisse découvrir un panorama remarquable qui permet de comprendre, devant la splendeur du site, pourquoi les Espagnols ont choisi cet endroit. Là, en effet, au pied de deux volcans aux cônes parfaits, aujourd'hui éteints, naquit, au XVIe siècle, à 1 500 mètres d'altitude, la ville d'Antigua.

La Plaza de Armas, cœur de la cité, s'active dès 8 heures. Les cireurs de chaussures s'installent tandis que les vendeurs de journaux à la criée s'égosillent dans la fraîcheur du matin. Face à l'*ayuntamiento* (l'hôtel de ville), stationne Benjamin : onze ans, un sens aigu des responsabilités, trop vite arrivées, et le regard noir comme pour injurier cette vie qui lui a joué un mauvais tour. Car bien avant l'heure, à la mort de son père, Benjamin s'est trouvé seul maître à bord. Sa mère encore absorbée par des maternités rapprochées, il a dû déserter définitivement les bancs de l'école.

Son « entreprise » repose sur la confection de *muñecas*, poupées de chiffon à la touche locale. Chez ce petit bout d'homme ombrageux, habité d'une pudeur et d'une dignité insignes, on goûte la réserve silencieuse propre à son peuple, à sa race. Benjamin est indien, descendant de Mayas, et il vit à San Antonio de Aguas Calientes, un village situé dans les environs d'Antigua. Tout autour du paisible jardin public de la Plaza de Armas, des Indiennes accroupies proposent leurs broderies. La survie des siens dépendant de son petit négoce de poupées, Benjamin ira donc à « l'assaut » des touristes, loin de la concurrence, au gré des rues centenaires d'Antigua. Dans cette ville à l'impeccable plan quadrillé, les longues voies pavées partent de la place centrale. Quant aux maisons basses, aux façades colorées à la chaux jaune et ocre, elles séduisent plus d'un visiteur avec leur patio intérieur à fontaine et leurs fenêtres à jalousie en bois ouvragé.

L'ancienne cité de Santiago de los Caballeros (Saint-Jacques-des-Chevaliers), aujourd'hui connue sous le nom d'Antigua, fut fondée en 1543. *« La première ville planifiée d'Amérique »*, insistent, fièrement, les Guatémaltèques. Bâtie au sein d'une vallée fertile lézardée de rivières, jouissant d'un climat tempéré toute l'année, Antigua a brillé pendant plus de deux siècles de l'éclat d'une incomparable métropole religieuse et culturelle. Elle devint même la capitale de l'Amérique centrale actuelle, qui comprenait alors la région mexicaine du Chiapas.

La ville était réservée à l'« élite » de la société, c'est-à-dire aux Espagnols et à leurs descendants nés sur place. A la périphérie résidaient les métis. Quant aux Indiens, ils demeuraient dans les villages environnants et travaillaient dans les plantations. Ils n'en participèrent pas moins activement aux multiples reconstructions. Antigua subit en effet quelque huit tremblements de terre durant cette période...

L'orgueilleuse cathédrale San José, trois fois détruite, dresse sa lourde façade baroque. Le palais des Capitaines généraux, où siégeaient les représentants de la monarchie espagnole, exhibe ses arcades massives. Les vestiges des bureaux et résidences abritent, encore aujourd'hui, quelques fonctionnaires bedonnants peu enclins à la précipitation.

Le couvent de la Récollection et son église du XVIIIe siècle, aux portes de la ville, n'offrent plus, en revanche, qu'un champ de ruines spectaculaire qui atteste de la violence du séisme. Le 29 juillet 1773, un tremblement de terre, plus dévastateur que les précédents, obligera même les colons espagnols à choisir un nouveau site. Santiago de Los Caballeros devint alors « l'Antigua », l'Ancienne, afin de la différencier de la nouvelle capitale, Guatemala.

Après deux cent trente ans de rayonnement, la ville, abandonnée et désertée par sa population – elle compta jusqu'à 60 000 habitants –, connaîtra près de deux siècles de vie végétative. Et c'est seulement aux environs de 1930 que l'on prendra conscience de sa valeur historique et que l'on entreprendra de la restaurer. Le début d'une renaissance... Dans la plupart des cloîtres et des églises, la vie s'est définitivement retirée après le bouleversement de 1773. Antigua, où l'on dénombrait près de quarante églises, une quinzaine d'oratoires et dix couvents principaux, renferme toutefois quelques monuments bien conservés. L'église et le couvent de Capuchinas ont ainsi parfaitement résisté aux tremblements de terre grâce à leur architecture

Un petit bout d'homme ombrageux

massive. De même, le couvent de San Francisco, chef-d'œuvre de sévérité, impose encore son empreinte tenace. Quant à l'église, elle offre le spectacle bon enfant du paysan indien, à genoux, chapeau sur le cœur, priant près d'un pilier contre lequel il a appuyé sa bicyclette, à l'abri des convoitises. Et lorsque le prêtre, aidé par des moines tonsurés selon la vieille tradition espagnole, achève de dire la messe, les fidèles accomplissent l'*abrazo de paz*, l'accolade de la paix, avant d'aller brûler des cierges devant le saint patron du lieu qui disparaît sous les ex-voto tandis que des chiens errants rôdent dans les travées.

Les nombreux monuments et ruines de la ville, vestiges d'une riche histoire coloniale, ont également encore souffert du dernier séisme, en 1976. La ville n'en conserve pas moins suffisamment de caractéristiques de l'architecture du XVIIIe siècle pour avoir été inscrite en 1979, avec justice, au patrimoine mondial établi par



l'Unesco. Aujourd'hui, cette ville-musée vit essentiellement du tourisme et de l'artisanat : céramique, jade, ébénisterie et fer forgé. La population, elle, reste majoritairement métisse.

18 heures. Benjamin se désaltère à la fontaine des Sirènes, au beau milieu de la place centrale. Une place que l'on imagine volontiers envahie de soldats bottés faisant claquer leurs talons sur les petits pavés de basalte. Dans l'atmosphère sereine du soir, Benjamin, satisfait de sa vente, s'empresse de regagner son village. Il sait qu'il devra confectionner d'autres *muñecas*, probablement jusque tard dans la nuit. Et demain, il reviendra à Antigua...

Meurtrie au plus profond de sa chair, la ville tente pourtant, au travers d'une restauratian permanente, de retrouver ses fastes d'antan. Tout en sachant qu'elle ne sera jamais à l'abri des tremblements de terre. Car l'histoire enseigne qu'ici un séisme a lieu, en moyenne, tous les cinquante ans. Difficile d'échapper à son destin.

De notre envoyé spécial
PHILIPPE DUIGOU

LA ROUTE DES GALIONS

Lorsque les flottes espagnoles et portugaises regagnaient l'Europe, les cales pleines d'or et d'argent, elles passaient au sud de Cuba, où les pirates les attendaient... Selon les historiens, quelque 200 galions reposeraient ainsi de par le fond avec leurs trésors. Cuba extraordinaire, une des marques du voyagiste Marsans international, propose de se lancer à leur recherche dans le cadre d'une croisière de plongée à bord d'une vedette de 23 m spécialement équipée. Une aventure de 9 jours (programmée tous les vendredis) réservée aux plongeurs moyens et confirmés. Prix : 11 900 F par personne, au départ de Paris, avec l'avion, les transferts, la pension complète à bord, six jours de plongée à volonté, l'encadrement, la fourniture des blocs, des plombs et de la ceinture. Renseignements au (1) 43-59-72-36. A noter, chez le même voyagiste, la brochure consacrée à une nouvelle destination : le Mexique.

CARNET DE ROUTE

REPÈRES. Petit par sa superficie (environ un cinquième de la France), le Guatemala jouit d'un climat relativement égal toute l'année (température moyenne : 20 °C). Deux saisons : pluies de juin à septembre, saison sèche d'octobre à mai. Pas de visa pour les Français si le séjour est inférieur à un mois.

Y ALLER. Aucune liaison directe vers Guatemala, la capitale, située à quarante-cinq minutes de voiture d'Antigua. Les vols, notamment d'American Airlines (quotidiens), Continental, United Airlines, KLM et Iberia impliquent des escales avec changements d'avion. Des systèmes de « pass » aériens, permettant de voler à moindre coût dans toute la région, sont intéressants lorsqu'on souhaite jumeler, en un même voyage, plusieurs pays (renseignements Aviateca au (1) 44-51-01-63). Citons le « *Vica* » (à partir de 319 dollars) et le « *Mayan Path* » (300 dollars). Chez Images du Monde voyages (au (1) 44-24-87-88), bon spécialiste des voyages à la carte au Guatemala, les prix oscillent, selon la saison et la compagnie aérienne, entre 4 500 F et 6 000 F. Une location de voiture revient à 2 000 F par semaine (kilométrage illimité et assurance incluse). Sont conseillées trois étapes de charme, dont la Posada de Don Rodrigo (3 étoiles, 400 F la chambre double), mais aussi un petit hôtel aménagé dans un ancien couvent (2 étoiles, 300 F) et la luxueuse Casa San Domingo, avec piscine (650 F).

CIRCUITS. Des périples archéologiques et culturels, avec étape à Antigua, sont programmés par de nombreux voyagistes, notamment Arts et vie, Assinter, Clio, Découvertes-Club Med, Découvrir, El Condor, Forum voyages, Jet Tours, Kuoni, Nouvelles Frontières, Pacific Holidays, Terres d'aventure et Voyageurs au Mexique et au Guatemala. Certains se consacrent au seul Guatemala, d'autres y associent fréquemment le Mexique.

LIRE. *Guatemala* (Lonely Planet), *Guatemala* (Voyageurs du monde) et *Monde maya*, remarquablement illustré (Gallimard).

S'INFORMER. A l'Office du tourisme du Guatemala, 3, rue Tronchet, 75008 Paris et au (1) 44-51-01-60.


MARTIN CHAMBI

Machu Picchu, une ville lancée dans le ciel s'est raccrochée à la montagne.

Suite de la page I

Dans la cathédrale, construite sur le site même du palais de Viracocha, le premier Inca historique, on peut admirer, certes, la multitude de trésors : l'autel couvert d'une tonne de plaques d'argent de style plateresque, si proche du travail de l'orfèvre, les retables, les statues, les miroirs dorés accrochés au plafond pour impressionner les Indiens, le chœur, tout de cèdre sculpté. Mais, pour retrouver l'âme de Cuzco, il faut examiner les tableaux entourés d'un cadre rouge, où l'artiste a mis, en haut de chaque toile, un signe du zodiaque, et observer le vêtement des madones. Les Indiens, en habillant la Vierge d'un manteau triangulaire qui évoque une montagne, l'assimilaient discrètement à une déesse de leur propre panthéon, la Terre, mère nourricière.

Handahuaylas, défense et illustration du baroque colonial. Les murs de cette petite église de village – « la chapelle Sixtine du Pérou » – sont peints : un chemin d'épines conduit au ciel, un sentier semé de roses en enfer... Des images simples, pour frapper les esprits. Le maître peignait le visage et les mains, ses élèves finissaient le travail. On ne signait pas les toiles pour ne pas comparer artistes indiens et européens. Pendant l'époque coloniale, plus de 300 000 peintures ont été réalisées par les artistes de l'école de Cuzco. Leurs œuvres étaient ensuite – on les verra à Lima, Sucre et Potosi – répandues en Bolivie, en Equateur, en Argentine et jusqu'au Chili.

La vallée sacrée des Incas, de Pisac à Ollantaytambo, était gardée par des forteresses Incas. Sur ces terres fertiles, on produit toujours le meilleur maïs du Pérou. Paysage agreste où des montagnes vraiment roses surplombent la mosaïque verte des champs de pommes de terre, de fèves, d'orge, de blé, de quinoa. Un petit train la traverse, reliant Cuzco au Machu Picchu. A mesure que l'on descend, la végétation s'épaissit, passant des prairies d'altitude aux « sourcils » de la forêt tropicale. Paysans dans le damier des champs, villages de brique crue, toits de tuiles roses, maisons à un étage, rues pavées de petits galets en terre rouge. Terminus trois heures plus tard, à Aguas Calientes, enfoui au fond du canyon, au bord du tumultueux Urubamba.

Sucre, un zeste de piété sur une pincée d'hédonisme

Machu Picchu, « *la vieille montagne* ». Grandeur et solitude, splendeur et silence. Une ville lancée dans le ciel s'est raccrochée à la montagne. A Ollantaytambo, à Sacsayhuaman, à Chinchero ou Pisac, « ils » bâtirent, avec une maîtrise identique, une technique aussi sûre, une architecture de même nature. Aucune n'égale Machu Picchu.

C'est un piton domestiqué au cœur d'une couronne de pics. En boucle à ses pieds, quelque 500 mètres au-dessous, le rio Urubamba. Sur le piton, la ville. Pour qui, pourquoi ici et dans quel dessein ? On ne peut répondre avec certitude qu'au comment. Et constater que les Incas, obligés de partir pour une raison obscure, emportèrent avec eux leur secret.

Architecture monumentale, sobre, parfaitement insérée dans le paysage. L'endroit est élevé, secret, solennel, tour à tour exposé à un soleil implacable ou noyé dans la brume. Architecture ascensionnelle, qui s'élève progressivement et par ensembles autour d'une place centrale avant de s'étager sur le versant oriental. De ces ensembles, il reste les murs et les degrés ravinés. Architecture savante et brute, où la pierre fournit l'essentiel mais aussi l'accessoire : les murs lourds, inexpugnables, qui, à eux seuls, forcent l'admiration, et les niches pour le rangement des objets. Mise en scène simple et complexe, trop pensée pour ne pas relever d'un cahier des charges dont la finalité nous échappe, trop structurée pour ne pas avoir été inspirée par un gouvernement fort, une autorité souveraine.

Le site fut découvert par Hiram Bingham, un Hawaïen naturalisé américain qui s'intéressait aux civilisations andines. Il vint par la rivière et demanda aux paysans s'il y avait des ruines dans le coin. Ils le conduisirent. Elles étaient noyées dans la forêt. C'était le 24 juillet 1911.

Les céréales, dont le fameux quinoa, la plante inca, mauve et jaune, riche en protéines, et un maïs nain qui fait son apparition au-dessus de 3 000 mètres poussent sur l'Altiplano, un plateau à 4 000 mètres d'altitude. Puno en est un peu la capitale, du côté péruvien. C'est la seule ville de la région, aussi son marché est-il important. Dès 6 heures et jusqu' après la tombée de la nuit, les Indiennes y officient, assises ou debout, vaillantes pyramides noires et colorées, toujours rondement chapeautées.

On prétend que les chapeaux ont été apportés par les ingénieurs anglais venus installer le chemin de fer. Ils séduisirent les femmes, qui les adoptèrent. Dans la zone andine, sa forme et sa couleur disent la région d'origine de celle qui le porte ; la décoration (ruban, franges) indiquant le village ou la communauté. A Puno, les paysannes posent des melons sombres sur le sommet de la tête, tandis que celles de Cuzco affectionnent les tuyaux de poêle blancs.

Le lac Titicaca, la cordillère Royale et le soleil levant : trois mythes incas en un seul regard. C'est du lac, berceau des Fils du Soleil, que l'Inca légendaire Manco Capac et sa sœur-épouse seraient partis fonder Cuzco. Y naviguer est, mieux qu'un plaisir, un bonheur. Assis sur le bastingage du bateau à moteur, Guerardo, comme tous les hommes de Taquile, l'île phare du lac, tricote vivement le plus minutieux des ouvrages : un bonnet. Le motif, fin et compliqué, donnerait bien des soucis à la plus habile de nos manieuses d'aiguilles. Un tissu à carreaux est enroulé autour de sa taille et une cordelette colorée arrime la petite bourse contenant des feuilles de coca, coupe-faim et aiguillon du paysan de l'Altiplano.

Le trajet Puno-Copacabana signifie deux heures de paysages tour à tour éblouissants ou familiers. A gauche, la masse étincelante du lac, dont on ne voit parfois plus la rive opposée. Au-dessus, la cordillère Royale, bolivienne. Au bord de la route, les cultures de céréales, des pâturages entourés de murets de pierre crue ou liés avec de la boue, d'une précision rigoureuse, des maisons à toit de chaume ou de tôle ondulée brillant sous le soleil, toute une population égaillée dans les champs, une paysanne tirant sa vache par une corde.

Passé la frontière, la tonalité change dramatiquement. Les champs sont envahis d'herbes folles, les murets se défont, les hommes mêmes paraissent plus rudes. La pauvreté apparaît sous la forme d'un vieil homme au regard fou gesticulant sur la route.

L'hôtel Las Balsas, une belle construction au bord du lac Titicaca, doit ravir les riches Boliviens, car le style architectural et la vaisselle évoquent la Suisse. Charmante surprise, de jeunes Indiennes en costume traditionnel veillent en silence sur les hôtes. Grandes, les pommettes hautes, deux tresses noires dans le dos, elles ressemblent étonnamment à leurs sœurs tibétaines du Kham, ce qui n'est pas surprenant puisque les premiers habitants du continent vinrent d'Asie à une époque où l'Amérique lui était encore rattachée. Les hautes altitudes andines durent être la terre d'élection naturelle d'hommes venus de l'Himalaya. Les similitudes sont nombreuses : même douceur de caractère, même sens vif de l'humour, mariage du noir et de la couleur et goût pour les rayures dans la manière de se vêtir et de porter les enfants dans le dos, omniprésence d'un animal-compagnon indispensable (là-bas le yack, ici le lama) et jusqu'à cette architecture préhispanique, sobre et massive, qu'il suffirait d'alléger et à laquelle ne manquent que des bandes de tissu plissé au-dessus des fenêtres et en bordure des

CHILI

Dans le vent


SERGIO LARRAIN/MAGNUM

Mer de glace près de Puerto Natales.

Terre de feu, terre de mythes. Avec, tout en bas, le Horn, jadis terreur des cap-horniers, demain destination touristique

LE vent. Il dévale de l'amoncellement gigantesque des glaciers de la barrière australe et galope sans frein sur la steppe vallonnée de Patagonie. Un vent froid, puissant, et parfois furieux. Il courbe les branches noueuses des rares arbres à la silhouette torturée, pousse les icebergs à la dérive dans les fjords et les canaux innombrables qui font de ce paysage du bout du monde un labyrinthe d'îles boisées et de montagnes enneigées. Le vent est le maître absolu du grand Sud chilien.

Il ne vous lâche guère. Les rafales de 130 kilomètres-heure n'ont rien d'exceptionnel dans les parois granitiques des Torres del Paine, à 400 kilomètres au nord de Punta Arenas. « *Le vent*, précise Eddy, un guide de montagne attaché à l'Hôtel Explora, *est ici l'ennemi numéro un des andinistes. Il peut vous arracher de la paroi l'homme le mieux encordé et le mieux assuré.* » Et de citer le cas d'un hélicoptère de secours bloqué pendant trois jours avant de pouvoir approcher des alpinistes blessés et immobilisés dans la face est du pilier central du Paine, à 3 000 mètres d'altitude. « *En Patagonie*, ajoute Eddy, *un 3 000 vaut largement un sommet de 4 000 mètres dans les Alpes en raison des conditions climatiques particulièrement dures.* » Les glaciers suspendus du grand Paine et du pic voisin Amiral Nieto, les aiguilles, les tours verticales et surplombantes ainsi que les cornes bicolores du Paine – moitié granit, moitié sédiments plus foncés – donnent du crédit à l'affirmation d'un homme dont les yeux brillent à l'évocation des exploits d'un Walter Bonatti ou d'un Patrick Edlinger. La varape et l'escalade glaciaire sont à l'honneur dans ce splendide massif, encore très peu connu en Europe et qui rappelle à la fois les Dolomites et la chaîne du Mont-Blanc avec, en prime, un cadre exceptionnellement sauvage. La beauté pure.

Et ce « *vent des cris et des sanglots* » dont parle joliment Gabriela Mistral. La poétesse chilienne, prix Nobel de littérature, est née dans le chaud et lumineux vallon d'Elqui, près de La Serena, dans ce qu'on appelle le « petit Nord » chilien. Un pays de roches sèches, de vignes et de nuits claires. Mais elle a été séduite par la Patagonie, mélange contradictoire, soulignait-elle, « *de douceur et de désolation* ».

Originaire de la Patagonie septentrionale, Pablo Neruda, lui non plus, n'a jamais oublié ces forêts d'Araucanie. « *Après avoir parcouru toute la planète*, disait-il, *ces territoires m'appellent avec le battement de la pluie d'hiver.* » Pluies, neiges, forêts primitives, cascades géantes, brumes obstinées, pistes et steppes gelées en hiver par moins 20 degrés, ports oubliés au fond des fjords avec leurs cabanes en bois, aux couleurs vives, luminosité extrême de l'été austral, de décembre à mars : Antoine de Saint-Exupéry a aimé dans le Chili austral ce mariage de violence et de paix, de sérénité et d'effroi. « *Près de Punta Arenas*, disait-il, *les derniers cratères des Andes se referment. Une infinie pelouse d'herbe recouvre les courbes des volcans.* »

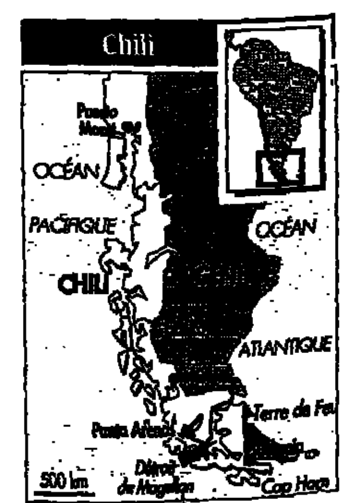
Des turbulences chahutent l'appareil qui rebondit sur la piste de Punta Arenas, accrochée au rivage plat du détroit de Magellan, entre lagunes et puits de pétrole offshore, nouvelle richesse de cette terre si longtemps dédiée aux moutons et aux chasseurs de phoques. Punta Arenas, lieu mythique, cousine chilienne d'Ushuaia l'argentine. Ancien centre pénitentiaire, escale obligée, au XIXe siècle, des baleiniers, des pionniers, des aventuriers de tout poil et des chercheurs d'or, Punta Arenas a été rattrapée par la modernité. Ses maisons cossues, de pierre et de brique rouge, lui donnent l'allure solide d'une cité habituée à affronter les intempéries. Dans certaines rues, on remarque encore des barres de fer permettant de s'accrocher en cas de bourrasques trop violentes. A longueur d'année, le gris l'emporte, certes. Cependant, par grand beau, le détroit prend d'étonnantes couleurs méditerranéennes.

Les différentes vagues d'immigration (Suisses, Espagnols, Croates, Anglais) ont laissé des traces dans une bourgade dont l'essor a commencé au milieu du XIXe siècle avec l'importation de moutons des Malouines. Il s'est ensuite poursuivi en 1910 avec la fièvre de l'or en Terre de Feu. Gloire passée ! L'élevage demeure sans doute la principale richesse, ainsi qu'en témoignent les millions de moutons ayant envahi la Patagonie. La ville ne s'en est pas moins quelque peu assoupie depuis l'ouverture du canal de Panama en 1914, en dépit de l'extension de la pêche, du tourisme et de l'exploitation du charbon, du gaz et du pétrole. De plus, elle a été définitivement privée de son titre de « ville la plus australe de la planète » par Ushuaia, voire par le très modeste Puerto Williams, base navale, au sud du canal de Beagle, en Terre de Feu chilienne. Elle reste, certes, une cité frontière. Une base stratégique. Mais, c'est au sud, en Terre de Feu, et au nord, que l'on retrouve aujourd'hui les grands espaces.

Le « cap Sans Nom », l'« île de la Désolation », le « fjord de la Dernière Espérance », la « baie Inutile », le « détroit de la Famine », le « golfe Bouché », autant de noms peu amènes donnés, au cours des siècles, à ces lieux étranges, par les marins et les voyageurs. Terres et eaux étroitement mêlées illustrent le farouche combat pour la survie. Le détroit de Magellan, long de 500 kilomètres, qui a donné du fil à retordre à tant de navigateurs, est aussi celui des désastres avec, dit-on, plusieurs milliers de bateaux reposant par le fond.

A l'avancée extrême de cette succession d'archipels qu'est en réalité la Terre de Feu, le cap Horn est devenu aujourd'hui un but de tourisme et d'aventure. A Puerto Williams, on peut ainsi louer des voiliers pour effectuer un périple autour des îles Wollaston et, si possible, un passage du Horn. A l'image de ces deux jeunes Américains de Philadelphie, rencontrés à Punta Arenas, qui s'apprêtaient paisiblement, cartes nautiques en main, à cette aventure d'une semaine. Pendant des décennies, et jusqu'au milieu de ce siècle, le Horn fut la terreur des cap-horniers. Le franchir était un brevet de courage. Les temps changent. A présent, une croisière de luxe quitte, en été, Punta Arenas pour effectuer une tournée des canaux de la Terre de Feu via Ushuaia et Puerto Williams. Au pied des immenses glaciers de l'ouest. Le Horn n'est pas encore au programme. Installée depuis peu à son sommet, une statue en forme d'albatros est le plus souvent noyée dans la brume et le célèbre rocher continue d'inspirer une certaine crainte et une prudence certaine.

Située au sud-ouest du détroit, l'île Dawson, en revanche, ne risque pas de perdre sa sinistre réputation. Elle a servi en effet de camp de concentration, et plusieurs membres du gouvernement Allende y furent, après le coup d'Etat de 1973, internés. Autre sombre épisode, mais moins connu celui-là, le regroupement, à Dawson, des derniers survivants (quelques centaines d'hommes, de femmes et d'enfants) de la chasse à l'Indien telle que la pratiquaient les colons à la fin du XIXe siècle. Des survivants qui devaient y périr de désespoir. Quant aux Onas, Yamanas et Alakalufs, tribus aborigènes ayant occupé la Terre de Feu et la Patagonie depuis des millénaires, elles ont pratiquement disparu, à l'exception d'une petite poignée de pêcheurs alakalufs. Dans les musées, des clichés



CARNET DE ROUTE

REPÈRES. La Patagonie chilienne se divise en deux secteurs : celui des glaciers, des lacs et des îles à l'ouest et celui de la steppe, à l'est.

PARC NATIONAL. Situé à 150 km de Puerto Natales, Torres del Paine (plus de 200 000 hectares) est sans conteste l'un des plus beaux parcs nationaux du Chili. On y trouve de nombreux oiseaux ainsi que des cerfs, des renards, des pumas (difficiles à apercevoir) et des troupeaux de guanacos en liberté. Le parc dispose d'un réseau de 140 km de sentiers conduisant aux miradors ou aux refuges (très sommaires), points de départ de randonnées et d'escalades. Le camping demeure sévèrement réglementé, et il n'y a que trois hôtels, dont l'Hôtel Pehoe, sur une île du lac du même nom, face à la chaîne et l'Hôtel Explora (à 5 km du lac Pehoe, avec vue panoramique et confort de grande qualité), qui dispose de guides accompagnateurs pour les randonnées et les escalades. La plupart des voyagistes n'y programment que des séjours très courts (un ou deux jours), mais le parc mérite qu'on y reste au moins une semaine, quitte à opter pour le camping en raison de son étendue et de la diversité des sites. Des randonnées guidées sont proposées, en France, par Allibert, Terres d'aventure, Esprit d'aventure et Peuples du monde.

SAISON. La meilleure période : l'été austral, de décembre à février. A ces latitudes, cependant, le temps change rapidement. Rafales de vent d'une grande violence et averses de pluie, voire de neige, sont fréquentes. Se munir de vêtements chauds et d'un équipement de montagne si l'on veut séjourner dans le parc.

Y ALLER. On trouve chez les spécialistes de l'Amérique du Sud des billets d'avion Paris-Santiago aux meilleures conditions. Equinoxiales (au (1) 47-53-71-89) indique que ces tarifs oscillent en basse saison de 6 000 F (Aerolineas argentinas, Iberia) à 7 000 F (Air France, American Airlines), et qu'ils grimpent, du 1er juillet au 15 août, de 7 400 F à 8 200 F. D'autres propositions, notamment chez Atout Voyages, Nouveau Monde, Voyageurs en Amérique, El Condor et Nouvelles Frontières.

SE DÉPLACER. Lan Chile et Ladeco ont des vols quotidiens de Santiago à Puerto Montt et Punta Arenas. Il est vivement conseillé d'acheter un « Pass Sud-Chili », permettant de se déplacer sur les lignes intérieures, vendu avec le vol transatlantique et valable 21 jours (300 dollars chez Equinoxiales). De Punta Arenas : autocars, pour Puerto Natales et le parc (compter 4 à 5 heures). Ce dernier est également accessible par la route d'El Calafate, en Argentine. Notez que l'Hôtel Explora a son propre service de transport. A Puerto Natales, des vedettes remontent en une journée le fjord de la Dernière-Espérance (si le vent n'est pas trop violent) jusqu'aux glaciers Balmaceda et Serrano. Equinoxiales programme plusieurs circuits individuels au Chili et en Argentine. La Patagonie argentine et Ushuaia en 12 jours Paris-Paris pour 24 300 F par personne, en partant à deux. Une extension d'une semaine au Chili du Sud (parc national Torres del Paine et Punta Arenas) est proposée pour 7 600 F par personne.

LIRE. *Cap Horn*, de Francisco Coloane (Phébus) et *En Patagonie*, de Bruce Chatwin (Grasset). Côté guides, ceux publiés par Arthaud, La Manufacture et Hachette.

CARNET DE ROUTE

REPÈRES. La Bolivie requiert un visa d'entrée. La nature a le sien, le *soroche*, le mal des montagnes. Effets limités si l'on suit les consignés : repos à l'arrivée, repas légers (soupes) et *mate de coca* (infusion de feuilles de coca) en abondance. Se donner du temps (au moins cinq jours à Cuzco dont une nuit au Machu Picchu). Préférer les inter-saisons (avril-mai, septembre-octobre) et, à l'avion, le train de l'Altiplano (10 heures) pour relier Cuzco à Puno.

VOLS. Quotidiens avec American Airlines (42-89-05-22) : Paris-Miami-Lima à partir de 8 055 F A/R. Trois trajets équivalents, et la compagnie offre un billet transatlantique gratuit dans le cadre de son programme de fidélisation. Vols bihebdomadaires AOM (49-79-12-34) Paris-Lima à partir de 5 330 F.

VOYAGISTES. Au premier rang, Equinoxiales (47-53-71-89), qui a préparé ce circuit et en propose de semblables : 16 jours, 19 230 F par personne en chambre double, demi-pension, vols et services privés (voiture, chauffeur et guide) compris. Egalement Arts et Vie, Assinter, El Condor, Jet Tours, Kuoni, Nouvelles Frontières. Pour les trekkings, Atalante (78-64-16-16), Terres d'aventure (43-29-94-50) et Allibert (48-06-16-61).

ADRESSES. Hôtels Bolivar et Crillon, dans le Lima historique. Bonnes tables, très chères : las Trece Monedas, la Rosa Nautica, la Casa Verde, El Pabellon de Caza. A Cuzco, l'atelier des Mendivil (place San Blas) peint et sculpte de très beaux anges dans la tradition de l'école de Cuzco. Hôtel Balsas, au bord du lac Titicaca, à Puerto Perez. A La Paz, le Radisson Plaza, un cinq étoiles concerné par la protection de l'environnement et qui organise des circuits écotouristiques très pointus au départ de La Paz. Sucre, déjeuner à l'Huerto (tables dressées au milieu des orangers) ou à El Batan (maison coloniale blanche et sobre), très cher ; l'hôtel Cruz de Popayan, plein de charme, le Real Audiencia un bijou colonial.

LIRE. Le guide Bleu *Pérou* (Hachette) et *Le Guide de la Bolivie* (La Manufacture), excellents. Garcilaso de la Vega (mère princesse inca) rédige, de 1609 à 1617 ses *Commentaires royaux sur le Pérou des Incas* (3 tomes, La Découverte). En 1571, Pedro Pizarro, cousin du conquistador, donne son *Récit de la découverte et de la conquête des royaumes du Pérou* (éditions du Félin, 1992) tandis que William H. Prescott publie en 1847, à New York, une *Histoire de la conquête du Pérou*, (2 tomes, Pygmalion 1993). Trois synthèses : *Les Incas*, d'Alfred Métraux (Point Seuil), *Les Incas, peuple du Soleil*, de Carmen Bernand (Découvertes Gallimard), *Les Conquistadores espagnols*, de F. A. Kirkpatrick (Payot). *La Vision des vaincus*, de Nathan Wachtel (Folio histoire, Gallimard) est doublement précieux : par le point de vue adopté, celui des Indiens, et par la justesse de l'analyse. Polémique avec *Les Veines ouvertes de l'Amérique latine*, d'Eduardo Galeano (Terre Humaine, Plon). Albums : *La Route des Incas*, photographies de Hans Silvester, préface de Jacques Soustelle (Chêne) ; *Bolivian Masterpieces*, une étude de l'art colonial (au Musée d'art de La Paz). Enfin un album magistral, ouvrage savant accompagné de superbes photos, de cartes et de tableaux : *Les Andes de la préhistoire aux Incas*, de Danièle Lavallée et Luis Guillermo Lumbreras (L'Univers des formes, Gallimard, 1985).

COCA. Plante sacrée des Incas, interdite par le concile de Lima en 1551 – on lui imputait le manque de ferveur des Indiens face à l'évangélisation –, la feuille de coca (*Erythroxylum coca*), par sa valeur nutritive et tonique, apporte aux populations pauvres de l'Altiplano, où la durée de vie est de quarante-cinq ans en moyenne, le minimum nécessaire en vitamines et en sels minéraux qui leur permet de survivre à la malnutrition et au climat, nous indique le Dr Claude Ghézi, de Toulouse. Outre ses vertus ophtalmologiques et anesthésiques, elle a donné naissance au vin Mariani, un macérat de feuilles de coca, dont s'est inspiré Coca-Cola qui importe les feuilles pour préparer sa boisson.

---

toits. Sans oublier le lac sacré (le Manasarovar et le Titicaca), la montagne sainte (le Kailash et la cordillère), le sens religieux et la dévotion profonde des peuples de l'Altiplano et du Toit du monde.

Sucre, un zeste de piété sur une pincée d'hédonisme. C'est à Sucre (du nom du général créole vainqueur des Espagnols avec Simon Bolivar) que fut signé, le 6 août 1825, la déclaration d'indépendance qui donna naissance à la Bolivie. Jeune, animée, Sucre cultive l'art de vivre. Des étudiants devisent gaiement et achètent des fruits aux Indiennes assises au pied des murs. De très jolis couvents rendent la piété légère. Dans les hautes salles capitulaires des Récollets se détachent les toiles de lumière de l'école de Cuzco. Aucune autre ne présente ces fins visages angéliques et ronds, à la peau de pêche, ces poses nobles et déliées, ces robes et capes aux magnifiques couleurs rouge, azur, vert, jaune, semées de sceaux dorés peints en relief. De la terrasse sommitale de Saint-Philippe-de-Néri, vue rapprochée sur la houle des toits. Les toits de tuiles roses rehaussés de balustrades blanches suspendues ondulent comme vagues sous le vent. Des carreaux vernissés vert d'eau pavent ces promenoirs célestes.

Potosi, une ville damnée. Ce n'est pas facile d'être riche. Depuis 1545 et l'ouverture de la mine, ce fut, cela reste pour les mineurs, une longue peine. Potosi, toute-puissante quand ses entrailles dégorgeaient le métal précieux, au point que, dès 1572, la Maison de la monnaie y fut transférée de Lima. « *Es un Potosi !* », s'écrie-t-on encore en Amérique latine, « *C'est le Pérou !* » dont la Bolivie – ex-haut Pérou et pays de Bolivar – s'est séparée en 1825. La Maison de la monnaie – quelque cinq cents tableaux du XVIe au XVIIIe siècle, dont ceux de Melchior Perez de Holguin, un métis considéré comme le plus grand peintre du XVIIe – incarne l'ère d'opulence. Santa Teresa présente un autre versant d'une même histoire. Partout des meubles, des tableaux. La dot des filles de la noblesse qui prenaient le voile permettait d'acheter les objets précieux que l'on voit ici. Quant à la conservation des toiles, le climat froid de Potosi s'en est toujours chargé.

La Paz a-t-elle le vertige, qui dévale en lacets 1 000 mètres de dénivelé ? Comme d'habitude en Amérique latine, les pauvres sont en haut, à 4 000 mètres d'altitude, les nantis se sont réfugiés dans la douceur tropicale de la vallée de la Lune, tandis que les églises accueillent tout le monde, descendants d'Espagnols et Amérindiens. Les porches de Santo Domingo et San Francisco, avec leurs ananas, leurs grappes de raisin et leurs fleurs exotiques ciselés dans la pierre blanche, disent le baroque indien et le talent des artistes. Décor somptueux d'une foi qui fait supporter les aléas du présent et efface la malédiction du passé.

Que ne peut-on, ici encore, réécrire l'Histoire. Donner au monde le fruit de la conquête –la grâce de l'architecture coloniale – sans le geste brutal, avide, profanateur. Sans la mort de l'Inca.

De notre envoyée spéciale
DANIELLE TRAMARD

Pérou-Bolivie
Trujillo
PÉROU
Lima
Machu Picchu
Chinchero
Pisac
Ayacucho
Ollantaytambo
Huadobamba
Cuzco
Lac Titicaca
BOLIVIE
OCÉAN PACIFIQUE
Arequipa
Puno
La Paz
Tiahuanaco
Sucre
Potosi
200 km

---

jaunis montrent des familles indiennes vêtues de peaux de bête et vivant dans des huttes de branchages. Celles-là mêmes qui furent massacrées par milliers par les tueurs à gages des nouveaux conquérants. Un génocide patagon resté à peu près ignoré.

Coureurs des mers australes, éleveurs de moutons, péones, gardiens d'estancias (domaines agricoles) géantes, chasseurs de phoques, chercheurs d'or, aventuriers : toute une humanité, rude et avide, a, depuis un siècle, peuplé la steppe désolée de la Patagonie.

Chasseurs de phoques, chercheurs d'or, aventuriers : toute une humanité a peuplé la steppe désolée

Dans des conditions qui ne sont pas sans rappeler celles de la ruée vers l'or, en Amérique du Nord. Un extrême Sud dont l'écrivain chilien Francisco Coloane serait le Jack London. Des récits haletants pétris de fureur, de crimes, de folie, de violence, de légendes et de terreur. Le vent austral y mugit en hiver sur la steppe gelée. Dans les pauvres villages de pêcheurs, on vous parle encore volontiers du bateau fantôme qui surgit du brouillard entres les îles sans nom de la côte Pacifique. « *Je l'ai vu*, jure un marin. *Il venait droit sur nous, avec ses feux de position. Puis il a disparu...* » Il est aussi question d'un autre fantôme « *qui engrosse les filles et parfois les femmes des marins s'ils partent trop longtemps* ».

Sur la piste de Puerto Natales, un péon a surgi de la steppe. A cheval, enveloppé dans un poncho noir, le chapeau cabossé enfoncé sur les yeux, il a lentement levé le bras, pour saluer, avant de s'éloigner au petit trot. A l'horizon, une colonne de poussière annonce un *trailer* chargé de billes de bois et qui fonce vers le sud. Sur des kilomètres, des barrières, des moutons, parfois quelques chevaux, et le portail d'une hacienda, tous les 50 kilomètres environ. Plus une âme qui vive dans cette immense plaine bosselée écrasée par un ciel vide. Invisible, une ligne droite sépare les deux Patagonies, l'argentine et la chilienne. Mais sur 400 kilomètres de pistes, on ne compte guère que trois ou quatre postes-frontières.

Au pied de la sierra Dorothée, en dents de scie, Puerto Natales somnole. Seules les rues du centre sont pavées. La petite ville, située au bord du fjord de la Dernière-Espérance, n'a même pas un siècle. Aujourd'hui, c'est surtout une base de départ vers le parc national de Torres del Paine. Puerto Bories, à 5 kilomètres, sent la morue, la peau de mouton et l'abandon. Les vitres des immenses entrepôts de la Société d'exploitation de la Terre de Feu sont brisées. Vestiges du boom de l'élevage, quand, dans les années 20, des estancias s'étendaient sur des centaines de milliers d'hectares, de part et d'autre de la frontière. Des incendies ont détruit les abattoirs. A l'ombre d'un atelier en ruine, trois pêcheurs préparent leurs filets pour la pêche à la morue. Des soudeurs réparent un vivier flottant destiné au saumon, la nouvelle promesse de ces lieux.

Des cygnes blancs à col noir barbotent au pied d'un ponton détruit et d'une carcasse de bateau à demi échouée. D'épais nuages de moustiques tournent en rond. Sur le fjord, une vedette taille sa route vers les glaciers Balmeceda et Serrano. Après Puerto Natales, en montant vers le Paine, la steppe, avec ses touffes de *mata borrosa* (arbustes épineux) et d'herbe rase, ressemble à la puna des hauts plateaux boliviens. Même transparence de l'air, même immensité, et des troupeaux d'élégants guanacos voisinant avec des nandous, cousins des autruches. A moins de 20 kilomètres du lac Sarmiento, les trois tours altières du massif surgissent, nimbées de brumes. Parc national depuis 1959, classé « réserve de la biosphère » par l'Unesco, en 1978, le parc de Torres del Paine, d'une superficie de 240 000 hectares, est un paradis pour les randonneurs et les amoureux de la nature. Glaciers, cascades, forêts denses, aiguilles de granit, flore et faune très riches (plus de 100 espèces d'oiseaux dont les condors et les aigles), mosaïque de pampas herbues, de lacs bleus et verts, et de montagnes acérées. En une semaine, il est possible, par des sentiers balisés, d'en faire le tour à pied. La tête dans les nuages.

De notre envoyé spécial
MARCEL NIEDERGANG

MUSÉES D'AMÉRIQUE
Pendant du classique circuit des grands musées de la côte est, déjà programmé par Arts et Vie (tél. : (1) 40-43-20-21), un nouveau périple de cette association conjugue la découverte des grands parcs de l'Ouest (Monument Valley, Grand Canyon, Yosemite, etc.) et celle d'un remarquable patrimoine artistique (Musée Jean-Paul Getty à Malibu, Norton Simon Museum à Los Angeles, fondation Huntington de Pasadena) enrichi par le nouveau Museum of Modern Art de San Francisco : 22 jours de Paris, 21 700 ou 24 800 F. Retour à l'est avec Koré au (1) 42-93-28-58 qui, sous la conduite d'un professeur d'architecture, invite à découvrir, du 23 octobre au 2 novembre (17 000 F en chambre double et en demi-pension), les grands musées de Washington, New York et Chicago. Enfin, l'Amérique toujours, mais celle des collections d'art asiatique, des restaurants vietnamiens, des jardins japonais et des quartiers chinois à l'affiche d'un circuit de 20 jours d'Assinter au (1) 45-44-45-87 qui part le 7 octobre : 26 700 F.



PATRICK BARD/EDITING

Le studio Sun enregistra le premier succès du King. Ci-dessous, Little Jimmy au Blues Hall.

TENNESSEE

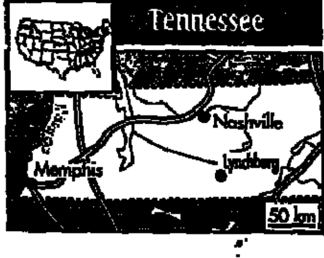
Le blues de Memphis

Hier terre de création, aujourd'hui lieu de pèlerinage voué au roi Elvis

L'ÉTAT du Tennessee peut s'enorgueillir de posséder deux des capitales de la musique populaire américaine. Au centre, Nashville, fièrement autoproclamée « music city » et royaume incontesté de la country. A l'extrême sud-ouest, Memphis, berceau du blues et du rock'n'roll. Deux villes, deux histoires, deux cultures et deux visages qui, aujourd'hui, s'opposent de façon saisissante. Place forte incontournable d'un genre en plein renouveau, Nashville s'active. A l'image de son *music row* (« quartier de la musique ») dont les dizaines de studios d'enregistrement brillent comme une étoile de shérif. En comparaison, Memphis a l'aspect pétrifié d'une ville hantée par de trop nombreux fantômes. Une grosse bourgade provinciale somnolant sur la rive gauche du Mississippi et dont le centre, évidé par les crises, s'est longtemps laissé aller au délabrement. Le flâneur trouvera d'abord peu d'attraits à ses rues sans animation où l'on chercherait en vain un beau point de vue, un quartier historique intact ou d'autres vestiges d'une prospérité évanouie. Quelques buildings insolents de modernité mais surtout des terrains vagues, des façades décrépies, des entrepôts désaffectés. Le charme lancinant de la décomposition. Symboliquement, les commerçants se sont spécialisés dans la vente d'objets usagés. Tout, ici, peut s'acheter d'occasion : vêtements, meubles, livres, pièces mécaniques mais aussi cannes à pêche, perruques, disques ou guitares.

Fierté première du patrimoine local, la musique célèbre, avant tout, une effervescence passée. Principaux vecteurs de la nostalgie ambiante, les mélodies résonnent d'un siècle d'histoire. En 1819, Andrew Jackson baptisa, du nom d'une cité de l'ancienne Egypte, la ville dessinée sur l'emplacement des forts espagnols et français qui dominaient idéalement les eaux capricieuses du Mississippi. Conquise très tôt par les troupes nordistes, Memphis devait être épargnée par la guerre de sécession et connaître, à l'issue de celle-ci, un essor économique sans précédent. Située au carrefour des états du Sud, elle devint la capitale du coton, l'« or blanc » des plantations du Delta transitant par son port avant d'être négocié par les filatures de Liverpool. Le formidable besoin de main-d'œuvre fut essentiellement comblé par des travailleurs noirs à peine libérés de l'esclavage. Memphis devint ainsi l'ultime étape de tous ceux qui fuyaient le Sud rural, en direction de la terre promise : les villes industrielles du Nord. Avec, pour conséquence, l'épanouissement de la culture afro-américaine.

Autour du port, le quartier noir, délimité par Beale Street et Fourth Street, allait vite devenir un lieu exclusif de distraction, échappatoire au harassant labeur. Cabarets, tripots, maisons closes, salles de jeux s'y entassaient avec un objectif commun : soutirer rapidement l'argent gagné à décharger le coton. Le besoin d'une animation musicale permanente y attira d'innombrables instrumentistes. Héritiers du blues rural traditionnel, ces musiciens s'adaptèrent aux exigences d'un nouveau public. Au début du siècle, le trompettiste W. C. Handy formalisa quelques vieux airs du Delta, signant un *Memphis Blues* historique. Quant aux orchestres, ils disciplinèrent le jeu hautement irrégulier des solistes venus des campagnes. Après-guerre, les musiciens électrifieront leurs instruments et Beale Street affichera les meilleurs bluesmen du moment. B. B. King, Howlin'Wolf, Little Milton, Junior Parker, Bobby « Blue » Bland y feront tous leurs débuts. A l'époque, seule Chicago était alors capable de rivaliser avec elle. *« Après avoir été Noir un samedi soir dans Beale Street,* observait le chanteur Rufus Thomas, *vous n'auriez jamais voulu redevenir Blanc ».*






Producteur fasciné par cet incroyable foisonnement, créateur, en 1952, de Sun Records, sa propre marque de disques, Sam Phillips enregistre nombre de ces talents. Il relève également le nombre croissant d'adolescents, blancs comme lui, qui, à l'insu de leurs parents, achètent du blues, écoutent la radio noire WDIA, dansent sur cette musique et vont s'encanailler dans le quartier chaud. En 1953, un jeune camionneur, fan de gospel, de blues et de hillbilly, entre dans les locaux du studio Sun pour y enregistrer, à l'occasion de l'anniversaire de sa mère, *That's All Right (Mama)*, un titre de rhythm'n'blues du Noir Arthur Crudup. Immédiatement impressionné par *« la voix et le feeling noir »* d'Elvis Presley, Sam Phillips le fait signer pour un label qui, avec Carl Perkins, Jerry Lee Lewis et Roy Orbison, sera à l'origine du rock'n'roll.

Dans un Sud encore touché par la ségrégation, les musiques de Memphis jetteront des passerelles entre les communautés. Au début des années 60, la soul, marquée par la spiritualité du gospel et les idées du mouvement des droits civiques, remplace le blues dans le coeur des Noirs américains. Leader de cette évolution, la marque de disques Stax, créée, en 1960, à Memphis, par l'ancien violoniste blanc, Jim Stewart, et sa sœur Estelle Axton. Caractérisé par un son brut, le label imposera quelques-uns des plus puissants chanteurs de l'époque – Otis Redding, Sam & Dave, Wilson Pickett, Solomon Burke, Percy Sledge, Isaac Hayes – accompagnés, sur la plupart de leurs disques, par Booker T & The M.G's, un groupe racialement mixte. Avec Stax, Memphis devait vivre son dernier âge d'or. Le 4 avril 1968, la ville connut sans doute son heure la plus sombre : l'assassinat de Martin Luther King, au Lorraine Motel. Les émeutes qui suivirent laisseront des traces profondes. Beaucoup y verront le signe tragique du début de la déchéance. Dans les années 70, la baisse du trafic fluvial accentuera encore l'exode de la population hors du centre ville. Symbole de richesse et d'excentricité, l'hôtel Peabody, célèbre depuis les années 20 pour ses canards dressés pataugeant dans la fontaine du hall, fermera ses portes en 1975. Et la liquidation de Stax, en 1976, marquera la fin de l'industrie discographique locale, privant du même coup de débouchés les artistes de la ville. Beale Street survivra à l'état larvaire. Le 16 août 1977, on retrouvera le roi Presley sans vie dans son domaine de Graceland. La page était définitivement tournée.

Depuis le milieu des années 80, la municipalité tente de rénover celle qui Consciente de la fascination que pouvait exercer,

Et si ces musiques étaient des langues mortes, vidées de leurs pulsions originelles

dans le monde entier, son patrimoine musical, la ville cherche surtout à exploiter les reliquats de son prestigieux passé. Jusqu'à la saturation. A défaut de demeurer une terre de création, Memphis est ainsi devenu un lieu de pèlerinage. Itinéraire type du touriste rock en goguette : Graceland d'abord, inévitable, la maison, achetée par le « King » à l'âge de vingt-deux ans, étant aussi son mausolée : 650 000 visiteurs chaque année, avec des pointes en août, pour l'anniversaire de sa mort. Modèle d'efficacité, la visite paraît avoir été organisée par Disney. Dans chaque pièce, un guide en uniforme récite une litanie édulcorée. Du salon jaune et bleu à la cascade murale d'une *jungle room* tout droit sortie de *King Creole*, on s'amuse de cette tranche d'Amérique tout en réfléchissant sur cette démonstration, tragicomique, d'une décadence fatale. A peine le temps de s'émouvoir sur les cinq tombes du « jardin de la méditation », qu'un mini-bus vous dépose devant un centre commercial destiné à satisfaire tous les fétichismes. En reprenant Elvis Presley Boulevard, en direction du centre ville, on fait halte sur Union Avenue. Le légendaire soleil d'or du studio Sun se détache sur les briques d'une vieille bâtisse. Sam Phillips a revendu depuis des lustres ce laboratoire vétuste qui lui servit à enregistrer les premières mesures du rock'n'roll. Le nouveau propriétaire tente de vous persuader que des vibrations magiques émanent encore de ces murs grisâtres.

Le périple peut se prolonger dans d'autres lieux de recueillement. De multiples petits musées se sont en effet spécialisés dans la conservation et l'exploitation de cette manne musicale. Au Memphis Music & Blues Museum, au Beale Street Blues Museum, au Memphis Music Hall Of Fame ou au Center for Southern Folklore, par exemple, on a élevé des autels aux gloires locales et conçu le marchandisage adéquat. De quoi vérifier ses connaissances, se fabriquer et s'acheter des souvenirs, avant les promesses d'une nuit à Beale Street. Fermée à la fin des années 60, comme on ferme une maison close, la vieille débauchée s'est refaite une virginité. Reconstruite, elle revit aujourd'hui aux rythmes des bars à l'entrée desquels on ne trouve plus affiché : *« Ne ferme pas avant le premier meurtre ».* Au Rum Boogie Café, au Blues Hall, chez Willie Mitchell ou au Joyce's Cobb's, on noie de bière le feu délicieux d'ailes de poulet confites dans le tabasco, en écoutant des groupes qui essaient de donner une réalité tangible à la légende. En haut de cette rue pavée de neuf, B. B. King a ouvert la plus racoleuse de ces vitrines du blues. Avec John Lee Hooker, le généreux guitariste est le dernier mythe vivant du genre même si lui et « Lucille », sa célèbre six-cordes, sont rarement en ville. Sur une scène bien équipée, la truculente Ruby Wilson lance ce soir-là des oeillades ravageuses à son public, presque exclusivement blanc. Ses musiciens remplissent proprement leur contrat et confirment l'interrogation qu'impose finalement la ville.

La foi, on la retrouvera peut-être à l'église. Indissociable du patrimoine local (dans les années 50, Elvis allait écouter en cachette les messes du révérend Brewster à l'église d'East Trigg, dans le quartier noir), le gospel a formé la plupart des grandes voix noires, celles qui ensuite deviendront les vedettes de la musique profane. Les cérémonies baptistes ou pentecôtistes, si elles attirent les touristes, sont d'abord l'expression intense d'une vie communautaire. La beauté des chœurs, ces frissons si proches des élans amoureux de la soul, viennent aussi de cette urgence préservée. Entendu dans une petite église bordée de magnolias ou dans le cadre ultramoderne de la Mississippi Boulevard Christian Church, le gospel procurera une émotion musicale plus brute et touchante que les plaintes d'un blues trop polissé.

Dans la salle du B.B. King's Blues Club, quelques couples de quadragénaires se tortillent maladroitement aux pieds de la plantureuse Ruby. A une centaine de mètres de là, une foule d'adolescents noirs se pressent dans un club où trois DJ programment du rap et du swing beat, version modernisée du rhythm'n'blues. Capable de consommer avec frénésie les musiques afro-américaines contemporaines, ces jeunes gens ne semblent guère décidés à entreprendre leurs propres expériences créatrices. Une source est-elle tarie ? Gare au carcan imposé par le souvenir et le commerce commémoratif !

De notre envoyé spécial
STÉPHANE DAVET

CARNET DE ROUTE

AVION. Parmi les liaisons aériennes, citons les quatre vols hebdomadaires de la KLM (reservations au (1) 44-56-18-18), à partir du 24 juin, avec changement d'avion à Amsterdam, puis sans escale jusqu'à Memphis : de 3 660 F à 4 760 F (1er juillet-15 août) avec 140 F de taxes en sus. Vols également commercialisés, légèrement moins chers, par Nouvelles Frontières (au (1) 41-41-58-58 ou Minitel 3615 NF), qui propose aussi des vols sur United Airlines.

ITINÉRAIRE. « Music lover's », programmé par Forum Voyages (au (1) 42-61-36-66) avec dix nuits sur place (2 725 F par personne en chambre double) et des etapes reservées à Memphis, Nashville et à la Nouvelle Orleans. Y ajouter une location de voiture (1 300 F la semaine) et le billet d'avion transatlantique.

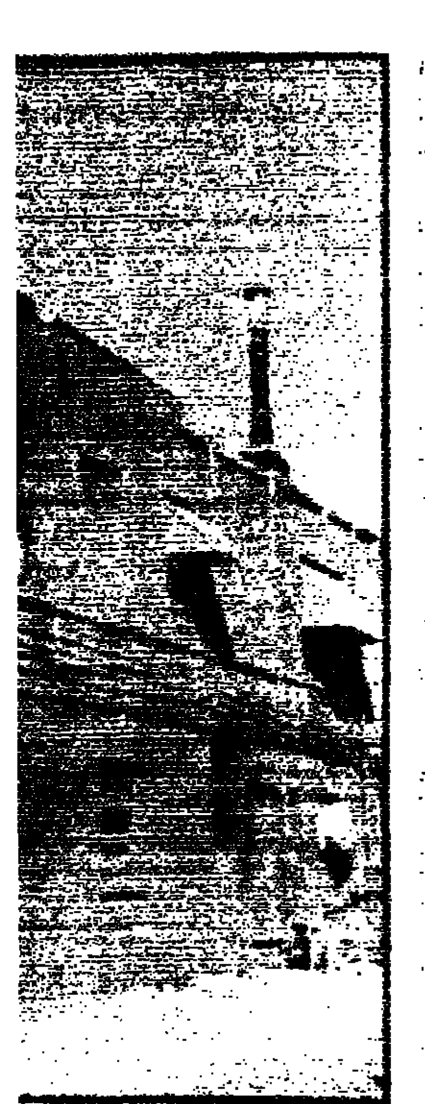
HÔTEL ET RESTAURANTS. Le Peabody Hotel (149 Union Avenue), construit dans les années 20, et dont on a un jour écrit que le Delta du Mississippi commençait dans son hall. Côté bonnes tables, Chez Nelly's (670 Jefferson Street), au Rendez-Vous (52 2nd street) et à l'Interstate (2265 South Third Street), où l'on goûte les meilleurs B.B.Q. de la ville. Au Four Way Grill (998 Mississippi Boulevard), pour la cuisine noire américaine.

MUSIQUE. Les meilleurs clubs, pour le blues et le rhythm'n'blues, sont B.B. King's (139 Beale Street), Willie Mitchell's R'n'B Club (326 Beale Street), Rum Boogie Cafe (182 Beale Street) et Club Paradise (645 E Georgia Avenue). Pour le rock, Barristers (147 Jefferson Avenue) et Antenna Club (1588 Madison Avenue). Pour le rap, Alfred's (Beale Street). Le Gospel s'écoute dans les églises : Mississippi Christian Church (70 North Bellevue Street), Mt Vernon Baptist Church (620 Parkrose Avenue), East Trigg Church (East Trigg avenue) et au Full Gospel Tabernacle (787 Hale Road), l'église d'Al Green, le pasteur-chanteur vedette de la « soul music ». Un bon disquaire, Shangri-La, 1916 Madison Avenue.

LIRE. *Sweet Soul Music*, de Peter Guralnick (Harper & Row) : les plus belles pages écrites sur la soul et sur le label Stax en particulier. *La Route du blues*, de David Ausseil et Charles-Henry Contamine (Editions d'art J. P. Barthélémy), ouvrage aussi bien documenté que luxueusement illustré. Et *The Memphis Flyer*, hebdomadaire culturel distribué gratuitement dans l'agglomération.

VISITER. Graceland (3765 Elvis Presley Boulevard). Sun Studio (706 Union Avenue). Memphis Music Hall Of Fame (97 South Second Street). Lorraine Motel, National Civil Rights Museum (450 Mulberry Street). Mississippi River Museum, Mud Island.

S'INFORMER. Au Memphis Convention and Visitor's Bureau, Morgan Keegan Tower (50 N. Front Street, tél. : 1 (800) 873 6282). A Paris, sur Minitel 3615 code USA.



CROISIÈRES

Mémoires d'eaux

Du Mississippi à l'Alaska, dans le sillage de Mark Twain et de Jack London

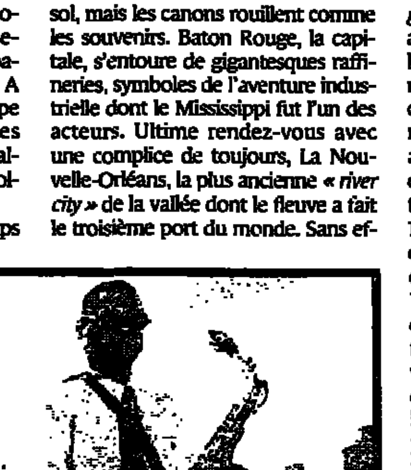
VOLUPTÉ du Sud profond. Appel de l'aventure et griserie du Grand Nord. Deux croisières au long cours pour revivre les itinéraires d'hommes inspirés. En ce jour de février 1682, le rêve de Robert Cavelier de La Salle tient du pari impossible. N'a-t-il pas proposé à Louis XIV d'étendre les terres françaises du Nouveau Monde, du Canada (la Nouvelle-France) au golfe du Mexique et de bâtir ainsi un immense empire dont le Mississippi serait l'artère vitale ? Il va, pour cela, descendre, du nord au sud, le *« vieux fleuve fort et profond »* des Indiens. Deux mille kilomètres pour, deux mois plus tard, prendre officiellement possession, au nom du roi, de la Louisiane.

Venu du Nord sauvage, le fleuve fantasque a creusé son lit dans les terres limoneuses, au hasard de ses imprévisibles crues. Trait d'union entre les cités, il ouvre la porte aux grands espaces. Il est *« la frontière bleue de l'Ouest »*. Un trafic intense se déploie sur l'immense lacis de voies d'eau qui donne au fleuve toute sa puissance. Les premiers vapeurs apparaissent en 1813. En 1850, c'est l'âge d'or des *steamboats*, véritables palaces flottants, lancés dans une âpre compétition. La légende du fleuve devient celle de célèbres pilotes qui, à l'instar de Mark Twain dans sa jeunesse, sillonnent inlassablement ses eaux boueuses et traîtresses.

Aujourd'hui, les *towboats* (remorqueurs) à diesel sont les rois modernes du fleuve. Mais voguer sur le Mississippi n'a rien perdu de son charme ni de son romantisme. *« V-a-p-e-u-r en vue ! »* Un cri qui, autrefois, faisait accourir toute une ville pour admirer *« ce gâteau de mariage sans complications »* évoqué par Mark Twain. Le long bateau aux formes élégantes sur lequel embarquent les croisiéristes est, tout comme ses prédécesseurs, *« tout pimpant et ravissant »* et, tout comme eux, coiffé de *« deux hautes cheminées avec des chapeaux fantaisistes et un emblème doré suspendu entre elles »*. Derrière ces cheminées, le même *« élégant poste de pilotage, vitré et clinquant, perché au-dessus du pont « Texas »*. Tapis fleuris, lustre de cristal *Tiffany*, sofas *Chesterfield*, parois de verre gravé et rocking-chairs alignés sur le pont extérieur. Rien ne manque pour que revivent les émotions du passé. Brassant furieusement l'eau de sa roue écarlate, le bateau fait tinter sa cloche de fonte. A la proue, sur le sun deck, le calliope (orgue à vapeur) égrène de ses trente-deux notes aiguës et métalliques les mélodies d'un éternel folklore américain.

A 12 kilomètres à l'heure, le temps s'écoule au fil des rives baignées de soleil, des forêts primitives et de brumes bleutées et parfumées. Quand le soleil se couche, le Mississippi, soudain, se pare d'or cuivré, pareil à un saxo. A bord, l'orchestre distille des mélodies dixieland gorgées de Sud profond tandis que les tables accueillent poisson-chat frit et *pecan pie*. Quelques chansons, comme sur les *showboats* (théâtres itinérants) d'autrefois, et le *riverlorian*, ce guide-historien de la rivière, réveille, pour les passagers, telle une berceuse familière, la mémoire du *« Père des eaux »*.

Au fil de l'*Old Man River* s'épanouit la Louisiane flamboyante du siècle dernier. Celle des planteurs de coton, de tabac et de canne à sucre. Avec Natchez et ses maisons « Antebellum » renaissent les clichés d'une *dolce vita* coloniale. Au milieu des azalées et des magnolias glissent des fantômes en robe à crinoline, s'égaillent les capelines avec l'insouciance d'antan. Imposantes demeures à colonnades, salons tendus de riches étoffes et surchargés de dorures. Foyer mythique d'une Amérique heureuse qui, occultant l'esclavage, croyait vivre en harmonie avec l'univers. A Vicksburg, autre escale, les tranchées de la guerre de Sécession creusent encore des rides sur le sol, mais les canons rouillent comme les souvenirs. Baton Rouge, la capitale, s'entoure de gigantesques raffineries, symboles de l'aventure industrielle dont le Mississippi fut l'un des acteurs. Ultime rendez-vous avec une complice de toujours, La Nouvelle-Orléans, la plus ancienne *« river city »* de la vallée dont le fleuve a fait le troisième port du monde. Sans effacer le Vieux Carré, ses maisons créoles aux balustrades en fer forgé, les patios embaumant le magnolia et le jasmin, Jackson Square, le French Market. Un café au lait et des beignets au sucre dégustés au Café du « Monde » avant de s'enivrer de musique à chaque coin de rue. Au loin, la rumeur du fleuve.


PATRICK BARD/EDITING
Sur les quais de New Orleans

Autre latitude. Autre rêve et autre aventure. Le 14 juillet 1897, le vapeur *Excelsior* apporte à San Francisco l'incroyable nouvelle : la découverte de monceaux d'or au Klondike. Jack London s'embarque aussitôt sur l'*Umatille* en direction d'un Grand Nord que ses récits allaient rendre célèbre. En 1867, l'Alaska, avant-dernier Etat de la fédération mais le plus grand par sa surface, a été acheté aux Russes pour quelques *cents* l'acre. Une aussi bonne affaire que la Louisiane. La « Grande Terre » est aussi la « Dernière Frontière », celle de tous les espoirs.

Espoir d'un jour sans nuit où terre et eau se confondent dans un bleu pâle et velouté baigné d'une superbe lumière d'été. Le paquebot glisse sur les eaux calmes de l'*Inside Passage*, se faufile entre une myriade d'îles recouvertes de forêts. Reflet argenté des saumons, architecture cristalline des glaciers, roches sombres se découpant sur un ciel nacré. Le décor tout entier exhale une incroyable vitalité. *« Notre corps*, écrit John Muir (écologiste dès le XIX[e] siècle), *devient alors transparent comme du verre à la beauté qui l'environne, comme s'il était devenu une partie vibrant avec l'air et les arbres, les courants et les roches, dans les vagues du soleil. »*

Personne, jamais plus, n'évoquera mieux l'allégresse qu'éveille en qui le contemple cet Alaska *« poème de glace et de lumière »*. Dans ce désert apparent paradent les animaux. Baleines, phoques, otaries et morses mais aussi, dans les forêts, grizzlis et cerfs, et, planant dans le ciel, aigles royaux et mouettes curieuses. Les appareils photos s'affolent. Première escale, Juneau et ses 29 000 habitants, capitale de l'Alaska depuis 1906. Blottie entre mer et montagne, et accessible seulement par bateau ou par avion. La mine d'or qui, en 1881, lui donna naissance, est abandonnée depuis longtemps. Mais la fièvre de l'or est toujours au rendez-vous au Gold Creek Salmon Bake d'où, après un festin de saumon grillé, on se lancera à la recherche des précieuses pépites, dans la rivière voisine. Avant de fêter sa bonne fortune ou de noyer son infortune au Red Dog Saloon au son d'un piano de bastringue. Avec ses trottoirs de bois et ses fausses façades, la petite ville de Skagway entretient, elle aussi, la légende, y compris à l'aide de spectacles en costumes d'époque... Histoire de faire revivre ces pionniers trop confiants en leur étoile, acharnés à trouver dans l'impitoyable Klondike un filon à la mesure de leurs rêves. Au détour d'un circuit à bord de la White Pass and Yukon Railway, surgissent, perdues dans l'immensité, une mine abandonnée, une ville fantôme. A Ketchikan, capitale mondiale du saumon, une riche collection de totems Tlingit. L'exceptionnel est encore à venir avec l'*Alaska Panhandle*, à Glacier Bay. Seize glaciers qui basculent sur leur front, dans un fracas de tonnerre, de gigantesques blocs qui, aussitôt, se feront icebergs flottant au fil de l'eau. Superbe spectacle d'un fleuve de glace qui n'en finit pas de se déverser dans la mer.

De notre envoyée spéciale
MICHÈLE VALANDINA

CARNET DE BORD

SUR LE MISSISSIPPI

LES BATEAUX. Basée à La Nouvelle-Orléans, la Delta Queen Steamboat Co. propose, dans une ambiance totalement américaine, des croisières de 3 à 14 nuits sur le Mississippi et ses affluents, à bord des trois seuls bateaux à aubes « long-courriers » encore en service. Le légendaire *Delta Queen*, classé monument historique, date de 1926. Entièrement en bois (interdiction absolue de fumer dans les cabines !), il s'apparente à une sorte de B&B de style victorien accueillant ses 174 passagers dans une atmosphère familiale et informelle. Plus récent (1976), plus vaste (436 passagers) et plus animé, le *Mississippi Queen*. Enfin, l'*American Queen*, qui, avec ses 420 passagers, sera le plus grand bateau à roue jamais construit aux Etats-Unis. Il croisera sur le Mississippi et l'Ohio.

LES ITINÉRAIRES. L'été étant chaud et humide, mieux vaut choisir le printemps ou l'automne. Plusieurs itinéraires au départ de La Nouvelle-Orléans sont proposés. L'un privilégie les plantations et les sites historiques. L'autre explore l'univers tropical des bayous (en aval de l'Atchapalaya River) et le cœur d'une Acadie où se perpétue l'usage de la langue française. Un troisième permet de découvrir le delta, univers où, dans une végétation exubérante, terre et eau se confondent. Plusieurs croisières à thème, dont les « Spring Pilgrimage » (découverte approfondie des traditions du Vieux Sud), et, fin juin, « The Great Steamboat Race », entre La Nouvelle-Orléans et St. Louis. Enfin, divers circuits sont programmés sur les affluents du Mississippi, à partir de Memphis, St. Louis, Cincinnati, Louisville, Nashville, Pittsburgh, St. Paul, Chattanooga, Galveston et Tulsa.

A LIRE. Le Guide Bleu *Etats-Unis Est et Sud* (Hachette), le guide Arthaud, le Guide *Louisiane* (Ulysse/ diffusion Vilo). *Demeures du Vieux Sud des Etats-Unis*, de Mills Lane (Abbeville). Côté romans, de Mark Twain, *La Vie sur le Mississippi* (Payot, « Voyageurs ») ; de Margaret Mitchell, *Autant en emporte le vent* ; de Jonathan Raban, *Old Man River*, (Payot, « Voyageurs »), ainsi que les romans de William Faulkner, de Carson McCullers et les pièces de Tennessee Williams.

CAP SUR L'ALASKA

REPÈRES. Au-delà d'un phénomène de mode très récent en Europe, l'Alaska est une des destinations les plus spectaculaires qui soit. Un paradis pour les amoureux de grande nature. Lointain, certes, mais moins coûteux qu'on pourrait le croire, surtout en début ou en fin d'une saison qui s'étend de mi-mai à mi-septembre. A bord, ambiance américaine mais où bingo et disco cèdent la place à une animation musicale de qualité et aux conférences de spécialistes de la région. A noter qu'au départ de France, les groupes inférieurs à 10 ou 15 participants sont rarement accompagnés. Mieux vaut donc se débrouiller en anglais...

LES CIRCUITS. La plupart des circuits partent de Vancouver (Canada) et s'achèvent à Seward (Alaska). Les croisières de 8 jours font escale à Skagway, Haines, Juneau, Ketchikan et se combinent aisément avec un circuit terrestre dans les Rocheuses. Les plus longues (10 à 13 jours) y ajoutent Sitka, Wrangell, les Tracy Arm ou Misty Fjords et Victoria, en Colombie-Britannique. Enfin, même si les excursions en petit avion ou en hélicoptère sont les plus chères, faites vous plaisir : elles sont inoubliables !

LES BATEAUX. Un accompagnateur français sur six départs sélectionnés, c'est ce que garantit Croisières I La Planète Mer, au départ de Vancouver et à bord du *Windward* (Norwegian Cruise Line), confortable paquebot de 1 246 lits. En vedette, un programme sportif incluant plongée, kayak et randonnées : 10 jours, à partir de 12 400 F Paris-Paris. Tradition à prix abordables avec les *Regent Sea*, *Regent Star* et *Regent Rainbow* (de 730 à 960 passagers) de Regency Cruises : 10 jours, environ 17 500 F de Paris. Pionnier de la destination, Princess Cruises y positionne cet été plusieurs unités (de 1 200 à 1 600 passagers) dont le *Sky Princess* (9 nuits, environ 17 000 F de Paris) et le *Crown Princess* (9 nuits, environ 21 000 F de Paris). Tout nouveaux, tout beaux, deux paquebots ont choisi l'Alaska pour leur saison inaugurale. Le *Legend of the Seas* (1 808 passagers), de Royal Caribbean Cruise Line, offre une vision à 360 depuis les espaces collectifs : 10 jours, environ 16 000 F, de Paris. Et le luxueux *Crystal Symphony* (960 passagers) des Crystal Cruises qui programme des circuits de 10 à 12 jours depuis San Francisco ou Vancouver : compter 26 600 F, de Paris. Dans la même catégorie, le *Sagafjord* (Cunard), récemment rénové, propose un itinéraire de 12/13 nuits pour 25 300 F, de Paris. Enfin, dans un tout autre registre, citons les croisières programmées, au départ de Juneau, par Croisières australes, à bord d'un voilier (4 passagers qui participent aux manœuvres et aux corvées) : de 7 à 14 jours, de 8 000 à 14 000 F.

A LIRE. *Voyages en Alaska*, de John Muir (Payot, « Voyageurs »), *En Alaska*, de John McPhee (Payot, « Voyageurs ») et *L'Appel de la forêt*, de Jack London (10/18).

BONNES FILIÈRES

LES PRIX. Toutes les croisières mentionnées sont en vente dans les agences. Les prix indiqués (par personne, taxes portuaires et parfois assurances comprises) correspondent à une cabine intérieure à deux lits bas ou, pour les navires de luxe, à une cabine de la catégorie la plus abordable. Compte tenu de l'éloignement, la formule « forfait Paris/Paris » est, en général, la plus économique. N'hésitez pas à comparer les brochures et à vérifier ce qu'incluent les tarifs les plus accrocheurs.

COMPAGNIES ET VOYAGISTES. Compagnie générale de croisières (Princess Cruises), (1) 42-93-81-82. Croisières australes, 99-62-76-63. Croisières I La Planète Mer (Norwegian Cruise Line), (1) 45-00-59-29. Jet Set (The Delta Queen Steamboat Co.), (1) 53-67-13-28. Mer et voyages (Crystal Cruises), (1) 44-51-01-63. Navy Club (Regency Cruises), (1) 48-04-76-20. R. A. Marketing (Royal Caribbean Cruise Line), (1) 45-77-10-74. Wingate/Cunard, (1) 44-77-30-90.

AGENCES SPÉCIALISÉES. L'Espace Croisières, 54, rue François-I[er], 75008 Paris, (1) 45-62-59-00. Le Comptoir de la croisière, 20 *bis*, av. Mac-Mahon, 75017 Paris, (1) 40-68-68-68. Havas voyages croisières 26, av. de l'Opéra, 75001 Paris, (1) 42-60-29-53 avec une brochure thématique. Mondovoile, 47, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris (1) 44-41-32-90. La Boutique des croisières, 19, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, (1) 40-16-99-98, avec un excellent catalogue. En province. A Cannes, Canisphere au 11, rue du 24-Août (92-99-01-02) et Voyages Mathez au 2, square Mérimée (92-99-25-25). A Nice, Le monde des croisières, 19, rue de la Liberté (93-82-21-21). A Lyon, Destination croisières, 3, rue du Plat (78-42-11-94).

A LIRE. *Le Guide de la croisière et des escales*, de notre collaboratrice Michèle Valandina (L'Archipel, 125 F).

ÉTATS-UNIS MODE D'EMPLOI

En 1994, près de 900 000 Français ont rendu visite à l'Oncle Sam, faisant des Etats-Unis leur première destination long-courrier de vacances, Antilles mises à part. Des week-ends à New York à la traversée de l'Oregon en chariot bâché ils sont plus de 80 voyagistes à proposer mille et une façons de découvrir les 50 États de l'Union. Conseils et sélections.

CIRCUITS GUIDÉS
Découvrir l'essentiel des Etats-Unis en un seul circuit (groupes de 15 à 20 personnes) peut être une expérience éprouvante (les distances sont longues), relativement chère (nombreux parcours aériens) et, surtout, frustrante, les étapes ne permettant qu'une approche superficielle. A titre d'exemple, les combinés « côte Est/côte Ouest », réalisés en deux semaines, sont proposés à partir de 16 000 F par personne, chez Jetset, Marlboro Country Travel, Travel'Am, Zénith... Ou 17 000 F si on y ajoute la Floride et la Louisiane, avec Jet Tours, Planète, Vacances fabuleuses. Une « Grande Traversée » en autocar, de New York à San Francisco, est programmée par Jetset à partir de 10 650 F, avion non compris. En fait, mieux vaut découvrir progressivement cet immense pays en rayonnant dans une même région. Parmi les itinéraires de une à trois semaines, citons ceux programmés par Boomerang (agences dans le sud-est de la France). Flâneries américaines, Forum Voyages, Jetset, Jet Tours, Kuoni, Marlboro Country Travel, Nouvelles Frontières, Planète, Rev'Amériques, Sirocco, Vacances fabuleuses, Voyageurs en Amérique, Zénith. En choisissant, par exemple, le berceau de l'Amérique (New York, Boston et la Nouvelle-Angleterre, Washington et la Virginie), le Sud rural et aristocratique et les parcs d'attractions (Louisiane, Mississippi ou Floride), l'Ouest mythique (Californie, Arizona, Nouveau-Mexique, Utah, Nevada) ou... le Nord-Ouest, ses parcs nationaux et ses réserves indiennes (Sud-Dakota, Montana, Wyoming, Idaho, Oregon). Compter, en moyenne, 5 000 F pour un circuit en groupe d'une semaine, sans l'avion.

A LA CARTE
Le meilleur moyen de découvrir les Etats-Unis. D'autant que la plupart des voyagistes proposent des « autotours » (avec hôtels réservés à chaque étape) ou des séjours en toute liberté, mains au volant et « bons d'hôtels » en poche. Citons Americatours, Back Roads, Boomerang, Council Travel, Espace Amériques, Flâneries américaines, Jetset, Jet Tours, Kuoni, Look Voyages, Marlboro Country Travel, Nouvelles Frontières, New America, Nouveau Monde, Planète, Privilèges, Rev'Amérique, Sirocco, Travel'Am, Vacances Air Transat, Vacances fabuleuses, Zénith. Pour éviter toute mauvaise surprise, mieux vaut préparer soigneusement son itinéraire et réserver ses prestations (véhicule, hébergement) à l'avance, surtout si on se déplace pendant la haute saison estivale. Faiblesse du dollar oblige, les touristes seront nombreux, en effet, cet été à choisir les Etats-Unis au moment même où les Américains, eux, hésiteront à franchir leurs frontières. Conséquence : les vols internationaux et domestiques risquent d'être rapidement saturés.

AVION
Outre les spécialistes cités ci-dessus, on peut étudier l'offre des soldeurs dont Access, Air Havas, Anyway, Brokair, Dégriftour, Directours, Go Voyages, La Compagnie des voyages, Look Voyages et Jumbo Charter. Compter, en haute saison, à partir de 2 500 F pour un Paris-New York A/R et à partir de 3 500 F pour Los Angeles ou San Francisco. Des prix qui, chez les compagnies régulières, doivent, au minimum, être majorés de 1 500 F pour un aller/retour. A noter toutefois, les tarifs particulièrement attractifs proposés ponctuellement par certaines compagnies, dont Air France via « Le Kiosque ». En basse saison, les tarifs fondent de 30 à 40 %. Toute l'année, soyez attentifs aux promotions de dernière minute qui, par exemple, peuvent vous offrir un Paris-New York A/R pour 1 600 F, sur compagnie régulière. Ne jamais omettre de se renseigner sur les contraintes souvent liées à ces tarifs.

HÉBERGEMENT
Hormis à New York, l'hébergement est bon marché et les chambres, équipées de deux lits doubles, peuvent facilement accueillir les couples avec enfants. A Las Vegas, les plus luxueux établissements soldent, en semaine, leurs chambres pour 50 dollars. Dans un motel 2 étoiles, compter entre 40 et 60 dollars la chambre. Proposés par la plupart des spécialistes, les « bons d'hôtels » sont des coupons d'hébergement à valeur fixe. Achetés en France, donc payés en francs, ils se présentent sous forme de carnets, permettent de régler la note d'hôtel et sont remboursables, moyennant une franchise. La formule est sécurisante (on peut réserver à l'avance) mais pas forcément économique. De plus, elle limite le choix des étapes. Parmi les prestataires les plus sollicités citons Best Western Guestcheque (1 900 hôtels/motels, 2 à 4 étoiles), Freewheeler (1 500 hôtels Choice, 5 catégories), Freedom Pass (1 800 hôtels/motels économiques, 4 étoiles, Days Inn, Howard Johnson, Ramada, Park Inn, Super 8...), Motel 6 (750 motels cat. éco.), etc. Pour les lodges des parcs nationaux, réserver le plus tôt possible (capacité limitée).

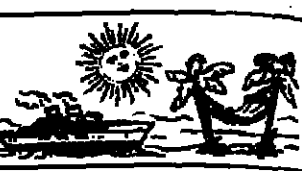
CIRCULER
Pour une semaine de location (kilométrage illimité), compter environ 900 F pour un véhicule de catégorie économique, 1 500 F pour un véhicule de catégorie intermédiaire. Des prix qui incluent deux types d'assurances absolument indispensables pour rouler serein aux Etats-Unis : l'assurance « rachat de franchise », baptisée LDW ou CDW selon les loueurs, qui permet de couvrir la totalité de la valeur de la voiture et l'assurance complément de responsabilité civile (Ali chez Avis, EP chez Alamo, Sli chez Dollar, Lis chez Hertz...), qui permet de se protéger lorsque les passagers d'un véhicule accidenté ne sont pas assurés. Ces derniers peuvent, en effet, réclamer des dommages et intérêts. Même régime pour les motorhomes, une formule très utilisée outre-Atlantique (de 1 800 à 8 000 F/semaine selon les saisons et les modèles, 800 km inclus) ainsi que pour les motos. Ces dernières se réservent chez Americatour, Boomerang, Jetset, Forum, Marlboro Country Travel, Nouveau Monde, Vacances fabuleuses.

S'INFORMER
A l'Office du tourisme des Etats-Unis : par téléphone (1) 42-60-57-15 (service d'informations vocales), ou sur Minitel 3615 code USA, avec la possibilité de sélectionner (section documentation), puis de recevoir par fax les fiches de son choix. Envoi d'une information complète par la poste (Découvrez votre Amérique, BP n° 1, 91167, Lonjumeau) contre un chèque de 20 F.

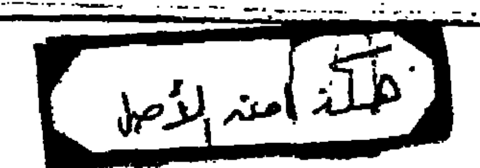
ANTOINE OZEEL



INVITATION AU VOYAGE



Notre prochain rendez-vous Tourisme «Terres de Canada» le 14 juin 1995 - Pour tous renseignements - Tél: 44.43.77.36



Un conte de fées avec un businessman pour prince charmant


SERGE CLÉMENT/VU

Le Banff Springs Hotel dans son écrin de forêts

ALBERTA

Un rêve de pierre

« Q*U'EST-CE que c'est que ça ? » « Qu' est-ce que ça fait là ? » « Qui a bien pu construire ça ? ». « Qui en est le propriétaire ? » « Combien cela a-t-il coûté ? »* Invariablement, les yeux s'écarquillent, l'entendement vacille, et fusent les mêmes questions relevées par un historien local. Rarement, il est vrai, édifice aura à ce point suscité, chez qui le découvre pour la première fois, majestueusement incongru dans son écrin de montagnes et de forêts, pareille perplexité et semblable stupeur. Au point que d'aucuns, à la vue du Banff Springs Hotel, se croiront victimes d'un mirage. Absurde peut-être, fou certainement, magique assurément. Restera alors à connaître l'histoire de ce rêve de pierre.

Le 15 février 1881, une jeune compagnie privée, la Canadian Pacific Railway (CPR), se voyait accorder par le Parlement, en échange de l'engagement de prolonger jusqu'au Pacifique la ligne de chemin de fer qui s'était arrêtée à Winnipeg, la coquette dot de 25 millions de dollars avec, en prime, 10 millions d'hectares dans la Grande Prairie ainsi que de substantiels avantages fiscaux. Des privilèges que certains, à l'époque, jugèrent exorbitants mais qu'expliquait la volonté du gouvernement de tenir la promesse faite dix ans plus tôt à la Colombie-Britannique pour la convaincre de rejoindre le nouveau dominion. On mit donc le paquet, et aux millions de dollars s'ajoutèrent les milliers de Chinois mobilisés pour la circonstance.

La ligne achevée, le dernier tire-fond planté en novembre 1885, restait à la compagnie à se préoccuper du confort de ses passagers. D'où la multiplication, au fil de la voie, de haltes destinées à effacer les fatigues d'un long voyage. D'abord rudimentaires (un simple waggon faisait souvent l'affaire), ces étapes allaient bientôt accueillir des établissements dont la réputation devait rapidement franchir les frontières. A l'origine de cette aventure, un Américain, William Cornelius Van Horne, nommé en 1882, à trente-neuf ans, directeur général du CPR. Un joueur de poker, un collectionneur de porcelaines, mais surtout un *businessman* convaincu que le tourisme était le meilleur moyen de remplir ses trains. A condition de savoir exploiter le filon représenté par l'exceptionnel décor de l'Ouest canadien. Une démarche ainsi résumée : *« Puisque nous ne pouvons exporter les paysages, importons les touristes ! »*

Aussitôt dit, aussitôt fait. Avec une débauche de campagnes invitant les *happy few* à venir respirer l'air pur des Rocheuses et découvrir les attraits du *Wild West*. Une « aventure » promise sans danger, dans le confort des trois établissements construits, dès 1886, en Colombie-Britannique. Trois gros chalets qui préfaçaient un projet d'une tout autre envergure : la construction, sur la façade est des Rocheuses, du Banff Springs Hotel. Si le site était majestueux, la modeste bourgade qui, en cet été 1886, y sommeillait ne payait guère de mine. Rien qui puisse laisser imaginer que ce petit village poussiéreux baptisé Banff (nom du village natal écossais d'un président du CPR) deviendrait un jour un lieu de villégiature mondialement connu. Rien si ce n'est la vision d'un homme qui en avait perçu les potentialités. A commencer par la présence, à deux pas de là, dans les entrailles du mont Sulphur, de sources chaudes dont on devait rapidement constater les vertus thérapeutiques. Découvertes en 1883, protégées dès 1885, elles allaient être à l'origine de la création, deux ans plus tard, du premier parc national canadien, le Rocky Mountain Park.

Le lieu choisi, restait à dénicher l'oiseau rare capable de matérialiser ce rêve. Le choix de Van Horne se portera sur Bruce Price, un des disciples de H. H. Richardson, alors maître incontesté de l'architecture victorienne américaine. Originaire de Boston, Price devait inventer ce fameux style « château » qui allait régner sur l'architecture canadienne officielle jusqu'à l'aube du XXe siècle. Convaincu que les châteaux de la Loire correspondaient parfaitement au décor et au climat de l'Ouest, il allait ainsi imaginer une sorte de Chambord des Rocheuses. Une œuvre qui devait fasciner l'opinion tout comme le ferait, quelques années plus tard à Québec, le tout aussi excentrique château Frontenac, enfant du même architecte.

Acheminée sur place par le CPR, une main-d'œuvre, en majorité chinoise, se mettait à l'ouvrage dès l'automne 1886. Mais quand, l'été suivant, Van Horne arrive sur les lieux, c'est pour constater que l'édifice a été érigé à l'envers ! La façade principale, ornée d'une imposante rotonde, fait en effet face à la montagne, tandis que les cuisines, elles, bénéficient de la vue la plus spectaculaire ! Grosse colère du patron qui décide aussitôt l'adjonction d'une nouvelle rotonde orientée, cette fois, dans la bonne direction. Menée à toute vapeur, la construction s'achèvera au printemps 1888. Un édifice caractérisé par une silhouette romantique et un air de parenté avec les châteaux rhénans. Mieux que pittoresque, unique !

A défaut d'être, d'emblée, *« l'hôtel le plus raffiné d'Amérique du Nord »*, le Banff Springs Hotel offrira aux nouveaux riches du Nouveau Monde un cadre propre à conférer à ceux qui le fréquentaient le statut social auquel ils aspiraient. Sans oublier un confort (éclairage électrique et chauffage central) très apprécié de ceux qui, par plaisir ou pour se rendre en Orient, entreprenaient ce long et fatigant périple transcontinental. Des atouts qui, malgré ou à cause de son prix, en feront un must pour les nantis qui, débarquant sur les quais en bois de la gare locale et hélés par les représentants des divers établissements de l'endroit, avaient vite fait de repérer l'élégante calèche-diligence du Banff Springs Hotel. Un accueil digne d'un lieu où l'on dînait en musique en commentant l'actualité (un nouveau filon d'or au Yukon, la menace d'une guerre coloniale en Afrique du Sud) ou en écoutant un Américain confier qu'il ne savait plus que faire de son argent. Avant d'observer, amusé, les sujets de Sa Gracieuse Majesté écouter, debouts, à 22 heures tapantes, un vibrant *God Save the Queen*.

« A défaut d'exporter les paysages, importons les touristes »

Une clientèle cosmopolite où se mêlaient Anglais distingués, parvenus américains, austères financiers, voleurs de grand chemin et personnages hauts en couleur, à l'image de cette Lady Agnes MacDonald, épouse du premier ministre canadien de l'époque, qui, en mai 1887, se distinguera en parcourant les quelque 600 miles séparant Lake Louise de Vancouver, assise sur le chasse-bestiaux de la locomotive. Une expérience qualifiée de *« rather ridiculous »* par le mari de l'intrépide amazone. Si le cadre invitait à la rêverie romantique, la journée, elle, s'écoulait dans une agitation frénétique, orchestrée par les baroudeurs du cru (dont le populaire Bill Peyto au regard si féroce qu'il était, disait-on, capable de faire reculer un grizzly) et les guides suisses « importés » par la compagnie pour accompagner les visiteurs prêts à troquer crinolines et gilets pour la jupe-pantalon et le knickerbocker. Aux moins audacieux, l'endroit offrait canotage, pêche ou croisière sur la rivière Bow, à bord de la Mountain Belle. Tout ce petit monde se retrouvait pour un bain réparateur dans les eaux chaudes de la piscine, une piscine que le personnel, en cas de défaillance technique, était chargé de remplir sans oublier d'y déverser, discrètement, quelques sacs de soufre...

Prévenant pour ses clients, l'hôtel devait également se révéler une efficace locomotive pour la modeste bourgade qui allait vite réaliser le profit qu'elle pouvait retirer de cette pacifique invasion. Un « boom » touristique qui, dans les années 1900, voyait fleurir, le long de la rue principale et des rues adjacentes affublées de noms d'animaux (ours, bison, rat musqué ou orignal), commerces, restaurants et hébergements plus abordables que le *« château sur la colline »*. Un château dont la majorité des gens d'en bas ne devaient jamais franchir les portes. Hôtel de classe il était, hôtel de classe il demeurerait, hormis quelques rendez-vous annuels (dont le bal de l'été) qui voyaient l'establishment local se mêler à sa clientèle. Une clientèle à laquelle la direction offrait, en 1889, le spectacle inédit de danses indiennes. Initiative couronnée de succès et qui devait donner naissance aux *Banff Indian Days*, un rendez-vous qui depuis, anime, chaque été, les rues de la petite bourgade.

Au début du XXe siècle, la cause était entendue et le pari de Van Horne gagné. En vingt ans, le Banff Springs s'était taillé une solide réputation. En Amérique du Nord, mais aussi au-delà de l'Atlantique. Venus du monde entier, les clients étaient chaque été plus nombreux (300 en 1888, plus de 22 000 en 1911 année où le golf fut créé) et l'hôtel, qui affichait souvent complet, tentait vainement de répondre à la demande. D'abord en s'agrandissant, puis en se métamorphosant, de 1910 à 1928, en un nouvel hôtel dessiné par un architecte américain, Walter Painter, à qui l'on offrit, préalablement, une tournée des châteaux de la Loire. En fait, plus écossais que français, le nouvel édifice devait surtout se distinguer par sa tour centrale (en pierre), dont les onze étages surplombaient deux vastes piscines complétées par des bains turcs. Un gigantesque château qui, plus que jamais, drainait vers lui une clientèle fidèle, qui atteindra, en 1922, le chiffre record de 52 000. En avril 1926, un incendie réduisait en cendres ce qui restait de l'édifice originel. Le feu tournait ainsi définitivement la page, épargnant la tour centrale et accélérant la construction, programmée, d'une nouvelle aile, au nord, bientôt suivie d'une extension similaire, au sud. Et c'est ainsi que, en 1928, un nouvel hôtel entrait dans une nouvelle ère.

Age d'or que cet entre-deux-guerres où, dans ce lieu sur mesure, une élite cosmopolite allait assouvir, avec avidité, un besoin d'extravagance né du sentiment de précarité hérité du premier conflit mondial et de la crise économique de 1929. Sommets de la saison, le Banff Indian Days (et sa parade colorée) et, à partir de 1927, le Highland Gathering où, aux sons des cornemuses, les Ecossais du cru allaient, l'espace d'une décennie, s'affronter lors d'épreuves sportives colorées. Deux temps forts, très appréciés d'une clientèle qui, en moyenne, séjournait un mois, voire un mois et demi. Le soir, on dînait en musique (smoking et robe du soir de rigueur) avant d'écouter un concert ou d'assister, deux fois par semaine, à un opéra. L'hôtel, qui jouait volontiers les mécènes, prit même l'habitude d'inviter des peintres en vue, venus, tous frais payés, immortaliser la beauté des Rocheuses, star incontestée des lieux.

Avide de promotion, la compagnie ne reculait devant aucun sacrifice pour attirer les vedettes du moment. Ainsi aménagera-t-on une piste d'atterrissage pour que Benny Goodman puisse y poser son avion. Une politique payante à en juger par la liste de ceux qui prirent l'habitude de venir y respirer l'air des cimes. Autant de célébrités dont les photos, diffusées à travers le monde, devaient largement contribuer à la notoriété de l'endroit. Pour ne rien dire de la visite de maharajas excentriques, des fréquents séjours du prince de Galles (futur Edouard VIII) et des deux jours qu'y passèrent, en mai 1939, le roi George VI et la reine Elisabeth pour lesquels l'hôtel entier fut réquisitionné. Un âge d'or auquel la seconde guerre mondiale allait mettre fin. Privé de sa clientèle, l'hôtel fermait ses portes en 1942, dans l'attente de jours meilleurs.

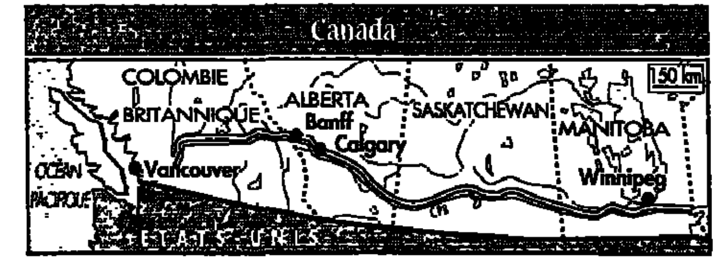
Avec la paix, sonnait l'heure de la démocratisation. Une évolution engagée dès l'aube des années 40 avec l'arrivée de clients moins fortunés mais séduits par le prix attractif de circuits ferroviaires incluant une ou deux nuits dans le palace des Rocheuses. Avec, pour conséquence, un certain relâchement de l'« étiquette ».

Ainsi, l'absence de cravate n'interdisait plus l'accès à la salle à manger. Il est vrai que l'hôtel était à présent investi par les conventions, les voyageurs à forfait et les familles qui, au train, préféraient désormais la voiture. L'heure était à la rentabilité et, en 1969, l'hôtel, à l'instar de la station, décidait de rester ouvert toute l'année.

Insidieusement, l'orgueilleux château de jadis glissait sur la pente de la banalisation. La vieille dame très digne qui, jusqu'ici, avait si brillamment tenu son rang, cachait de plus en plus mal les outrages du temps. Un sursaut s'imposait. Nommé directeur en 1971, Ivor Petrak se donna une seule mission : restaurer l'hôtel dans sa grandeur passée. Une rénovation opportunément achevée pour le centenaire de l'hôtel en 1988. Sans oublier l'extension du golf, dont les règles locales sont sans doute les seules au monde à préciser qu'aucune pénalité ne sera infligée au joueur dont la balle aura été mangée par un ours...

Fidèle à sa légende (*« une île civilisée au cœur d'une nature sauvage »*), le Banff Springs a retrouvé faste et magie d'antan. Pour le plus grand plaisir des fantômes qui, paraît-il, hantent toujours les couloirs de ce labyrinthe kitsch. En smoking, évidemment.

De notre envoyé spécial
PATRICK FRANCÈS



CARNET DE ROUTE

REPÈRES. Situé au cœur des Rocheuses, dans l'Alberta, Banff est à 130 km de Calgary (on peut séjourner au Palliser, bel hôtel du Canadien Pacifique), desservi quotidiennement, via Toronto, par Air Canada et Canadian Airlines. Un train (wagons-lits) part de Vancouver à l'heure du déjeuner et arrive à Banff, via Lake Louise, le lendemain matin. Des paysages spectaculaires (notamment le long des rivières Fraser et Thompson, puis à travers les parcs de Yoho et de Banff) à admirer depuis l'un des wagons panoramiques. En voiture, Banff est à 930 km de Vancouver, via la Transcanadienne.

L'HÔTEL. Ouvert toute l'année, le Banff Springs, l'un des 28 hôtels canadiens de la chaîne Canadien Pacifique, est une vraie petite ville (un plan est utile pour circuler dans ce labyrinthe) où travaille, en haute saison, un bon millier de personnes au service des quelque 200 000 clients (complet, l'hôtel peut en héberger 1 750) qui, chaque année, occupent ses 828 chambres, dont 68 suites (le taux d'occupation annuel frôle les 90 %), bénéficient d'une large gamme de services (45 boutiques dont une offrant une sélection de produits exclusifs ressuscitant le charme des voyages d'antan) et fréquentent ses 17 restaurants (80 chefs), ses bars, sa boîte de nuit, son golf miniature intérieur et ses deux piscines. En juillet y sera ouvert le plus grand centre de remise en forme d'Amérique du Nord. Côté sports, tennis, golf (27 trous), randonnées pédestres, équitation, escalade, rafting, canotage, pêche et, en hiver, patin et promenades en traîneau. Pour les amateurs de ski de fond et de ski alpin, trois stations à portée de voiture: Norquay/Mystic Ridge, Sunshine Village et Lake Louise. Pour l'héliski, Invermere.

FORFAITS. Parmi les voyagistes programmant le Banff Springs, citons Canadien National, Jet Set, Kuoni et Vacances Air Canada, qui proposent transports, séjours, circuits et, en hiver, des forfaits de 9 jours autour de Banff, à partir de 6 600 F par personne en chambre double, Paris/Paris, avec, souvent, une voiture en kilométrage illimité. S'informer dans les agences de voyages. Pour les hôtels de la chaîne Canadien Pacifique, renseignements au 05-90-93-27 (numéro vert).

VISITER. Le lieu historique national Cave&Basin (l'histoire de la découverte des sources thermales et de la création du premier parc national canadien), le Musée Luxton (sur les Amérindiens), le passionnant Musée Whyte (panorama de l'histoire locale, donc du Banff Springs) et le musée du parc de Banff qui présente une collection d'animaux empaillés.

DÉCOUVRIR. Dans les environs, les monts Sulphur et Norquay, le Tunnel Mountain (une route panoramique), les lacs Minnewanka, Johnson et Vermilion. Pousser jusqu'à Lac Louise et y séjourner au Chateau Lake Louise (autre fleuron du Canadien Pacifique) dont la vue sur le lac, somptueuse, fait oublier sa silhouette plutôt massive. A voir également, dans la région, le glacier Columbia, le lac Moraine et la « Promenade de la Bow ». Sans oublier, entre Banff et Jasper, la « Promenade des glaciers » (Icefield Parkway), la route la plus spectaculaire des Rocheuses canadiennes.

LIRE. *Banff Springs, the story of a hotel*, de Bart Robinson (Summer Thought), récit détaillé de l'histoire de cet hôtel mythique, et *William Van Horne*, de Stephen Mayles (Fitzhenry & Whiteside Ltd) pour revivre l'épopée du chemin de fer. Parmi les guides, *L'Ouest canadien* (Jika), le Guide Bleu (Hachette) et *Canada* (Lonely Planet).

S'INFORMER. De 14 heures à 17 heures à la division tourisme de l'ambassade du Canada, 35, avenue Montaigne, 75008 Paris, au (1) 44-43-25-07 et par Minitel 3615 CANADA.


SAM ABELL/NATIONAL GEOGRAPHIC IMAGE COLLECTION
FRANS LANTING-MICHIO HOSHINO-FRANS LANTING/MINDEN PICTURES

Cactus aux troncs vernis. Collines rouillées, sable chocolat : un décor de science-fiction pour des îles nées du feu. Frégate, otaries, iguane et, tout en bas, un fou à pattes bleues.



GALÁPAGOS

Le pinson de Darwin

Un archipel étrange, aride et désolé. Les iguanes apprécient. Les visiteurs aussi

L'AIR soucieux, dépité, presque renfrogné, il arpente le rivage, progressant à pas décidés au ras de l'eau, sans prêter la moindre attention à l'étranger, alourdi par un sac de voyage, qu'il vient de croiser. Serait-il inquiet de la tournure des choses sur l'archipel des Galapagos ? Du boom de la population attirée par ce nouvel eldorado ? Des touristes, chaque année plus nombreux ? De la pêche industrielle et illégale qui prend l'allure d'un monstrueux trafic ?

Voûté comme un vieux paysan penché sur sa canne, le *Geospiza magnirostris*, pinson à gros bec, a passé son chemin, superbe d'indifférence, ignorant, du haut de ses 20 centimètres de plumes noires, l'*Homo sapiens*, stupéfait. Le message est clair, les animaux sont ici chez eux. Aux intrus d'en prendre note.

Il y a cent soixante ans, à peine débarqué du voilier d'exploration le *Beagle*, un jeune naturaliste avouait le même étonnement dans son journal de voyage : « *Les grands oiseaux aux couleurs sombres que je rencontrai çà et là n'avaient pas plus l'air de s'occuper de moi que des grandes tortues.* » Excité et ébahi par ce qu'il voit, Charles Darwin, qui n'a que vingt-six ans, multiplie les notes.

Un mois plus tard, le 8 octobre 1835, il va plus loin : « *Cet archipel forme un petit monde à lui seul* (...). *Nous nous trouvons face avec ce grand fait, ce mystère des mystères, la première apparition de nouveaux êtres sur la Terre.* » C'est en observant la faune des Galapagos, et plus précisément le *Geospiza magnirostris*, notre pinson à gros bec, étudié comme les douze autres espèces de pinson, que Darwin pose, ici même, les prémices de la Théorie de l'évolution publiée vingt-quatre ans après.

Nés d'un plateau basaltique situé entre 360 et 900 km sous la mer, il y a quelque trois millions d'années, à la suite d'une formidable éruption volcanique sous-marine, les 15 îles majeures et les 40 îlots ont émergé de part et d'autre de l'équateur, en plein Pacifique, à 1 000 km des côtes de l'Amérique du Sud, pour former l'archipel des Galapagos.

Au premier abord, ces « îles de feu » offrent l'aspect de la plus grande désolation : plateaux arides, hérissés de cônes tronqués, végétation chétive, collines cendrées ou rouillées (les coulées de laves ferrugineuses s'oxydent à l'air), sable noir ou chocolat, falaises de jais, peintes en blanc par le guano et léchées par une eau sombre.

Sorte d'Eden pour espèces marines antédiluviennes, comme on le constate à chacune des escales du *Sulidae*, un vieux cotre au gréement latin et aux voiles de coton rose, sur lequel on a embarqué, et dont Pépé Salcedo, le capitaine, un doux baroudeur à la gueule de pirate, connaît tous les secrets. L'écotourisme balisé, interdisant la libre circulation sans guide naturaliste sur les îles protégées, semble une réussite. Car, hormis Puerto Ayora, et six mini-zones urbaines, l'archipel, vierge de toute présence humaine, apparaît tel que l'ont dépeint les aventuriers d'antan.

A Bartolomé, la tour de cendre pétrifiée, les cheminées et les tuyaux éclatés « *identiques aux résidus d'un haut fourneau, forment çà et là de sombres failles et grottes où la mer sans relâche déverse ses flots de fureur...* » (Herman Melville, Les îles enchantées). A Espanola, vraie volière à ciel ouvert, fous à pattes bleues, fous masqués, frégates, albatros, hérons de lave, mouettes à queues d'aronde regardent passer les visiteurs sans broncher. « *Le défaut de timidité des oiseaux* » (Darwin) déconcerte. Comme celui des otaries, tendrement vautrées sur les plages, qui plongent à la rencontre des intrus par curiosité et pour jouer, ou les iguanes marins qui font sécher leur armure préhistorique sur le basalte noir et que l'on observe sous le nez sans qu'ils bougent.

On atterrit à Baltra sur une piste militaire, survivance de la base américaine aménagée lors de la seconde guerre mondiale. Un plateau d'herbe jaune où ne poussent que de rares cactus. Puis, dans la chaleur torride et la poussière, à l'ombre d'un hangar de bois tenant lieu d'aérogare, on attend son tour pour prendre place dans l'unique car assurant la navette pour l'île voisine de Santa Cruz.

Elsa, la cinquantaine grassouillette, revient de Guayaquil, la grande ville du continent la plus proche, où elle s'éclipse tous les trois mois, « *pour sortir* », dit-elle. Elle habite Puerto Ayora, et son fils Mario est capitaine de l'*Espanola*, une vedette à moteur. « *La vie est très tranquille ici. Un peu difficile, mais ça va. Avec la pluie en avril, tout devient vert joyeux* », s'empresse-t-elle d'ajouter. Le car a quitté le rivage en direction des volcans qui occupent le centre de Santa Cruz.

Les *palos santos*, avec leurs branches nues, couvertes d'une étrange chevelure noire, comme les cactus *opuntia*, dont les troncs vernis évoquent les mâts des gallions, semblent sortis d'un récit de science-fiction. La végétation devient luxuriante et la visibilité limitée. On est dans les nuages, au pied des volcans. Les *scalesias*, arbres-ombrelles de la famille des tournesols, sortes de persil frisé géant, paraît-il unique en son genre, forment un rempart impénétrable. Puis la piste redescend, abordant la zone agricole où s'épanouissent orangers, bananiers, goyaviers et caféiers, à l'ombre de grands arbres, les *cedrela*, « *fournissant le bois de construction* », commente Elsa, qui joue au guide. Il fait humide, presque froid. La bruine accentue l'aspect sinistre des lieux. De méchantes bicoques en béton armé, entourées de jardins mal tenus, constituent les deux uniques villages de l'intérieur, Santa Rosa et Bellavista.

A peine sorti de ce mirage, on retrouve la côte, la canicule, et la sécheresse. A Puerto Ayora, le changement de décor est radical. Ça sent les vacances et le soleil du Midi. Le bar d'El Senor de los Milagros, le « Patron des Miracles », n'a pas encore de clients. Face à l'arrêt du car, les tables coupées dans des troncs d'arbre sont dressées sous un auvent bleu ciel : nappes blanches, fleurs de plastique et bouteilles de piments rouges.

Puerto Ayora a l'allure bon enfant d'un petit port de pêche visité par les touristes, avec sa grand-rue bordant la baie, jalonnée de boutiques de T-shirts-souvenirs, de bars, et d'agences proposant des promenades en mer. La jetée est déserte, chauffée à blanc. Il n'y a pas un bruit. C'est l'heure de la sieste. La vie reprendra en fin d'après-midi. Les néons s'allumeront sur les tables de billard dans l'obscurité des gargotes. Les joueurs de boules s'affaireront sous les arbres du jardin public, face à la mer. On commentera les derniers potins, palabrant à la fraîche, à deux pas de la supérette – qui assure aussi la poste restante –, lieu stratégique entre tous. Et la marchande ambulante de hot-dogs tiendra sa cour jusque tard dans la nuit, sous un fouillis d'étoiles.

Les animaux sont ici chez eux. Aux intrus d'en prendre note

Avec son air de mini-station balnéaire et ses quelque 8 000 habitants, Puerto Ayora est devenu depuis peu le nouvel eldorado des Equatoriens. Dérives et scandales divers inclus. La Banque del Pacifico, dont la clinquante façade à colonnades donne la mesure de l'ambition, a dépassé tous les objectifs qu'elle s'était fixés à son ouverture en juillet 1991. 16 300 comptes de dépôt ont été attribués en quatre ans (contre 3 000 espérés). Vingt, voire trente, nouveaux comptes sont créés chaque mois, précise la pin-up blonde, responsable de la clientèle.

Les Galapagos, dont 97 % du territoire étaient déjà Parc national en 1959, sont inscrites depuis 1978 sur la liste des sites naturels du Patrimoine mondial de l'humanité. Pourtant cette province de l'Equateur ne bénéficie pas d'un statut spécial limitant l'immigration. La population augmenterait de 7 % par an (certains parlent du double ou du triple). La moitié des nouveaux venus arrivent sans emploi (rapport de l'Orstom, Christophe Grenier, novembre 1994), souvent sans éducation ni qualification. Ignorants, ou délibérément non concernés par les enjeux de préservation de l'écosystème, à l'inverse des immigrés établis depuis plusieurs générations, ils sont là pour la manne touristique et l'argent facile.

Une évolution qui inquiète les Galapaguenos. André Mauchamp, responsable du département de botanique à la Station de recherche Charles-Darwin (créée en 1960 à Puerto Ayora), affirme que « *le boom de la population va de pair avec l'augmentation des plantes terrestres introduites, presque aussi nombreuses aujourd'hui que les espèces natives endémiques. Il faudrait*, suggère-t-il, *comme à Hawaii, contrôler tout ce qui rentre et imposer une quarantaine.* »

L'affaire du jour, dont on parle à huis clos, est loin d'être réglée. Elle concerne les concombres de mer, ou holothuries, animaux marins rampants, sorte de grosses chenilles possédant pour les Asiatiques des vertus aphrodisiaques. « *Des bateaux pratiquant la pêche industrielle, illégalement à 1 mile des côtes, au lieu des 40 miles réglementaires, ont été capturés* », raconte Alberto Granja, patron de la coopérative regroupant les 140 pêcheurs de Santa Cruz. « *Ils prennent en un voyage*, se révolte le petit homme râblé, *ce qu'on attrape en un an, avec nos 19 bateaux et 36* pangas », les barques à moteur du coin. Le scandale a commencé voilà deux ans.

Un trafic, affirme Michael Bliemsrieder, l'un des responsables du Parc national, aussi puissant que celui de la drogue, et qui « *se chiffre en millions et millions de sucres* », la monnaie locale. « *Un concombre de mer payé 25 cents ici se revend 30 dollars en Asie*, précise-t-il. *Les gros « dealers » (notamment les Coréens) viennent pour organiser le trafic, et on voit les gens du coin construire de nouvelles maisons, acheter des bateaux équipés de cinq moteurs...* »

La dernière prise « *30 sacs, et 30 000 concombres de mer* », un butin de 900 000 dollars une fois réalisée la vente sur les marchés d'Asie, donne la mesure de ce cynique commerce menaçant l'écosystème sous-marin et terrestre. Des camps provisoires sont établis sur les îles par les trafiquants qui se camouflent dans la mangrove. Notamment à Fernandina, jusque-là considérée par les scientifiques comme étant l'une des rares îles au monde de cette taille écologiquement préservées. « *Le bateau a été intercepté à l'ouest d'Isabela*, indique Michael Bliemsrieder, *on lui a donné l'ordre de laisser les sacs à Puerto Ayora. Les gardes du parc n'ont pas le droit d'arrêter les contrebandiers, mais simplement de les déloger. Ils sont dangereux et armés comme la mafia. Une dizaine de vedettes rapides attendaient au large afin de récupérer les sacs.* » C'est l'affaire de la police et de la marine nationale. Or un fonctionnaire qui gagne 80 dollars par mois est facile à corrompre. On murmure ici que le responsable de la capitainerie aurait des ennuis avec la justice. Et que quatre, voire cinq, de ses subordonnés auraient été arrêtés.

En vérité, les autorités du Parc national des Galapagos, chargées de veiller sur ce sanctuaire unique, sont aussi démunies et dotées de moyens dérisoires que la Réserve marine à protéger est vaste : 70 000 km² . « *On a juste deux petits bateaux*, reconnaît le jeune responsable, *dans l'attente d'un yacht équipé de trois moteurs commandé en Louisiane. Et on a de quoi acheter quatre vedettes rapides. Ce sera mieux, mais encore insuffisant.* » Il espère, avant la fin de l'année, l'assistance d'une « police écologique », sorte de gardes forestiers paramilitaires comme il en existe dans les Parcs nationaux du continent.

La fureur de vivre de l'archipel impressionne. Tout ce qui vole, rampe ou nage, règne ici en maître. Certes, il y a eu ces funestes siècles où pirates et baleiniers massacraient les tortues par dizaines de milliers. Certes, la folie des hommes se perpétue sans relâche, aujourd'hui encore avec le commerce sauvage d'ailerons de requin et d'holothuries. Mais, grosso modo, à les entendre crier, piailler ou beugler (l'otarie mâle hurle comme un taureau pour éloigner de son harem un rival trop audacieux), à les voir se faire la cour en sifflant maladroitement, comme les fous à pattes bleues, ou en gonflant un monstrueux goitre rouge comme les frégates, à admirer le ballet majestueux des raies dorées qui, par centaines, patrouillent en formations serrées au milieu des requins, à constater qu'ils se reproduisent par milliers, on se persuade que la partie n'est pas perdue pour eux. Bonne nouvelle pour le pinson de Darwin.

De notre envoyée spéciale
FLORENCE EVIN

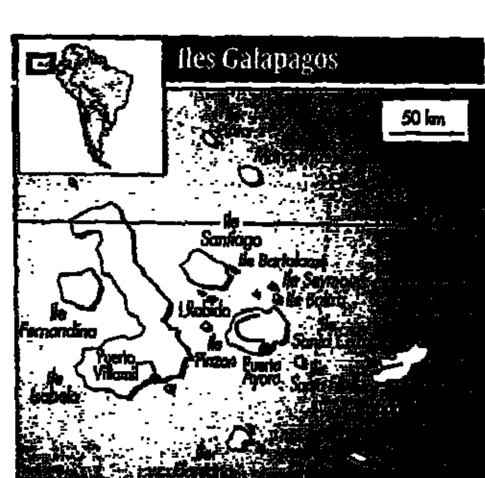
CARNET DE ROUTE

REPÈRES. Le Parc national des Galapagos autorise la visite de 54 sites (aires de débarquement, plages ou rochers et sentiers balisés) sur les îles. On se déplace à bord de bateaux de croisière. La plupart sont basés à Puerto Ayora, sur Santa Cruz, où il est agréable de passer quelques jours. Notamment à l'hôtel Delphin, situé sur une petite plage proche du port, avec croisières quotidiennes à bord du *Delphin-II*, gros yacht à moteur (4 jours en pension complète, 5 000 F, avec l'avion de Guayaquil, chez Mer et Voyages, tél. : (1) 44-51-01-68).

AVION. Une bonne liaison KLM, vol direct jusqu'à Guayaquil, avec deux courtes escales à Curaçao et Quito (changement d'avion à Amsterdam), et des tarifs négociés chez Nouvelles Frontières : 5 800 F en basse saison, et 6 700 F en juillet-août. Egalement vol AOM, Paris-Quito, à partir du 26 juin : 5 600 F. Ajouter 2 000 F, environ, pour les vols intérieurs.

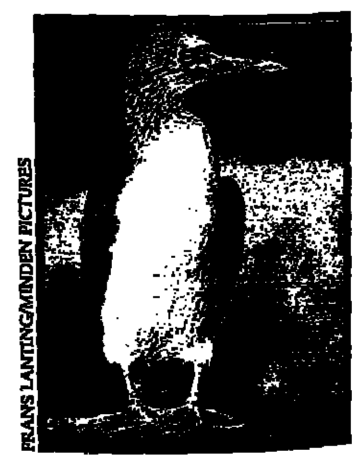
CROISIÈRES. Les bateaux rayonnent dans l'archipel selon un itinéraire défini pour l'année par les autorités du parc. Mesure qui vise à répartir au mieux la flotte (88 bateaux) et à éviter les embouteillages dans les criques. Il est conseillé de réserver sa cabine avant de partir, car, sur place, on risque de n'avoir pas le choix de son embarcation. Plusieurs formules (exemples 7 nuits par personne, en cabine double et pension complète, sans l'avion) : le micro-paquebot de luxe, pour une croisière aseptisée, avec vidéo et jacusi sur l'*Isabela-II*, très confortable et très spacieux pour 40 passagers (20 cabines extérieures) : 13 000 F, Mer et Voyages. Les gros yachts à moteur, une vingtaine de mètres, luxueusement équipés, (5 ou 6 cabines) : de 10 000 à 12 000 F chez Mondovoile (tél. : (1) 44-41-32-90) et Subexplor (tél. : (1) 40-39-99-33). Enfin le voilier, qui, même s'il navigue la plupart du temps au moteur, faute de vent, offre une approche douce des îles. Les plus belles unités, avec grand pont en bois de 23 mètres (*Sea-Cloud*, *Rachel-III* et *Diamante*, de la flotte Ecoventura Galapagos), se louent à la cabine 10 500 F par semaine, en pension complète, chez Iles du Monde (tél. : (1) 43-26-68-68), qui organise aussi le voyage à la carte depuis Paris. Un coup de cœur pour le *Sulidae*, cotre danois de 1901, bien restauré (20 mètres, 4 cabines doubles avec climatisation, excellente cuisine à bord, matériel de plongée), qui se loue pour 8 passagers, 7 500 F par personne (plus 2 000 F pour les plongeurs), chez Mer et Voyages, ou sur place : Inchcape Shipping Services, fax 526-544.

LECTURES. *L'Archipel des Galapagos, un guide sur l'histoire naturelle des îles Galapagos*, le plus complet, de Pierre Constant (Ed. Pierre Constant). *Voyage aux origines des espèces, voyage d'un naturaliste autour du monde*, de Charles Darwin (Cercle du bibliophile). *Les îles enchantées*, de Herman Melville (GF-Flammarion).



Sanctuaire menacé

L'ultimatum a été adressé en décembre 1994, lors de la dernière réunion de l'Unesco concernant les sites naturels du Patrimoine mondial de l'humanité dont les Galapagos font partie depuis 1978. Harold Eidsvik, chargé de ce dossier, précise que les gouvernements sont responsables du maintien de l'état des lieux. Ainsi l'Equateur a-t-il alors été menacé de voir l'archipel inscrit sur la Liste du patrimoine en danger. Immigration galopante (treize mille habitants aujourd'hui contre cinq mille au début des années 80), massacre des tortues (quatre-vingt-quatre cadavres retrouvés en 1994), pêche industrielle illégale, etc. : la détérioration est flagrante. Consciente que les vrais problèmes sont économiques et sociaux, la commission a toutefois accordé un sursis de six mois à l'Equateur jusqu'à sa prochaine réunion. La présidence de la République équatorienne avait, d'ores et déjà, pris un certain nombre de dispositions, par décret, en septembre 1994 (interdiction de nouvelles infrastructures touristiques, limites élargies pour la réserve marine – 40 miles des côtes au lieu de 15 –, règles strictes pour la pêche artisanale autorisée aux seuls Galapaguenos résidents depuis plus de cinq ans), et soumis à la commision chargée des réformes constitutionnelles, l'étude d'un statut spécial pour la province des Galapagos, afin d'en contrôler l'immigration. Encore faudrait-il que la protection des Galapagos ne soit pas seulement un alibi entretenu pour favoriser le tourisme et que toutes ces consignes, ayant force de lois, soient réellement appliquées et n'en restent pas au stade des bonnes intentions.


FRANS LANTING/MINDEN PICTURES

